DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13534 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MERCREDI 3 AOUT 1988

La Belgique fédéralisée ?

La Belgique est-elle en train de vivre ses derniers mois de pays unitaire ? La question se pose après l'adoption par les députés, le samedi 30 juillet, d'un projet de loi transférant une série importante de compétences aux régions et aux communautés. L'enseignement, les infrastructures, le commerce extérieur, la recherche scientifique, dépendront des autorités locales, avec toutefois, dans certains cas, un droit de regard du gouvernement central. Ce dernier conserverait la haute main sur la monnaie, la justice, la défense nationale, la sécurité sociale et le maintien de l'ordre.

Ce mouvement vers une structure fédérale, en marche depuis la fin de la guerre et qui doit encore être approuvé par le Sénat, va-t-il permettre au royaume de trouver enfin un équilibre, aux francophones et aux Flamands d'enterrer la hache de guerre et d'en finir avec une querelle qui paralyse le fonctionnement de l'Etat ? Ce serait un immense succès pour la coalition social-chrétienne - socialiste formée le 6 mai dernier par le premier ministre Wilfrid Martens après une des plus longues crises politiques de l'histoire de la Belgique.

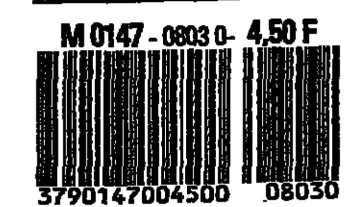
Il faudra toutefois attendre plusieurs mois pour savoir si la réforme pourra concrètement entrer en vigueur. Pour le moment, les négociateurs se sont refusés à parler des conséquences financières de cette fédéralisation, et notamment de la répartition de l'argent public entre les régions. Les discussions risquent alors d'être âpres, et on ne saurait exclure qu'elles capotent.

Le flou, volontaire ou non, de certains points de la réforme pourrait aussi conduire rapidement à créer des situations encore plus inextricables que celle qui prévaut aujourd'hui, et qui est pourtant d'une redoutable complexité. Un exemple entre mille : la décision concernant l'implantation du TGV devrait dépendre du gouvernement central, mais le tracé de la ligne des autorités locales. Autre lacune : aucune solution réelle n'a encore été trouvée concernant le statut de Bruxelles, la capitale que se disputent Flamands et francophones.

Les Belges semblent se désintéresser totalement, pour le moment, du changement envisagé. Ils vont pourtant devoir choisir : soit poursuivre jusqu'à son terme – l'éclatement du pays ? – le mouvement de fédéralisation, soit continuer tant bien que mal une cohabitation certes conflictuelle, mais qui n'a pour le moment jamais entraîné de grandes violences.

Paradoxalement, ce sont les responsables européens qui manifestent actuellement le plus d'inquiétude quant à l'avenir du royaume et à sa place dans la Communauté des Douze. Quels ministres « belges » seront-ils assis à la table de négociation lorsqu'il faudra débattre d'un dossier entrant dans les attributions des exécutifs régionaux ? De nombreux responsables belges sont sensibles à cette inquiétude et se demandent si leur pays n'entre pas ainsi considérablement affaibli dans la compétition qui s'ouvre en vue du grand marché de 1993.

L'affaire de la Société générale de Belgique – première holding du pays, maintenant entièrement contrôlée par les Français du groupe Suez – a montré l'importance que continuent à jouer les Etats dans la compétition économique.


M 0147 - 0803 0- 4,50 F
3790147004500 08030

Un entretien avec Hassan II

- *Le problème sahraoui pourrait être réglé dans le cadre de la régionalisation du Maroc*
- *L'unité du Grand Maghreb se fera plus rapidement que celle de l'Europe*

Si les Sahraouis disent qu'ils veulent rester Marocains, Hassan II envisage de procéder à une vaste régionalisation de son royaume, un peu sur le modèle des Länder allemands, pour tenir compte de la diversité de son peuple. Telle est la principale déclaration qu'a faite Hassan II sur la question saharienne, au cours d'un long entretien accordé au « Monde » la semaine dernière. Le souverain a traité bien d'autres problèmes au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée dans le cadre somptueux de son palais d'été de Skhirat, qui surplombe l'Atlantique, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Rabat.

Parmi les autres sujets abordés par le roi : le rapprochement avec l'Algérie et la perspective d'un Grand Maghreb, les relations avec le colonel Kadhafi, les relations irano-irakiennes, l'affaire palestinienne, la diplomatie de Gorbatchev, l'état de l'économie marocaine, les relations avec la France... M. Driss Basri, ministre de l'information et de l'intérieur, et M. Reda Guedira, conseiller du roi, assistaient à l'entretien.

SKHIRAT
de nos envoyés spéciaux

« Majesté, on parle beaucoup du Maghreb depuis le rapprochement qui est intervenu entre le Maroc et l'Algérie, et qui s'est manifesté par votre visite solennelle à Alger, en juin, au moment du sommet arabe. Comment expliquez-vous ce rapprochement ?

– Il y a dans l'histoire des moments de stagnation et des périodes de crues. Les circonstances européennes, euro-africaines, arabes ou islamiques, toutes ces conjonctures ont fait que nous étions en période de crue, et de crue féconde. Ce besoin de fécondité de l'histoire s'est fait sentir, comme il s'est fait sentir d'innombrables fois dans l'histoire de l'humanité. Peut-être que, dans cinq ou six ans, nous expliquerons mieux ce qui s'est passé. Pour l'instant, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu un phénomène de convergence mentale, un phénomène que nous avons appris en classe de philo : au même moment, dans un même siècle, la même découverte a été faite par trois ou quatre personnes dans des pays différents. Tout cela, plus le besoin de retour à la sérénité, à la responsabilité régionale, et non pas nationale, a fait que le fruit a mûri et que le sommet d'Alger a eu lieu.

– Quel est le déclic qui a engendré cette transformation chez les trois ou quatre personnes dont vous parlez ?

– Il faut revenir un petit peu en arrière. Tout le monde pense que le Maroc avait rompu les relations avec l'Algérie à cause de la reconnaissance par Alger de la fameuse RASD (République arabe sahraouie démocratique). Je ne suis pas de ceux qui s'accrochent à l'accessoire et qui oublient le principal. Si j'avais dû rompre à ce sujet, j'aurais rompu à l'apparition du Polisario, qui s'est manifesté avant la RASD.

» Je demande à tous les lecteurs du *Monde*, qu'ils soient marocains ou algériens, d'oublier immédiatement ce que je vais dire. Mais l'Histoire est l'Histoire. Nous avons rompu parce que nous avons eu quarante-cinq mille Marocains mis à la porte de l'Algérie, dans des conditions inhumaines (1).

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

(1) En 1976.

Cent mille créations de postes en un an

Une embellie de l'emploi

De mars 1987 à mars 1988, le nombre d'actifs occupés a augmenté en France de 103 000, selon l'INSEE, tandis que le nombre de chômeurs a diminué de 136 000. Cette étude fait état d'une reprise de l'emploi salarié, qui amplifie celle annoncée par le ministère du travail sur la même période (+ 45 400). Pour les seuls salariés, l'augmentation a été de l'ordre de 130 000 en un an, dont... 50 000 intérimaires.

Même au cœur de l'été, les bonnes nouvelles sont trop rares pour qu'on ne les salue pas comme telles. Ainsi, l'INSEE souligne que, entre mars 1987 et mars 1988, non seulement le chômage a diminué, en revenant à son niveau de mars 1986, mais l'emploi salarié a augmenté. De la baisse – 558 700 emplois perdus (hors TUC, SIVP et stages) de la fin 1980 à la fin juin 1987, – on est passé à la stagnation puis à la reprise.

Une telle étude de l'INSEE, qui confirme les premières observations de l'UNEDIC, laquelle indiquait déjà qu'en 1987 l'emploi avait crû exceptionnellement dans les entreprises d'au moins dix salariés aurait pu alimenter utilement trois mois plus tôt la campagne présidentielle où les candidats s'affrontaient à coups de chiffres d'une fiabilité douteuse.

Cette reprise n'est pas une totale surprise. Les premiers signes d'amélioration de l'emploi remontent à l'année 1985, qui marque une rupture avec la dégradation continue des années précédentes.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 18.)

Une nouvelle technique d'identification

Empreintes génétiques contre les violeurs

Les deux affaires de viol suivi d'assassinat et l'augmentation des affaires de viol enregistrée ces derniers jours en France mettent brutalement en lumière une importante question de médecine légale concernant la mise en œuvre d'un procédé à bien des égards révolutionnaire et connu sous le nom de technique des « empreintes génétiques ».

Mise au point, grâce aux développements de la biologie moléculaire, à l'université britannique de Leicester par le professeur Alex Jeffreys, cette technique permet de visualiser certaines régions du patrimoine génétique (génome) humain. Compte tenu de la spécificité absolue du génome de chaque être humain, cette technique permet de réaliser sans aucun risque d'erreur l'identification des individus à partir d'un simple prélèvement organique : sang, cheveux, sperme, fragment de peau, etc.

La première application de la découverte du professeur Jeffreys concerna les affaires de recherche – ou de contestation – de paternité. A partir de pélèvements sanguins effectués sur l'enfant et sur sa mère, la mise en œuvre de cette technique permet en effet avec une marge d'erreur quasiment inexistante de déterminer si un homme désigné comme étant le père (ou revendiquant ce statut) est ou non le géniteur de l'enfant. Rapidement, la découverte du professeur Jeffreys trouva d'autres applications médico-légales. Parce qu'elle permet à partir d'une simple comparaison d'échantillons de tissus humains de déterminer s'ils proviennent, ou non, d'un même individu, elle commence à être utilisée dans certaines affaires criminelles. Elle apporte une série d'informations jusqu'alors inédites et constitue, à l'évidence, un outil d'avenir pour tous les services spécialisés de police scientifique et de criminalistique.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

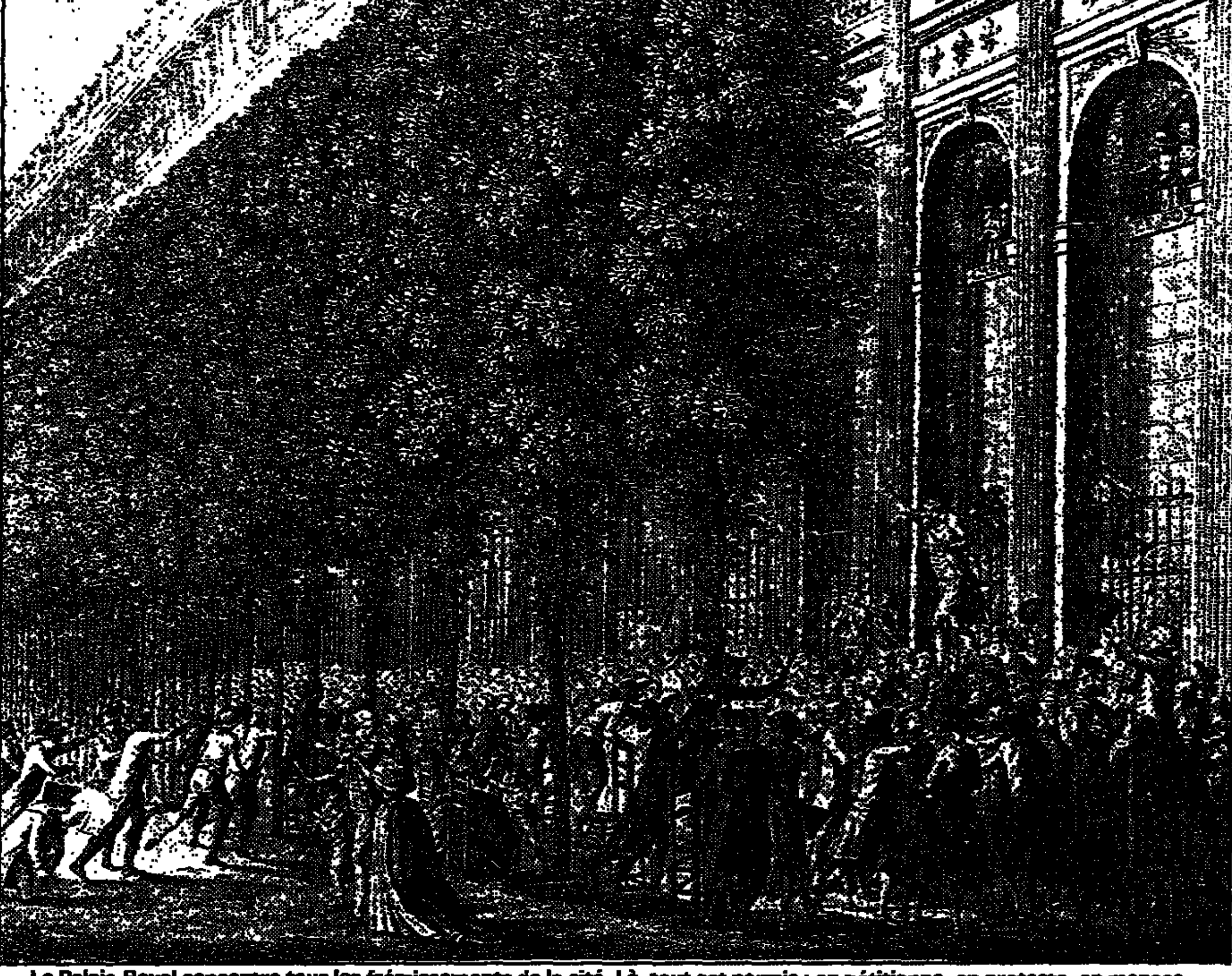
L'ANNÉE SANS PAREILLE

17. Le repli stratégique de la Cour

27 juin 1789

Sous la pression de Necker, Louis XVI ordonne au clergé et à la noblesse de rejoindre les députés du Tiers Etat. Quand la nouvelle arrive, l'enthousiasme remplit Versailles et Paris, et la foule applaudit le roi et la reine. Mais n'est-il pas trop tard ?... Déjà, la cherté de la vie et la lassitude devant le piétinement des Etats généraux ont déclenché plusieurs émeutes un peu partout dans le pays. Plus encore, le royaume bruit des plus folles rumeurs, et notamment celle d'un complot aristocratique... Il est vrai que le pouvoir concentre de plus en plus de troupes mercenaires entre Paris et Versailles.

par MICHEL WINOCK


KHARBINE/TAPABOR

Le Palais-Royal concentre tous les frémissements de la cité. Là, tout est permis : on pétitionne, on proteste, on menace. *Là, on fait un triomphe aux membres des gardes-françaises qui ont déserté les rangs.*

« *L'ESPÉRANCE commence à renaître.* » Le journal d'Adrien Duquesnoy s'anime à la date du 26 juin. Le Tiers, renforcé par la majorité du clergé et les transfuges de la noblesse, a déjoué le coup de force royal, sans que la Cour, faute de troupes assez vite réunies, puisse l'arrêter dans son élan. Une députation des électeurs de Paris est reçue ce jour-là par l'Assemblée. Duquesnoy en note l'incongruité : *en bonne règle, elle ne devrait pas* être admise, mais la séance royale du 23 (« *cette détestable et infernale opération de mardi* ») l'a jeté hors de sa placidité coutumière : « *Nous nous trouvons dans des circonstances si extraordinaires, tout est si hors de mesure, nous avons un si grand besoin de l'opinion publique, celle du peuple de Paris nous est si nécessaire, il eût été si dangereux de la refuser, qu'on a cru pouvoir s'écarter des règles.* » Les députés de la « salle nationale » étaient portés par le mouvement populaire, ce qui donnait au roi et à son entourage matière à réfléchir.

Necker engage alors Louis XVI à inviter sans tarder le clergé et la noblesse à se joindre au Tiers. Le roi réfléchit, prend conseil, consulte ses autres ministres, confère avec les princes, écoute ses frères, Monsieur et le comte d'Artois. Vu la situation qui empire, à Versailles comme à Paris, on est d'avis en majorité qu'un pas en arrière concédé sur-le-champ permettrait d'en faire plusieurs en avant plus tard, quand des troupes sûres seraient en état de tenir Paris et Versailles.

Cependant, le monarque se heurte à la résistance du président de la noblesse, Montmorency-Luxembourg. Celui-ci, lors d'un entretien particulier, lui représente le danger encouru par la réunion des trois ordres. La nouveauté, lui dit-il en substance, vient de la montée en force de l'opinion publique ; les Etats généraux la subissent de plein fouet mais n'y succomberont jamais tant qu'ils resteront séparés en trois Chambres, ce qui préserve du même coup l'autorité royale. Il y va donc, dit-il, non du sort de la noblesse mais bel et bien de l'avenir de la monarchie. Néanmoins, poussé par les siens, Louis XVI a pris son parti. Il donne aux présidents des deux premiers ordres une lettre qui les invite à rejoindre le Tiers *dans la grande salle des Menus. Une* intervention personnelle du comte d'Artois a gagné l'assentiment du duc de Luxembourg.

Si l'assemblée du clergé n'émet pas d'objection, la noblesse, elle, se cabre, regimbe, se rebèque. Quoi ! depuis près de *deux mois, ses députés auraient résisté aux* avances du Tiers et aux invites d'une minorité qui en son sein travaille à la réunion ; ils en auraient appelé à la fidélité qu'ils devaient garder à leurs mandants ; ils se seraient persuadés d'incarner la défense de la tradition monarchique... Et cela pour céder *maintenant à un souverain aveugle* sur les risques qu'il fait courir à son trône ? Cazalès, noble de fraîche date mais de chaude conviction, s'écrie que la monarchie doit être préférée au monarque ! La mort dans l'âme, le duc de Luxembourg fait valoir que c'est la personne physique même du roi qui est menacée ; on se rend alors à ses conclusions aussi tristement que lui-*même s'est conformé au désir de son souve*rain. Dans cet acquiescement sans joie, le comique garda ses droits. Le vicomte de Mirabeau, siégeant dans la Chambre du deuxième ordre avec la même résolution que son frère Honoré Gabriel dans celle du troisième, et qu'on appelait Mirabeau-Tonneau, sur la vue de son embonpoint et la réputation de son intempérance, avait juré au début de la séance, en prenant des airs, qu'il ne quitterait pas son siège. Il fallut que le président le déliât du serment que personne ne lui avait demandé pour rouler avec les autres vers la salle nationale.

Le samedi 27 juin, les trois ordres se trouvaient enfin réunis. D'aucuns conclurent que la Révolution était consommée.

POUR comprendre la palinodie de la Cour, il faut avoir à l'esprit – ou, pour mieux dire, à l'oreille – la fureur et le bruit qui venaient du peuple, cette « opinion publique » *qui surgissait sous les feux de la* rampe politique comme un premier rôle et non plus comme un comparse. Les atermoiements des Etats généraux, leur enlisement dans la querelle du vote par tête ou par ordre, la résistance acharnée de la noblesse, et finalement cette séance royale du 23, sentie comme une tentative de coup d'Etat, toutes ces longues semaines d'inaction qui se terminaient par la démonstration de l'alliance entre le roi et les privilégiés avaient exaspéré les Français qui attendaient tout de l'Assemblée nationale.

La fermentation politique n'était du reste que l'expression d'une colère plus rudimentaire, celle qui montait d'un peuple en proie à la faim et à la peur. Après l'hiver terrible,

De nombreuses villes ressuscitent leurs vieilles compagnies d'arquebusiers, mettent sur pied des milices bourgeoises ou des *patrouilles volontaires.* Dans les campagnes, les autorités laissent s'exécuter un début d'armement des paysans pour protéger les récoltes.

les intempéries du printemps faisaient redouter un retard de la prochaine moisson : la « soudure » entre les deux récoltes risquait d'être *impitoyable. Les mois de* mai et juin sont émaillés d'émeutes un peu partout en France. A Cambrai, les 6 et 7 mai, le marché est le théâtre d'un soulèvement dû à la cherté du blé ; des bandes s'en échappent pour piller dans les environs les greniers des abbayes. A la même date, *scènes similaires* à Valenciennes, Armentières, Hazebrouck, un peu plus tard à Dunkerque. A la fin de mai et au début de juin, les pillages affectent la Normandie, puis la Bretagne. On voit près de Fougères des centaines d'ouvriers agricoles, armés de faux et de haches, arrêter de force les convois de grains. *Ici et là, les autorités locales s'effor*cent de parer aux violences, d'assurer la protection des magasins, mais elles se révèlent vite impuissantes en face d'une agitation qui se généralise. Jacques Godechot, brossant le tableau du pays dans les semaines précédant la « *prise de la Bastille* » – titre de son livre, rapporte ces mots écrits le 19 juin par Besenval, adjoint au commandant des troupes de la région parisienne : « *Il n'y a point d'exemples de faits ; il n'y a que trop lieu de craindre que la famine ne s'y joigne et qu'enfin les choses en viennent au point que les troupes n'y pourront plus rien que, peut-être, se défendre.* »

Sur ce corps malade, la déception venue des Etats généraux provoque un sentiment d'angoisse et de révolte. Malgré la lenteur des communications, le pays suit *les événe*ments de Versailles, moyennant quelques jours de retard, à travers la correspondance que les élus se croient légitimement tenus d'entretenir avec leurs commettants. La dissolution des Etats, envisagée par maints députés, devient un sujet de crainte générale. Peu à peu, *la rumeur s'enfle d'un com*plot tramé par la noblesse et la Cour contre les élus du Tiers et, par-dessus leurs têtes, contre la nation. Le bruit se répand que des bandes de brigands parcourent les campagnes, volant, pillant, malmenant les habitants, et le tout avec l'appui des nobles, *décidés à défendre leurs prérogatives.* « *Vers la mi-juin,* écrit Jacques Godechot, *l'idée d'un complot aristocratique est générale.* » Des brochures se multiplient qui paraissent en attester la réalité : *la Conjuration découverte, l'Avis aux bons citoyens touchant la grande conjuration des aristocrates...*

On se répète des mots déformés, des fictions alarmantes, des ragots, prêtés à des personnalités éminentes, à des chefs militaires, à la reine... La peur devient ainsi la *compagne de la faim. Aux lettres des man*dataires à leurs mandants répondent les adresses de ceux-ci à l'Assemblée. Après le 17 juin, elles affluent. L'« opinion publique » voit dans les députés du Tiers ses défenseurs et ceux-ci, en retour, se sentent protégés par elle.

MAIS que faire s'il s'agit d'un complot que les brigands soldés par les princes et les soldats étrangers appuieraient ? Une conclusion s'impose ; il faut s'armer ! Pendant tout ce printemps, on voit de nombreuses villes ressusciter leurs vieilles compagnies d'arquebusiers, mettre sur pied des milices bourgeoises ou des patrouilles volontaires. Dans les campagnes, pour la protection des récoltes, les autorités laissent *s'exécuter un début d'armement des pay*sans. De sorte que le pouvoir royal, à la fin de juin, n'est plus du tout sûr de tenir en main la situation. Les troupes sur lesquelles il compte d'ordinaire sont gagnées à leur tour par la propagande des patriotes qui les enjoint de se solidariser avec eux contre les privilégiés. Ceux-ci, du reste, ne se sont-ils pas réservé jalousement les grades supé*rieurs de l'armée ?*

A Paris, deux pôles de résistance à la contre-révolution attirent l'attention inquiète de la Cour. L'assemblée des électeurs de Paris, qui sont un peu plus de quatre cents, tend à s'affirmer comme autorité de substitution dans la capitale et va prendre siège à *l'Hôtel de Ville.* De manière plus fiévreuse et plus anarchique, le Palais-Royal concentre tous les frémissements de la cité. Là, tout est permis : on pétitionne, on proteste, on menace. Là, on fait un triomphe aux membres des gardes-françaises qui ont déserté les rangs. A en croire Michelet, les stipendiés du duc d'Orléans n'orchestrent plus rien ; « *Paris mena ses meneurs* », Paris était devenue la garante de l'Assemblée nationale. Que le roi portât la main sur elle, et l'on pouvait *tout redouter.*

Dans ces conditions, la décision royale du *27 juin apparaît après coup comme une* manœuvre dilatoire. La Cour lâchait du lest, faute de pouvoir faire face dans l'immédiat à cette montée des passions populaires. Mais, quelles que soient ses arrière-pensées, quand la nouvelle tombe de la réunion des trois ordres, l'enthousiasme emplit Versailles et Paris. La foule, comblée, se porte au château et réclame le roi et la reine sur l'air des lampions. Qui est là, au coude à coude ? Tout le monde sans distinction ; députés, soldats, prélats, ménagères, ouvriers, commerçants... *Le roi et la* reine sortent de leurs appartements et paraissent à un balcon de la cour de marbre. C'est un délire. Dans sa naïveté, le peuple fait éclater sa joie et manifeste son amour pour le roi. La reine elle-même, malgré son impopularité, semble avoir retrouvé *les faveurs de l'opinion ; elle doit même pré*senter au peuple son fils le dauphin, qu'on lui réclame.

Une fois encore, le vrai triomphateur de la journée était le ministre Necker, « *dieu tutélaire de la France* », vers lequel volaient maintenant les cris de reconnaissance et les vivats. *La cour de sa maison fut* une nouvelle fois le théâtre des scènes du bonheur collectif qui se cristallise sur la tête d'un homme. La nuit de Versailles fut éclairée par les feux de joie et les artifices *tirés de tous les coins.* De nouveau, on se mettait à espérer dans le roi, dans l'Assemblée réunie, réconciliée, prête à légiférer pour le bien général. On mesure à ces transes l'extraordinaire capital de confiance dont Louis XVI pouvait encore se prévaloir à cette date.

Pourtant, *deux causes devaient interrom*pre assez vite ces démonstrations d'illusion lyrique. La première tenait à l'entourage du roi, dominé par Marie-Antoinette et le comte d'Artois, et comptant les princes Condé et Conti, les Polignac, le duc de la Vauguyon, le baron de Breteuil. Cette cote*rie était farouchement décidée à défendre* l'ordre ancien. Une seconde cause tenait à la mentalité du monarque. Cet homme pieux, appliqué à ses devoirs de chrétien, était accessible à l'esprit de réforme; il le montra. Mais, sans esprit d'envergure, il ne pouvait envisager de voir entamer son pouvoir absolu. Comme le dit Mme de Staël, c'était moins par tempérament que par principe : « *Quoiqu'il eût beaucoup d'instruction et qu'il lût surtout les historiens anglais, le descendant de Louis XIV avait de la peine à se départir de la doctrine du droit divin* ». Entre la théorie de la souveraineté nationale qui plaçait dans la nation la source de toute légitimité et donc de tout pouvoir et la théorie du droit divin qui élevait le *monarque hors de toute portée,* l'antagonisme devait éclater un jour ou l'autre. Une des deux parties devait céder.

Dès le 27 juin au soir, le roi reçoit l'aide du maréchal de Broglie, qu'il avait appelé à ses côtés. Cet illustre soldat devait seconder le secrétaire d'Etat de la guerre, Puységur, dans les grandes manœuvres autour de Paris. Chaque jour, de nouveaux régiments arrivent, suisses, allemands, irlandais, tandis que les soldats français fraternisent avec *le peuple et se laissent entraîner vers* le Palais-Royal, où ils deviennent l'objet de tous les soins, de toutes les prévenances et de tous les assauts de la propagande patriotique. Un grave incident survenu le 30 juin révèle le trouble de la situation.

Vers 7 heures du soir, on apprend que onze gardes-françaises ont été écroués dans

La nuit de Versailles fut éclairée par les feux de joie. De nouveau, on se mettait à espérer dans le roi, dans l'Assemblée réunie, prête à légiférer pour le bien général.

la prison de l'abbaye de *Saint-Germain* pour avoir refusé de tourner leurs armes *contre leurs concitoyens. Ils attendaient* d'être conduits de la prison militaire à la prison civile de Bicêtre, de la plus sinistre réputation. Le Palais-Royal, à cette nouvelle, s'enflamme ; on décide d'aller délivrer *les braves soldats du peuple. La foule, gros*sie en route, enfonce les portes de l'abbaye à coups de haches et de maillets, dont l'écho ameute encore plus de gens. Une compagnie de dragons et un détachement de hussards arrivent à *la rescousse. La foule, loin de reculer, presse les soldats, leur prodigue de bonnes paroles, leur offre à* boire, jusqu'à ce que ceux-ci, attendris par tant de caresses et de soins, rengainent leurs sabres et ôtent leurs casques en signe de paix.

LES prisonniers sont délivrés et conduits sous ovations par leurs libérateurs jusqu'au Palais-Royal. Devenus des héros, choyés par la foule, vivants défis à l'autorité royale ! Une fois encore, celle-ci doit imposer. Moyennant un marchandage destiné à *sauver la face du gouvernement, le roi fait* savoir à l'archevêque de Paris que les coupables auraient sa grâce s'ils acceptaient de revenir en leur prison pour la forme. Forts du soutien populaire, les prisonniers regagnent leur lieu de détention militaire pour la nuit du 4 au 5 juillet, d'où ils sont définitivement libérés le lende*main par la clé*mence du Trône. Tel était l'état de nervosité du peuple militant et l'état de faiblesse du pouvoir royal.

Celui-ci n'en était que mieux disposé à accélérer la concentration des troupes entre Versailles et Paris. D'autre part, une bonne *partie de la noblesse, malgré l'invitation du* roi, se refusait toujours à siéger dans la salle nationale, arguant de ses mandats impératifs. L'Assemblée, le 8 juillet, vota la nullité de ces mandats, et le roi autorisa les mandataires intéressés à retourner dans leurs circonscriptions pour en solliciter de nouveaux. Mais n'était-ce pas *gagner du temps,* pendant que les ordres de marche envoyés depuis le 22 juin renforçaient les régiments de la région parisienne? Près de trente mille hommes au total se trouvaient bientôt *réunis. Le 7 juillet, cependant, l'Assemblée* se déclarait Assemblée nationale constituante.

Deux logiques, renforcées par les événements qui se succédaient depuis le 17 *juin,* étaient en concurrence. D'un pas résolu, l'Assemblée entendait se mettre à la grande œuvre de régénération de la France en lui donnant une Constitution. Parallèlement, la Cour, qui avait feint son assentiment sous *la* menace du mouvement populaire, se préparait à faire donner la *force armée* pour reprendre le pouvoir qui lui échappait. Entre les deux, le ministre Necker n'était plus qu'une fragile passerelle, l'ultime caution d'un accord possible entre l'Assemblée et le roi.

Pour combien de temps ?

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mardi 2 août : « Le repli stratégique de la Cour » avec Guy Chaussinand-Nogaret.

Mercredi 3 août : « Le renvoi de Necker », avec François Lebrun.

Demain : Le renvoi de Necker (11 juillet 1789).

que
our

emain : Le renvoi
de Necker
(11 juillet 1789).

Le «désengagement» du roi Hussein

Le désarroi des Cisjordaniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le discours du roi Hussein a fait apparemment d'une pierre deux coups. Il a jeté un profond trouble au sein du Parti travailliste israélien et il a suscité le désarroi parmi la population palestinienne de Cisjordanie. Le trouble du parti de M. Shimon Pérès, qui depuis vingt et un ans s'est fait l'apôtre de l'« option jordanienne », était certes prévisible.

En revanche, le désarroi des Cisjordaniens est à première vue plus surprenant. Cela fait des années qu'ils se sont détournés de la Jordanie. Un sondage qui fit grand bruit il y a deux ans avait indiqué que 93 % de la population soutient l'OLP et qu'à 71 % elle considère Arafat comme son leader, contre à peine 3 % pour le roi Hussein. Et le soulèvement des « lanceurs de pierres » depuis huit mois s'est fait au nom de l'OLP, drapeau palestinien en tête.

Et pourtant, les mesures de désengagement envisagées par la Jordanie au profit de l'OLP ont pris de court les Palestiniens de Cisjordanie. D'où le désarroi qui se reflète dans toute la presse de Jérusalem-Est. *Al Quds*, le quotidien qui a le plus fort tirage, se demande : *« Que va-t-il se passer à présent ? Les ponts sur le Jourdain resteront-ils ouverts ? Pourrons-nous encore exporter nos produits vers la Jordanie ? Les salaires seront-ils encore versés par la Jordanie aux institutions scolaires, religieuses ou professionnelles et que se passera-t-il avec les passeports jordaniens ? »* Et d'ajouter : *« En ces moments difficiles, nous nous adressons à tous les Arabes pour qu'ils volent à notre secours. »* Le journal, pro-jordanien il est vrai, *Al Nahar* écrit pour sa part : *« La rupture avec Amman est la dernière chose à laquelle nous songions car la lutte contre l'occupation est trop importante pour que nous puissions nous préoccuper d'autres problèmes. Or sous l'occupation l'OLP ne peut remplir les fonctions administratives abandonnées par la Jordanie. »* Quant au quotidien pro-OLP *Al Fajr*, il reproche au roi Hussein *« d'avoir non seulement coupé la Cisjordanie du royaume hachémite mais aussi d'avoir semé la division et la confusion au sein du peuple palestinien ».*

Paradoxalement, c'est le même raisonement que tient – dans un autre contexte – le premier ministre israélien M. Itzhak Shamir, qui a fait cette remarque : *« Le roi Hussein a porté un coup dur aux Palestiniens ; ce qu'il propose, c'est qu'une partie d'entre eux créent un Etat indépendant et que les autres deviennent jordaniens. »* Pour M. Shamir tout cela est la preuve que *« le peuple palestinien est une invention qui sert la propagande des dirigeants arabes ».*

En attendant les élections

Cependant, depuis le discours du souverain jordanien, ce sont essentiellement les travaillistes qui servent de cible aux flèches du chef du gouvernement et donc aux dirigeants du Likoud. Et les amis de M. Pérès accusent le coup. Alors que la campagne électorale en vue des législatives du 1er novembre a déjà démarré. Doivent-ils à présent modifier leur programme, réviser leurs concessions et renoncer à ce qui leur sert depuis vingt et un ans de slogan pour l' « option jordanienne » ? Depuis 1967 en effet les dirigeants travaillistes – Golda Meïr, Moshe Dayan, Igal Alon et plus récemment Itzhak Rabin et Shimon Pérès – ont rencontré secrètement à plusieurs reprises le roi Hussein et ont cherché, en vain, à conclure avec lui un accord sur un compromis territorial.

Que répondre à présent au chef de la campagne du Likoud, le ministre Moshé Arens, lorsqu'il proclame que *« le compromis territorial avec la Jordanie* – le credo travailliste – *a fait faillite, à moins que des travaillistes souhaitent à présent rendre des territoires à l'OLP » ?* Or l'OLP reste un sujet tabou, une organisation avec laquelle aucun contact n'est possible, à moins, comme l'a dit la « colombe » travailliste M. Ezer Weizman, que *« cette organisation reconnaisse l'Etat d'Israël et renonce au terrorisme, mais alors ce ne serait plus l'OLP ».* Certaines autres personnalités travaillistes comme M. Abba Eban proposent de souligner désormais l'aspect « palestinien » du programme électoral de son parti.

Deux jeunes candidats, MM. Avraham Burg et Haïm Ramon, ont même fait une proposition concrète en ce sens : organiser des élections en Cisjordanie et à Gaza afin que la population palestinienne de ces territoires puisse choisir ses leaders qui seront appelés à négocier avec Israël.

Toutefois, les dirigeants de premier plan, MM. Shimon Pérès et Itzhak Rabin, s'opposent à toute modification de la ligne du parti et adoptent une position d'expectative. *« Il faudra attendre encore plusieurs mois*, a dit M. Rabin, *avant de savoir comment le roi Hussein entend appliquer sa nouvelle politique. »* Pour MM. Pérès et Rabin, le souverain hachémite attend en fait les résultats des élections israéliennes du 1er novembre. *« Tout dépend d'Israël ; si nous remportons ces élections*, a affirmé M. Pérès, *« l'option jordanienne existera à nouveau. »* – *(Intérim.)*



De nombreuses inconnues

Et maintenant ? Au lendemain de son spectaculaire « désengagement » de Cisjordanie, il importe de savoir jusqu'où le roi Hussein entend traduire, dans les faits, la « rupture » entre son pays et le territoire occupé par Israël. A cet égard, de nombreuses imprécisions demeurent. Toutefois, une première chose paraît acquise : la décision royale n'entraînera pas l'abolition de la citoyenneté jordanienne dont jouissent l'immense majorité des résidents de Cisjordanie – y compris les habitants de *Jérusalem-Est – depuis* l'annexion officielle en 1950 par la monarchie hachémite de la rive occidentale du Jourdain.

Déposséder les quelque 800 000 « Cisjordaniens » de leur nationalité et de leur passeport jordaniens eut été une mesure à la fois lourde de conséquences et inutilement humiliante pour ces « Palestiniens de l'intérieur ». Elle les aurait réduit au rang d'apatrides, en leur faisant partager le triste sort de leurs frères de Gaza, dépourvus de tout document d'identité national. On dément à Amman que cette dépossession soit envisagée. Mais on n'exclut pas à moyenne échéance certains « non renouvellements » de passeports.

La politique des « ponts ouverts » sur le Jourdain décidée par Amman et Jérusalem après la guerre de six jours restera en l'état. Grâce à cette liberté de circulation, qui ne connut pratiquement aucune entorse depuis 1967, quatre cent mille Palestiniens transitent chaque année entre les deux rives du Jourdain. La Jordanie devrait aussi continuer à délivrer des licences d'exportation aux agriculteurs palestiniens et à leur acheter environ la moitié de leur production.

Le principal changement devrait donc concerner les salaires que la Jordanie n'avait jamais cessé jusqu'à maintenant de verser, d'une part, aux quelques cinq mille fonctionnaires recrutés avant 1967, de l'autre, aux quinze mille Palestiniens engagés depuis l'occupation israélienne (des enseignants pour les deux tiers). Tous ces employés, laisse-t-on entendre à Amman, seraient licenciés et ne toucheraient donc plus leurs émoluments.

La double autorité en Cisjordanie de Jérusalem et d'Amman avait d'ailleurs suscité d'étranges pratiques. Ainsi, les avocats, bien que souvent surchargés de travail, sont officiellement en « grève politique » contre Israël depuis vingt et un ans. Par ailleurs, certains employés de l'administration « civile » israélienne, toujours payés par Amman, recevaient de ce fait un double salaire. La décision du roi va donc « clarifier » de nombreuses situations.

Mutisme sur Jérusalem

Le roi Hussein exerce son influence en Cisjordanie de mille autres manières. Ses réseaux sont très diversifiés : municipalités – au premier rang desquelles Bethléem avec son maire Elias Freij, – chambres de commerce, journaux, organisations professionnelles, associations charitables (environ deux cents), Croissant Rouge, tribunaux religieux, etc. En théorie, la décision du souverain implique qu'il renonce à la propriété ou au contrôle de toutes les institutions – écoles et hôpitaux notamment – héritées en Cisjordanie de l'époque de l'administration hachémite. A en juger par les premières réactions inquiètes des « Palestiniens de l'intérieur », on devine combien certains notables se sentent déjà « orphelins » et craignent d'être livrés à eux-mêmes... ou à un tête-à-tête exclusif avec l'OLP. Les retombées financières du repli jordanien risquent, il est vrai, d'être sensibles. Ainsi, la Jordanie a contribué très largement au fonds d'aide créé conjointement avec l'OLP en 1978 et qui permit de verser à la Cisjordanie 435 millions de dollars entre 1980 et 1985, soit en moyenne 85 millions par an. Il serait surprenant que l'occupant israélien laisse, à l'avenir, à l'OLP une aussi grande marge de manœuvre financière.

De ces nombreux et complexes problèmes en suspens, les dirigeants jordaniens et ceux de l'OLP vont devoir rapidement discuter. Au fond, le roi Hussein se trouve aujourd'hui, face à la Cisjordanie, dans la position d'un époux contraint d'abandonner sa femme à un tiers – l'OLP – mais soucieux, au nom d'un intérêt suprême – l'avenir national des Palestiniens – de gérer au mieux le patrimoine familial laissé en héritage. Tout dépendra en fait des véritables intentions du souverain. Sans doute ne désespère-t-il pas de montrer, en se déchargeant de ses responsabilités sur l'OLP, que celle-ci reste à ce stade incapable de les assumer et que les intérêts hachémites en Cisjordanie sont en conséquence incontournables.

Quoi qu'il en soit, le souverain jordanien, dans son discours de dimanche, est resté muet sur un problème pourtant fondamental à ses yeux, le contrôle de l'esplanade des mosquées de Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam. Pour justifier, après 1967, le maintien de sa revendication sur la Cisjordanie, Hussein ne cessa d'invoquer son *« obligation morale et religieuse »* envers les lieux saints de Jérusalem, rappelant volontiers que la monarchie hachémite descendait du Prophète et que la sépulture de ses ancêtres se trouvait à Gaza, localité qu'il appelle Haslem. L'administration des biens de l'islam relève du ministère des affaires religieuses (Waqf) à Amman et s'exerce par l'entremise du Conseil supérieur islamique à Jérusalem. Hussein a-t-il renoncé à son *« devoir sacré »* de protéger la mosquée Al Aqsa ?

Une dernière chose est sûre en tout cas : le discours de Hussein s'adressait aussi aux dirigeants israéliens. En admettant que *« la Jordanie n'est pas la Palestine »*, le roi a abandonné officiellement la Cisjordanie à l'OLP. Mais il a, en même temps, voulu faire savoir au gouvernement de Jérusalem – et notamment à sa composante de droite – que, en conséquence, *« la Palestine n'est pas la Jordanie »*, autrement dit qu'un éventuel Etat palestinien ne pourrait voir le jour sur les décombres du royaume hachémite, solution dont rêve le Likoud.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **Un télégramme de Mme Marie-Claire Mendès France à M. Shimon Pérès.** – Mme Mendès France, présidente du Comité français pour la paix au Proche-Orient, a adressé le télégramme suivant au ministre israélien des affaires étrangères : *« Je suis consternée après l'arrestation de Fayçal Al Husseini* (1), *au lendemain d'une rencontre publique avec des pacifistes israéliens. Sa libération serait un signe de la volonté de paix d'Israël. J'en appelle à votre conscience. Avec ma haute considération. »*

(1) Directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem-Est (*le Monde* du 2 août).

Huit Palestiniens bannis des territoires occupés

Huit Palestiniens ont été bannis lundi 1er août vers le Liban par les autorités israéliennes, qui les accusent d'avoir organisé des actes de violence et d'y avoir participé. Les expulsés, dont six sont originaires de Cisjordanie et deux de Gaza, comprennent un syndicaliste, des membres du Fath de Yasser Arafat, du Front démocratique pour la libération de la Palestine, du Parti communiste palestinien et d'une organisation intégriste proche du Fath. Deux d'entre eux sont journalistes. Ces bannissements portent à vingt-huit les expulsions de Palestiniens des territoires occupés décidées depuis le début du soulèvement.

Le département d'Etat américain a critiqué lundi la mesure de détention décidée à l'encontre d'une des grandes figures palestiniennes, M. Fayçal Husseini, *« une décision qui ne peut que décourager les Palestiniens partisans de la paix et de la réconciliation avec Israël ».*

Les commerçants de Jérusalem-Est et des territoires occupés ont fermé boutique lundi pour deux jours en signe de protestation contre les expulsions. A l'appel de la direction du soulèvement, la grève a également paralysé les transports en commun en Cisjordanie et à Gaza.

EN BREF

● **AFGHANISTAN : la résistance annonce la libération de deux prisonniers soviétiques.** – Les moudjahidins ont annoncé lundi 1er août qu'ils avaient libéré, *« en signe de bonne volonté »*, deux prisonniers soviétiques que ceux-ci avaient été remis aux autorités soviétiques par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cette libération n'a toutefois pas encore été confirmée par le CICR.

D'autre part, plus de vingt-cinq mille réfugiés afghans ont pénétré récemment au Pakistan, *« en raison d'importants combats continuels à Khost »*. Enfin, l'Alliance de la résistance a déclaré lundi que les moudjahidins arrêteront d'attaquer les forces soviétiques qui se retirent d'Afghanistan si Moscou cesse de soutenir militairement Kaboul. – *(AFP, Reuter.)*

● **AUSTRALIE : visite de Mme Thatcher.** – Le premier ministre britannique est arrivé, le lundi 1er août, à Perth, pour une visite officielle de cinq jours en Australie. Cette visite, qui se déroule dans le cadre des célébrations du bicentenaire du pays, a été entourée de mesures de sécurité exceptionnelles. – *(AFP.)*

● **VIETNAM : Hanoï prêt à accepter le retour des « boat people ».** – Le Vietnam est disposé à accueillir les « boat people » désirant revenir au pays et à accélérer le rythme des départs légaux, a annoncé, le lundi 1er août, un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). *« On m'a assuré qu'ils* (les « boat people ») *ne seraient pas arrêtés à leur retour ni placés dans des camps de rééducation »*, et que tous les efforts seraient faits pour faciliter leur réintégration. D'autre part, Radio-Hanoï a affirmé lundi que l'accord pour laisser partir aux Etats-Unis les anciens détenus des camps de rééducation était actuellement bloqué en raison des *« nombreux obstacles mis par les Américains »*. – *(AFP, UPI.)*

La guerre du Golfe

Un rapport de l'ONU accuse les Irakiens d'avoir fait « un usage répété » des armes chimiques

Les Nations unies ont publié, lundi 1er août, deux rapports constatant un usage de plus en plus intense des armes chimiques dans la guerre du Golfe, mais qui ne mettent en cause nommément que l'Irak. Ce n'est pas la première fois que les experts des Nations unies accusent l'Irak d'utiliser des gaz de combat. Mais depuis la publication du rapport précédent, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté, en mai dernier, une résolution (612), demandant aux deux parties de ne pas faire usage de ces armes et à tous les membres de l'ONU de ne pas fournir aux belligérants les substances susceptibles d'entrer dans la composition d'armes chimiques.

Les rapports ont été établis par deux experts, le Suédois Eric Dalhgen et l'Espagnol Manuel Dominguez, qui se sont rendus du 1er au 5 juillet en Iran. Ils ont constaté que *« les forces irakiennes »* ont fait *« un usage répété »* des armes chimiques contre les forces iraniennes. Ils ont examiné des patients qui avaient été exposés à l'ypérite (gaz moutarde) et probablement à un gaz du type tabun. Lors de leur brève mission en Irak, les 10 et 11 juillet, ils ont examiné des soldats irakiens gazés à l'ypérite, mais n'en ont pas conclu que l'Iran avait employé cette arme. Ils ont examiné des grenades à ypérite recueillies après une *« attaque iranienne présumée »* et des munitions de mortier *« qui auraient été prises aux forces iraniennes »* et pourraient avoir contenu des agents chimiques. Ils laissent ouverte la possibilité que les Irakiens aient été blessés par leurs propres gaz.

Dans une note présentant le rapport de la mission en Irak, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, écrit que les éléments de preuve réunis par les experts *« indiquent la présence en quantité sans cesse croissante de différents types d'armes associés à des agents d'agression chimiques »*. En conclusion, le secrétaire général lance un appel à l'Iran et à l'Irak pour qu'*« ils donnent suite sans délai aux efforts qu'il déploie en faveur de la paix »*. Il estime que *« les risques inhérents au recours accru à ces armes de destruction massive* [...] *constituent une éventualité redoutable qui doit être pleinement envisagée par tous les intéressés et par la communauté internationale dans son ensemble ».*

L'ambassadeur iranien aux Nations unies, M. Mahallati, en a immédiatement profité pour accuser le régime irakien de *« manquer du minimum de civilisation »* et demander au Conseil de sécurité d'utiliser *« tous les moyens de pression »* pour amener l'Irak à accepter un cessez-le-feu et un règlement global du conflit. Il a cependant souligné que la question des armes chimiques était *« indépendante »* de celle de la résolution 598 et devait être *« traitée indépendamment »*. Il a d'autre part réaffirmé que l'Iran refusait de négocier directement avec l'Irak avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, comme l'exige Bagdad. *« Notre patience à une limite »*, a-t-il ajouté avant d'estimer que le ministre iranien des affaires étrangères, *M. Ali Akbar Velayati*, resterait à New-York aussi longtemps que le secrétaire général des Nations unies le lui demanderait.

Sept Moudjahidines du peuple pendus à Bakhtaran

A Bagdad, le ministre d'Etat irakien aux affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi, a souligné que *« l'Irak refuse de subir des pressions exercées par n'importe quel pays même s'il s'agit de l'un des cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité pour l'amener à accepter le cessez-le-feu »*. Cette déclaration intervient quelques heures après que l'Arabie saoudite eut démenti avoir pressé l'Irak d'accepter un cessez-le-feu ou d'assouplir sa position exigeant des discussions directes avec l'Iran.

Sept membres des Moudjahidines du peuple ont été exécutés dimanche à Bakhtaran pour avoir *« collaboré avec les membres de ce mouvement qui avaient envahi la région »*. Selon l'agence iranienne IRNA, ils *ont été pendus devant une foule qui* scandait *« mort aux hypocrites »*.

Les Moudjahidines du peuple, qui luttent aux côtés de l'Irak contre le régime de Téhéran, ont implicitement reconnu lundi qu'ils avaient eu plus d'un millier de morts lors de la dernière offensive dans le centre-ouest de l'Iran. Dans un communiqué publié à Paris, ils ont en effet accusé Téhéran d'avoir *« au moins multiplié par quatre »* le nombre de leurs victimes. Un adjoint du commandant en chef des forces armées iraniennes, M. Chamkhani, avait estimé lundi à quatre mille huit cents morts, les pertes des Moudjahidines.

A Washington, la Maison Blanche a annoncé lundi que l'Iran avait répondu la semaine dernière au message que leur avaient envoyé les Etats-Unis, réitérant sa volonté d'obtenir le déblocage de ses avoirs, préalable à tout progrès dans les relations entre les deux pays. Selon le porte-parole de la présidence américaine, M. Marlin Fitzwater, cette *réponse ne contient rien de nouveau* par rapport aux déclarations faites récemment par Téhéran en public. Washington considère toutefois cette réponse comme *« sérieuse »* et provenant d'une source autorisée du gouvernement iranien. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Qatar et l'URSS établissent des relations diplomatiques

Le Qatar et l'Union soviétique ont établi lundi 1er août des relations diplomatiques et échangeront prochainement des ambassadeurs. Un communiqué en ce sens a été signé par l'ambassadeur du Qatar à Paris et le chargé d'affaires d'URSS à Paris.

Les deux pays indiquent que cette décision reflète leurs vœux de développer leur amitié et leur coopération *« pour le maintien de la paix et un règlement juste et rapide des conflits régionaux ».*

Cette décision intervient dans une période de tension entre le Qatar et les Etats-Unis depuis la décision américaine d'interrompre les livraisons militaires au Qatar à la suite de l'achat par l'émirat de treize missiles antiaériens Stinger sur le marché noir. Destinés à la résistance afghane, ces missiles avaient été interceptés en juin 1987 par les gardiens de la révolution iraniens qui les avaient revendus au Qatar désireux d'équilibrer la vente américaine de soixante-dix missiles à son voisin du Bahreïn auquel l'oppose une querelle territoriale.

Le Qatar devient ainsi le quatrième des six pays du Conseil de coopération du Golfe à avoir des relations diplomatiques avec l'URSS après le Koweït, Oman et l'Etat des Emirats arabes unis. L'Arabie saoudite et Bahreïn, les deux autres membres du CCG à ne pas avoir de telles relations avec Moscou, entretiennent néanmoins avec l'URSS des contacts qui pourraient être officialisés avec l'achèvement du retrait des forces soviétiques d'Afghanistan, selon des sources diplomatiques arabes à Moscou. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

هكذا من الأصل

Afrique

Un entretien

L'unité du Grand Maghreb se fera plus rapidement que celle de l'Europe

(Suite de la première page.)

» Des femmes qui venaient d'accoucher par césarienne, des personnes dont le fémur était brisé, et auxquelles ont avait enlevé les prothèses *hospitalières... Tout ce* monde-là était jeté à la frontière. Je ne sais pas ce que sont devenus leurs biens, *leur dignité : on séparait* le mari de la femme, le frère de la sœur, et un beau matin on s'est retrouvé avec *quarante-cinq* mille Marocains qui vivaient en Algérie depuis des décennies, pour ne pas dire des générations. Voilà la raison pour *laquelle* nous avons rompu. Ce n'est pas à cause de la RASD.

» Lorsque le président Chadli Bendjedid m'a envoyé son émissaire, M. Messaaâdia, pour m'inviter au sommet d'Alger, je n'ai fait que lui renvoyer la réponse qu'il avait faite à mon messager pour l'inviter au sommet de Casablanca. Il avait dit, *si je ne me trompe, à M. Guédira*, que j'avais envoyé pour l'inviter : « M. Guédira, je suis puni du » Maroc, nous n'avons pas de rela- » tions. Il m'est impossible de venir » à Casablanca, mais l'Algérie sera » présente. » J'ai fait la même réponse à M. Messaadia : « Dites au président que, comme lui, je me » trouve privé, puni d'Algérie tant » que nous n'avons pas repris nos » relations. »

» Et je crois qu'il y a eu une conjoncture astrale, une convergence mentale, qui ont fait que nous avons tous deux décidé de reprendre nos relations ; le reste est venu par une sorte de maïeutique. On s'est rendu compte que la cause arabe nécessitait *la* solidarité d'un certain nombre de groupes arabes entre eux pour constituer la solidarité communautaire. *Voilà comment tout cela* s'est passé, extrêmement vite, trop vite direz-vous de l'extérieur, mais *nous, les Maghrébins, nous disons* : « Très vite, un peu tard mais très » vite. »

— Dans quelle mesure les difficultés intérieures de l'Algérie ont-elles joué un rôle dans ce rapprochement ?

— Franchement, je ne vois pas de difficultés spécifiques à l'Algérie car, *nous aussi, depuis quatre ans*, nous traversons des difficultés. Nous aussi, nous avons eu trois années de sécheresse et nous nous sommes trouvés dans une situation financièrement difficile. C'est, là encore, peut-être un de ces malheurs qui contiennent en eux-mêmes leurs propres bienfaits. Peut-être instinctivement avons-nous pensé, sans nous concerter, qu'il fallait se rapprocher *l'un de l'autre pour se communiquer* une certaine chaleur nécessaire à nos besoins.

— Dans beaucoup de conflits régionaux se manifestent aujourd'hui des signes de détente. C'est vrai au Cambodge, en Angola, etc. La détente algéro-marocaine est-elle à relier à cet ensemble ou est-ce un phénomène lui-même ?

— En tant que Marocain et Maghrébin, je serais tenté de vous dire que nous avons toujours pensé et rêvé Maghreb arabe. L'historien, naturellement, va peut-être dire que, après la rencontre de MM. Reagan et Gorbatchev, nous nous sommes dit : « Pourquoi rester à faire les » galopins de l'Histoire ? Soyons des » hommes mûrs et mettons-nous au » diapason. » Peut-être. Je puis vous dire que cela n'a pas été mon senti*ment et que je n'ai senti ce senti*ment ni chez le président Chadli Bendjedid, ni chez le président Ould Taya de Mauritanie, ni chez le président Ben Ali de Tunisie, ni chez le colonel Kadhafi de Libye. Nous n'avons pas senti une contrainte de l'environnement international. Il s'est présenté une occasion et les écoliers en ont profité.

— La perspective du grand marché européen, en 1993, a-t-elle été une des raisons qui ont poussé le Maghreb à essayer de s'unir davantage ?

— *Certainement*, par phénomène d'induction, mais de là à vous dire que nous avons dit point Un, Deux, *Trois, Quatre*, l'Europe en 1992... Nous ne l'avons pas fait. C'était peut-être dans notre inconscient. Mais cette boulimie de rencontres, de retrouvailles n'a fait que nous donner une bonne leçon, à savoir que, les uns et les autres, nous avions été des garnements : à nous de ne plus recommencer.

— C'est ce à quoi vous faisiez allusion dans votre discours de l'autre jeudi quand vous avez dit : « Je ne me mettrai plus en colère, sauf quand l'honneur de mon pays sera en cause ? »

— C'est un peu cela. Je ne dis pas que je me suis mis en colère pour des raisons qui n'en valaient pas la peine. Disons que j'avais une sorte d'allergie dermatologique. Je me suis arrangé pour avoir la peau un peu plus épaisse...

« Nous n'avons pas eu de Moyen Age tumultueux »

— La communauté maghrébine qui est en route prendra quelle forme ? A-t-on déjà une idée de ses structures ou ne seront-elles précisées qu'au fur et à mesure ?

— Cette communauté maghrébine revêt ces *deux aspects*. Je pense que nous mettrons moins de temps à faire le Grand Maghreb que *l'Europe n'en a mis à se faire*. D'abord parce que nous n'avons pas eu le Moyen-Age tumultueux que *vous avez eu en Europe*. Nous n'avons pas eu les guerres de religion, nous n'avons pas eu Charles VIII, François Ier et Charles Quint. Nous n'avons pas eu les différences linguistiques que vous avez eues en Europe.

— Et vous n'avez pas eu la Révolution française et Napoléon !

— La Révolution française, en définitive, je l'appelle l'évolution française à travers laquelle toute l'Europe a *évolué... Donc* nous n'avons pas ce grenier historique où l'Europe a entassé tous les vieux souvenirs *qui incarnent sa disparité*. C'est pourquoi je dis que cela se fera sentimentalement plus vite.

» Sur le plan pratique, il est certain que chacun de nous devra être attentif et ne pas oublier les difficultés et surtout l'objectif. Nous avons des systèmes économiques ou socio-politiques différents. Il faut absolument que nous puissions surmonter ces disparités. Cela exigera des concessions mutuelles, des concessions de souveraineté bien calculées pour que la complémentarité de ce Maghreb puisse être respectée *sans pour autant amener chez l'une* de ses composantes le moindre malaise ou le moindre trouble. Ce n'est pas impossible mais c'est difficile. En ce qui me concerne, j'aime bien les situations difficiles et je pense que mes partenaires ne reculeront pas devant la difficulté.

— L'Algérie n'a-t-elle pas souvent mal ressenti la présence à sa frontière d'une très ancienne monarchie ?

— Je pense que cette sensation qu'éprouvait l'Algérie il y a quel*ques années* a disparu avec la maturité, avec l'apport des nouvelles générations. On doit négocier le virage avec l'histoire et avec son voisin. Je peux ajouter que même l'existence d'institutions communes ne sera pas de nature à remettre en cause les régimes choisis par les uns et par les autres.

— Vos relations sont passées d'une période disons de coexistence hostile à une période de coexistence relativement amicale. Est-ce que vous imaginez que cela aille plus loin et que des formes institutionnelles apparaissent pour la coopération maghrébine ?

— Je pense que la première institution qui devrait être adoptée, c'est la réunion périodique des chefs d'Etat maghrébins.

— Un peu sur le type des conseils européens...

— Exactement. Il faut que tous les ans ou tous les six mois on soit d'accord ou *pas* d'accord, qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil, qu'on se rencontre. Et que l'on passe la main à l'autre. De cette façon, la tolérance et la *cohabitation* viendront, car chaque fois que quelqu'un d'autre prendra la responsabilité de l'ensemble il se mettra à la place des autres, comprendra *leurs difficultés*, leurs *hésitations ou*, au contraire, leur volonté d'aller de l'avant.

— Quand vous dites *« prendra la responsabilité »*, est-ce à dire que vous imaginez une espèce de présidence tournante sur le type de la Communauté ?

— Oui.

« La question de l'indépendance sera posée dans le référendum »

— Est-ce dans ce cadre de la communauté maghrébine ou par un accord avec l'Algérie que vous envisagez une solution à l'affaire sahraouie ?

— J'ai toujours pensé que l'affaire sahraouie pouvait et devait se régler dans le cadre de la trame ancestrale maroco-algérienne. Car, en définitive, le président Boumediène m'a dit, il y a plusieurs années : *« Vous comprenez »*, — et je trouvais son raisonnement pas tout à fait logique, mais enfin, — *« vous comprenez, je n'ai pas pu me taire quand le peuple vietnamien demandait l'autodétermination. Voilà un peuple sahraoui qui est à côté de moi et qui la demande ; je serais le premier à renier mes principes si je ne le faisais pas. »* J'ai souri, mais j'ai compris parfaitement.

» *Je n'étais pas d'accord au début* sur l'autodétermination par référendum. Par la suite, je me suis dit : *« Après tout, pourquoi pas ? »* Et lorsque, à Nairobi (2), je suis allé proposer le référendum, je n'ai pas trouvé, disons, la chaleur que j'espérais de la part de certains. Mais par la suite, nous nous sommes rendu compte, l'Algérie et nous-même, que nous n'étions jamais en désaccord parce que l'Algérie a toujours déclaré qu'elle n'avait pas de prétention sur le Sahara, qu'elle demandait le référendum d'autodétermination par vertu, par credo *révolutionnaire national*.

» Nous nous sommes ralliés à cette thèse et je ne vois pas du tout ce qui dans ce cadre pourrait être désobligeant pour le Maroc ou pour l'Algérie. La seule chose qui serait *désobligeante pour les deux, et* je sais ce que je dis, c'est que les Sahraouis disent : *« Nous voulons être indépendants. »* Je peux vous assurer que ce serait l'ennui le plus important que le Maroc et l'Algérie devraient envisager ensemble.

» Vous allez me demander pourquoi ? Je vous explique : les tribus de tout le Sahel sont un petit peu comme la géologie du Sahel : jusqu'au Golfe persique, c'est le même substratum géologique. Et à partir de la Tunisie, c'est à peu près le même substratum humain et nous rencontrons les mêmes tribus, sauf que certaines sont appellées celles de l'Occident et d'autres celles de l'Orient.

» Il est certain que, pour l'Algérie et pour le Maroc, c'est une chose assez dangereuse de concevoir que des Sahraouis puissent avoir l'indépendance. Non seulement l'indépendance est contagieuse, mais elle est brouillonne avant de se calmer, de devenir limpide et sereine. Au bout de combien de temps ? Dieu seul le sait. C'est pourquoi soixante-dix mille habitants recherchant, tant à droite qu'à gauche, au nord qu'au sud, un pivot auquel s'accrocher, serait à mon avis un chose extrêmement dangereuse pour le Maroc et *pour l'Algérie. Je ne parle pas de la* Mauritanie, pour qui ce serait encore pire car elle a ses problèmes du sud avec le Sénégal. Mais je crois que, *à ce moment-là*, on verrait peut-être la sainte alliance se faire sur le dos des Sahraouis.

— S'il y a un référendum, la question sera tout de même posée *aux Sahraouis de savoir s'ils veulent l'indépendance ?*

— Naturellement qu'elle leur *sera posée*. Je souhaite de *tout* cœur qu'ils disent qu'ils veulent le Maroc.

Une solution régionale ?

***— On a plus ou moins parlé* ces temps derniers de l'éventualité d'un Sahara occidental autonome au sein du Royaume du Maroc. Envisagez-vous une telle solution ?**

— Intensément. J'ai toujours dit depuis le début de mon règne que je souhaitais laisser à mon successeur un Maroc bâti à l'exemple des Länder allemands. Car mon pays a une telle diversité que je ne veux pas l'émasculer. J'aime des bourgeonnements à droite, à gauche, même s'ils doivent être porteurs d'épines. Mais si je dois faire quelque chose pour le Sahara par la suite, je ne le ferai pas *que pour le seul* Sahara. *Si toutefois* les Sahraouis disent qu'ils veulent rester marocains, comme j'en ai la conviction.

— Vous avez en tête une sorte de régionalisation du Royaume ?

— Beaucoup plus poussée qu'on ne le pense. C'est à mon avis la sagesse.

— Mais cela ne va pas jusqu'au « timbre » et au « drapeau » dont avaient parlé à un moment les Algériens *pour le Sahara...*

— En politique tout est symbole... Que veulent dire le timbre et le drapeau. Cela veut dire *les attributs* de la souveraineté. Frapper monnaie et le drapeau, cela veut tout dire. Cela *veut dire que je peux vous* enrégimenter, que je peux vous demander pourquoi vous n'avez pas payé *l'impôt, pourquoi vous ne vous êtes* pas présenté devant le juge. Le drapeau, c'est tout. Promenez-vous à travers le *Maroc* et vous verrez *que* je suis le Marocain le plus libéral concernant cette affaire saharienne. *Vous verrez vous-même que, quelles* que soient les familles politiques et *sociales, les Marocains n'acceptent* pas du tout qu'on en préjuge.

— Dans l'interview que vous nous aviez donnée en *1984 (3)*, vous aviez dit que si l'Algérie cherchait une solution pour sauver la face, vous étiez *tout prêt à le faire*. Qu'est-ce qui peut sauver la face de l'Algérie dans une affaire de ce genre ?

— La France a assez chouchouté et dorloté l'Algérie pour savoir ce qu'elle représente. Donc le poids que j'ai donné à l'Algérie est beaucoup plus important que celui que la France lui donne. Il n'entre pas dans mon ambition d'être seul *capable* et susceptible de sauver la face de l'Algérie.

» La face de l'Algérie est trop grande pour qu'un homme seul puisse la sauver. C'est à mon avis un travail à deux, une *concertation* à deux, et surtout un retour aux sources qui fera qu'il n'y a ni vainqueur *ni* vaincu : vous avez les premiers demandé un référendum, nous avons dit non au début, ensuite nous avons dit oui, maintenant laissons le référendum se faire, vivons notre vue commune et vivons la le plus sincèrement possible. Tout le monde se rendra compte, en définitive, que si cette affaire du Sahara se règle bien, le Maroc et l'Algérie applaudiront. Si elle se règle mal, le Maroc et l'Algérie perdront tous les deux. Nous serons vainqueurs tous les deux ou nous serons vaincus tous les deux. Car tous les deux nous aurons en face de nous une façade sur l'Atlantique de plus de *1 000* kilomètres. Regardez ce qui se passe en Angola. Les côtes sont très tentatrices et très dangereuses. *C'est pour* cela qu'il ne saurait y avoir de vainqueur ou de vaincu.

— Où en êtes-vous de vos relations avec le colonel Kadhafi ?

— Des relations très turbulentes, mais très gentilles. Nous avons des turbulences, comme le soulignent les météorologues, mais cela ne va jamais au-delà de quelques perturbations. Les relations sont bonnes. Il est certain qu'il ne me pardonne pas d'avoir rencontré Shimon Pérès et moi je ne lui pardonne pas le fait de ne pas me pardonner d'avoir serré la main de Shimon Pérès. *C'est* pourquoi je lui ai dit avant d'aller à Alger : *« Je te préviens que je ne me suis pas encore lavé du péché d'avoir serré la main de Shimon Pérès. A toi de choisir si tu veux me serrer la main. »*

— Vous vous parlez souvent par téléphone ?

— Assez souvent.

— Vous considérez que la Libye est un partenaire normal de la communauté maghrébine et qu'elle jouera son rôle ?

— Non seulement je considère qu'elle est un partenaire normal, mais il faut reconnaître que, dans cette *histoire* maghrébine, ce sont le Maroc et la Libye qui ont eu le courage de faire le premier pas pour une union vraiment *sérieuse. C'est* le pas accompli le plus sérieux jusqu'à ce jour. Lorsqu'on voit les autres *traités qui ont été* signés, aucun n'équivaut à ce que nous avons fait avec la Libye. Les circonstances ont voulu *que ce* traité n'ait pas *donné* les fruits escomptés, mais quand même le Maroc et la Libye ont eu le courage d'aller très loin.

— Dans votre esprit, cet accord maroco-libyen était-il destiné avant tout à faire réfléchir les Algériens ?

— Non. Je peux vous l'assurer sur l'honneur : cet accord n'a jamais *été* fait dans l'esprit de piéger quiconque, d'amener quiconque à réfléchir. Je ne suis pas un homme de chantage ou de pression. *Il* répondait tout simplement à une volonté de faire quelque chose. Il a été fait dans un *esprit innocent et vertueux. J'ai été* du reste un petit peu puni parce que si mon partenaire Kadhafi me reproche beaucoup de choses, j'ai moi aussi beaucoup de choses à lui reprocher.

« L'Iran a toujours été un bienfait et un danger pour l'Islam »

— Nous sommes dans une phase où l'on se demande si la guerre entre l'Iran et l'Irak va s'arrêter. Qu'en pensez-vous et, dans l'affirmative, quelles seront, à votre avis, les répercussions du cessez-le-feu ?

— Je ne sais pas ce qu'en pensent les analystes internationaux mais il y a un aspect qui me trouble dans cette guerre : la soudaineté de son départ et de son arrêt.

— Après plusieurs mois de revers *militaires iraniens quand même...*

— Il y a parfois des coïncidences qui ne sont pas astrales. Ces revers *militaires sont venus lorsqu'on* a relevé l'imam, l'infaillible Khomeiny, de ses fonctions militaires et *lorsqu'on a collé cette responsabilité* à Rasfandjani. On a eu l'impression par la suite que Rasfandjani a fait *tout ce qu'il fallait pour accélérer le* processus de la débandade. C'est un don de voyance qui dépasse l'imagination. Que *va-t-il se passer* maintenant. Dieu seul le sait.

— Vous avez une hypothèse ?

— *L'Irak a toujours été* un pays qu'on pourrait comparer à un étalon indomesticable, on le voit à travers son histoire. Que ce soit avant, pendant ou après les Abbassides (4), la nation irakienne a toujours *été* une nation très particulière avec des réactions spécifiques. L'Iran reste *quand à lui un bienfait* et un danger pour l'islam. Quand l'islam est venu en Iran, il n'a pas trouvé le vide cosmogonique. Il y *avait* déjà *une civilisation* élaborée et il y avait déjà *le* bicéphalisme déifié, c'étaient Ormuzd et Ahriman, les dieux du Bien et du Mal.

» Donc les Iraniens ont essayé de *faire depuis des siècles l'islam à leur* sauce. Cette sauce a été extraordinairement bénéfique pour l'islam sur le plan *des découvertes scientifiques*, sur le plan médical, sur le plan de la grammaire, sur le plan des hadiths (5) du *Prophète, sur tous* les plans. L'apport de l'Iran est incontestable... Mais l'islam n'a pas fait perdre à l'Iran ses relents anciens, Cyrus, Darius sont encore des noms qui circulent sur les lèvres,

(2) Au cours du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) tenu en 1987.

(3) Voir *le Monde* du 10 novembre 1984.

(4) Califat établi à Bagdad en 750, après le renversement des Omeyades.

(5) Propos attribués au Prophète.

ANGOLA : la rencontre de Genève

L'Afrique du Sud et Cuba divergent sur le calendrier de retrait de leurs troupes

Les négociations sur la paix en Angola et l'indépendance de la Namibie ont de *« bonnes chances de succès »*, et un accord pourrait être trouvé *« dans un très proche avenir »*, a déclaré, le lundi 1er août à Genève, M. Anatoly Adamichine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, à l'issue de deux jours d'entretiens avec le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, M. Chester Crocker, et à la veille de la reprise des négociations entre Angolais, Cubains et Sud-Africains. A son avis, l'*« élan positif »* qui pourrait permettre de régler le conflit en Afrique australe s'inscrit dans *« la tendance générale apparue dans le monde et qui va dans le sens de l'apaisement des conflits régionaux plutôt que vers leur aggravation »*.

Dans un message adressé aux forces armées angolaises à l'occasion du quatorzième anniversaire de leur création, le président José Eduardo dos Santos a souligné que ces négociations étaient possibles à cause du changement *« des rapports de force en faveur de l'Angola »*. Il n'est, en tout cas, pas question pour les autorités de Luanda de discuter avec les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

Ce mouvement d'opposition armée qui, dans un récent communiqué, a donné son *« appui sans réserve »* aux pourparlers en cours, n'en continue pas moins d'affirmer que la fin de la guerre en Angola passe obligatoirement par une entente entre lui et les autorités de Luanda. A cet égard, M. Adamichine a condamné l'aide *« illégale et illégitime »* que les Etats-Unis accordent à l'UNITA.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'enjeu de ces négociations est de taille. Symboliquement, car il s'agit rien moins que du départ de deux armées « blanches », cubaine et sud-africaine, et, dans le cas particulier de la Namibie, de l'accession à l'indépendance — conformément à la *résolution 435 du Conseil de sécurité* des Nations unies — du dernier territoire africain encore sous tutelle *coloniale. Politiquement, car la normalisation* dont il s'agit concerne une zone de plus de 2 millions de kilomètres carrés ; la stabilité de toute l'Afrique australe en dépend.

Le rendez-vous de Genève marque le véritable démarrage de cette négociation. Une première phase, menée dans les coulisses à partir de 1983 par le *médiateur américain*, le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africianes, M. Chester Crocker, avait abouti à l'ouverture, le 2 mai dernier à Londres, d'une première réunion publique à quatre. *Depuis, il y a eu Brazzaville*, Le Caire, New-York et, enfin, l'annonce formelle, le 20 juillet, d'un *accord-cadre* en 14 points, base des accords définitifs qu'il reste à négocier.

Les principes mis au point à New-York établissent un lien indissoluble entre le retrait cubain et le sud-africain, dont il s'agit *maintenant* d'élaborer le calendrier, mais ils concernent aussi trois mouvements de guérilla : la SWAPO (organisation des peuples du Sud-Ouest africain), namibienne, l'UNITA (*Union nationale pour l'indépendance* totale de l'Angola), angolaise, et l'ANC (Congrès national africain), sud-africain. La SWAPO et l'ANC — deux des éléments de cet imbroglio — ont pour protecteurs l'Angola et le bloc de l'Est, tandis que l'UNITA est soutenue par l'Afrique du Sud et les Etats-Unis.

Consolider le cessez-le-feu

La réunion de Genève, qui doit se prolonger jusqu'à jeudi, va s'atteler en principe à la négociation du calendrier du repli sud-africain et cubain. Mais un gouffre sépare encore les positions de Prétoria et de La Havane à ce sujet, puisque le plan de retrait cubain s'étale sur quatre ans, alors que l'Afrique du Sud, qui insiste sur *le principe de la* simultanéité, devrait opérer son retrait de la Namibie dans les sept mois qui suivront *l'arrivée sur ce territoire* des observateurs de l'ONU chargés de faire appliquer la résolution 435.

Un porte-parole sud-africain a indiqué, le lundi 1er août, que ce problème de calendrier était *« le plus épineux »* de tous. Il ne sera abordé, a-t-il laissé entendre, que lorsqu'un certain *nombre d'autres questions* auront été déblayées. Questions qui ont trait, sans doute, aux divers bruits de sabre et accusations de duplicité cubaine enregistrés à Prétoria, notamment de la part du *ministre de la défense, M. Magnus* Malan, suite à un incident survenu le 26 juillet à la frontière de la Namibie avec l'Angola. Ce jour-là, une trentaine d'hommes dont on ignore s'ils appartenaient à l'armée de Luanda ou à la SWAPO ont attaqué le réservoir d'eau du poste frontière sud-africain d'Oshikango. L'armée sud-africaine les a repoussés après en avoir tué six, soulignant qu'elle s'était abstenue de les poursuivre en territoire angolais.

M. Neil Van *Heerden*, le directeur général du ministère des affaires étrangères, qui conduit la *délégation sud-africaine à Genève*, va donc s'attacher en priorité, pense-t-on, à consolider l'accord tacite de *cessez-le-feu en vigueur depuis* le 20 juillet. Il demandera des explications au sujet de l'incident d'Oshi*kango, et des garanties contre toute* nouvelle violation de la trêve.

Les Cubains, qui avaient pourtant *déplacé* au cours de ces derniers mois une bonne partie de leurs troupes jusqu'à la frontière, ont fait *savoir qu'ils n'étaient* pas opposés, désormais, à la création d'une zone démilitarisée de *« séparation des forces en présence »* pour *éviter* toute friction qui mettrait en péril la négociation en cours.

(Intérim.)

Afrique

Entretien avec le roi Hassan II

Le problème sahraoui pourrait être réglé dans le cadre de la régionalisation du Maroc

et c'est pour cela qu'il est très difficile de prévoir ce qui va se passer. La seule chose qu'on peut prévoir c'est que, à mon avis, l'OPEP ou l'OPEC vont être complètement atomisées. Car tout de suite après la fin de la guerre, l'Irak et l'Iran voudront chacun vendre le maximum de pétrole au prix le plus bas pour se reconstruire.

– Curieusement, la première réaction du marché a été une remontée des *prix*.

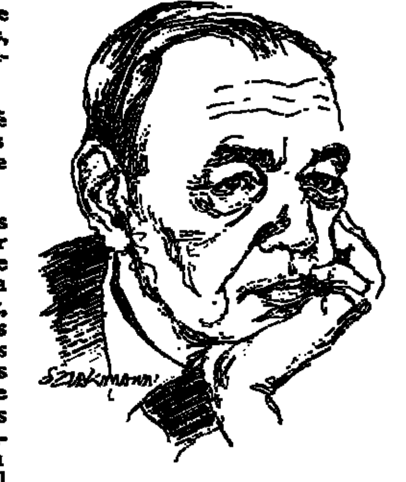
– Oui, mais ils vont redescendre. Mais avec tout ce que cela peut entraîner *par effet multiplicateur*, depuis les marchands de canons jusqu'aux fabricants de barils.

– Vous parliez de l'Irak comme d'un étalon impossible à domestiquer. Contre qui va-t-il retourner son dynamisme *maintenant ? La* Syrie ou Israël ?

– Je souhaite d'abord qu'il le retourne contre les pertes qu'il a subies, contre le *sous-développement* : il va falloir que l'Irak *refasse ses cadres*, son élite, son armée, qu'il se remette au travail.

– Vos propos sur la spécificité *iranienne* signifient-ils que vous craignez une ruse de la part de Téhéran ?

– Non. La seule chose que je puis vous dire, c'est que *tant pour* l'URSS que pour les Etats-Unis le point principal d'ancrage dans la région c'est l'Iran. Vous le savez, nous le savons. Qu'il soit entre les mains des ayatollahs, *entre les mains* des pasdarans ou entre les mains des partisans du Chah, l'Iran reste une plaque sensible pour les Etats-Unis et l'URSS. Les pays du Golfe, l'Arabie *saoudite*, l'Egypte, tout cela passe au second plan. Quoi qu'il arrive, il faut tenir compte de cette *donnée dans l'équation iranienne*.



« Le conflit palestinien dépend de l'attitude d'Israël »

– *L'arrêt de la guerre aura-t-il* un effet bénéfique sur le conflit israélo-palestinien ou non ?

– Je n'en ai aucune idée. Le conflit *palestinien dépend en définitive* de l'attitude d'Israël. Contrairement à ce que l'on pense, il ne dépend pas de l'attitude des Arabes. Israël doit savoir une chose. Ce que *M. Begin* a appelé *la* Judée et la Samarie, ce sont les territoires occupés. Ou bien il imaginait, et ses successeurs *imaginent*, qu'ils vont tout simplement les accaparer et ramener à eux de très mauvais Israéliens. Ou bien ils pensent *qu'ils* vont un jour leur donner une sorte d'autonomie, et ils s'en feront de très mauvais *voisins ; dans les deux cas*, Israël a tort. Il faut qu'Israël fasse un petit effort d'imagination.

– Vous ne croyez pas que l'OLP puisse l'y encourager en faisant preuve d'esprit de conciliation ? On entend tout de même plusieurs porte-parole de l'OLP dire : « Une négociation directe avec les Israéliens *serait nécessaire » ; Gorbatchev* encourage Yasser Arafat dans ce sens…

– *L'OLP* est habilitée par les pays arabes à prendre toute initiative puisqu'elle est le représentant unique et *légitime du* peuple palestinien. Si l'on peut faire un procès à l'OLP, c'est que jusqu'à présent elle n'a *pas bougé. Mais quoi qu'elle* dise, quoi qu'elle fasse pour le bien des Palestiniens, en principe elle est la seule responsable de ce *qu'elle* a décidé. Va-t-elle bien se préparer ou pas ? Le temps est-il passé ou est-il encore temps ? Je ne peux conclure.

– Croyez-vous que l'évolution des rapports *soviéto-américains peut créer un climat plus favorable* à une négociation sur le Proche-Orient ?

– *Je ne le pense pas. Pour les* Etats-Unis comme pour la Russie, certains conflits servent de sonnette d'alarme : l'Amérique *centrale et le* Proche-Orient sont de ceux-là puisque ces crises se déroulent à proximité des frontières des deux superpuissances. D'où leur importance : « N'oubliez pas que je suis *là*, que j'existe. »

– L'idée qui a l'air d'être celle de Gorbatchev de faire jouer un plus *grand rôle aux Nations unies* vous paraît-elle bonne ?

– M. Gorbatchev, que je ne connais *pas et que je souhaite* connaître (c'est un homme qui gagne à être connu et ceux qui le *rencontrent* gagnent aussi à le rencontrer), s'est rendu compte que, depuis des décennies, *les Nations* unies sont assez *impuissantes*. Il sait que les Nations unies risquent d'être bloquées *parce que leur budget n'est* pas bouclé, car l'Amérique n'a pas payé sa contribution. Ayant saboté l'ONU *intelligemment et* voyant que l'Amérique ne paie pas, comment peut-on prétendre que, au fond de lui-même, M. Gorbatchev espère que l'ONU règle ces problèmes-là ?

– Ce sont plutôt les prédécesseurs de *Gorbatchev qui ont saboté* l'ONU. Sur un certain nombre de points, il semble que la politique *soviétique ait sensiblement* changé au cours des derniers mois…

– M. Gorbatchev ne va pas aider l'ONU d'une façon inconditionnelle alors *qu'il n'est pas au même diapason* que l'ONU en ce qui concerne les droits de l'homme.

– Ne pensez-vous pas que les Nations unies peuvent fournir à l'Union soviétique le cadre d'une *influence mondiale importante* ?

– La politique soviétique joue actuellement sur plusieurs éléments. *Premier cheval* ; le new-look correspond à l'âge du président Gorbatchev, mais le new-look ne peut pas *jouer complètement tant qu'on n'a* pas fait peau neuve. Or ce qui se passe en Arménie, ce qui se passe dans les Républiques islamiques de l'URSS, va amener Gorbatchev à apparaître propre et net chez lui. *Il* va donc jouer sur ces deux tableaux ; se débarrasser de tout personnel *superflu* et se présenter comme un homme n'ayant en rien contribué aux déboires de l'URSS. *Bref, il veut faire place nette.*

– Comment conciliez-vous le Grand Maghreb et votre candidature à la CEE ?

– Dans quelques années, c'est la CEE qui viendra nous faire la cour. Je le dis en toute modestie et pour plusieurs raisons. D'abord la CEE *n'a plus de recul stratégique* et elle a englobé l'Espagne et le Portugal. Le Portugal, c'est un promontoire sinon un balcon. Et quand on se met au balcon, on regarde un peu plus loin que d'habitude. Et quand on voit des paysages nouveaux, on veut toujours aller voir ce qui se passe de l'autre *côté. J'ai posé la candidature du* Maroc à la CEE, je la maintiens, je continuerai à y travailler, étant entendu *que chaque année qui passera* fera que ma préoccupation sera de plus en plus partagée par les autres.

– Vous imaginez une double appartenance du Maroc à la *communauté maghrébine et à la CEE* ?

– Pendant les croisades, nous avons toujours été avec nos frères *arabes et on est allé combattre* jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, ce qui ne nous a pas empêché de continuer nos rapports avec l'Europe. C'est une complémentarité, car l'Europe elle-même, du sud au nord de la Méditerranée, s'est divisée en deux. Il y a l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. *J'estime que l'est de la* Méditerranée est pollué. Seul l'Ouest, nord et sud, est encore propre, *peut ramener une paix du Mare Nostrum*. Et ce lavage de la Méditerranée polluée ne peut se faire que par l'Afrique du Nord, avec le concours de l'Europe nord-méditerranéenne de l'Ouest. Ce n'est pas un rêve, c'est une réalité.

« Beaucoup de pays en développement peuvent envier notre santé économique »

– Où en est la situation économique du Maroc ?

– *J'ai toujours déclaré que* le Maroc jouissait d'une santé que beaucoup de pays en voie de développement peuvent lui envier. En effet, malgré un effort militaire que nous supportons malgré nous depuis quatorze années, malgré les aléas de la climatologie qui ont pesé très lourd pendant quatre années consécutives sur le pouvoir d'achat, malgré le fait que chaque année le Maroc a construit de nouvelles écoles, équipé de nombreux hôpitaux, ouvert des milliers de kilomètres de routes et bâti un certain nombre de barrages, malgré tout cela, *l'étranger qui* visite le Maroc ne peut pas dire qu'il y ait pénurie en quoi que ce soit.

» *Nous avons eu à supporter des* grands chocs économiques dont a souffert le monde entier. Cela s'est traduit pour nous par un manque très important de devises du fait que *les prix des phosphates ont baissé* et qu'en contrepartie celui du pétrole a dépassé le seuil des 30 dollars le baril, au moment même où le dollar était à sa cote la plus haute.

» Eh bien ! en face de ce tableau économique et financier, il nous a fallu prendre un certain nombre de *mesures pas toujours très populaires* mais acceptées avec foi et confiance par mon peuple, qui nourrit à mon égard la même affection et le même respect que j'éprouve pour tous mes concitoyens.

» Grâce à Dieu, nous *arrivons* au bout du tunnel et les dernières négociations *que* nous avons eues, tant avec le Fonds monétaire international qu'avec la Banque mondiale, se sont déroulées *dans un climat* de confiance. A leur issue, le Maroc est sorti en ayant dans sa poche un certain nombre de bons points pour ne pas dire de tableaux d'encouragement.

» Dans les décennies que nous allons vivre, nous devons être de plus *en plus* vigilants, *particulièrement* sur le plan de notre agriculture en mobilisant les énergies humaines et *en utilisant le plus judicieusement* possible toutes nos ressources en eau, et Dieu sait qu'elles existent et qu'elles peuvent encore chaque fois être mieux exploitées.

» Et s'il fut un moment dans l'histoire du Maroc où mon pays est vraiment le trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, je pense que c'est dans les décennies qui vont venir qu'il devra *le* prouver.

» J'exhorte chaque jour mes compatriotes à tous les niveaux et dans *tous les domaines* à réfléchir, horizontalement pour le Grand Maghreb, verticalement pour l'Eurafrique. C'est un beau pari, je dirai même que c'est un pari historique. *Je connais* mes *Marocains*, ils gagneront ce pari et ils le gagneront dans la correction et le respect de tous.

– *Avez-vous le sentiment que le* courant fondamentaliste est en perte de vitesse à l'heure actuelle ?

– Tant qu'il y aura des fous, des ignorants, des ambitieux, des agitateurs, ils pourront faire feu de tout *bois. L'idéologie intégriste* reste un ingrédient très utile, un combustible vraiment fiable.

– Mais ne sentez-vous pas un recul actuellement ?

– Si. Parce que « trop, c'est trop ». Ils sont allés un peu fort. Mais dans ce domaine il ne faut jamais désarmer. Surtout lorsqu'il s'agit de la croyance et de la foi des peuples.

« L'amitié des hommes politiques français et marocains n'est pas conjoncturelle »

– Et les relations avec la France ?

– Elles sont excellentes. *J'ai reçu* M. Rocard à Marrakech au mois de janvier. Nous avons parlé de ce problème, auquel je participe en tout état de cause depuis le protectorat, quand je voulais savoir qui allait être président du conseil… Mais, en dehors de cela, le Maroc joue la carte de la France, est ami de la France, coopère avec la France.

» L'amitié des hommes politiques français et des responsables marocains n'est pas conjoncturelle. Ils s'estiment, s'apprécient, vont aussi bien au fond de leurs discussions *que* de leurs controverses. Tant auprès de la droite qu'auprès de la gauche, *nous n'avons que des amis, que* nous estimons et qui nous estiment.

– Quelles réflexions vous a inspirées le vote Le Pen ?

– J'étais sûr qu'un jour ou l'autre cet élément *allait* apparaître. Parce que vous avez accumulé beaucoup de rapatriés, et en les rapatriant vous avez *tenu compte de la climatologie* : on ne peut pas mettre quelqu'un qui a vécu au soleil dans le Nord. Et je dois dire que le climat de réception des Français de France n'a pas aidé à la disparition du problème. Bien au contraire. Il a contribué à créer ce phénomène Le Pen, qui est un petit peu le fruit de la réaction de certains Français *qui* voyaient dans les Français d'Algérie ou du Maroc des importés.

» *Pour peu qu'on tombe sur un* homme intelligent, connaissant le terrain, ayant la pratique des foules, *le phénomène ne pouvait pas ne pas* apparaître. Mais, pour moi, c'est un phénomène épisodique. Il a peut-être faussé beaucoup de choses sur le plan électoral français. Mais je ne pense pas qu'il puisse aller plus loin. Du reste la France n'a jamais été gouvernée par l'extrême droite ni par l'extrême gauche. Ni le général Boulanger n'a réussi ni le Front populaire n'a tenu le coup. La France est comme le Maroc un pays du juste milieu.

– *Vous ne voulez pas dire qu'elle est centriste…*

– *Je ne veux pas employer le mot* centriste car je me mettrais à ce moment-là en plein dans l'hémicycle. La France est assez riche pour se permettre d'être éclectique et de prendre chez les uns et chez les autres ce qui lui permettra de naviguer d'une façon qui n'aille ni trop à bâbord, ni trop à tribord. Ce ne sera pas facile à apprendre aux Français, qui ont toujours été des hommes entiers et généreux, mais les *contraintes* européennes vont amener les choses à un peu plus de compréhension.

– *Il y a quelques années, l'an dernier encore*, vous vous êtes plaint de la qualité de l'enseignement dans les lycées français du Maroc. La situation s'est-elle améliorée depuis ?

– Je ne sais pas, mais j'ai l'impression de faire preuve de sadisme paternel en *maintenant mon* second fils dans la Mission française. C'est une sorte de masochisme culturel.

– Qu'attendez-vous de tout ce qui est fait maintenant pour le développement, *le resserrement des liens* de la francophonie ?

– Parmi les vertus du Coran, la *première que Dieu met en exergue*, c'est la divinité du Verbe, et jusqu'à présent on pensait que les Arabes étaient les seuls à être esclaves du Verbe. En définitive, le Verbe n'est pas autre chose que la communication. Et qui dit communication veut dire communion. C'est pour cela que *j'estime que la francophonie peut* amener à la communion, à condition d'être employée à bon escient. C'est pour cela *que je me fais un très* grand plaisir et un privilège de recevoir à la fin de cette année la Conférence franco-africaine, bien qu'elle ne soit pas celle de la francophonie. Ces rencontres de francophones peuvent être extrêmement salutaires pour les uns et les autres, car il y a le Verbe, *et comme disent les* Ecritures : *« Au commencement était le Verbe… »*

– Vous suivez de près les élections américaines ? M. Dukakis vous inspire-t-il des réflexions ?

– *Je* ne connais pas M. Dukakis et je m'interdis de porter le moindre jugement définitif sur lui. Cela dit, *je comprends ses attitudes électoralistes*. Mais je souhaite, s'il est élu, que, sur certains points de politique *étrangère, il ait des trous de* mémoire une fois qu'il aura été élu.

– Sur quels points, par exemple ?

– Sa politique systématiquement définie et arrêtée au Moyen-Orient.

– Uniquement sur ce point ?

– Pour nous, il n'y en a pas d'autres, nous n'avons ni Pershing ni SS-20. Pourquoi voulez-vous que *nous partagions vos soucis* ?

Propos recueillis par
**ANDRÉ FONTAINE
et JACQUES AMALRIC.**

• **M. Thierry de Beaucé en visite officielle au Maroc.** – Le secrétaire d'Etat français chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, devait se rendre, le mercredi *3 août*, au Maroc. Ce premier voyage au Maroc d'un membre du nouveau gouvernement permettra de faire le point sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre *les deux pays*, M. de Beaucé doit notamment rencontrer le premier ministre marocain, M. Azzedine Laraki. – *(AFP.)*

Diplomatie

M. Jean-Bernard Raimond nommé ambassadeur au Vatican

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, a été nommé ambassadeur de France près le Saint Siège, a annoncé le *Journal officiel* du mardi 2 août. M. Raimond remplace à ce poste M. Bertrand Dufourcq, *récemment nommé* directeur d'Europe au ministère des affaires étrangères.

M. Raimond n'aura pas eu à attendre très longtemps ces nouvelles attributions qui le confirment dans la carrière *diplomatique* après qu'il eut paru, un moment, tenté d'entrer en politique. Normalien, *technicien* de la diplomatie, peu marqué politiquement bien qu'il ne cachât pas ses sympathies pour le RPR, c'est pour ses qualités de conciliateur et pour son profil *« cohabitationniste »* que M. Jean-Bernard Raimond avait été rappelé de Moscou en mars 1986, avec l'assentiment du président de la République qui n'entendait pas renoncer à *ses propres* prérogatives en matière diplomatique.

Au Quai d'Orsay, on avait alors *bien* accueilli l'arrivée de cet homme du sérail, après des pratiques jugées trop *politiciennes* au cours des deux précédents gouvernements. La liberté d'action du nouveau *ministre* allait cependant se révéler fort étroite. Non seulement parce que la *cohabitation impliquait* le plus souvent en politique étrangère une concertation directe entre l'Elysée et Matignon, mais parce que le Quai d'Orsay se vit progressivement dessaisi au profit d'autres ministères des dossiers les plus brûlants de ces deux dernières années, comme les relations avec l'Iran et l'affaire des otages. Dès *que* fut ouverte la campagne pour l'élection présidentielle, M. Jean-Bernard Raimond, *auquel on prêtait le désir* de briguer, le cas échéant, un mandat de député, s'engagea résolument au côté de M. Jacques Chirac. On le vit à la tribune dans des réunions électorales. En avril, il déclarait que le premier ministre avait été dans le domaine de la politique étrangère un *« président bis »*, affirmation que déplora M. Raymond Barre et qui n'a sans doute pas non plus fait plaisir à l'Elysée.

C. T.

[M. Raimond, soixante-deux ans, normalien, agrégé de lettres et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est entré au Quai d'Orsay en 1956. Nommé sous-directeur d'Europe centrale (1967), il est ensuite, successivement, conseiller technique au cabinet de M. Maurice Couve de Murville, premier ministre 1968-1969), puis auprès de Georges Pompidou, président de la République (1970-1973).

Ambassadeur de France à Rabat (1973-1977), puis directeur du département *d'Afrique* du Nord et du Levant (1977-1978), il devient directeur de cabinet du ministre des *affaires* étrangères, M. Louis de Guiringaud, en 1978.

Il est ensuite directeur général des relations culturelles (1979-1982), ambassadeur de France à Varsovie (1982-1985), puis à Moscou (1985-1986).

Le 20 mars 1986, il est nommé ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de M. Jacques Chirac.]

La visite en URSS du chef du Pentagone

M. Carlucci souligne les contradictions de la politique soviétique de défense

M. Frank Carlucci, premier secrétaire américain à la défense à être reçu *en visite officielle en* URSS, qui s'adressait, lundi 1er août, à une centaine d'officiers *supérieurs* à l'académie militaire Vorochilov à Moscou, a relevé certains aspects contradictoires, du point de vue américain, de la politique de défense soviétique. Il a, en particulier, souligné la *difficulté* qu'il y a à concilier la *« doctrine défensive »* actuellement mise en avant par les responsables du Kremlin avec une stratégie opérationnelle qui reste *« axée sur l'offensive, en particulier sur la surprise »*. Il a évoqué à ce propos l'importance toujours accordée par les Soviétiques aux chars et à l'artillerie, alors qu'*« aucun changement »* n'est intervenu dans le domaine des forces défensives.

On peut, d'autre part, s'interroger, a-t-il poursuivi devant les officiers, *« sur l'engagement de l'URSS à ne pas être la première à utiliser l'arme nucléaire, alors que vous continuez à mettre l'accent sur les missiles intercontinentaux basés à terre (ICBM) comme les SS-18 »*.

M. Carlucci, qui avait en préambule salué *« tout changement constructif »* de la politique de défense soviétique *« lorsqu'il se manifeste en termes concrets »*, a ajouté : *« Ce qui nous gêne est de voir l'URSS continuer à développer ses forces bien au-delà des besoins de sa propre défense »*, particulièrement celles qui lui donnent les moyens de mener des *« offensives d'envergure »*. Il a *enfin invité* les Soviétiques à rendre public le budget militaire, en précisant qu'on évaluait entre 15 % et 17 % la part des dépenses de défense dans le PNB en *URSS*, part qui est aux Etats-Unis de 5,7 %.

En dépit de ces propos sans concessions, le secrétaire à la défense a été chaleureusement applaudi ; une véritable discussion a *suivi au cours de laquelle il s'est* efforcé de démontrer que *« les Etats-Unis ne sont pas militairement agressifs car la démocratie n'est pas un régime que l'on impose par la force »*.

Destruction de missiles SS-12 au Kazakhstan

Presque au moment où M. Carlucci *appelait ainsi* les Soviétiques à plus de « glanost » dans le domaine militaire, sur la base militaire de Saryozek, au Kazakhstan, on procédait avec force publicité à la destruction spectaculaire de quatre missiles SS-12, préalablement débarrassés de leur tête nucléaire. Tous les *missiles intermédiaires* de courte portée soviétiques seront détruits dans les alentours de ce site dans les dix-huit mois, conformément au traité de Washington. Dix inspecteurs américains, une trentaine de pacifistes et des journalistes occidentaux assistaient au spectacle. Ils avaient, pour l'occasion, atterri à Kourgan, une ville rigoureusement interdite aux étrangers en temps normal.

Le secrétaire américain à la défense aura droit, lui aussi, à des visites inhabituelles. Son homologue soviétique, le général Dimitri Iazov, a *confirmé*, lundi, *qu'on* lui montrerait notamment le Blackjack, le tout dernier bombardier nucléaire soviétique, encore en cours d'essais et qu'aucun Occidental n'a jamais vu. *Il visitera également* la base aérienne de Koubinka, les cantonnements de la division d'élite de Tamanskaya et une base navale proche de Sébastopol.

La visite de M. Carlucci répond à la tournée, le mois dernier, aux Etats-Unis, du chef d'état-major soviétique, le maréchal Sergueï Akhromeïev, qui avait eu la possibilité de monter à bord d'un porte-avions *nucléaire* et de se mettre aux commandes d'un bombardier B-1.

Le Pentagone avait ensuite mis au *défi* les *Soviétiques d'en* faire autant et de montrer du matériel moderne pour la première visite de responsables américains dans des bases d'URSS depuis la seconde guerre *mondiale. Apparemment, le général* Iazov a relevé ce défi. M. Carlucci sera également reçu au cours de son séjour par le chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

BRÉSIL : après leurs récents affrontements

Le président et l'Assemblée vont entamer des négociations sur le projet de Constitution

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le calme est revenu à Brasilia après les affrontements de la semaine dernière entre le président Sarney et l'Assemblée constituante, qui ont provoqué la démission des trois derniers ministres réformistes qui restaient au gouvernement. Un calme tout relatif car l'objet du litige subsiste : un projet de Constitution dont le chef de l'Etat affirme qu'il rendra le pays *« ingouvernable »* mais que les parlementaires ont approuvé en bloc (403 voix contre 13), ce qui ne signifie pas que le texte soit intangible ni que le chef de l'Etat et ses alliés militaires renoncent à le modifier.

Voilà dix-huit mois que les constituants ont commencé l'élaboration de la Nouvelle Charte fondamentale. Après une année de travail en commission, le projet a été voté point par point en séance plénière avant d'être soumis à une seconde et dernière lecture. C'est au moment où commençait cette dernière étape (le texte devrait être promulgué en septembre) que le président Sarney est intervenu à la télévision pour affirmer que le Brésil courrait tout droit à la catastrophe si le projet actuel était adopté.

Un ton « apocalyptique »

Celui-ci prévoit une forte augmentation de la protection sociale et un transfert accru des ressources de l'Etat aux communes et aux régions. Il établit un droit de grève pratiquement sans restriction et ferme la recherche et la prospection minières et pétrolières aux entreprises étrangères. Il contient bien d'autres dispositions contestées aussi bien par les milieux d'affaires que par les responsables de l'armée : la limitation à six heures de la journée de travail continue, la création d'un congé paternité d'une semaine, le plafonnement à 12 % par an des taux d'intérêt, l'institution du droit de vote à seize ans, etc.

« Qui paiera la note ? », a demandé M. Sarney en occupant pendant une demi-heure, le mardi 26 juillet, les chaînes de radio et de télévision. Et de prédire que de telles dispositions grèveraient lourdement le budget de la nation, et que le Brésil serait condamné à l'hyper-inflation, à la stagnation économique, à l'arrêt des investissements nationaux et étrangers, à l'instabilité sociale et politique.

Bien des arguments présidentiels ne manquaient pas de bon sens, mais, de l'avis général, l'intervention de M. Sarney a été désastreuse. D'abord à cause de son ton jugé *« apocalyptique »* par l'hebdomadaire *Veja*. Ensuite parce que les chiffres avancés par le chef de l'Etat pour prédire une catastrophe ont été réfutés soit par les ministres concernés, comme celui de la Sécurité sociale, M. Renato Archer, qui a démissionné aussitôt, soit par des experts peu contestables, comme M. Francisco Dornelles, qui a été le premier ministre des finances de M. Sarney et qui n'est pas un homme de l'opposition. Selon M. Dornelles, ces chiffres sont faux ou douteux et sont dus aux *« amateurs »* qui conseillent le président. Le gouvernement s'en prend à la décentralisation des recettes fiscales, ajoute l'ancien ministre, *« parce qu'il craint de perdre une partie de son pouvoir plus que de son budget »*.

Avec le vote de la semaine passée, le dernier mot n'est pas encore dit sur la nouvelle Constitution. Les partisans du gouvernement pourront présenter des amendements dits suppressifs pour enlever du texte les articles contestés, mais il leur faudra réunir une majorité absolue, difficile à obtenir sans négociation entre les partis intéressés. M. Guimaraes, le président de l'Assemblée constituante, a laissé la porte ouverte à la discussion en parlant de *« corrections »* qui pourraient être apportées au texte.

La presse a réagi aux dernières déclarations présidentielles en faisant observer que l'hyperinflation, la stagnation économique, l'arrêt des investissements étrangers, n'étaient pas une menace pour demain mais une réalité d'aujourd'hui : le ministère du plan prévoit pour cette année une croissance zéro, voire moins que zéro, et une inflation de 900 % si se maintient le rythme actuel de hausse des prix (24 % en juillet). Quand M. Sarney a pris ses fonctions, l'inflation était de 220 % par an, et le pays traversait une phase d'expansion, qui s'est tarie l'an dernier après l'échec de son plan de stabilisation des salaires et des prix.

CHARLES VANHECKE.

ARGENTINE : Fermeture des banques

Le gouvernement prépare un nouveau plan économique

La fermeture des établissements financiers déclarée pour deux jours par la Banque centrale argentine, dimanche 31 juillet, doit, selon UPI, précéder l'annonce par le gouvernement d'un nouveau plan économique qui serait accompagné d'une dévaluation de la monnaie. Selon le porte-parole de la présidence, M. José Ignacio Lopez, le programme est destiné à *« combattre l'inflation »*, et comprendra *« un rigoureux programme d'économies dans l'administration publique et les entreprises d'Etat »*. La fermeture des établissements financiers doit permettre d'éviter la spéculation avant l'annonce officielle de ces mesures.

Ce nouveau plan d'austérité du gouvernement de M. Alfonsin interviendra moins de trois ans après la mise en œuvre du *« plan austral »*, qui a échoué malgré une forte dévaluation et l'adoption de la nouvelle monnaie. En octobre dernier, le gouvernement avait déjà pris certaines mesures pour lutter contre l'inflation et les déséquilibres économiques du pays. Sans plus de succès puisque, au début de l'année, le FMI a suspendu un crédit de 1,3 milliard de dollars, l'Argentine n'ayant réussi à réduire ni l'inflation, qui atteint 320 %, ni ses dépendes publiques malgré ses engagements. Avec les nouvelles mesures, le gouvernement de Buenos-Aires espère obtenir le crédit prévu par le Fonds monétaire ainsi que des financements privés de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars, qui lui permettront d'équilibrer sa balance des paiements en 1988.

Le nouvel « électrochoc » décidé par le gouvernement radical intervient cependant dans un contexte de plus en plus difficile pour le président Alfonsin, depuis sa défaite aux élections du mois de septembre dernier. L'opposition péroniste et son candidat populiste à l'élection présidentielle de 1989, M. Carlos Saul Menem, devraient saisir l'occasion pour dénoncer à nouveau la *« faillite des radicaux »*, et rappeler ses thèses concernant le moratoire de la dette du pays, qui s'élève à 54 milliards de dollars. L'impopularité prévisible de ce nouveau plan d'austérité pourrait aussi provoquer des dissensions dans le parti au pouvoir. Le candidat des radicaux qui devra affronter les péronistes l'année prochaine, M. Eduardo Angeloz, prend en effet ses distances avec un chef de l'Etat de plus en plus isolé. Autant de facteurs qui rendront plus difficile le succès recherché des nouvelles mesures économiques.

● **SALVADOR : Nouvelle hospitalisation aux Etats-Unis du président Duarte.** — *Le chef de l'Etat* salvadorien, M. José Napoléon Duarte, atteint d'un cancer du foie, s'est à nouveau rendu aux Etats-Unis afin de poursuivre son traitement en chimiothérapie. M. Duarte a été admis lundi 1er août à l'hôpital militaire Walter-Reed pour une dizaine de jours. *Le président salvadorien a* déjà été hospitalisé entre le 31 mai et le 11 juillet dernier. Son intérim à San-Salvador *est assuré par le vice*-président Rodolfo Castillo Claramount. — *(Reuter.)*

Asie

MALAISIE : les incertitudes politiques

Le premier ministre tente de mettre au pas le pouvoir judiciaire

BANGKOK
correspondance

Entre le gouvernement du premier ministre, M. Mahathir, et le pouvoir judiciaire, rien ne va plus. Le 27 mai, le roi Mahmood Iskandar avait pris l'initiative de suspendre le juge Tun Mohammed Salleh, président de la Cour suprême et premier magistrat du pays, l'estimant coupable de lui avoir adressé, ainsi qu'aux huit sultan (en Malaysia la monarchie est élective, le souverain étant choisi tous les cinq ans par ses pairs), une plainte contre des pressions exercées par le gouvernement sur le pouvoir judiciaire.

Nouveau coup de théâtre le 6 juillet : le roi, après consultation avec le premier ministre, suspend cinq autres membres de la Cour suprême. Ils sont accusés d'avoir, de leur propre initiative et en l'absence du remplaçant de Tun Salleh (considéré par eux comme juge et partie), tenu quatre jours plus tôt une réunion impromptue de la Cour pour ordonner à un tribunal spécial, mis sur pied pour décider du cas de Tun Salleh, de surseoir *« jusqu'à nouvel ordre »* à l'envoi de son rapport au roi.

Le doyen du barreau de Malaysia, Me Raja Aziz Adruze, vient pour sa part d'envoyer au nom de l'ordre une lettre au roi et aux huit sultans demandant que soit mis fin à l'action du gouvernement contre Tun Salleh et ses cinq collègues.

Ceux-ci ont déjà été remplacés. La nouvelle Cour suprême, annulant la décision antérieure, a ordonné l'envoi du fameux rapport au souverain, ce qui ne laisse plus guère de marge de manœuvre à Tun Salleh. Un autre tribunal sera prochainement formé pour décider du cas des autres juges suspendus.

Si les subtilités d'une procédure légale particulièrement complexe échappent en bonne partie à la population, le sentiment quasi général est que l'assaut frontal mené depuis des mois contre quelques-uns des plus éminents représentants du pouvoir judiciaire est inspiré avant tout par le premier ministre lui-même.

En effet, M. Mahathir n'a jamais caché son irritation devant ce qu'il considère comme les ingérences des tribunaux dans la vie politique. ertes, il s'est défendu d'avoir été pour quoi que soit dans la décision royale, ce que conteste Tun Salleh. Depuis, le gouvernement s'est du reste plaint publiquement que le juge Salleh ait tenté de *« miner la confiance du public dans l'administration »*.

Bien que les élections législatives de 1986 aient donné au Front national — la coalition au pouvoir — une confortable majorité, le pays vit depuis des mois dans l'incertitude politique. Non que la stabilité de la Malaysia soit menacée, mais le principal parti, celui qui, depuis sa fondation en 1946, incarne les aspirations de la communauté malaise, l'Union de l'organisation nationale malaise (*UMNO*), est secoué par les rivalités internes et, depuis février, déchiré en factions rivales.

Tensions raciales

Les Malais — les *Bumiputra*, « fils du sol », considérés comme les premiers habitants du pays — rassemblent environ la moitié d'une population totale de 16,5 millions d'habitants. La coexistence des Malais musulmans avec les minorités chinoise (35 %), qui domine toujours la vie économique, et, dans une moindre mesure, indienne (10 %), est depuis longtemps délicate. Elle est fondée sur la reconnaissance implicite de la primauté politique des *Bumiputra*, primauté dont l'UMNO est le puissant symbole.

Les tensions raciales avaient, en octobre 1987, atteint un niveau dangereux. Agissant à la faveur d'une loi d'exception datant de l'époque de la lutte contre l'insurrection communiste, l'*Internal Security Act* (ISA), le gouvernement avait fait arrêter personnes, du chef du principal parti d'opposition, M. Lim Kit Siang, à quelques extrémistes religieux de l'UMNO en passant par des intellectuels, des écologistes et autres responsables d'associations de défense des consommateurs.

Ces détentions sans procès — une quarantaine de personnes sont toujours en prison, — ont incontestablement prévenu des troubles plus graves. Mais ce fut aussi l'occasion pour M. Mahathir d'écarter quelques-uns de ses critiques les plus tenaces. Et de s'en prendre au caractère fort libéral d'une Constitution inspirée de celle du colonisateur britannique.

C'est désormais au ministre de l'intérieur, M. Mahathir lui-même, que revient le pouvoir de décider quel article de presse ou quel livre est susceptible d'*« alarmer l'opinion publique »* ou de mettre en danger la sécurité nationale. Les juges n'auront plus le droit de contester le bien-fondé de la décision du ministre. C'est également au ministre de l'intérieur qu'est réservé le privilège d'accorder, selon son bon plaisir, les licences et autorisations d'imprimer. Quiconque est lié à une publication ayant, *« avec malice, diffusé des informations fausses »*, de l'imprimeur au rédacteur, est passible d'une peine maximale de trois ans de prison, d'une amende de 8 000 dollars ou des deux.

Un amendement à la loi permet de condamner à un an de prison toute personne ayant participé à une réunion jugée illégale. Mais les mesures les plus controversées sont incontestablement celles qui, de l'avis de beaucoup, mettent directement en question l'indépendance des magistrats. M. Mahathir estime que les tribunaux ont trop tendance à s'écarter de *« l'esprit des lois votées par le Parlement »*. Les juges ont, il est vrai, plus d'une fois mis en cause la légalité de décisions soumises par l'exécutif et approuvées par la grande majorité des députés. C'est désormais le Parlement qui fixera les limites des pouvoirs de la justice, dont le rôle sera simplement de prononcer les sanctions prévues par le législatif. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les problèmes auxquels doit faire face le juge Salleh.

Des querelles bruyantes

Quant à l'UMNO, elle a perdu toute existence légale en février dernier. Après les élections à sa présidence, en avril 1987, remportées chichement par M. Mahathir, les dissidents, sous la conduite du prince Razaleigh, ont mis en cause la validité du scrutin, des sections de l'UMNO n'ayant, en effet, pas été enregistrées en conformité avec la loi. La décision du tribunal a surpris tout le monde : l'UMNO tout entière a affirmé la cour, était une organisation illégale.

En février, M. Mahathir a réussi à faire enregistrer une UMNO « nouvelle » (*UMNO-BARU*), qui se veut l'héritier du parti fondé en 1946. Mais le premier ministre voudrait en écarter ceux qui ont ouvertement contesté son autorité. Tun Razaleigh n'en poursuit pas moins sa campagne contre M. Mahathir en distribuant dans tout le pays des cassettes vidéo faute d'être autorisé à tenir des réunions publiques. En revanche, son ancien colistier de 1987, l'ancien vice-premier ministre Musa Hitam, qui demeure l'un des politiciens les plus populaires du royaume, a annoncé, le 2 juin, lors d'un grand rassemblement dans son Etat de Johore, qu'il ne lui était pas possible d'adhérer à l'UMNO-BARU. Son image d'homme libéral aurait, au lendemain de l'éviction du juge Salleh, souffert d'un ralliement inconditionnel au premier ministre. M. Musa Hitam, dont les ambitions sont grandes, a donc choisi pour le moment une position en retrait.

Ces bruyantes querelles ont surpris, dans un pays habitué à des manœuvres plus feutrées. Elles secouent la communauté malaise, unie par tradition autour de son chef légitime, le premier ministre. *« Le pays est désormais semblable à l'un de ces théâtres d'ombres dont les seuls acteurs seraient des Malais »*, nous a dit un diplomate asiatique en poste à Kuala-Lumpur. Les partis chinois et indiens de la coalition au pouvoir soutiennent sans réserve M. Mahathir. Pour le docteur Chandra Muzaffar, directeur du groupe « Aliran », et qui fut lui-même détenu pendant plus d'un mois avant d'être relâché sans condition, *« cette attitude de repli est fréquente chez les immigrants. On préfère la sécurité à la liberté »*.

Si contesté soit-il, M. Mahathir est solidement installé au pouvoir. La croissance économique a repris après trois ans de stagnation. L'accès aux meilleures places passe encore par l'UMNO-BARU. Si certaines familles, et pas seulement dans la communauté chinoise, cherchent pour leurs enfants un avenir en Australie ou au Canada, le pays n'est pas pour autant au bord de la guerre civile. Ce n'est pas non plus la dictature, même quand l'espace de liberté se restreint. Les trois journaux suspendus en octobre dernier ont été autorisés à reparaître. Les organes d'opposition ont même souvent doublé leur tirage.

Où va la Malaysia de 1988 ? *« Sans doute vers d'autres périodes de tensions raciales »*, estime un des responsables de la sécurité, ajoutant : *« Mais un jour viendra où nous réussirons à créer une véritable nation malaisienne. Pour y arriver, il faudra que les Chinois acceptent que la culture du pays soit à dominante « malaise ». Que la langue nationale est bien le malais. Mais personne ne sera obligé de renoncer au plus précieux de son propre héritage, qu'il soit chinois, indien ou européen. »*

JACQUES BEKAERT.

● **Effondrement d'un embarcadère : au moins trente morts.** — Au moins trente personnes sont mortes et un millier ont été blessées, dont certains très grièvement, dimanche 31 juillet, lors de l'effondrement d'un embarcadère à Butterworth, au nord de l'Etat de Penang, a annoncé la police. Parmi elles se trouvait un Français, qui souffre de fractures des côtes. La catastrophe a eu lieu alors que des milliers de vacanciers étaient massés sur la plate-forme de bois, construite il y a trente-deux ans, en attendant de pouvoir embarquer pour l'île de Penang, une station balnéaire très populaire. Des centaines de personnes sont tombées sur le parking qui se trouvait sous la plate-forme, a déclaré un représentant de la commission portuaire de Penang. — *(AFP, AP, UDI).*

Désaccords à Pékin sur l'application de la réforme économique

Après plusieurs mois de calme, le débat sur les réformes rebondit au sein de la direction chinoise. Selon des informations en provenance de Pékin et de Hongkong, la traditionnelle réunion d'été du bureau politique du PCC, qui se tient sur la plage de Beidaihe, a été interrompue avant terme en raison de désaccords entre les dirigeants. Commencée le 20 juillet, elle devait durer jusqu'au 5 août. Les débats pourraient reprendre fin août ou en septembre.

Le principal sujet de désaccord toucherait à l'application de la réforme des prix et des salaires, sur laquelle les débats auraient été *« très animés »*. Certains économistes auraient estimé qu'une telle réforme ne pourrait réussir sans une remise en cause de la propriété publique des entreprises, un des dogmes du régime communiste.

Les dirigeants réformistes, avec, à leur tête, le secrétaire général du PC, M. Zhao Ziyang, auraient ainsi reculé devant les réticences des éléments, plus conservateurs.

Rentré à Pékin à l'occasion du 1er août, jour de la Fête de l'armée — qui a vu le rétablissement des grades et des décorations, — M. Zhao a jugé bon de réaffirmer sa politique : *« Nous n'avons pas l'intention de changer la situation dans laquelle la propriété publique joue un rôle dominant. Mais nous allons faire coexister les différents secteurs économiques que sont l'économie d'Etat, l'économie privée, les sociétés sino-étrangères, les entreprises de coopération sino-étrangères et les entreprises entièrement étrangères. »*

Dans ce contexte, l'annonce, lundi 1er août, par le *Quotidien du peuple*, que la province du Liaoning (en Mandchourie, au nord-est de Pékin) s'apprêterait à vendre trente-trois petites ou moyennes entreprises d'Etat en difficulté à des étrangers doit être accueillie avec prudence. Selon l'organe du PC, de nombreuses entreprises industrielles de la province — pétrochimie, électronique etc. — connaîtraient des jours difficiles et seraient contraintes à acheter des équipements onéreux pour rester compétitives. Si ces ventes se concrétisaient et si des sociétés étrangères étaient tentées par l'aventure, alors *« tout le personnel »* serait licencié *« afin que les nouveaux entrepreneurs étrangers puissent gérer* [ces entreprises] *de façon indépendante »*. Si un certain nombre d'entreprises publiques ont déjà été vendues à des particuliers chinois, ce serait la première fois que des étrangers seraient autorisés à se mettre sur les rangs.

● **BIRMANIE : les opposants arrêtés seront traduits en justice.** — Les autorités birmanes ont confirmé, lundi 1er août, l'arrestation d'une importante personnalité de l'opposition, l'ancien général Aung Gyi, et de neuf de ses proches (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Ils seront jugés conformément au *« code de procédure pénale »* en vigueur. On trouve parmi eux sept anciens militaires — dont trois anciens ambassadeurs — et trois civils, dont le correspondant de l'agence de presse américaine AP, M. Sein Win. L'Institut international de la presse a *« demandé avec force sa libération immédiate »*. — *(AFP, AP, UPI.)*

● **Les inondations font des centaines de victimes.** — Après la vague de chaleur qui a tué en un mois plus de 1 500 personnes, des inondations d'une ampleur exceptionnelles ravagent, depuis le 30 juillet, la province côtière de Zhejiang dans le sud-est de la Chine (au sud de Shanghai). On dénombre déjà 250 morts, 260 disparus, plus de 16 000 maisons et de 300 ponts détruits, des centaines de milliers d'hectares de terres cultivées inondés. Pour le moment, les dégâts sont estimés à plus de 617 millions de yuans (plus de 1 milliard de francs au cours officiel). — *(AFP, UPI.)*

Europe

ITALIE

Le Conseil supérieur de la magistrature demande au juge Falcone de rester à son poste

Alors que la polémique se développe autour de la révolte des juges spécialisés dans la lutte contre la Mafia, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a demandé au juge Giovanni Falcone de rester à son poste *« dans l'intérêt de tous »*.

Avec huit autres magistrats du « pool anti-Mafia », le juge de Palerme avait demandé, samedi 30 juillet, son transfert dans une autre région d'Italie (*le Monde* du 2 août). Dans le même esprit, le chef de la brigade mobile de Palerme, M. Antonino Nicchi, a présenté à son tour sa démission *« parce qu'on ne peut plus travailler dans cette ville »*, a-t-on appris lundi de bonne source à Palerme.

Entendu pendant deux heures par le CSM, M. Falcone a confirmé les accusations contenues dans sa lettre de demande de transfert. Selon lui, les juges du « pool anti-Mafia » se voient retirer peu à peu leurs prérogatives et ne peuvent plus mener convenablement leurs investigations. M. Falcone a également souligné que ses idées sur le rôle du « pool » étaient radicalement différentes de celles du nouveau chef du bureau d'instruction, M. Antonino Meli, entendu peu avant par le CSM.

Le Conseil a reconnu que la lutte contre la Mafia était depuis quelque temps *« en baisse de tension »*. *« La lassitude de l'opinion publique et une certaine indifférence de l'Etat sont dangereuses car elles font chuter la tension et conduisent à un phénomène de complaisance fataliste à l'égard de la Mafia »*, a déclaré son porte-parole.

La balle est désormais dans le camp du CSM, qui devra à la fois donner satisfaction au juge Falcone, et ne pas donner l'impression de désavouer son supérieur, M. Meli. Une tâche d'autant plus difficile que la polémique a gagné le terrain politique et que, de toutes parts, des protagonistes de la lutte contre la Mafia apportent leur soutien à M. Falcone. Le juge Alfonso Giordano, qui a présidé le « procès du siècle » de Palerme, terminé en décembre dernier, a également dénoncé dans un quotidien italien l'absence de soutien du gouvernement et d'*« odieuses campagnes de presse »* contre les juges anti-Mafia. — *(AFP.)*

Les pourparlers sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les délégués du FLNKS subordonneraient leur retour à Paris aux réponses de M. Rocard à leurs contre-propositions

Comme il l'avait déjà fait le mercredi 27 juillet, au lendemain de la convention réunie par le FLNKS à Ouvéa, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Bernard Grasset, a reçu, lundi 1er août, une délégation de la coalition indépendantiste conduite par M. Jean-Marie Tjibaou qui lui a remis, cette fois, un document précisant dans le détail les *« réaménagements »* que le FLNKS désire apporter à l'annexe nº 2 de l'accord signé le 26 juin à l'hôtel Matignon.

La teneur de ce cahier de revendications n'a, toutefois, pas été rendue publique. De part et d'autre, une extrême discrétion entoure les palabres secrets engagés depuis la convention d'Ouvéa. M. Grasset s'est borné, pour sa part, à dire que les pourparlers avaient avancé *« de façon positive, sur de nombreux points »* et qu'ils se poursuivront *« dans les jours qui viennent »*.

Selon certaines sources indépendantistes, les propositions remises au délégué du gouvernement pour transmission au premier ministre portent, comme prévu à Ouvéa, sur la composition du corps électoral appelé à participer au scrutin d'autodétermination que le gouvernement souhaite organiser en 1998 sur la durée du statut transitoire du territoire, ainsi que sur le découpage régional prévu dans ce statut et les mesures d'amnistie envisagées.

Alors que le gouvernement s'est prononcé en faveur d'un *« gel »* du corps électoral de 1988 à 1998, le FLNKS s'en tiendrait, pour l'instant, aux conclusions de la « table-ronde » de Nainville-les-Roches qui avaient retenu que seuls puissent se prononcer les Canaques et les Calédoniens dont l'un des ascendants au moins est né sur le territoire, autrement dit les non-Canaques que le FLNKS appelle les *« victimes de l'histoire »*.

En ce qui concerne le découpage du territoire en trois « provinces » (Nord, Sud et îles Loyauté) à l'issue de la période d'administration directe, en juillet 1989, le mouvement indépendantiste affirmerait sa préférence pour un retour aux quatre « régions Pisani » telles qu'elles existaient avant les élections régionales du 24 avril boycottées par le FLNKS.

Enfin, le FLNKS confirmerait sa demande d'amnistie générale incluant les nationalistes impliqués dans des crimes de sang, en particulier les militants arrêtés après les violences d'Ouvéa (*le Monde* du 23 juillet).

Il semble toutefois que le maximalisme entretenu par les sources d'information indépendantistes participe de la stratégie de pression mise en œuvre, depuis son retour de Paris, par M. Tjibaou, qui s'est entouré de « durs » pour arracher le maximum de garanties à M. Michel Rocard.

Tout donne à penser que les dirigeants du FLNKS finiront — faute de solution de rechange — par accepter le plan du gouvernement, mais sous une forme qui dépendra des réponses du premier ministre. Comme si leur démarche s'inscrivait dans l'équation suivante : ou le gouvernement consent des concessions importantes sur la composition du corps électoral et les dirigeants indépendantistes se montrent très conciliants sur leurs autres revendications ; ou le gouvernement leur donne satisfaction sur le découpage, le raccourcissement de la durée transitoire, l'amnistie, et alors les dirigeants du FLNKS pourraient finalement accepter, pour l'essentiel, les dispositions de l'accord du 26 juin relatives à la composition du corps électoral. Les tractations sont donc très serrées.

Le seul fait véritablement nouveau est que les dirigeants du FLNKS paraissent aujourd'hui enclins à subordonner leur retour à Paris, où ils sont attendus vers le 10 août par M. Rocard, aux réponses que le chef du gouvernement donnera à leurs contre-propositions.

Détente à Canala

Sur le terrain, la détente prévaut dans la région de Canala où les deux principaux lieutenants de M. Tjibaou, MM. Yeiwéné Yeiwéné et Léopold Jorédié, sont retournés à plusieurs reprises, ces derniers jours, pour convaincre les militants locaux de mettre fin à la situation de guérilla entretenue depuis la fin avril. Les principales routes de la région sont désormais praticables et le retour à la normale devrait se poursuivre cette semaine avec la réouverture de la mairie, des principaux établissements publics, et la remise en état des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité.

Il n'en demeure pas moins que cette « normalisation » reste précaire. C'est ainsi qu'on a appris, de source anti-indépendantiste, qu'un Européen employé des travaux publics, chargé de la remise en état des routes de Canala, aurait été agressé par un groupe de militants du FLNKS parmi lesquels l'un des frères de M. Jorédié. Ce qui a conduit le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, à menacer le numéro trois du FLNKS, selon *le Figaro* du 2 août, d'un *« retour de bâton »*.

La succession de M. Michel Giraud

M. Pierre-Charles Krieg (RPR) candidat à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France « ne demande rien » et « n'offre rien » au Front national

L'élection du président du conseil régional d'Ile-de-France appelé à remplacer M. Michel Giraud (RPR) est fixée au 11 octobre, lendemain du scrutin cantonal. M. Giraud est, en effet, touché par la loi sur le cumul des mandats. Il a été *élu député de la cinquième circonscription du Val-de-Marne* en juin mais son élection, comme d'autres, fait l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel, qui ne s'est pas encore prononcé sur son cas.

Après plusieurs semaines d'hésitation, le groupe RPR du conseil régional a choisi son président, M. Pierre-Charles Krieg, comme candidat pour succéder à Michel Giraud. Il devrait être le candidat unique RPR-UDF. Le conseil régional compte 58 RPR, 31 UDF, 2 non-inscrits, 65 PS, 20 PC et 21 FN.

« Pour quelles raisons avez-vous décidé de briguer la succession de Michel Giraud à la présidence du conseil régional ?

— Un détail, mais, si vous permettez, n'employons pas le mot « briguer » qui signifie : *« rechercher avec ardeur et avec empressement. »* Il y a encore quelques semaines, je ne pensais pas du tout à cette perspective. Et puis, je croyais qu'au groupe RPR il n'y aurait qu'un ou deux candidats. Quand j'ai vu qu'il s'en présentait quatre, cinq, six, un de plus chaque jour presque, j'ai décidé d'y aller. Au début, j'étais hésitant ; d'ailleurs j'étais plutôt jacobin ; et puis je me suis aperçu que j'avais peut-être tort. La dimension régionale, c'est une belle aventure, je la tente, ça m'intéresse.

Je saurai dire « non » au maire de Paris

— *Mais vous êtes ancien député* de Paris, maire du IVe arrondissement. On va dire que l'Hôtel de Ville, par Krieg interposé, annexe la région...

— Mon meilleur candidat, à moi, eût été Marc Lauriol, sénateur RPR des Yvelines, mais les choses ont tourné autrement. C'est vrai, je suis Parisien. On me dit aussi proche de Jacques Chirac, qui est un ami, sans aucun doute. Mais je me sens assez indépendant d'esprit pour ne pas favoriser Paris par rapport à la banlieue proche ou lointaine. Je sais et je saurai dire « non » au maire de Paris si je crois devoir le faire. J'ai d'ailleurs l'intention, si je suis élu, de constituer mon cabinet de telle sorte qu'y siègent et qu'y travaillent des représentants des départements les plus « provinciaux » de l'Ile-de-France.

— Avez-vous été « poussé » par Jacques Chirac ?

— Oui, mais je crois savoir qu'il avait prodigué des encouragements similaires à d'autres membres du groupe RPR...

— Vous serez le candidat unique du RPR et de l'UDF ?

— Bien sûr, je suis assuré aujourd'hui de l'appui de ces alliés. Nous avons décidé que l'UDF détiendrait la première vice-présidence avec la responsabilité du secteur que souhaiteront ses dirigeants : finances ou transports ou affaires culturelles, etc. A eux de choisir. Il y a l'hypothèque Jean-Pierre Fourcade, qui a été hospitalisé plusieurs semaines. Restera-t-il à la région ? N'oubliez pas les élections cantonales de l'automne. Une dizaine de conseillers régionaux, après ce scrutin, seront concernés par la loi sur le non-cumul des mandats. Moi non...

— L'arithmétique du conseil régional est ainsi faite que vous ne pouvez être élu qu'avec l'appui ou la bienveillante abstention du Front national ou du PS.

— Je ne crois pas que les soixante-cinq membres du PS, qui auront à l'évidence un candidat, m'apportent leurs suffrages. Quant aux élus du Front national, je ne leur demande rien, je ne leur offre rien, je ne négocie sur rien. Je ne peux être plus clair. A eux de définir leur position. En tout cas, je ne ferai preuve d'aucun sectarisme vis-à-vis de quiconque.

Les transports et les lycées d'abord

» Savoir qui votera pour ou contre moi est secondaire. Le plus important est de savoir si l'on noue un accord politique avec un groupe. Or, je n'ai pas d'accord avec le Front national.

— Comment gouvernerez-vous si vous êtes élu ?

— En déléguant le plus possible de pouvoirs aux vice-présidents. Si vous voulez une image, mon prédécesseur était un président-directeur général ; moi je serai un président avec des directeurs généraux. Cela étant, je continuerai la politique de Michel Giraud, qui est la bonne, en mettant l'accent sur les transports et les lycées. La région, si elle veut rester efficace et appréciée, ne peut s'amuser à se disperser.

— Ne faudrait-il pas, pour dégager des moyens supplémentaires, accroître sensiblement la fiscalité, qui, rapportée au nombre d'habitants d'Ile-de-France, est une des plus faibles des régions françaises ?

— Pas dans le budget 1989, mais pour 1990 certainement. Mais j'hésite encore sur les modalités. Depuis le départ de Michel Péricard, touché par le cumul des mandats après les législatives, nous n'avons plus de vice-président chargé des finances.

— Une question agite les responsables de l'Ile-de-France, que ce soient les élus, les hauts fonctionnaires, certains ministres : faut-il, pour mettre de l'ordre dans l'urbanisme, créer une structure nouvelle, rétablir une sorte de département de la Seine, regroupant Paris et sa proche banlieue ?

— Non, je n'y suis pas favorable. On peut penser que Paris serait tenté de remettre la main sur ce nouvel organisme dont vous parlez. Je préfère la coopération pragmatique entre les institutions qui existent.

— Un grand projet qui vous passionne ?

— Disneyland assurément. Je peux vous dire que, si je suis élu président, je m'impliquerai personnellement et totalement dans ce dossier.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

A propos des essais nucléaires de Mururoa

M. Lalonde se dit « agacé » par les commentaires des Verts sur ses déclarations en Australie

M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a confirmé, dans un entretien publié le 2 août par *Libération*, les propos qu'il avait tenus, le 29 juillet dernier à Sydney (Australie) sur l'absence de dangers des essais nucléaires français dans le Pacifique.

L'ancien militant écologiste avait notamment déclaré : *« La situation à Mururoa s'est considérablement améliorée depuis mes premières visites, sinon je ne serais pas ici. »* (*Le Monde* daté 31 juillet-1er août).

Dans *Libération*, M. Lalonde se dit *« agacé »* par l'interprétation de ses déclarations, qualifiées de *« reniement »* par les Verts. *« Je ne fait que répéter ce que j'ai constaté moi-même en 1981*, affirme le secrétaire d'Etat à l'environnement. *Cela dit, je comprends parfaitement que les Australiens et les Néo-Zélandais puissent être contre les essais nucléaires. Mais l'aspect environnement n'est pas le meilleur cheval de bataille, puisque, justement, ça va beaucoup mieux de ce côté-là. Je ne prétends pas que cette activité militaire et nucléaire soit aussi tranquille que de planter des tomates, mais je répète que, pour être efficace dans une lutte, il faut employer les bons arguments. »*

M. Lalonde estime que, aujourd'hui, *« les vraies questions posées par la présence militaire française en Polynésie sont d'ordre socio-économique et culturel »*.

[Les déclarations de M. Lalonde en Australie ne peuvent pas vraiment être qualifiées de *« reniement »*. En 1985, en effet, au cœur de l'affaire Greenpeace, M. Lalonde, qui demandait avec acharnement la démission de M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, avait déclaré : *« En apprenant que la France était impliquée dans l'attentat contre le Rainbow-Warrior, j'ai eu honte pour mon pays. Mais, attention, je ne me joindrai pas à une campagne antifrançaise. Auckland, c'est scandaleux, mais je n'ai pas à rougir de Mururoa, car, après enquête, et jusqu'à plus ample information, je ne pense pas qu'il y ait là-bas de graves problèmes de pollution radio-active. »*

Mais il est vrai que ces déclarations tranchent avec la profession de foi que, jeune président de l'association *Les Amis de la terre*, M. Lalonde avait signée en juin 1973, à l'issue d'un voyage sur le site nucléaire de Mururoa, en compagnie de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors député réformateur de Meurthe-et-Moselle, et du général Jacques Paris de Bollardière.

Dans un texte adressé au président de la République, les membres de l'expédition demandaient que *« les Français rompent avec la folle entreprise nucléaire »*. *« Le problème posé par la poursuite des essais nucléaires est pour nous, Français, le plus élevé qui soit »*, précisait le texte.

Un mois plus tard, en juillet 1973, M. Lalonde embarquait à bord du voilier *Fri*, toujours en compagnie du général Bollardière, vers l'atoll de Hao et déclarait : *« Le gouvernement français s'aventure énormément quand il assure que la bombe n'entraîne aucun danger. En fait, il n'y a aucun moyen de le savoir avec certitude. »*

En novembre 1981, après un nouvel essai nucléaire français à Mururoa, M. Brice Lalonde rejoignait la Polynésie avec les membres de Greenpece et critiquait *« le socialisme qui commence son règne en testant la bombe à neutrons »*. Il demandait alors de *« vérifier l'état de la faune »* de Mururoa et recevait du président de la République, M. François Mitterrand, une invitation sur le site pour participer à une évaluation de la pollution radio-active en Polynésie. C'est à la suite de cette « étude » que M. Lalonde avait tempéré ses propos sur les essais nucléaires.

● **NOMINATIONS** : au cabinet de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie — M. Philippe Waldteufel, quarante et un ans, a été nommé conseiller technique chargé de la recherche de base, des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) et de l'évaluation ; M. Philippe Zeller, trente-six ans, a été nommé conseiller technique chargé des affaires internationales.

En réponse à M. Le Pen

M. Gaudin annonce qu'il conduira une liste RPR-UDF à Marseille

M. Jean-Claude Gaudin a affirmé, le lundi 1er août sur la Cinq, qu'il conduira la liste UDF-RPR aux élections municipales à Marseille. Le président (UDF) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur répondait ainsi aux propos de M. Jean-Marie Le Pen, qui avait déclaré vouloir *« prendre la tête de liste des partis de droite »* dans cette ville (*le Monde* du 2 août). Selon M. Gaudin, *« Marseille doit choisir un maire marseillais, qui doit être un rassembleur »*. *« Les dernières élections, dans cette ville, ont montré que les candidats du Front national, restés seuls après le retrait des candidats UDF et RPR qui avaient perdu, n'arrivaient pas à passer »*, a-t-il ajouté.

« Il y aura une liste UDF-RPR, à laquelle s'associeront ceux qui veulent travailler sur le projet sur lequel je me penche depuis deux ans et que je rendrai public en octobre », a expliqué M. Gaudin. *« Je n'ai pas plus besoin des voix du Front national que M. François Mitterrand, qui n'a pas récusé ces voix lorsqu'elles se sont portées sur lui »*, a-t-il conclu.

● **M. Vigouroux confirme sa candidature.** — M. Robert Vigouroux, maire socialiste de Marseille, a confirmé, le lundi 1er août, sur la Cinq, qu'il entend être candidat à sa propre succession en mars prochain. Comme on lui demandait s'il sera candidat avec ou sans le Parti socialiste, M. Vigouroux a répondu : *« C'est une autre histoire. Nous sommes en démocratie, le suffrage universel demeure. »*

PROPOS ET DÉBATS

Mme Alliot-Marie

Gaullisme en jachère

Mme Michèle Alliot-Marie, membre du secrétariat national du RPR, chargée du projet, commente, dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté du 1er août), les réponses des membres du comité central du RPR consultés sur la situation de ce mouvement. *« Un tiers de nos dirigeants,* indique Mme Alliot-Marie, *estiment qu'une part de l'héritage gaulliste a été laissée en jachère : des thèmes comme la participation, la place de la France, la défense des valeurs, les institutions, ont été relégués à l'arrière-plan, voire, occultés pendant la campagne. Une moitié d'entre-eux soulignent la trop grande discrétion ou même le flou de notre programme sur les problèmes de société tels que la protection sociale, l'immigration, la sécurité, etc. Tous, ou presque, sont d'accord pour dire qu'il ne doit pas y avoir équivalence entre gaullisme et libéralisme, que nous avons beaucoup à perdre à nous laisser enfermer dans la sempiternelle dialectique droite-gauche. »*

M. Debré

La Nouvelle-Calédonie

M. Michel Debré affirme, dans un entretien publié par *le Figaro*, le mardi 2 août, que les socialistes, en Nouvelle-Calédonie, *« disent une chose et tout le contraire »* et que M. Jacques Lafleur *« a cru sincères des adversaires qui ne peuvent pas l'être »*. *« Le devoir de la France,* déclare l'ancien premier ministre, *est d'aider ceux qui veulent rester Français. C'est pourquoi la politique menée par Jacques Chirac en Nouvelle-Calédonie a été une bonne politique, parce qu'elle a rétabli la confiance en la France. »*

M. Debré approuve, d'autre part, la position prise par Mme Margaret Thatcher contre tout projet d'Europe politique. *« Je veux,* dit-il, *lancer un avertissement : la Commission européenne n'a pas pour mission de détruire les patries, et notamment la patrie française, à laquelle est attachée notre liberté. »*

M. Sarkozy

Terrorisme intellectuel

M. Nicolas Sarkozy, membre du secrétariat national du RPR, chargé de la jeunesse et de la formation, explique, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris*, le mardi 2 août, qu'il faut *« refuser le climat de terrorisme intellectuel, qui voudrait que l'on considère que les millions d'électeurs de Jean-Marie Le Pen sont de dangereux extrémistes »*. Selon M. Sarkozy, *« Charles Pasqua considère que la première condition pour gagner, c'est de savoir rassembler l'ensemble de notre électoral naturel comme François Mitterrand a su rassembler l'ensemble de la gauche, communistes compris sans faire tant d'histoire. Il a raison »*. Il estime qu' *« on a le droit, en politique, de discuter avec qui l'on veut, sans pour cela que l'on vous soupçonne d'être un fasciste »*.

Société

RELIGIONS

Compromis à la conférence de Lambeth

Les Eglises anglicanes qui le souhaitent pourront avoir des évêques féminins

Les Eglises anglicanes qui le souhaitent pourront consacrer des femmes évêques, mais cette pratique ne sera pas encouragée : tel est, en substance, le compromis auquel a abouti, lundi 1er août, la conférence de Lambeth, réunie à Cantorbéry (sud de l'Angleterre), après deux semaines de travaux.

Des évêques appartenant à cent soixante-quatre pays et représentant quelque soixante-dix millions de baptisés participaient à la conférence. Celle-ci était profondément divisée à propos des ordinations féminines. L'Église anglicane des Etats-Unis, qui compte déjà des femmes prêtres, veut se donner une première femme évêque dès le mois prochain. D'autres Églises, comme celle d'Angleterre, ne permettent aux femmes que l'accès au diaconat. Les libéraux avaient averti qu'ils consacreraient des femmes à l'épiscopat quelle que soit l'issue de la conférence, tandis que les traditionalistes menaçaient de rejoindre l'Eglise catholique ou les Eglises orthodoxes si la communion anglicane s'engageait dans une telle voie.

Par 277 voix contre 187, les évêques ont voté, à bulletin secrets, contre le projet de résolution de l'archevêque de Sydney, Mgr Donald Robinson, qui demandait que l'on n'ordonne plus de femmes. En revanche, ils se sont prononcés, à *main levée*, par 423 voix contre 28 et 19 abstentions, en faveur du maintien des liens avec les vingt-sept Eglises autonomes anglicanes qui comptent des femmes prêtres. La motion adoptée indique que « *chaque province respecte la décision et les attitudes des autres provinces concernant l'ordination et la consécration de femmes à l'épiscopat, sans qu'un tel respect ne signifie nécessairement l'acceptation des principes en question* ». La conférence, a également recommandé la constitution d'une commission dont le rôle sera d'encourager la consultation entre les provinces.

Ce vote « montre que l'Eglise anglicane n'est pas en train de se désagréger. Il y a des divisions mais aussi une unité », a estimé le primat de l'Eglise d'Angleterre, le docteur Robert Runcie, qui a été chargé de veiller à la création de la commission. « *Si vous qualifiez cela d'achappatoire*, a-t-il ajouté en réponse à une question, *alors dites-moi par quel autre moyen maintenir la cohésion d'une communion profondément divisée.* »

L'Eglise anglicane, fondée en 1534 après qu'Henry VIII eut rompu avec Rome, ne dispose en effet d'aucune autorité suprême comparable à celle du pape dans l'Eglise catholique. La précédente conférence de Lambeth, en 1978, avait abouti à un compromis semblable en ne s'opposant pas à l'accès des femmes à la prêtrise dans certains pays.

SCIENCES

Satellite nucléaire en perdition

Après Cosmos-954 en 1978 et Cosmos-1402 en 1983, un nouveau satellite soviétique équipé d'un réacteur nucléaire, Cosmos-1900, *dont le contrôle* a été perdu, devrait tomber sur *la terre cette année*. Les prévisions actuelles indiquent une chute entre le début septembre et la fin octobre. L'orbite du satellite faisant un angle de 65 degrés avec l'équateur, toutes les régions du globe de latitude inférieure à cette valeur peuvent être atteintes par des débris éventuels.

Presque chaque semaine, des satellites retombent *dans la* haute atmosphère. Ils s'y *consument en général entièrement*, comme le font les 1 000 à 10 000 *tonnes* de matière cosmique que la Terre reçoit chaque jour. Il est exceptionnel qu'un fragment arrive au sol. Il faut qu'il soit assez massif, mais c'est justement le cas des réacteurs nucléaires qu'utilisent les Soviétiques pour alimenter des satellites de surveillance océanique. Quand Cosmos-954 retomba, l'enveloppe du satel*lite protégea assez longtemps* le cœur nucléaire pour que des morceaux touchent le sol et viennent faiblement contaminer une région désertique du Grand Nord canadien.

Les satellites analogues sont en principe envoyés à la fin de leur mission sur une orbite haute, vers 1000 kilomètres d'altitude. Il leur faudra plusieurs siècles pour en retomber, et leur radioactivité aura beaucoup décru. *Après la chute de* Cosmos-954, pour lequel cette *éjection en orbite* haute ne s'était pas produite, les Soviétiques ont muni leurs engins d'un dispositif qui fait exploser le satellite quand son altitude s'abaisse trop. Ainsi le réacteur nucléaire n'est-il plus protégé quand il entre dans l'atmosphère et il doit s'y consumer entièrement. Ce qui semble avoir été le cas pour Cosmos-1402, *retombé au-dessus du* Pacifique sud. Les recherches entreprises n'ont montré aucune trace de radioactivité.

Il devrait en être de même pour Cosmos-1900. Mais pour le cas où cette deuxième sauvegarde ferait défaut, les autorités françaises ont prévu un dispositif d'alerte et de surveillance. Le Centre national d'études spatiales suit le satellite qui, s'il retombait en territoire français, devrait le faire dans une bande *large de 50 kilomètres s'étendant* de Biarritz à Metz. Une cinquantaine d'hélicoptères équipés de détecteurs pren*draient alors l'air pour repérer* d'éventuels fragments radioactifs.

M. A.

ENFANCE

En collaboration avec l'UNICEF

La France voudrait que 1989 soit aussi l'année des droits de l'enfant

La France s'apprête à faire de 1989, l'année du bicentenaire de la Révolution, l'année des droits de l'enfant. Répondant aux désirs du directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le gouvernement français étudie avec le président du comité français, le docteur François Rémy, les modalités pratiques de différentes manifestations prévues au printemps prochain.

Voilà plus de neuf ans que la commission des droits de l'homme des Nations unies travaille à l'élaboration d'une convention internationale des droits de l'enfant (*le Monde* du 27 février). Les organisations non gouvernementales et l'UNICEF espèrent que les Etats membres y mettront enfin un point final en mars prochain afin que celle-ci soit étudiée en juin par le Conseil économique et social et examinée par l'Assemblée générale des Nations unies à la fin de 1989, au plus tard en 1990.

L'UNICEF et la France organiseront en avril un forum d'organisations non gouvernementales étrangères et françaises luttant pour les *droits des enfants. Cette rencontre* sera suivie de la réunion du conseil d'administration de l'UNICEF qui se déplacera spécialement de New-York à Paris.

« *Cette convention est très importante pour l'UNICEF. Elle offrira un cadre juridique à ce qui a toujours été notre raison d'être : le droit à la santé, à l'éducation, autrement dit le droit à la vie, à l'avenir*... explique le docteur Rémy. *En choisissant de venir à Paris, l'année du bicentenaire de la Révolution, nous en soulignons l'importance.* »

Nouvellement élu à la tête du comité français, le docteur Rémy voudrait donner un nouveau souffle à l'organisation dont l'image se résume un peu trop, à ses yeux, aux cartes de vœux. Certes ces cartes sont importantes et garantissent chaque année une part importante du budget « *mais nous souhaiterions qu'au-delà de ce geste se développe une véritable solidarité basée sur une prise de conscience raisonnable et cordiale* ».

« *A l'urgence claironnante*, ajoute-t-il *nous préférons l'urgence silencieuse.* » Le tiers-monde continue à être l'objet des grands élans, aussi intenses que brefs, de la charité mondiale. Si l'aide d'urgence est indispensable, seule l'aide régulière pour des projets à moyen et long terme peut aider efficacement au développement. Pour hâter cette prise de conscience, le président du comité français va intensifier et élargir « *l'éducation au développement* », en particulier dans les établissements scolaires comme le permet un accord passé entre le gouvernement français et l'UNICEF.

Parallèlement, le docteur Rémy va créer « *une cellule d'analyse et de réflexion en sollicitant la participation de tous ceux qui, dans les universités, les institutions et les services, ont acquis une meilleure connaissance des situations de l'enfance dans le tiers-monde* ». Cette réflexion concernera toutes les disciplines, et pas seulement la médecine.

Ch. Ch.

Plusieurs cas de guérison signalés à Lourdes par une communauté charismatique

TARBES
de notre correspondant

La communauté charismatique du Lion de Juda, qui réunissait du 25 au 31 juillet vingt mille fidèles pour son deuxième pèlerinage à Lourdes, affirme qu'une dizaine de ses membres ont bénéficié des « *grâces du ciel* » au cours de ce rassemblement.

Marielle, une Lyonnaise de quarante ans, mère de quatre enfants, médecin de profession, était clouée sur son fauteuil roulant par une polyarthrite chronique. Au cours de la cérémonie de la compassion du Christ, devant dix mille personnes, elle a abandonné sa chaise de paralytique et s'est mise à marcher. Même phénomène pour Joseph, un Nordiste d'une cinquantaine d'années, paralysé par une hernie discale depuis dix-neuf ans, qui s'est remis à marcher après avoir reçu l'onction des malades. On cite aussi le cas d'une petite Anglaise de quatre ans, Rebecca, paralysée en raison d'une suite d'une malformation congénitale, muette depuis sa naissance, qui aurait émis quelques sons et se serait levée, épaulée par ses parents.

Le modérateur général de la communauté du Lion de Juda, Philippe Madre, ne parle pas de « *miracles* », cette notion relevant de critères très précis dans l'Eglise catholique. Pour lui, ces rétablissements spectaculaires ont une « *signification de foi* ».

Jugeant trop lourde la procédure de reconnaisance des miracles, la communauté n'a pas voulu ouvrir des dossiers au Bureau des constatations médicales.

La multiplicité de tels phénomènes, surtout en été incite les responsables catholiques de Lourdes à beaucoup de réserve.

J.-J. R.

MÉDECINE

Polémiques en Grande-Bretagne à propos des greffes animales sur l'homme

Le professeur Michael Bewick (hôpital de Dulwich, Londres), spécialiste des transplantations rénales, qui avait annoncé son intention de greffer chez l'homme des organes prélevés sur des animaux (*le Monde* du 2 août) a annoncé, le lundi 1er août qu'il se retirait de l'équipe avec laquelle il travaillait sur ce projet. Ses collègues, qui lui ont reproché d'avoir dévoilé à la presse les expériences en cours, l'auraient sommé de « *se taire ou de partir* ».

Un système de sécurité a été mis en place autour de l'hôpital où l'on redoutait une action des associations de défense des animaux. Celles-ci ont en effet vivement manifesté leur hostilité à ce projet. « *L'idée d'élever des porcs comme banque de stockage d'organes vivants relève davantage du scénario de film d'horreur que de la science médicale. J'espère que le gouvernement fera preuve de bon sens et interdira ce type de recherches* », a déclaré le porte-parole d'une association écossaise de protection des animaux. John Beggs, représentant d'un groupe d'anti-vivisection, estime pour sa part « *que les animaux ont des droits et que ce type d'intervention nie leurs droits* ». « *Le professeur Bewick lui-même*, poursuit-il, *explique que les cochons sont des hommes horizontaux. S'ils sont semblables à l'homme, qu'on les traite de la même manière !* »

Le professeur Bewick, qui depuis vingt ans a effectué environ deux mille transplantations rénales chez l'homme, a précisé que ce projet de greffe d'organes de l'animal à l'homme se poursuivra sans lui.

ARCHÉOLOGIE

Un chantier de fouilles exceptionnel

Tautavel au microscope

TAUTAVEL
(Pyrénées-Orientales)
de notre envoyée spéciale

« *Personne ne connaît Cornimont, mon village natal des Vosges. Le monde entier connaît Tautavel, cet autre village de la France profonde où vivait notre ancêtre, le plus vieil Européen, d'il y a 450 000 ans.* » Avec humour, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a ainsi conclu la visite qu'il a faite de la Caune de l'Arago, l'anfractuosité de la falaise calcaire qui domine de 100 mètres la vallée du Verdouble où est installé le village actuel de Tautavel (Pyrénées-Orientales).

M. Curien a visité, le 29 juillet, le chantier de fouilles où a été *trouvé, en 1971, le crâne presque* complet de l'homme de Tautavel. Il a tenu en main le crâne, encore orné d'une bonne partie de ses cornes, d'un mouflon qui a été dégagé au cours de la présente campagne, la vingt-deuxième depuis 1967 *à être* menée sous la direction de M. Henry de Lumley, professeur au Muséum national d'histoire naturelle. La Caune de l'Arago, en effet, est un site *exceptionnel*. Ses 15 mètres de remplissage, où alternent couches fossilifères, dépôts sableux éoliens des périodes glaciaires, couches argi*leuses des interglaciaires*, sont les témoins continus de 600 000 ans de notre préhistoire.

La soixantaine de fouilleurs (dont quinze étrangers et quinze amateurs compétents) qui grattent *cette année, millimètre par* millimètre, le remplissage de la Caune d'Arago, ne sont pas près de terminer l'inventaire de ce site. Deux carottages ont montré, en effet, que la Caune d'Arago s'est remplie de – 700 000 à – 100 000 ans, et que des traces d'occupation humaine – des outils de pierre à défaut de fossiles – sont encore présentes dans les couches inférieures de l'abri.

Comme dans toutes les fouilles *modernes, le moindre* vestige (esquilles d'os, pollens, outils de pierre) est mesuré, classé, examiné au microscope optique ou électronique, étudié et répertorié. Le site est si riche qu'on en est actuellement à plus d'un million de pièces cataloguées. Entre autres choses, on sait maintenant que nos ancêtres d'il y a 450 000 ans allaient chercher *les matières premières* dont ils avaient besoin à 20 ou 30 kilomètres.

Jusqu'à la découverte de « son » homme, Tautavel vivait l'existence d'un modeste village des Corbières, niché dans la vallée du Verdouble au milieu de coteaux producteurs de vins très agréables. La découverte du crâne de l'homme de Tautavel a mobilisé les huit cents habitants. Toute la population, maire en tête (M. Albert Pla puis M. Guy Ilary), *s'est mobilisée pour* conserver « son » homme préhistorique. Depuis 1979, le musée spécialement construit est un cas unique en France : il est ouvert 365 jours par an (1) et a ainsi reçu plus de 500 000 visiteurs. *Et la commune, qui a déjà* apporté la moitié des 650 000 francs nécessaires à la construction du musée et de ses annexes techniques, se prépare à largement agrandir ce musée. Sur les 30 millions de francs prévus, elle apportera 8 à 8,5 millions. Le reste viendra du département, de la région et, espère-t-on, des ministères de la recherche et de la culture ainsi que des Communautés européennes.

Pour M. Curien, il n'y a pas une science préhistorique juxtaposée aux autres sciences (physique, chimique, naturelle, historique, etc.). Il n'y a qu'une science dont les différentes branches s'aident mutuellement et doivent être développées parallèlement les unes aux autres.

YVONNE REBEYROL.

(1) Ouvert tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, mais de 10 heures à 22 heures en juillet et août. Entrée 10 francs (7 francs pour les groupes, 5 francs pour les enfants).

ÉDUCATION

POINT DE VUE : les projets du gouvernement pour l'enseignement technique

Une ambition réaliste : le crédit-formation

par Robert Chapuis
secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique

DEUX *inquiétudes majeures* taraudent notre société. *En premier lieu le chômage* : la crainte de perdre son emploi pour ceux qui ont encore un travail, le sentiment d'inutilité sociale pour ceux qui sont victimes de licenciements, les difficultés *à trouver un premier* emploi pour ceux qui arrivent sur le marché du travail.

Ensuite, les conséquences des progrès scientifiques et techniques : la peur d'être dépassés, l'angoisse de ne pouvoir s'adapter, l'incompréhension devant des découvertes ou des inventions qui perturbent la vie quotidienne, le traumatisme face à la disparition rapide de métiers hier valorisants.

Chacun sait que, *face aux mutations*, le manque de formation représente un handicap supplémentaire.

Soyons clairs : si la formation ne crée pas plus l'emploi que le chômage, elle représente un véritable passeport pour demain. Or, nous sommes loin du compte. *Plus de trois millions de personnes ne possèdent pas de qualification reconnue* (CAP au minimum). C'est une situation dramatique au moment où des reconversions s'avèrent indispensables. Avec le risque d'exclusion sociale qui en découle. Tout aussi grave : chaque année, près de cent mille jeunes quittent le système éducatif sans avoir obtenu un diplôme minimum. Outre leurs difficultés à trouver un premier emploi, ils risquent d'être rapidement marginalisés.

Certes, l'éducation nationale a déjà beaucoup fait pour limiter l'échec scolaire et réduire les sorties *sans qualification*. La formation continue donne la possibilité de se perfectionner. De nombreux dispositifs sont venus aider des jeunes ou des catégories sociales particulièrement en difficulté. Mais ces efforts *sont encore insuffisants pour éviter le* risque d'une société à deux vitesses. La formation continue ne bénéficie le plus souvent qu'à ceux qui ont déjà une formation initiale élevée : elle aggrave ainsi les inégalités de départ.

Pour des raisons à la fois humaines et sociales, il est devenu indispensable d'offrir à tous ceux qui ne disposeront pas du minimum de connaissances requis, tous les moyens possibles de l'acquérir.

Par ailleurs, la vie professionnelle *ou tout simplement la vie révèle bien* souvent des capacités ou des aspirations qui n'ont pu se manifester dans la période de formation initiale : il faut alors disposer du temps et des moyens d'une nouvelle chance de formation. Enfin, notre système scolaire *ou universitaire repose pour une* grande part sur une sélection par l'échec. Si tout se joue au départ, il faut aller le plus loin et le plus haut possible, quitte à risquer l'erreur ou l'échec ; il n'y a pas de recours. Le crédit-formation a pour objectif de répondre à ces diverses nécessités.

Le crédit-formation dont l'instauration a été annoncée par le président de la République, sera d'abord un DROIT INDIVIDUEL qui, fondé sur le volontariat, implique la responsabilité de chaque personne dans l'élaboration de son projet et la négociation de sa formation.

Ce sera un DROIT par lequel la société s'engage à permettre à chacun de reprendre une formation ou de la compléter afin d'obtenir une qualification, qu'elle soit élémentaire, meilleure ou nouvelle.

Nous ne savons pas bien ce que sera l'emploi demain. Les prévisions *sur le contenu et* la répartition des emplois sont encore incertaines. Mais nous savons au moins que les changements technologiques devront être maîtrisés (ce qui implique mobilité, adaptation, reconversions) et que la vie démocratique devra être participative (ce qui suppose autonomie, créativité, information). La formation initiale se doit d'anticiper au maximum ces évolutions et d'offrir des connaissances solides pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle. C'est pourquoi il importe de donner toute sa dignité à l'enseignement technique et de renforcer les dispositifs de formation professionnelle.

Assurer à tout individu le droit d'être formé, c'est lui donner la possibilité d'atteindre au moins le premier niveau de qualification reconnu (en jargon : le niveau V), en individualisant les modules de formations. Ainsi le crédit-formation est-il une façon d'utiliser au mieux les « ressources humaines ». C'est faire passer l'éducation permanente du rêve à la réalité.

En résumé, c'est un temps rémunéré afin de suivre une formation personnalisée, négociée par contrat et débouchant sur une qualification validée.

Une démarche dynamique

Ce sera un crédit parce qu'il remet à plus tard l'usage d'un droit qui complète l'obligation scolaire ; on peut le dépenser en une fois ou en plusieurs fois ; il implique un minimum de temps (un an par exemple), mais peut évoluer – dans les conventions collectives notamment – vers un temps plus long. Son financement peut provenir de sources multiples et croisées (Etat, régions, partenaires sociaux, fondations, etc.), qu'il s'agisse d'assurer la rémunération des stagiaires, le traitement des formateurs, la fourniture d'équipements et de matériels indispensables ou la gestion des centres-ressources.

Loin d'ajouter un dipositif de plus, il s'agira au contraire de simplifier et de refondre tous les systèmes existants afin de les rendre plus efficaces *et plus accessibles aux publics* les moins qualifiés. Ceux-ci ont le plus grand mal à accéder à une information adaptée. C'est pourquoi il me semble nécessaire de prendre le temps d'expérimenter, en négociant avec tous les partenaires concernés (*entreprises, syndicats, régions*, etc.), des formules auxquelles nous avons déjà travaillé et qui facilitent l'utilisation de ce « crédit » par tous ceux qui en ont besoin.

Par exemple, des centres-ressources pourraient diffuser l'information et accueillir *les bénéficiaires* du crédit. Etablir un bilan individuel, *élaborer un projet personnel, trouver* une formation personnalisée, valider les résultats : pour toutes ces démarches le centre-ressources apporterait l'aide indispensable.

C'est s'engager résolument dans une véritable éducation permanente où la formation ne se limitera plus à une période donnée mais sera complétée et perfectionnée *tout au long* de la vie au moyen d'une alternance *des temps et des lieux d'activité.*

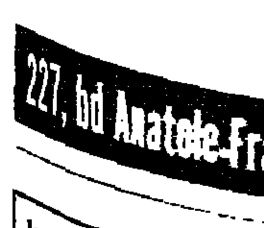
L'éducation nationale et la formation professionnelle devront prendre toute leur part dans la mise en œuvre de cette politique. L'enseignement technique et professionnel, par son expérience, ses objectifs, ses personnels ses équipements et ses moyens, mais sans prétendre au monopole, sera en première ligne pour réaliser cette ambition.

Il sera le premier à utiliser la dynamique du crédit-formation pour accélérer la modernisation des contenus, des méthodes et des structures de la formation initiale pour la rendre encore plus efficace et plus proche des besoins individuels et collectifs des jeunes. Ce sera notre manière de donner chair et vie à la priorité reconnue à l'éducation.

ENVIRONNEMENT

● **L'Autriche veut boycotter les voitures française.** – Dans une interview au quotidien conservateur *Die Presse*, parue le 1er août, le ministre autrichien de l'environnement, Mme Marilies Flemming, se déclare en faveur d'un boycottage des automobiles françaises pour punir Paris d'avoir rompu les accords de Luxembourg sur la « voiture propre ». Le 20 juillet dernier, le gouvernement français avait dénoncé l'accord obtenu le 28 juin à la réunion des ministres européens de l'environnement, qui prévoyait la réduction des émissions polluantes pour les voitures de moins de 1400 centimètres cubes de cylindrée. – *(AFP.)*





Société

Après l'attentat contre les locaux du mensuel « Globe »

Nouveaux messages de solidarité

Après l'attentat commis dimanche 31 juillet contre les locaux du journal *Globe*, rue Richer à Paris (9e), de nouveaux messages de soutien ont été adressés à la direction du mensuel. C'est ainsi que M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a envoyé, lundi 1er août, un télégramme à Georges-Marc Benamou, directeur de *Globe*, télégramme où il déclare : « *Cher Georges-Marc Benamou, la liberté a des ennemis. L'attentat de cette nuit le prouve une nouvelle fois. Je n'ai que mépris envers tous ceux qui utilisent les moyens les plus lâches pour tenter de la briser. C'est une épreuve pour* Globe, *pour vous tous. C'est aussi un moment historique dans la vie de votre journal, celui où vous allez prouver une nouvelle fois que rien ni personne ne peut vous arrêter dans votre combat contre la haine et la violence [...]* ».

La Fédération nationale de la presse française, qui regroupe l'ensemble des patrons de presse, a publié, lundi, un communiqué pour exprimer son « *indignation vive* » et déclarer : « *Cet acte d'intimidation inutile constitue une grave atteinte à la liberté d'expression et au pluralisme de la presse, qui, en aucun cas, ne peuvent et ne doivent être menacés sous quelque forme que ce soit* ».

D'autres messages de solidarité, venus de différents horizons, ont été également adressés à *Globe*, tant du Syndicat de la presse quotidienne régionale que du MRAP, de l'organisation d'entraide juive B'naib'rith de France que de plusieurs personnalités et élus de gauche.

« La liberté ne se tait pas »

Lorsque Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, est entrée dans la cour du mensuel *Globe*, elle était un brin en avance. Jack Lang, lui, se faisait un peu désirer. « *On va attendre Jack* », a suggéré Georges-Marc Benamou, le rédacteur en chef du magazine. « *Je vais en profiter pour signer le Livre d'or* », a-t-elle répondu dans un sourire en s'avançant vers la table ronde recouverte d'une nappe blanche installée au pied de l'immeuble. Et elle a écrit : « *Avec tristesse mais résolution et la conviction que vous continuerez. La liberté ne se tait pas.* » Puis elle a levé la tête vers les locaux saccagés du premier étage en murmurant : « *C'est terrifiant.* » A ses côtés, Marek Halter, qui « *avait eu Jospin au téléphone* », racontait sa peur de la violence : « *Quand j'ai vu cela, hier en arrivant, je tremblais de tous mes membres.* » Pierre Bergé, le PDG d'Yves Saint-Laurent, « *qui avait eu Fabius au téléphone* », s'est alors tourné vers la porte cochère en souriant : « *Voilà Jack* ». Et Jack Lang, tout de noir vêtu, a salué à la ronde avant d'apposer son paraphe sur le Livre d'or à côté de la signature de Catherine Tasca.

Guidés par Georges-Marc Benamou, tous se sont alors dirigés vers les portes vitrées de la cage d'escalier B afin de se rendre sur les lieux. Et ce fut la bousculade. « *Laissez passer le ministre* », s'époumonait le service de sécurité, débordé par les photographes et les équipes de télévision, tandis qu'une locataire, de retour du marché, encombrée de paniers, tentait vainement de se frayer un chemin en tempêtant. Au premier étage, tranquillement accoudée à sa fenêtre, une voisine suivait la scène en silence. Elle venait d'installer le numéro de *Globe* avec Marguerite Duras en couverture contre sa balustrade, « *en signe de solidarité* ».

Dans la cour, après le passage des ministres et des photographes, un homme continuait à parlementer avec les policiers en faction devant la porte : « *Laissez-moi monter*, répétait-il, *je m'appelle Lévy, je suis le frère de Bernard-Henry* ». Mais les policiers se montraient inflexibles.

Lorsqu'ils sont descendus, un quart d'heure plus tard, tous se sont attardés un instant auprès de la locataire qui n'avait pu rejoindre son appartement à cause de la cohue. Julien Dray, dont la veste verte portait quelques traces de suie, profitait de ce répit pour se glisser au calme près du Livre d'or où il avait inscrit : « *Ils ne gagneront pas* ».

Georges-Marc Benamou a ensuite reconduit ses visiteurs vers les voitures qui les attendaient devant l'entrée de l'immeuble en les remerciant chaleureusement de leur soutien. Il pouvait maintenant revenir plus longuement sur l'édition spéciale de quatre pages, prévue pour la fin de semaine, sous le titre « La vie continue ». « *Nous poursuivons avec encore plus d'insolence, d'audace et de pugnacité*, répétait-il. *Non seulement nous ne sommes pas bâillonnés mais nous allons reprendre la parole très vite.* » La nouvelle formule, dont la sortie était prévue pendant la première quinzaine de septembre, sera un peu retardée, bien sûr, mais elle sera en kiosque dès la fin du mois, et des *souscriptions seront proposées* aux lecteurs afin de compenser les lourdes pertes provoquées par l'attentat. Plusieurs personnes ont déjà offert à *Globe* des appartements ou des locaux afin de le dépanner quelque temps. « *Nous découvrons une chaîne de solidarité incroyable*, précisait Georges-Marc Benamou. *Cela nous donne d'autant plus de courage et d'ardeur pour les prochains numéros.* »

ANNE CHEMIN.

● **Les obsèques d'Isabelle Bismuth.** — Une centaine de personnes ont assisté, lundi 1er août à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), aux obsèques d'Isabelle Bismuth, la jeune Française décédée le 11 juillet dans l'attentat du *City of Poros*, qui se sont déroulées en présence du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, Mme Edwige Avice. Isabelle Bismuth, vingt et un ans, avait été mise en cause par les autorités grecques dans les jours qui avaient suivi l'attentat, puis elle avait été disculpée.

POLICE

Une décision de M. Pierre Joxe

Egletons, trop rurale, n'aura pas son école de police urbaine

M. Pierre Joxe a décidé de « *ne pas poursuivre la mise en œuvre du projet d'une école de formation de policiers auxiliaires à Egletons (Corrèze)* », a indiqué le ministre de l'intérieur dans un communiqué. Inscrit au budget 1988 par les prédécesseurs de M. Joxe, ce projet prévoyait de regrouper la formation des appelés du contingent effectuant leur service national dans la police, actuellement prise en charge par les écoles de gardiens de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et de Sens (Yonne), dans un seul établissement n'ayant que cette vocation. Le choix d'Egletons, en Corrèze, pour l'implantation de cette nouvelle école n'était sans doute pas sans rapport avec les attaches politiques du premier ministre d'alors, M. Jacques Chirac, député de ce département.

Dans une lettre adressée le 29 juillet à M. Chirac, M. Joxe justifie sa décision d'abandonner ce projet par le fait que « *la construction d'une école à Egletons ne correspond pas aux besoins actuels de la police nationale* (...). *Le site d'Egletons, situé dans un environnement exclusivement rural, est en effet mal adapté à la formation de policiers destinés à servir dans un cadre très différent, celui de zones fortement urbanisées* ». Le ministre ajoute que « *la police nationale recherche des implantations de formation qui soient proches des régions d'affectation des policiers* ». Enfin, M. Joxe estime que « *la réalisation de ce projet à Egletons conduirait à des surcoûts importants* ».

FAITS DIVERS

Responsable de la mort de cinq personnes, un chauffard est écroué

Jean-Claude Girault, quarante-trois ans, qui avait provoqué, dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 juillet, la mort de cinq personnes dans un accident de la route près de Blois (Loir-et-Cher), a été inculpé lundi « *d'homicides involontaires et de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique* » et écroué. Il sera maintenu en détention jusqu'à son jugement, qui devrait être prononcé le 31 août.

Au moment de l'accident, Jean-Claude Girault présentait un taux d'alcoolémie de 2,58 grammes. En 1982, il avait été condamné à huit mois de suspension de permis de conduire pour conduite en état d'ivresse. Il a été transporté lundi à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes pour être opéré d'une fracture ouverte de la jambe droite.

La collision s'était produite quand le fourgon de Jean-Claude Girault, après avoir mordu l'accotement, s'était déporté sur la voie de gauche, percutant la Simca-Chrysler à bord de laquelle se trouvait une famille de Vendôme (Loir-et-Cher). Gilbert Pourmarin, trente-cinq ans, son épouse Nadège, vingt-sept ans, deux de leurs enfants, Loretta, trois ans et Maggy, deux ans, et le beau-frère de *Mme Pourmarin, Alain Bonsigne*, vingt-quatre ans, avaient tous été tués dans l'accident.

JUSTICE

La mort de Lucien Barbier, à Amiens

Une lettre de M. André Lajoinie au garde des sceaux

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, vient d'adresser une lettre au garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, pour lui demander « *d'intervenir avec fermeté pour que toute la justice soit rendue à Lucien Barbier* », ce militant de la CGT et du PCF mort au mois de novembre 1987, après dix-neuf jours de coma consécutif à un matraquage lors d'une charge policière effectuée pour disperser une manifestation à Amiens (*le Monde* du 6 novembre 1987).

Dans cette lettre, rendue publique, M. Lajoinie note que « *le policier qui a violemment matraqué la victime* » et qui a été, selon le député, « *formellement reconnu* » par deux témoins, n'est « *toujours pas inculpé alors que deux syndicalistes qui participaient à cette manifestation sont, eux, poursuivis par la justice.* »

Soulignant que le procureur de la République d'Amiens avait évoqué la possibilité d'un non-lieu, en vertu de l'article 327 du code pénal, qui retient qu'il n'y a « *ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime* », M. Lajoinie conclut : « *Approuver cette thèse, d'ailleurs inadmissible, ne pourrait aboutir, en tout état de cause, à un non-lieu [...]. Ce serait reconnaître en effet que le crime perpétré contre Lucien Barbier a été voulu par les autorités publiques.* »

EN BREF

● **Une souscription pour le versement de la caution d'Yves Stella.** — Le comité de rédaction de l'hedomadaire nationaliste corse *U Ribombu* a lancé un appel aux lecteurs de cette publication afin qu'ils *participent à une souscription* pour le paiement de la caution de 50 000 francs réclamée pour la mise en liberté, sous contrôle judiciaire, d'Yves Stella, le directeur de ce journal. En effet, dans son arrêt de mise en liberté rendu le 21 juillet concernant Yves Stella, *inculpé d'association* de malfaiteurs, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait assorti sa décision du versement d'une caution de 50 000 francs. Les journalistes de l'hebdomadaire, estimant qu'il s'agit là *d'une « rançon »*, ont donc lancé un appel « *aux lecteurs, à leurs amis et à tous les Corses qui ne veulent pas que la justice soit une affaire d'argent, un service rendu aux riches (...)* ».

● **Evasion à la maison d'arrêt de Besançon.** — Un détenu, Johann Anton, cinquante-deux ans, de nationalité suisse, s'est évadé, lundi matin 1er août, de la maison d'arrêt de Besançon. Effectuant des travaux de *peinture dans une cour de la prison*, l'homme a profité d'un court moment, pendant lequel il n'était pas *directement surveillé* par un gardien, pour forcer une porte et s'enfuir. Johann Anton avait été condamné le 27 juillet 1987 par le tribunal de Nice pour une affaire de coups et blessures avec arme.

Empreintes génétiques contre les violeurs

(Suite de la première page)

Après une première affaire à Bristol, en 1987 (*le Monde* daté 15-16 novembre 1987), cette technique a permis, aux Etats-Unis, *en mars dernier*, de confondre l'auteur de huit viols commis entre décembre 1986 et octobre 1987. Les biologistes américains avaient alors réussi à identifier le criminel en comparant les empreintes génétiques du suspect à celle d'un fœtus conçu lors de l'un de ces viols et pour lequel la victime avait demandé un avortement. « *C'est comme si l'homme avait laissé derrière lui tout un jeu d'empreintes digitales, sa carte d'assuré social et jusqu'à sa signature* », avait expliqué les spécialistes américains. La même technique utilisée en mai dernier à Bruxelles a permis d'innocenter un Belge que l'on tenait pour l'auteur du viol d'une adolescente de quinze ans, qui avait mis au monde à Charleroi un enfant de père inconnu.

Selon plusieurs *publications* récentes dans diverses revues scientifiques spécialisées, un autre procédé de biologie moléculaire, réalisant une « amplification » des fragments de matériel génétique contenu dans les cellules (technique PCR), permet d'ores et déjà, associé au procédé du professeur Jeffreys, d'obtenir des résultats tout à fait remarquables à partir d'un simple prélèvement de salive ou de cellules de la muqueuse buccale.

Développée initialement par la société britannique Cellmark, filiale du groupe pharmaceutique ICI (cette société réalise aujourd'hui plus d'une centaine de tests de recherche en paternité par mois), la technique des empreintes génétiques est depuis peu mise en œuvre par plusieurs sociétés américaines concurrentes spécialisées dans les applications de découvertes de biologie moléculaire. (Lifecodes, Collaborative Research, notamment). Le FBI a, pour sa part, demandé à un groupe de spécialistes d'évaluer les différentes méthodes actuellement sur le marché, et étudie un projet de centralisation informatisée des données qui seront obtenues de la sorte.

Cette banque de données d'empreintes génétiques permettrait aux spécialistes américains d'augmenter considérablement leur efficacité dans le cas de l'identification des personnes considérées comme disparues ou encore dans les affaires de viols, les empreintes génétiques du sperme prélevé sur la victime pouvant être mises en mémoire et comparées ultérieurement aux empreintes génétiques des suspects obtenues par simple prélèvement de sang.

En France, les progrès dans ce domaine sont encore à venir. Si, depuis 1987, le Centre national de tranfusion sanguine développe un procédé comparable, celui-ci n'est utilisé *que dans certains cas judiciaires* de recherche en paternité. Et les magistrats souhaitant avoir recours à la technique des empreintes génétiques ne savent pas, en pratique, où s'adresser. Les services spécialisés en médecine légale de la préfecture de police de Paris étudient, pour leur part, un projet similaire, mais butent à la fois sur des problèmes techniques (validation de la méthode) et financiers. Le développement et l'aboutissement de ces recherches apparaissent pourtant aujourd'hui plus que jamais nécessaires et urgents. Si elles pouvaient être mises en œuvre de manière rapide en France, la technique des empreintes génétiques aurait permis d'apporter une réponse rapide et indiscutable dans l'affaire du viol et de l'assassinat de la petite Céline. Pour leur part, les enquêteurs de la brigade criminelle chargée de l'affaire du viol et de l'assassinat de la jeune étudiante américaine retrouvée morte dans l'aéroport de Roissy n'excluent nullement d'avoir recours aux services spécialisés d'un laboratoire étranger.

JEAN-YVES NAU.

Presse

« Le Monde » prend une participation dans « la Vie du rail »

L'assemblée générale de la SARL *le Monde*, réunie le 28 juillet, a approuvé à la quasi-unanimité avec deux abstentions, soit par 1 157 parts sur 1 240, un accord conclu le 19 mai dernier avec la SNCF et la SA France Rail Publicité aux termes duquel *le Monde*, *Ouest-France* et Vincent Lalu et *Associés prendront des participations* de 15 % (soit 1,5 MF), 15 % et 5 % (soit 500 000 F) respectivement dans la société éditrice de l'hebdomadaire *la Vie du rail*. Il est entendu que *le Monde* jouera vis-à-vis de cette publication, actuellement diffusée à 250 000 exemplaires, dont 241 000 abonnés, parmi les cheminots et les retraités de la SNCF, *un rôle* de conseil, en particulier pour le marketing, de contrôle, de fournisseur et de prestataire, notamment en matière d'impression.

L'assemblée générale a également approuvé à l'unanimité les modifications à la composition du conseil de surveillance rendues nécessaires par le départ de M. Roger Fauroux de la présidence du Monde Entreprises (1) et par le renouvellement du bureau de la Société des rédacteurs. M. Etienne Pflimlin, successeur de M. Fauroux à la tête du Monde Entreprises, le remplacera également au conseil de surveillance. Rappelons que celui-ci est présidé par le président de la Société des rédacteurs, M. Manuel Lucbert, qui a été récemment confirmé dans ses fonctions. Il sera désormais assisté de MM. Eric Le Boucher et *Frédéric Gaussen*.

(1) *Le Monde* du 29 juin.

Le personnel de l'imprimerie Jean Didier a fêté la reprise du travail

Trois cent dix-huit des trois cent vingt salariés que comptait l'imprimerie Jean Didier avant le conflit qui a opposé pendant six semaines la direction et le syndicat du Livre CGT ont repris le travail, lundi 1er août, à Massy. Champagne et discours ont salué l'accord conclu avec le PDG de l'usine après la médiation menée la semaine passée par M. Jean Miot (*le Monde* daté 31 juillet-1er août).

Le syndicat, qui avait tendu un calicot proclamant sa « victoire », a mis en valeur les résultats acquis : la levée du lock-out, la réintégration des dix-neuf délégués CGT de l'usine qui étaient menacés de licenciement, le paiement intégral des salaires de juin et de juillet, l'ouverture de négociations sur les conditions de travail. Les deux ouvriers dont la rixe dans les ateliers avait en partie déclenché le conflit seront payés jusqu'à la fin de l'année et le Livre s'est engagé à faciliter leur réinsertion. Quant à M. Jean Didier, il a reçu une délégation du Livre dans son bureau et souhaité que l'imprimerie « *gagne* ».

هكذا من الأصل

Culture

FESTIVAL D'AVIGNON

Jan Fabre au gymnase Aubanel

Rituel capillaire

Jan Fabre, passant du théâtre à la danse, a imaginé un rituel d'une très étonnante précision, dont le sens peut échapper tout aussi étonnamment.

Petit-fils du célèbre entomologiste Jean-Henri Fabre qui fit aimer les fourmis dans les classes primaires, Jean Fabre était jusqu'ici connu comme un homme de théâtre dit d'avant-garde, *principalement en* Belgique où il réside et travaille.

En France, il a présenté au Théâtre de la Bastille, en 1983, *C'est du théâtre comme il était à prévoir et espérer*, qui durait neuf heures. L'année suivante, à Nancy puis au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, *le Pouvoir des folies théâtrales*, qui durait cinq heures. Des pièces sans texte, fondées essentiellement sur la violence, l'épuisement physique de l'acteur.

Le voici qui se lance dans la chorégraphie. Avec des danseurs classiques, comme Bob Wilson pour *le Martyre de saint Sébastien*. Karine Saporta voit son spectacle, *Das Glas im Kopf wird vom Glas*, volet chorégraphique d'un opéra qui sera créé en 1989 ; elle s'enthousiasme, l'invite dans sa « Carte blanche » en Avignon.

Il s'agit d'un bizarre rituel capillaire — d'aucuns diront également castrateur, vous verrez pourquoi. Le ridau s'ouvre sur une image assez belle et mystérieuse : une femme blonde, entièrement nue à l'exception de chaussons de pointes noirs, se tient debout de dos, telle une statue, sur un petit socle fixé à 2 mètres du sol, au centre d'un grand mur. A droite et à gauche, au pied de ce mur, sont assis deux imposants chevaliers en armure. Le silence règne.

Entrent six femmes également en armure, qui craquent quand elles bougent. Très lentement — tout va se dérouler avec une extrême lenteur, — *elles avancent, reculent, exé*cutent les quelques mouvements de danse très sommaires que permet leur encombrant accoutrement. Passe une danseuse en bikini bleu, sur pointes, qui joue avec ses longs cheveux. Passe un jeune homme en pantalon rouge, qui chante d'une assez jolie voix, un hibou perché sur l'épaule. Le hibou considère le public et émet de petits sifflements — c'est bien notre tour d'être sifflé !

Les femmes *sont sortis ; elles* reviennent, cette fois vêtues de sortes de pyjamas de satin bleu roi, et au nombre de huit. Elles tiennent leurs chaussons de pointes à la main, les rubans enserrant leurs poignets comme des menottes. Lorsqu'elles se retournent, on voit que ce qu'on prenait pour des petits diadèmes, ce sont les anneaux de paires de ciseaux plantés dans leurs chignons.

Hiératiques, alignées à égale distance *les unes des autres, les huit* danseuses vont exécuter durant tout le spectacle la même chorégraphie minimaliste et répétitive : jambe tendue en avant, demi-tour, plié, pas de bourrée (un petit piétinement d'un pied sur l'autre, en avançant). Elles descendent la scène, la remontent, redescendent, remontent. Seule variation : dans une première série, la figure est effectuée sur demi-*pointes* ; dans une seconde, sur pointes, après que les danseuses aient troqué leurs pyjamas pour des bikinis noirs. Durant leur strip-tease, deux shampouineuses ont soigneuse*ment lavé* les cheveux des deux chevaliers, venus s'agenouiller à l'avant-scène.

Autres événements : la descente, dans les airs, de dizaines de paires de ciseaux. L'apparition, après quarante-cinq minutes de silence, d'une musique : *la Troisième Symphonie* de Gorecki. Et la chute de flocons qui sont des boucles de cheveux.

Le sens de ce cérémonial, s'il en a un, nous échappe. Curieusement, malgré la minceur de la substance chorégraphique et théâtrale, étalée sur une heure trente, on ne s'ennuie pas : on est comme hypnotisé par la précision des danseuses, qui ne dévient pas d'un millimètre de leur tracé, et par la pulsation secrète qui rythme implacablement le déroulement des images.

SYLVIE DE NUSSAC.

Les Rencontres Internationales d'été

La Chartreuse aussi

Les Rencontres Internationales d'été se confondent parfois avec le festival d'Avignon, mais vivent depuis quinze ans leur propre aventure à la Chartreuse.

Les Rencontres Internationales *d'été* sont l'aboutissement d'activités de pédagogie et de création contemporaine, qui se poursuivent tout au long de l'année. Daniel Girard, qui les anime depuis deux ans en tant que directeur du CIRCA (centre international de recherche, de création et d'animation) a resserré sur quelques grands axes une action jusque là plus dispersée. Ainsi, il a renoncé à la production télévisuelle qui grevait le budget et ne se *justifiait plus.*

Il a concentré ses efforts sur l'accueil des artistes « en recherche », avec une politique différente de celle de la Villa Medicis : on ne vient pas à la Chartreuse pour réaliser un projet personnel. Au printemps dernier, par exemple, des musiciens et des metteurs en scène ont commencé d'inventer ensemble « l'opéra autrement » : « *Nous voulions expérimenter des petites structures de création, susceptibles d'ensemencer un secteur que stérilise la lourdeur des institutions* ».

Georges Aperghis, Christian Gagneron, Jean-Claude Malgloire, Farid Paya et Jean Claude Penchenat, ont fait mûrir ce rêve en cherchant des rapports nouveaux entre le jeu, le chant, la musique. L'an pro chain, le CIRCA fera monter des spectacles selectionnés sur concours.

L'élément moteur de ces expériences est le Centre Acanthes, qui depuis deux ans, propose des stages d'été, dirigés par des maîtres prestigieux. Pierre Boulez, cette année a enseigné à cent trente élèves de toutes nationalités. Et à chaque fois que c'est possible, les travaux d'ateliers débouchent sur une présentation publique.

« En situation de recherche »

Les manifestations de l'été sont souvent la suite des stages d'hiver — *comme dans le cas des récentes lec*tures — mises en espace, par des élèves du Conservatoire, des textes écrits entre janvier et mars par des auteurs résidents.

Mais Daniel Girard ne veut pas faire de la Chartreuse une « *usine à stages. Plutôt un lieu où les créateurs se mettent en situation de recherche, comme autrefois les Chartreux* ». Quant à la pédagogie, il la conçoit plus à travers la cohabitation, le contact quotidien que dans la transmission de techniques. « *Une vingtaine de jeunes danseurs ont passé deux mois ici aux côtés de Hans Zullig, l'un des pères de la nouvelle danse expressionniste, et c'est sans doute aussi formateur que les travaux d'atelier.* »

Tandis que s'achèvent les manifestation autour du centenaire de Fernando Pessoa, Daniel Girard prépare les quartiers d'hiver. En particulier les résidences d'auteurs francophones.

D'autre part le CIRCA est en relation avec le Centre International d'Hammamet, en Tunisie, avec d'autres organismes en Grèce, en Italie, en Espagne, au Portugal. Les projets de collaboration *ne manquent* pas, des retombées humanistes sont escomptées : une prise de conscience des racines islamiques de notre civilisation. Mais le CIRCA devra d'abord *combler son déficit et* espère y parvenir en 1990, avec l'aide du mécénat.

Autre raison d'impatience : la lenteur de la restauration des batiments. « *En 1988, année du patrimoine, nos crédits de remise en état ont baissé de 40 %. De ce fait, les dernières parcelles aliénées, achetées en 1987 sont laissées vides, sans chauffage ni entretien, et se dégradent rapidement. Au rythme actuel, il faudrait attendre quarante ans pour disposer des treize cellules qui restent à aménager. Le président du CIRCA Jacques Rigaud nous a jusque là sauvé du pire. Mais nous ne constatons pas la volonté politique de soutenir notre expérience* ».

BERNADETTE BOST.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

L'annuaire n'est pas d'aujourd'hui

1 *Ce qu'ils ont pu s'amuser !*

Le fait de persister dans l'être *jusqu'à un* âge relativement avancé n'a pas que des inconvénients pour un écrivain. Pour personne, d'ailleurs. Radiguet, Fitzgerald, Huguenin, Boris Vian, Lautréamont, Nimier, Rimbaud, ce serait le fin du fin : on les envie, on les plaint, on les admire. Ils seraient morts *comme il nous faudrait tous mourir : dans la* fleur de l'âge, avant d'avoir eu le temps de dire trop de bêtises. Mais vieillir, c'est devenir témoin, c'est raconter l'histoire à sa façon. Avec un peu de chance et de talent, c'est monter en grade, prendre la place de ces chers disparus que l'on admirait tant dans sa jeunesse. C'est une façon d'avoir provisoirement le dernier mot.

Les années 50 sont à la mode. On les expose à Beaubourg. On les interroge. Et pourquoi pas ? Elles en valent bien d'autres. Leur unité n'est pas factice, *du moins dans* leur noyau central (1953-1958). Pour moi, *elles présentent* cet avantage *que je les ai* connues dans le vif de la bête : vingt ans, trente ans, six livres. Pas mal d'articles. A la fois témoin et acteur, ce n'est pas demain la veille que je retrouverai un aussi joli point de *vue ! Chaque journal y va de son couplet.* Je vous avais signalé *Globe* qui vient de sauter. Cette semaine, c'est à *Paris-Match* de jouer, où Bernard Giquel questionne Jacques Laurent : « *Dans votre souvenir, que reste-t-il des années 50 ?* » Réponse : « *Le début de cette décennie a été d'abord un retour à une vie quotidienne plus normale. Après avoir été privé de tout, une certaine prospérité revenait peu à peu.* » Il suffit, en effet, de regarder à la télé les films publicitaires de Jean Mineur qui sont un des bons moments de « La dernière séance » pour s'apercevoir que si ce n'était pas encore le luxe, c'était de nouveau le confort. « *Toutefois,* ajoute Jacques Laurent, *dans les milieux dits intellectuels, c'était toujours la guerre ! La mode était au sinistre.* »

*Laurent, à l'évidence, joue sur l'étymolo*gie du mot, qui veut dire en latin « qui est à gauche, qui est gauche ». Et les lettrés de rire ! « *Dans* les Temps modernes, *Bernard Frank nous avait baptisés (en 1952) Blondin, Nimier et moi-même « les Hussards ». A l'époque, il ne se doutait pas que cette appellation connaîtrait la fortune que l'on sait.* » Ah ! dit Giquel impressionné, et qu'entendait-il par là ? « *Je crois que si nos écrits, à tous les trois, étaient de nature fort différente, la totale désinvolture et l'insolence que nous avions en commun étaient à ses yeux insupportables. C'est ça, au fond, qu'il nous reprochait.* » Dans le feu de la conversation, Laurent précise que son seul objectif, à la différence de Sartre, c'était d'écrire des œuvres qui plaisent et qui embellissent l'existence. Ah ! certes, il n'avait pas opté pour une vie triste ! Ce qu'ils ont pu s'amuser ! Ainsi : « a) *Nous vivions la nuit dans les bistrots,* b) *Nimier et moi avions de belles voitures,* c) *Nous aimions les restaurants de luxe et les jolies femmes.* »

Sa revue, *la Parisienne*, ce fut un vrai succès. Forcément, c'était « *une leçon de liberté, un journal d'humeur où chacun, à condition de le faire avec talent, pouvait s'exprimer sans contrainte (...). Notre caractéristique, c'était l'insolence* ». Quand Laurent attaquait quelqu'un, il fallait voir ce que c'était, comment il savait s'y prendre. Il en rit encore, plus de trente-cinq ans après. Tenez, un exemple : « *Quant j'ai attaqué Sartre, je ne l'ai pas fait sur le ton grave et tragique qui était le sien et celui de Camus* », non, il l'a fait *à sa façon irrésistible,* « *sur le mode un peu comique, en le rapprochant de Paul Bourget, romancier conservateur et désuet* ». C'était l'œuf de Colomb, encore fallait-il le trouver. Et Laurent l'a trouvé.

Voilà ce que je voulais vous dire quand je parlais tout à l'heure des petits bonheurs du vieillissement, d'être encore là, alors que les autres ont disparu ou se taisent. On peut dire *n'importe quoi sur l'époque que* l'on a traversée, le rôle que l'on a joué, et on peut le faire sans rien inventer. On change les perspectives, on pèche par omission. L'un des effets de l'Académie quand elle est récente, c'est de vous faire croire *que l'on a eu une folle et* insolente jeunesse, que l'on a sauvé la littérature française de la décadence sartrienne. Avec de joyeux compagnons traînant comme vous l'épée, l'on se revoit arpentant fièrement les pavés de la capitale sous les vivats du bon peuple de Paris, tandis que Caroline chérie, *de sa fenêtre, vous jette roses, baisers* et ferrets !

2 *17, avenue Rachel*

Je viens de lire cette semaine trois bons livres (ou qui m'ont semblé tels) dont on a déjà dû vous parler. Je vous les confie s'ils vous avaient échappés. Le premier, c'est *Rue Gît-le-Cœur,* de Vitezslav Nezval (traduit du tchèque par Katia Krivanek. *Préface de Ber*nard Noël. Editions de l'Aube. 65 F). Nezval est ce *poète* tchèque *né* à Biskupovice en 1900, mort à Prague en 1958. Le *Dictionnaire des littératures,* de Demougin (Larousse), dont je me suis souvent moqué à juste titre, lui consacre une assez longue *notice, et je l'en remercie.* Quatre livres de Nezval ont déjà été traduits en français, dont l'un, *Antilyrique,* qui doit être aujourd'hui introuvable, l'a été en 1936 par Benjamin Péret.

Nezval étant devenu après la Libération le premier poète officiel du régime (*Staline, la Grande Horloge, Chant de la paix* 1950), il ne faut pas s'étonner si la librairie française a tant choyé ce Tchèque qui, après tout, ne s'appelait pas Kafka. Tous les Français qui l'avaient connu avant-guerre soit à Prague, soit à Paris, autour de Breton, *l'ont préfacé.* Paul Eluard, ses *Poèmes choisis* (1922-1953, *chez Seghers*) ; Philippe Soupault, *Prague aux doigts de pluie et autres poèmes* (1919-1955, Editeurs français réunis). Plus récemment (1984), *Valérie ou la semaine des merveilles* a été traduit chez Robert Laffont par Milena Brand et Jean Rousselot. En citant pêle-mêle *Staline, Chant de la paix,* Editeurs *français réunis, je crains d'avoir suscité* votre *méfiance,* de vous avoir découragé, alors laissez tomber cette plate monographie et lisez sans plus attendre *Rue Gît-le-Cœur* et vous comprendrez que lorsqu'on a écrit un livre aussi exquis, aussi tendre, aussi juste de ton, on est bien la dernière personne à avoir besoin d'être *défendu. Ou c'est en 1938 qu'il fallait* défendre Nezval et son peuple.

Rue Gît-le-Cœur a été publié à Prague en 1936. C'est un récit, un adieu, un au revoir. Une parenthèse d'une infinie douceur. On n'a pas le temps d'être triste. On est trop occupé à suivre Nezval à la trace. On est trop à sa joie, à ses inquiétudes, pour lui faire part des nôtres. Il y a de la magie précise dans ce petit livre. Et si cette magie est surréaliste, si c'est le dernier bouquet de fleurs que Nezval de Prague envoie en amoureux à son ami Breton pour son accueil, pour le Paris qu'il lui a offert, alors vive le surréalisme ! C'est tout de même de la chance que Nezval ait été convié à parti*ciper à ce malheureux congrès* international des écrivains pour la défense de la culture qui a tant fait parler de lui, où devaient prendre la parole des personnages aussi considérables que Gide, Malraux et Aragon ; qu'il soit arrivé à Paris le 14 juin 1935 et qu'il en *soit reparti,* je crois m'en *souvenir,* le vendredi 5 juillet, *après avoir* passé sa dernière soirée parisienne, celle du 4, en compagnie de Benjamin Péret dans un café en face de la gare Saint-Lazare. « *Au cours de ce dîner, André Breton, pour justifier sa façon de manger son artichaut, dit :* « Je suis un paysan. » Oui, c'est de la chance. Et que le 20 juin, par exemple, après la mort de Crevel, ils aient dîné « *dans un petit restaurant situé dans une impasse donnant sur le mur du cimetière de Mont-martre* ».

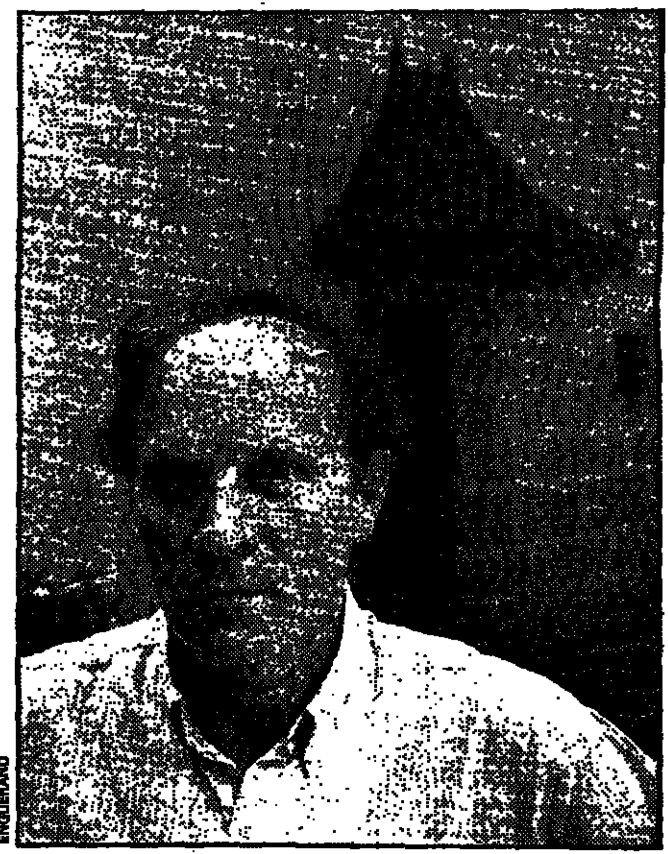
Ce restaurant, la Maison Berget, que Breton *mentionne à la fin de l'article* « La beauté sera convulsive », était situé au 17, avenue Rachel, dans le dix-huitième. J'ai sous les yeux la photocopie du menu. La cuisine est faite par le patron. Comme entrée, j'aurais pris *les girolles à la provençale, c'est de saison.* Comme plat, du veau rôti aux laitues braisées à 3,25 F. Pour finir, la tarte à l'ebricot à 1,25 F. Et puis, une bouteille de bordeaux qui n'est pas donnée : 7,50 F. Enfin, ce n'est pas *tous les jours que l'on dîne avec Breton, Péret,* Max Ernst, Nezval et ses amis. Je consulte un annuaire de téléphone par rues qui n'est pas d'aujourd'hui (avril 1983). La Maison Berget a été remplacée par Grandgousier. Au 16 de la même avenue, *mon regard s'arrête sur* les établissements Juif-Delépine. C'étaient les plombiers de mon père. Pourquoi si loin de la maison ?

3 *« Un personnage de romans »*

L'autre livre que je vous recommande, *c'est le Retour de Casanova,* d'Arthur Schnitzler (traduit de l'allemand par Maurice Rémon. Editions du Sorbier/10-18). Gide aurait sans doute écrit dans son *Journal* qu'il avait été extrêmement *épaté* par la rapidité du ton. *Curieux qu'aucun grand metteur en scène ne* s'y soit intéressé. Trop déprimant, peut-être ? Mais ça va si vite. Schnitzler très supérieur à Zweig, son cadet de vingt ans, si souvent pleurnichard ; et tellement plus moderne que lui. *Un personnage de romans,* de François Rivière (Pierre Horay, « Littérature buissonnière », 55 F), *n'est pas du même niveau que* ces deux livres. Comme il est dit, c'est « *l'histoire d'une initiation à la lecture accompagnant les souvenirs d'une enfance provinciale* ». Il y a une bonne idée dans ce livre au charme fané.

Mais François Rivière ne s'enfonce pas *assez dans les livres qu'il évoque. Malgré sa* relative jeunesse, c'était déjà trop tard. Trop tard pour *raconter* ses aventures avec les livres et les *héros* des livres. Je me souviens d'une conversation sur ce sujet avec Jacques Laurent, rue Octave-Feuillet, il y a longtemps.

Bilan et projets



ENGUERAND

Alain Crombecque.

Alain Crombecque a donné, le 1er août, la traditionnelle conférence de presse qui dresse le *bilan provisoire du présent festi*val et annonce les principaux projets du suivant. Deux jours auparavant, avec son équipe, et Daniel Girard, directeur des Rencontres de la Chartreuse, il avait participé au dernier débat du Verger. On peut à peine parler de débat tant le ton était modéré, malgré les revendications, parfois justifiées, souvent insolubles, du « off ».

Mais Alain Crombecque a pu se féliciter du succès de Pierre Boulez à la Carrière (huit mille entrées) et au centre Acanthes, qui invite l'an prochain Luigi Nono. Un autre Italien est prévu, *Luca Ronconi, qui pourrait créer* une pièce, inédite en France, de l'auteur élisabéthain, Middleson, *la Partie d'échecs.*

Le Théâtre des Amandiers a fait, lui aussi, le plein (quarante-deux mille entrées pour les cinq spectacles). Il sera présent encore par le biais d'une coproduction, une trilogie mise en scène par Jean-Pierre Vincent, *Œdipe roi, Œdipe tyran, les Oiseaux, qui commencerait* donc à Avignon.

En 1989, le bicentenaire de la Révolution sera marqué par la création d'un opéra, sur un thème d'époque et une musique de Dusapin. Le cinéma sera à *nouveau dans la cour d'Honneur* : *Octobre,* d'Einsenstein, avec, en direct, la musique composée par Georg Meisel en 1928 — et le film sur le Mahabharata, peut-être. *Du côté de la danse,* Maguy Marin succédera à Merce Cunningham, et Daniel Larrieu à Karine Saporta pour la « carte blanche ». A la cour d'Honneur, encore, Antoine Vitez reviendra avec Jeanne Moreau et Lambert Wilson, *dans une version abrégée de la Celestine.* Les Zingaros ont envie de s'intaller dans la Carrière — espérons...

Autre sujet de satisfaction, le succès de *Freaks,* de Germaine de Kermabon, qui va passer aux *Bouffes* du Nord et tourner en Europe. Pascal Rambert et Catherine Anne sont les deux « *nouveaux* » de l'an prochain.

Les attaques à propos du mécénat ne touchent pas Alain Crombecque : « *Le Festival demeure une entreprise du service public,* dit-il. *Le financement privé ne peut pas dépasser 15 % du budget et n'a évidemment aucune interférence sur la programmation.* » Le mécénat va au prestige, c'est un fait. Qu'il serve ou non à « *boucler les fins de mois du ministère* » *est l'affaire* du ministre de la culture et de la communication.

La préoccupation essentielle d'Alain Crombecque est une affaire de dates : entre le 15 et le 30 juillet, on refuse du monde tous les soirs, à *tous les spectacles* ; avant, les spectateurs travaillent encore ; après ils partent au bord de la mer. Il en va exactement de même dans le courant *de l'année* : les saisons théâtrales sont de plus en plus courtes, mais de plus en plus fournies, comme si tout le monde allait au théâtre, en vacances, à Cannes, à Roland-Garros en même temps. C'est peut-être vrai, *mais il est indispensable que* quelqu'un se décide à renverser la vapeur.

COLETTE GODARD.

ARTS

La comédienne

Hélène Vallier

La nouvelliste américai

Ellin Berlin

Culture

ARTS

Deux expositions à Bordeaux

Tableaux hollandais au Musée des beaux-arts

L'or et l'ombre

Sortie de l'ombre des réserves, la collection hollandaise du Musée des beaux-arts de Bordeaux.

Etudier, restaurer, montrer les collections, faire savoir aussi qu'elles méritent plus de 800 mètres carrés dans le bâtiment qui abrite aussi la mairie (1), tels sont les objectifs fixés par Patrick Le Leyzour à son arrivée à la direction du Musée des beaux-arts de Bordeaux. Et il s'y tient. L'année dernière, la collection italienne, qui avait fait l'objet de tous ses soins, était exposée. Cette année, c'est au tour de la collection hollandaise. Les Flamands viendront ensuite, mais en 1990, car l'été prochain le musée *« cédera à la célébration »* en présentant les peintres ayant travaillé à Bordeaux au temps de la Révolution et de l'Empire.

Sous le titre « L'or et l'ombre », ce sont donc cent quatre des cent quarante tableaux hollandais de la collection qui sont exposés jusqu'en septembre à la galerie des beaux-arts. Un beau titre prometteur pour un parcours susceptible d'enchanter les spécialistes et les amateurs de petits maîtres. Un rien ennuyeux cependant, car si ombres et lumières du Nord il y a, de paysages en scènes de genre, le jeu manque de pièces maîtresses, hors d'une poignée d'atouts venus, comme pour les Italiens, de la main du marquis de Lacaze. Le diplomate amateur d'art éclairé, dont la ville de Bordeaux avait fini par acheter, en 1829, la collection, avec l'aide du roi Charles X, avait aussi du goût pour la peinture hollandaise. Ce qui n'était pas si fréquent en France, malgré les efforts du peintre-marchand Jean-Baptiste-Pierre Lebrun, époux de Mme Vigée, pour en relever la cote en attirant l'attention des collectionneurs qu'il conseillait (par exemple Talleyrand, et peut-être Lacaze), à une époque où la grande peinture d'histoire faisait fureur, plus que les intérieurs d'estaminet ou les vues des champs, des bois et des rivières dont les peintres bataves étaient spécialistes.

Lacaze avait par exemple dans sa collection le très beau *Chêne foudroyé* de Jan Van Goyen, que le roi de Bavière lui avait d'ailleurs offert, et plusieurs Jacob Salomonsz Van Ruysdael. Mais il avait aussi trois Cuyp, dont une *Adoration des bergers* rustique qu'il croyait de Rembrandt et dont il était, à juste titre, particulièrement fier. Et *le Joueur de luth* du caravagesque d'Utrecht, Ter Brugghen, dont la posture de *trois quarts presque de dos ne montre du visage qu'un bout de nez* rouge frôlé par la plume tombante d'un béret, qu'une tempe et une pommette éclairée par une lumière impitoyablement blanche, qui frappe aussi la manche bouffante et le volumineux manteau brun.

A ce tableau, le plus connu sans doute de la collection hollandaise de Bordeaux, il faut ajouter, dans le genre portrait, un curieux Frans Hals : *l'Homme à la main sur le cœur*, à l'épaule presque déboîtée par le col blanc et au buste traité à l'emporte-pièce. Et une *Nature morte à la rose*, de Jan Davidsz de Hem, variante sans crâne de thème de la *Vanitas et prétexte à rendre* avec le plus grand soin du monde les reflets de la lumière sur le poli des pots d'étain renversés.

Au domaine des ombres qui peuplent *les tableaux*, il *faut rattacher* une petite *Scène de sorcellerie*, tableautin sur cuivre de Leonaert Bramer, un peintre de Delft, qui, elle, est entrée au musée avec le legs, en 1900, de la collection du peintre bordelais Auguste Poirson, parmi d'autres pièces hollandaises *du dix-septième siècle*, pseudo Rembrandt et faux Brauwer, d'ailleurs restées pour la plupart dans les réserves, tandis qu'une *Adoration des bergers*, de Hondius, passée dans le même legs allait être renforcée par l'achat par la ville, en 1988, d'une autre *Adoration des bergers*, de Hondius, avec anges baroques à l'italienne voletant au-dessus de la scène typiquement nordique.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ L'or et l'ombre, Galerie des beaux-arts, 20, cours Albret, Bordeaux, jusqu'au 19 septembre.

★ Le catalogue raisonné de la collection hollandaise, par Olivier Le Bihan, faisant état de nouvelles attributions, doit paraître en septembre.

(1) Le projet d'un nouveau Musée des beaux-arts qui pourrait permettre de présenter non pas cent ou cent vingt tableaux, mais sept cent cinquante, est sérieusement envisagé. Il pourrait être implanté sur la rive droite de la Garonne, en vis-à-vis des façades du dix-huitième siècle, dans le quartier de la Bastide dont l'étude de l'urbanisation a été demandée par la municipalité à Ricardo Boffil.

La collection Sonnabend au Musée d'art contemporain

La dame chasseresse

De Jasper Johns et Rauschenberg à Peter Halley et Jeff Koons, la collection Sonnabend, pour témoigner des choix et des activités d'une grande dame.



FREDERIC DELPECH

Ileana Sonnabend

Cette dame n'est plus très jeune, *mais on continue de la croiser partout* où il est question d'art vivant. Elle ne paye pas de mine. Elle est plutôt potelée et s'habille le plus banalement du monde. Elle ferait plutôt grand-mère gentille avec des airs de petite fille réservée, aux yeux malins. Elle n'aime pas s'afficher, ni raconter, ni se raconter. Elle n'aime pas les interviews, ni passer à la télé. Fatiguée sans doute, harcelée probablement, à Bordeaux, pour l'exposition de sa collection, elle a même pris la fuite, et adieu la rencontre prévue. Dommage, les questions ne manquaient pas à propos de ses choix, de son engagement dans l'art contemporain. Des choix, un engagement du côté des recherches aventureuses de formes nouvelles, de celles qu'on ne comprend pas forcément d'emblée, et qui obligent à réajuster son propre système de pensée si l'on veut en attraper la teneur.

Collectionneuse d'abord, mais forte de vingt-cinq ans de vie commune avec Léo Castelli qu'elle avait rencontré et épousé au milieu des années trente, en Roumanie, son pays de naissance, Ileana Sonnabend est devenue *« galeriste »*, comme on peut dire pour ne pas employer le terme prosaïque de marchand, sans pour *autant évacuer* toute notion de commerce et d'affaires. Galeriste avec son second mari, Michaël Sonnabend, à Paris, dans les années soixante, puis à Paris et à New-York, dans les années soixante-dix (marquées aussi par une tentative de percée genevoise), puis seulement à New-York, à partir de 1980. Et de faire figure ici d'impérialiste yankee, et là de charmante Européenne, car ici elle organise la promotion des jeunes artistes américains jamais vus en Europe quand là elle expose des Européens inconnus outre-Atlantique, à moins qu'elle ne tente de faire connaître les artistes de la côte ouest ignorés à Manhattan.

Esprit ouvert, curieux, ennemi de la sclérose et des vues étriquées, Ileana Sonnabend aura passé sa vie à bousculer les frontières de la création contemporaine et de son marché. Ce goût pour la libre circulation de l'art au présent s'est manifesté dans le choix de ses artistes : ceux qui l'attirent tout naturellement sont ceux qui font éclater les disciplines, conquièrent de nouveaux médias (le néon, la photo, la vidéo...), occupent de nouveaux terrains (les sciences humaines).

En France, d'aucuns lui en veulent sûrement d'avoir fait de sa galerie une tête de pont de l'art américain, d'avoir « introduit le cheval de Troie », avec mise en place de relais à travers toute l'Europe. D'autant qu'en retour ce qu'elle a donné à voir à New-York n'était ni l'école de Paris, ni les nouveaux réalistes (à part Arman), ni *support-surface*, ni les figurations narratives, qui ont dominé la scène artistique lorsqu'elle avait sa galerie, rive gauche. Au 37, quai des Grands-Augustins d'abord, de 1962 à 1966, où elle exposait Jasper Johns, Rauschenberg, les pop'artistes, mais aussi les Italiens Schifano et Pistoletto. *Aux basques* de l'Institut, 12, rue Mazarine, ensuite, de 1966 à 1980, où elle présentait en alternance ses « anciens » et des *nouveaux venus*, minimalistes et post-minimalistes, comme Judd, McCraken, Flavin, Nauman, Robert Morris, et les Italiens d'arte povera, et des artistes utilisant la photographie comme les Becher, Boltanski et Gilbert and George, et les Poirier et Sarkis, et bien d'autres... Tout en se *désintéressant* progressivement de sa galerie parisienne, lui préférant celle de New-York, où dès 1968, vivant mal le mai, elle avait songé à partir.

A New-York, après un court séjour « up town », elle descendait au 420 West Broadway, où elle est toujours, occupant un étage, quand Léo Castelli, avec qui l'entente est restée cordiale, en occupait un autre. Sa galerie de Soho, Ileana Sonnabend l'ouvrait avec Gilbert and George, et inscrivait à son programme Calzolari, Merz, Acconci, les Becher, Oppenheim, Mel Bochner, Boltanski, les Poirier, Kirili (plus tard), Kounellis, Baldessari... jouant serré avec la qualité, tout en ratissant large à l'intérieur des tendances nomades des années *soixante-dix*.

« Esprit gourmand »

Elle aurait pu s'en tenir là, mais toujours poussée vers de nouveaux artistes (pour lesquels elle ne lâche pas forcément ses anciens) au début des années 80, elle se lance dans la mêlée néo-expressionniste et expose Penk, Baselitz et Immendorf. Puis mise sur les jeunes qui font de l'objet et qu'en 1986 elle débauche d'East Village : Birketon, Halley, Koons, Vaisman.

Ces changements d'orientation, ce parcours de *« chasseur à l'affût »* (selon Achille Bonito Oliva), d'*« esprit gourmand »* qui *« savoure et se repaît intellectuellement de ses trouvailles »* (selon Germano Celant), l'exposition de la collection le montre bien, mais d'un point de vue muséal, un peu sec, par regroupements des tendances, qui confirme l'importance d'Ileana Sonnabend et de sa galerie dans l'émergence des artistes et des courants de ces vingt ou trente dernières années, mais fait oublier la singularité des œuvres retenues pour la collection, et nomme de subtiles correspondances entre des démarches spécifiques, du genre chaud, et sensuel, et ironique, et fantaisiste, et libre, mais aussi froid et radical. Comme on le perçoit en particulier avec le très bel ensemble d'œuvres réunies dans les salles du musée, à l'étage, du côté des abstractions excentriques, de « l'antiform », des jeux de matériaux et d'idées signés Nauman, Merz, Sonnier ou Anselmo, tous pris à leurs débuts.

L'autre point fort de la collection est au rez-de-chaussée, où sont regroupés les premiers Johns *(Drapeau, Cible, Chiffre)*, les premières « combine-paintings » de Rauschenberg, les agrandissements de bandes dessinées de Lichtenstein et le Warhol *des Marilyn, des fleurs* et des chaises électriques.

Quant aux jeunes poulains, qui sont aussi en bas puisqu'ils travaillent tout particulièrement sur les images de consommation, entre aspirateurs flambant neuf sous vitrines et tableaux objets de design, l'avenir dira s'ils sont vraiment plus qu'une passade à l'américaine, si leur façon de donner dans le simulacre à la Baudrillard pouvait avoir de bonnes suites. Si c'était le cas, alors Ileana Sonnabend aurait réussi ce qu'aucun marchand n'a réussi à faire : suivre et révéler des moments importants de la création à travers trois générations d'artistes.

G. B.

★ Collection Sonnabend. Capc. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, Bordeaux, jusqu'au 25 septembre. Catalogue avec un historique très minutieux des galeries d'Ileana Sonnabend, par Michel Bourel.

Trois disparitions

La comédienne Hélène Vallier

La comédienne Hélène Vallier, l'une des quatre sœurs Poliakoff, est morte le lundi 1er août à Marseille à l'âge de cinquante-six ans des suites d'une hémorragie cérébrale. Fille d'un baryton russe, Wladimir de Poliakoff, et d'une danseuse étoile, Militza Envald, tous deux émigrés en France après la Révolution d'octobre, elle a, comme Olga Waren-Poliakoff, Odile Versois (disparue en 1980) et Marina Vlady, commencé très jeune sa carrière artistique.

Renvoyée du ballet de l'Opéra de Paris, elle fit ses premiers pas sur la scène du cabaret parisien le Tabarin dès l'âge de quinze ans avant d'entamer une carrière au théâtre et à la télévision. Egérie d'Henry de Montherlant, qui disait qu'elle *« réhabilitait les femmes »*, Hélène Vallier fut son interprète à maintes reprises et connut, en France et dans toute l'Europe, un grand succès en jouant l'Elvire du Don Juan de Molière avec la troupe de la Comédie de Saint-Etienne.

Aux côtés d'Odile Versois et Marina Vlady, elle fut l'une des *Trois Sœurs*, d'Anton Tchekhov, dans une mise en scène à succès d'André Barsacq au théâtre Hébertot en 1966. L'an passé, elle jouait, au côté de Laurent Terzieff, sur la scène du Théâtre 13 à Paris tout en continuant d'enseigner l'art dramatique au conservatoire de Saint-Germain-en-Laye. Hélène Vallier a publié avec ses sœurs en 1979 un livre consacré à son enfance mouvementée, *Babouchka*, paru aux éditions Ramsay.

La nouvelliste américaine Ellin Berlin

La nouvelliste américaine Ellin Berlin est morte, le 1er août, à son domicile new-yorkais, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Bien qu'elle n'ait plus publié de livres depuis 1970, cet écrivain prolifique, dont les premiers textes étaient parus en 1933, était demeuré une figure du milieu littéraire new-yorkais qui s'émerveillait de l'histoire d'amour qu'elle poursuivait depuis 1926 avec le célèbre compositeur de chansons Irving Berlin, qui a fêté ses cent ans en mai dernier.

En épousant, il y a soixante-deux ans, cet émigré russe, juif orthodoxe, la belle *Ellin Mackay*, fille du milliardaire catholique Clarence Mackay, magnat du téléphone et du télégraphe, avait en effet rompu avec sa famille et avec la fortune. Pour gagner sa vie, la jeune femme avait alors écrit pour les journaux de courts récits qui devaient lui valoir une autre célébrité.

La romancière Anne-Marie Cazalis

La romancière et poétesse Anne-Marie Cazalis est morte, le samedi 30 juillet à son domicile parisien. Celle qui fut, dans les années qui suivirent la Libération, « la muse de Saint-Germain-des-Prés » était âgée de soixante-huit ans. Née à Boufarik, en Algérie, elle avait été révélée au petit monde littéraire et artistique parisien par un recueil de poèmes *qui lui valut*, en 1946, le prix Paul-Valéry.

Dès lors, cette amie de Boris Vian, de Juliette Gréco et de Jean-Paul Sartre devint l'une des figures de proue de cette jeunesse qui découvrait à la fois la liberté, le be-bop et les empoignades politico-littéraires. Ce n'est pourtant qu'en 1972 qu'elle publia son premier roman, *la Décennie*, largement autobiographique. Elle a également écrit un recueil de souvenirs, *Mémoires d'une Anne*.

Mais cette descendante d'une illustre famille de protestants cévenols était restée attachée à l'Algérie de son enfance : elle était musulmane pratiquante, parlait et traduisait l'arabe littéraire et avait consacré un essai à *Kadhafi, le templier d'Allah* (Gallimard, 1974)

Le télégramme

Anne-Marie Cazalis, qui vient de mourir dans sa soixante-sixième année, retrouvant ainsi son visage de jeune fille sage et espiègle qui était sa façon d'être, restera sans doute dans la mémoire oublieuse des hommes comme la poétesse de Saint-Germain-des-Prés *qui a su* élever ce banal instrument de la poste qu'est le télégramme à la hauteur du petit chef-d'œuvre littéraire.

On se souvient peut-être que dans les années 50, il y eut, en *effet, deux énigmes qui irritèrent* la sagacité des lettrés : quel écrivain se cachait derrière le pseudonyme de Pauline Réage, oui, qui avait écrit *Histoire d'O*, et, d'autre part, quel était le sacripant qui avait osé envoyer à Mauriac, le jour même de la *mort* de Gide, le télégramme le plus spirituel de notre littérature : *« L'enfer n'existe pas.* Stop. *Tu peux te dissiper.* Stop. *Préviens Claudel.* Stop. *Gide. »*

J'ai rencontré Anne-Marie Cazalis dans les circonstances suivantes. Alors que je tentais de passer mon baccalauréat en 1947 ou 1948, non, je n'étais pas particulièrement en avance, j'avais fondé avec quelques camarades une revue, *Nyza*, pour égayer nos études. Son principal mérite fut d'être saisie dès le premier et unique numéro sous les efforts conjugués du ministre de la santé publique et d'un éditeur.

Anne-Marie Cazalis nous avait confié ses poèmes et des fragments *de ses mémoires lors de rencontres* distraites au bar du Montana et dans le hall du Pont-Royal où elle allait rejoindre Juliette Greco. J'ai retrouvé avec plaisir ces souvenirs inchangés dans les *Mémoires d'une Anne*, trente ans après. L'un de ces poèmes s'appelait *Larmes : « Petites gouttes de pluie sur ma joue... »* Il est de circonstance. J'attends son télégramme.

B.F.

Communication

M. Robert Maxwell au Benelux

De l'imprimerie au satellite

BRUXELLES
de notre correspondant

M. Robert Maxwell, le magnat de la presse britannique, et M. Albert Frère, le numéro un du groupe Bruxelles-Lambert, ont finalisé, lundi 1er août à Charleroi, l'accord qu'ils avaient conclu à la fin juin concernant un investissement commun — 800 millions de francs belges à eux deux — dans le groupe d'impression Dupuis (*le Monde* daté 26-27 juin). Une nouvelle société, Hélio-Charleroi, sera notamment créée pour gérer la nouvelle imprimerie qui sera installée sur le site de Fleurus.

Il semble toutefois que M. Maxwell, très avare de son temps, n'ait pas fait le voyage de Charleroi que pour signer cet accord déjà conclu. Un étrange ballet de jets privés, lundi, sur le petit aéroport de Gosselies, a en effet fait apparaître tour à tour : M. Gérard Eskenazi, le patron de Pargesa ; M. Michel François-Poncet, numéro un de Paribas ; M. Gaston Thorn, l'ancien président de la Commission européenne et PDG de la CLT ; M. Jacques Santer, premier ministre luxembourgeois.

Les discussions — bien qu'aucun participant n'ait voulu en dévoiler la teneur — ont en fait tourné autour du satellite Astra. *La CLT détient*, en effet, 8 % des parts de la Société européenne de satellites qui s'occupe du projet. M. Robert Murdoch, pour sa part, a déjà réservé quatre des seize canaux du futur satellite. M. Robert Maxwell, qui compte proposer aux téléspectateurs européens sept chaînes de télévision, hésiterait entre Astra et Eutelstat-2 pour diffuser ces programmes. D'où l'intérêt de cette rencontre avec les dirigeants du grand-duché et de la CLT.

M. Robert Maxwell a déclaré, d'autre part, qu'il comptait bien réaliser d'autres investissements en Belgique. C'est là que le numéro zéro du quotidien *The European* serait imprimé dès la rentrée. Le patron britannique a enfin déclaré que des discussions avec la Société générale de Belgique, interrompues, pourraient reprendre après les vacances.

J. A. E.

La retransmission des matches de football

TF 1 tente de freiner les surenchères

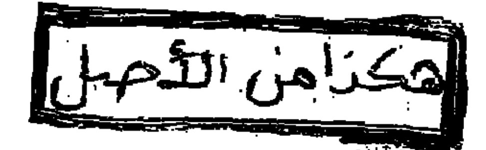
Le sport de haut niveau attire les téléspectateurs : rien d'étonnant donc à ce qu'il fasse l'enjeu de surenchères entre chaînes de télévision. *Les dirigeants sportifs, ceux du* football en particulier, ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de cette concurrence effrénée, et les prix des matches se sont envolés. Mais TF 1, qui revendique pourtant avec Canal Plus le titre de « chaîne de football », vient de tirer le signal *d'alarme en refusant* de payer les prix demandés par les clubs qualifiés en coupe d'Europe, pour les matches du premier tour disputés les 6 et 7 septembre.

C'est donc Antenne 2 qui diffusera les matches de Metz (pour 7 millions de francs) et Canal Plus qui s'est assuré pour 30 millions de francs (plus de 3 millions par match en direct), l'exclusivité des rencontres de Bordeaux, Monaco et Montpellier. Plus encore que sur la frustration des téléspectateurs devant la diffusion en crypté de certaines rencontres, le « forfait » de TF 1 met le doigt sur la transformation du sport en spectacle chèrement monnayé.

La partie n'est toutefois pas terminée. *En fonction des résultats des* premiers matches, TF 1 peut envisager de racheter des droits à Canal Plus, si elle estime l'opération rentable.

Par ailleurs, la chaîne de M. Bouygues est aussi décidée à faire respecter l'exclusivité qu'elle a obtenu (moyennant 45 millions de francs annuels) sur les extraits de matches du championnat de France et qu'elle diffuse dans son émission *« Télé-Foot » du dimanche midi*. TF 1 ne supportait plus de voir FR 3, A 2 ou la Cinq la prendre de vitesse, parfois dès le samedi soir. Une réunion de la Ligue nationale de football, prévue jeudi 4 août, devrait donner raison à TF 1. Celle-ci entend bien être la seule à régner *sur les extraits, comme Canal Plus* règne, au terme d'un accord pluriannuel, sur les matches en direct du championnat (au prix d'environ 2,5 millions de francs par match, indexé sur les abonnements à la chaîne cryptée). Et TF 1 détient toujours les droits de cinq matches *au moins de l'équipe de France*, payés chacun 6 millions de francs. Comme l'affirme M. Jean-Claude Darmon, intermédiaire entre les chaînes et les organisations du football : *« Ce n'est pas le football qui est cher ; c'est l'exclusivité. »*

M. C. I.



Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop : *20 h 30.*

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : *21 h.*

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : *19 h 30.* La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : *20 h 30.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle *de couple : 20 h 45.*

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle L ◊ L'Ecume des jours : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). G. Mathieu : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Quatuor Stamicz. 19 h, Œuvres de Mozart, Janacek, *Dvorak.* Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Mardi 2 août

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE Jusqu'au 4 août. 21 *h,* dir. Roland Douatte, S. Rodesco (violon). Les Quatre Saisons, de Vivaldi. Ensemble Serenata de Paris. Jusqu'au 4 août. 18 h 30. Œuvres de Haendel, Couperin, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. *Orchestre de chambre Jean-Jacques* Wiederker. Jusqu'au 13 août. 21 h. A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en île.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Michel Beroff. Jusqu'au 4 août. 9 *h. Début du stage* « Naissance d'une interprétation », dirigé par Michel Beroff. Autour du « Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen. Avec la participation des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Entrée libre. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Nouvelle Babylone (1929), de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 16 h ; Papa d'un jour (1927, v.o.), d'Harry Langdon, 19 h ; Histoire de Jiro (1987, v.o.), de *Tokihisa Morikawa, 21 h.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS *(48-26-34-30)*

Si vous avez manqué le début : Paris en chantant : Joséphine Baker, *Zouzou* (1934) de Marc Allégret, 14 h 30 ; Paris sur Seine : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Anticipation : 2084 (1984) de Chris Marker. Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des divisions Moritari (1984) de F.-J. Ossange, le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, Stavisky *(1974) d'Alain Resnais, 20 h 30.*

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT DE FOLIE (A., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLAISIRS PERVERS (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : *Pathé Marignan-Concorde,* 8e (43-59-92-82).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone *(ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).*

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROÏQUE (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (43-29-11-30).*

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; *Le Triomphe,* 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6e (42-22-87-23) ;* Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny *Palace, 5e (43-54-07-76).*

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN NINJA. Film américain de Emett Alston, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AURORA. Film italien de Maurizio Ponzi, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

BLOODSPORT. Film américain de Newt Arnold, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CAN'T BUY ME LOVE. Film américain de Steve Rash, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

CRITTERS 2. Film américain de *Mick Garris, v.o. : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA QUEUE DE LA COMÈTE. Film français d'Hervé Lièvre : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN. Film américain de Gregory Nava, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 AOUT

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, entrée groupes, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Les Gobelins, ateliers en activité », *14 h 15, 42, avenue des Gobelins* (Tourisme culturel).

« Tombes célèbres du cimetière de Passy », 14 h 30, 1, rue du Commandant-Schlœssing (*Dominique* Fleuriot).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard du Port-Royal (Paris et son histoire).

« Demeures du Marais rénové », 14 h 30, 1, place des Vosges (Arts et curiosités).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, hall.

« La Bourse du commerce », 15 heures, entrée rue de Viarmes.

« Faïences islamiques et européennes, des origines au dix-huitième siècle », *15 heures, hall* d'entrée du Musée de Sèvres.

« Le Pont-Neuf et la rive droite », 15 heures, tertre central, près de la statue d'Henri IV.

« L'église Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, façade.

JEUDI 4 AOUT

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« La grande pyramide du Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« La pyramide et l'aménagement du *Grand Louvre* », *14 h 30*, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Saint-Germain-l'Auxerrois et son quartier », 14 h 30, métro Louvre (*Approche de l'art*).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », *14 h 30, entrée principale,* boulevard de Ménilmontant (Dominique Fleuriot).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Collections du Musée de l'Institut du monde arabe », 14 h 30, entrée principale, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Les Esquimaux », 14 h 50, Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (l'Art pour tous).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Marie-Christine *Lasnier*).

« Hôtels et jardins du Marais autour de la place des Vosges », 16 h 30, métro Saint-Paul (C.-A. Messer).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« L'hippodrome d'Auteuil », 14 h 30, métro Porte d'Auteuil, sortie côté hippodrome.

« Le Marais et ses restaurations récentes », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 15 heures, métro Edgar-Quinet, sortie.

CONFÉRENCE

MERCREDI 3 AOUT

11 *bis,* rue Keppler, 19 h 30 : « Les certitudes de la *survivance* ». *Entrée* gratuite (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 août

TF 1

20.35 Cinéma : le Toboggan de la mort. ■ Film américain de James Goldstone (1987). **22.20 Documentaire : Histoires naturelles.** Survivances. **23.15 Série : Cannon.** La cible mouvante. **0.05 Journal et la Bourse.** **0.20 Magazine : Minuit sport.** **1.20 Feuilleton :** *Les Moineau et les Pinson.* **1.45 Documentaire : La passion de la vie.** **2.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** **3.10 Magazine : Chocs.** **4.10 Documentaire : Histoires naturelles.** **5.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** **5.50** *Documentaire :* **Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran : L'argent du mur. Téléfilm de Jean-François Delassus. **22.05 Débat : Etre allemand à l'Est ou à l'Ouest.** Avec Klaus Bölling (ancien porte-parole du chancelier Schmidt) ; Jens Schmidthammer (avocat, ancien journaliste) ; Graf Benedikt Hoensbroech (qui a fait passer soixante-sept personnes à l'Ouest) ; Alaïs Kuhn (dessinateur caricaturiste) ; Alfred Grosser (professeur à l'Institut de sciences politiques) ; Michel Meyer (*auteur du livre Des hommes contre des marks*, dont est tiré le téléfilm) ; Gilbert Badia (professeur de civilisation allemande à Paris-VIII) ; Angelica et Clemens Plenio (médecin et mathématicien, mis en prison en RDA et rachetés par la RFA). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.** **23.55 Histoires courtes.** **0.20 Jazz.** Le groupe Kassav' (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

20.30 Cinéma : Vie privée. ■■ Film français de Louis Malle (1962). Avec Brigitte Bardot. *22.05 Journal et météo.* ▶ **22.30 Série : Fantastique urbain.** 1. Les lutteurs immobiles, téléfilm d'André Farwagi. **23.30 Magazine : Décibels.** Présenté par Jean-Lou Janeir.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : le Trou noir. ■ Film américain de Gary Nelson (1979). *22.05 Flash d'informations.* *22.10 Cinéma :* **Sans retour.** ■■ Film américain de Walter Hill (1981). Avec Keith Carradine (v.o.). **23.50 Cinéma : Les rats attaquent.** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). **1.15 Téléfilm :** *Un matin, une vie.*

LA 5

20.30 Cinéma : la Toile d'araignée. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1975). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Tony Franciosa. **22.25 Série : La loi de Los Angeles.** Divorce avec préjugés. **23.15 Série :** *Hitchcock présente.* Une cure radicale. **0.00 Journal de minuit.** **0.05 Mission impossible** (suite). **1.25 La grande vallée.** **2.15 Journal de la nuit.** **2.40 Joseph Balsamo.** **3.20 Bob Morane.** **3.45 Vive la vie ! 4.10 Musique : Aria de rêve.** **4.30 Top Nuggets.**

M 6

20.30 Téléfilm : Amélia. De Randa Haines. **22.00 Série : Cagney et Lacey.** **22.50 Série : Destination danger.** **23.40 Six minutes d'informations.** **23.50 Musique : Boulevard des clips.** **2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette** (3e épisode). **3.25 La ligne de démarcation.** **3.50 La juive du château Trompette.** **4.45 La ligne de démarcation.** **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoire du siècle. André Mandouze, professeur, *rédacteur en chef* à Témoignage chrétien. *21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988.* Cinq débats pour comprendre 1789. 2e débat : La génération Turgot. **22.15 Fred Deux et son double.** Suite de Casquette. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 2. Cathédrale de Maguelone : œuvres de Purcell, par René.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes : Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. **21.30 Concert** (en direct de l'Opéra) : *Coriolan, ouverture en ut mineur*, op. 62, de Beethoven ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss ; *Symphonie nº 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven*, par l'Orchestre philharmonique régional de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dir. Günter Neuhold ; sol. : Alain Meunier (violoncelle). **0.15 Jazz**, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Mercredi 3 août

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. **14.30 Série : Des agents très spéciaux.** **15.20 Série : Julien Fontanes, magistrat.** Le couteau sous la gorge. *16.50 Club Dorothée vacances. Sablotin ;* La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips.** **18.55 Météo.** **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.** *19.30 Jeu : La roue de la fortune.* **19.50 Tirage du Tac-O-Tac.** **20.00 Journal.** **20.25 Météo et Tapis vert.** **20.30 Tirage du Loto.** **20.35 Théâtre : Les papas naissent dans les armoires.** Comédie de Giulio Scarnicci et Renzo Tarabusi. *Un homme d'âge mûr qui ne connaît pas ses origines décide d'adopter un père...* **22.35 Série : Texas police.** **23.25 Série : Les envahisseurs.** **0.15 Journal et la Bourse.** **0.30 Magazine : Minuit sport.** **1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** **1.55 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau.** **2.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** **3.15 Magazine : Santé à la Une.** **4.50 Musique.** **5.05 Documentaire : Histoires naturelles.** **5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** **6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 Feuilleton : La sonate pathétique (8e épisode). **14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs.** **14.45 Jeu : Bing parade.** Avec Karen Cherryl, Kamille, Les Charlots, Clin d'œil. **15.40 Feuilleton : Detroit** (8e épisode). **16.30 Feuilleton : La poupée sanglante** (2e épisode). **17.30 Série : Sam' suffit.** **17.55 Série : Les deux font la paire.** **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. **19.10 Actualités régionales.** **19.35 Jeu : L'arche d'or.** **20.00 Journal.** **20.30 Météo.** **20.35 Jeux sans frontières.** Emission présentée par Claudio Lippi, en direct de Misano (Italie). **21.50 Série : La loi est la loi.** Amour à vendre. **22.40 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Isabelle Pasco. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2.** **23.55 Jazz.** Eddie Palmieri (Festival d'Antibes - Juan-les-Pins, 1986).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Une question de vie ou de... **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Jeu : On va gagner.** **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo.** **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** **17.35 Documentaire : Dans le sillage d'Ulysse.** 2. Le départ. **17.50 Dessin animé : Conte de Grimm.** La paille, la fève et le charbon de bois. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Fuite impossible. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case.** **20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Téléfilm : Meurtre au champagne.** De Robert Lewis, d'après Agatha Christie. *La jolie Rosemary meurt brutalement en plein dîner d'anniversaire. Suicide ou meurtre ?* **22.05 Journal.** **22.30 Auteurs studio : Droit d'asile.** Téléfilm d'Alain Hattet. *Elle s'appelle Lisa, elle a dix-huit ans, elle est terroriste.* **23.50 Musiques, musique.** Robert Schumann : Lied nº 5, par Françoise Pollet. Texte de Widmund, lu par Suzanne Flon.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. **14.00 Série : La malédiction du loup-garou.** **14.20 Série : Un flic dans la Mafia.** **15.10 Téléfilm : Le secret de l'héritier.** De Gordon Flemyng, avec Kathleen Beller, François-Eric Gendron. **16.50 Série : O'Hara.** **17.40 Série : A chacun sa vérité.** **18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap.** **19.00 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **19.25 Flash d'informations.** **19.30 Série : Stalag 13.** **19.58 Feuilleton : Objectif nul.** **20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Valérie-Anne Giscard d'Estaing, Alice Dona, Jean-Claude Pascal. **20.30 Flash d'informations.** *20.31 Loto sptif.* **21.00 Cinéma : Woody et les robots.** ■■ Film américain de Woody Allen (1973). Avec Woody Allen, Diane Keaton, John Beck, Marya Small. *Mis en hibernation en 1973, à l'âge de trente-cinq ans, un restaurateur macrobiotique est ramené à la vie, en 2173, dans une société régie par les ordinateurs et les robots. Mêlé malgré lui à un complot, il se déguise en robot domestique et entre au service d'une poétesse. Le quatrième film réalisé par Woody Allen est une comédie burlesque et une satire de l'Amérique contemporaine à travers l'anticipation. Gags comme s'il en pleuvait, et comique verbal.* **22.25 Flash d'informations.** **22.30 Cinéma : Popeye.** ■■ Film américain de Robert Altman (1980). **0.00 Cinéma : Les demoiselles de Rochefort.** ■■■ Film français de Jacques Demy (1966). Avec Françoise Dorléac, Catherine Deneuve, Danielle Darrieux, Michel Piccoli. **2.00 Documentaire : Les démons de la mer.**

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). *14.25* **Série : La grande vallée.** **15.20 Série : Mission impossible.** **18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile.** **18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images.** **19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards.** **19.58 Journal.** **20.30 Téléfilm : Comme en plein jour.** De Robert Days. *Aveugle, il décide de se débarrasser de sa femme.* **22.00 Série : La loi de Los Angeles.** Le droit au bonheur. **23.00 Série : Hitchcock présente.** Galop d'essai. **23.30 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit.** **0.05 Mission impossible** (suite). **2.05 La grande vallée** (rediff.). **2.55 Le journal de la nuit.** **3.00 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.55 Bob Morane** (rediff.). **4.10 Vive la vie !** (rediff.). **4.40 Musique : Aria de rêve.**

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. **13.55 Série : La ligne de démarcation** (rediff.). **14.20 Feuilleton : La juive du château Trompette.** (3e épisode, rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6.** **16.00 Hit, hit, hit, hourra !** **17.05 Série : Daktari.** **18.00 Journal et météo.** **18.15 Série : Les routes du paradis.** **19.00 Série : L'homme au katana.** **19.54 Six minutes d'informations.** **20.00 Série : Chacun chez soi.** **20.30 Téléfilm : Héritage** (2e partie). De Randal Kleisner. *Les problèmes de la famille Thornton continuent.* **22.05 Série : Cagney et Lacey.** **22.55 Série : Destination danger.** **23.45 Six minutes d'informations.** **23.55 Musique : Boulevard des clips.** **2.00 Sexy clip.** **2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette** (4e épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (1er épisode). **3.50 La juive du château Trompette** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 3e débat : La fille émancipée de l'Eglise. **22.15 Fred Deux et son double.** Fin de Casquette et Blanche à l'usine. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 3. L'enclos Saint-François (et la salle Bleue) : polyphonies du XVe et XVIe siècle ; salon de musique du château du Bonnier de La Mosson : Les cyclopes (concerto Koln). **0.05 Du jour au lendemain.** 3. Nelly da Pinon. **0.50 Musique : Coda.** Tom Waits : 3. L'alcool.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes. Satie, Poulenc, Hahn, Chausson, Fauré, Chabrier. **21.30 Concert** (donné le 1er août 1988 à Miramas) : La flûte enchantée, opéra en deux actes, *K 620, de Mozart*, par l'orchestre Sinfonietta de Varsovie et le chœur de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Ruben Silva. **0.15 Jazz,** Le duo de guitares de Patrice Thomas et Eric Boell.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 août à 0 heure et le dimanche 7 août à 24 heures.

Après un épisode très nuageux qui intéressera la majorité de la France, un anticyclone se développera par l'ouest du pays dès mercredi soir, limitant ainsi les orages aux régions du sud jeudi.

Ces hautes pressions, qui s'étendront progressivement à toute la France, rejetteront les perturbations hors de nos frontières. Le soleil pourra donc briller sur toutes les régions mais les températures resteront moins élevées que les jours derniers.

Mercredi : violents orages dans le Sud-Est. Temps moins chaud et belles éclaircies sur la moitié Nord-Ouest.

Alors qu'un temps agréable et ensoleillé est de retour sur la moitié Nord, les orages gagnent le Sud-Est.

En effet, sur les Pyrénées-Orientales, le sud du Massif Central, la vallée du Rhône, les Alpes, le littoral méditerranéen et la Corse, la journée débutera avec quelques rayons de soleil, surtout sur la Côte d'Azur et la Corse. Mais très rapidement les nuages commenceront à envahir le ciel. L'après-midi, de violents orages, accompagnés parfois de grêle et de fortes rafales, ainsi que de pluie gagneront toutes ces régions. Ils persisteront durant la nuit dans l'extrême Sud-Est.

De la Vendée au Limousin, à tout le Sud-Ouest, au Centre, au nord du Massif Central et à tout le Nord-Est du pays, il pleuvra par endroits le matin et l'on risquera parfois un orage. Mais au fil de la journée les éclaircies reviendront progressivement par le nord, laissant place à un temps plus agréable et moins chaud. Toutefois, au pied des Pyrénées, les nuages demeureront nombreux.

La Bretagne, la Normandie, le Nord ainsi que le Bassin parisien seront les premiers à revoir le soleil. Les éclaircies apparaîtront dès le matin.

Côté températures, il fera de 10 à 12 degrés le matin dans le Nord-Ouest, et de 18 à 20 degrés l'après-midi. Des côtes atlantiques au Centre et au Nord-Est, les températures varieront de 14 à 17 degrés le matin, de 22 à 24 degrés au plus chaud de l'après-midi. Dans le Sud-Est il fera de 17 à 20 degrés au lever du jour et de 24 à 28 degrés l'après-midi, 28 à 30 degrés en Corse.

Jeudi 4 : Encore orageux sur le Sud. Beau ailleurs.

Le temps très nuageux affectant encore le matin les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et le pourtour méditerranéen, s'évacuera en cours de journée vers l'est. Il ne touchera plus le soir que les Alpes et la Côte d'Azur où des orages éclateront encore le matin.

Sur les autres régions, après dissipations des brumes et des brouillards parfois tenaces, le soleil brillera. Des nuages cacheront temporairement le soleil sur la Normandie, la Picardie, le Nord et le Nord-Est dans la journée.

Le mistral soufflera.

Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés sur la moitié Nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié Sud, localement 18 à 20 degrés sur les Alpes et le Sud-Est. Les températures maximales s'étageront de 19 à 27 degrés du Nord au Sud du pays.

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 août : temps estival sur la France.

Après dissipation des brumes matinales de plus en plus rares au fil des jours, le soleil se montrera dans l'ensemble généreux. Vendredi, des nuages parfois nombreux envahiront le ciel du Nord, du Nord-Est et de la région parisienne.

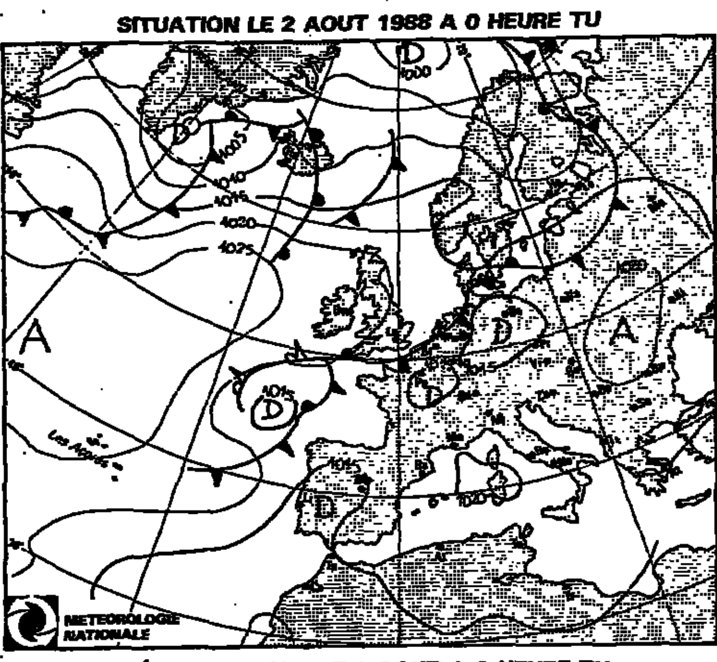
Dimanche après-midi, des remontées d'air chaud d'Espagne sur le Sud-Ouest amèneront des nuages qui donneront quelques orages.

Le mistral faiblira vendredi.

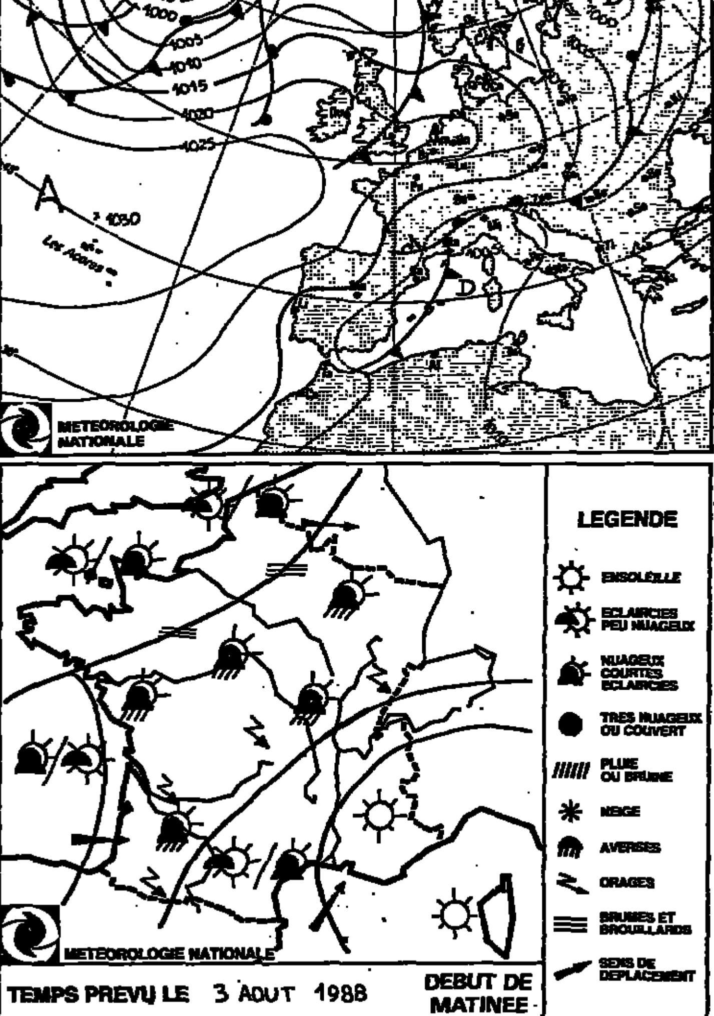
Les températures minimales seront comprises entre 10 et 13 degrés du Nord au Sud de la France vendredi et seront en hausse de 2 à 3 degrés samedi et dimanche, ces températures resteront proches de 18 degrés sur le Sud-Est durant les trois jours.

Les températures maximales oscilleront entre 24 et 28 degrés du Nord au Sud ; elles seront légèrement plus basses vendredi sur le Nord et le Nord-Est, où elles seront voisines de 20 degrés.

SITUATION LE 2 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 AOUT A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-08-1988 à 6 heures TU et le 2-08-1988 à 6 heures TU — le 2-08-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	30	17	D
BIARRITZ	31	17	C
BORDEAUX	32	15	N
BOURGES	30	15	C
BREST	22	13	C
CAEN	21	13	C
CHERBOURG	18	14	C
CLERMONT-FERR.	34	19	D
DIJON	29	14	O
GRENOBLE St-M-H	31	15	C
LILLE	23	13	B
LIMOGES	28	15	N
LYON	–	–	–
MARSEILLE-MAR.	32	19	N
NANCY	28	15	A
NANTES	28	14	C
NICE	30	23	D
PARIS-MONTS.	27	16	B
PAU	32	17	N
PERPIGNAN	28	19	D
RENNES	26	13	C
ST-ÉTIENNE	33	18	N
STRASBOURG	30	16	O
TOURS	29	15	C
TOULOUSE	32	19	N
POINTE-A-PITRE	31	24	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	32	23	D
AMSTERDAM	21	10	B
ATHÈNES	33	23	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	28	18	D
BELGRADE	29	13	D
BERLIN	25	15	A
BRUXELLES	22	13	N
LE CAIRE	36	22	N
COPENHAGUE	19	12	P
DAKAR	31	26	N
DELHI	27	26	P
DJERBA	31	24	D
GENÈVE	30	19	O
HONGKONG	31	28	A
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	28	20	C
LISBONNE	34	20	N
LONDRES	20	11	C
LOS ANGELES	25	19	C
LUXEMBOURG	24	15	P
MADRID	37	20	D
MARRAKECH	44	28	D
MEXICO	26	12	B
MILAN	32	20	D
MONTRÉAL	31	15	D
MOSCOU	24	15	C
NAIROBI	23	13	N
NEW-YORK	32	22	D
OSLO	21	12	O
PALMA-DE-MAL.	34	20	D
PÉKIN	29	23	O
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	32	18	D
SINGAPOUR	32	26	A
STOCKHOLM	22	10	N
SYDNEY	22	07	D
TOKYO	32	23	A
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	25	13	N
VENISE	30	20	–
VIENNE	30	19	N

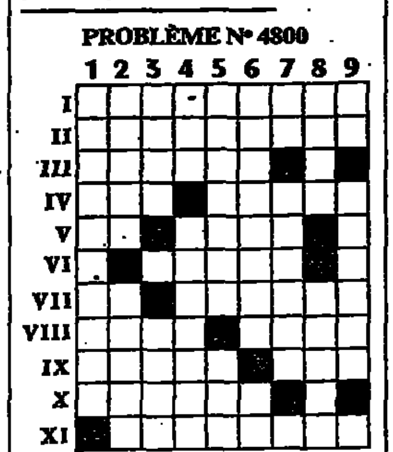
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4800



HORIZONTALEMENT

I. Un qui est bien placé pour atteindre le « paradis ». – II. Englouties lors d'un naufrage. – III. On peut y trouver un poulet qu'on s'empresse alors de dévorer. – IV. Abattu parce qu'ayant peut-être trop abattu. Sont dans l'air. – V. Pas dépassé. Faire une certaine opération qui est en fait une soustraction. – VI. Preuve, s'il en faut, que nous sommes appelés à rencontrer des hauts et des bas. – VII. N'a peut-être pas encore donné le meilleur d'elle-même. On lui en fait voir de toutes les couleurs. – VIII. Bête de somme ou bête de scène. Un qui eut chaud. – IX. Fait grandir. Son cadre prend la poussière. – X. Quand on juge utile d'en rajouter. – XI. Il arrive qu'il se fasse allumer par des femmes.

VERTICALEMENT

1. Permettent de faire une bonne impression ou bien font plutôt mauvais genre. – 2. Les anges n'y ont pas d'ailes. Manifestas l'intention de ne pas partager. – 3. Produits d'entretien. Ça se voit quand on arrive à bon port. – 4. D'un auxiliaire. De quoi rompre le charme. – 5. Etait facile mais pas forcément aisée. Bien connu de ceux qui ont l'habitude de raisonner. – 6. Ne saurait être faite par celui qui ne casse rien. Symbole. – 7. Fait partie du corps. Utilisés pour piler. – 8. A de nombreuses boucles. Dans le titre d'une œuvre existentialiste. – 9. Préposition. Qu'on nous fait donc payer cher.

Solution du problème nº 4799

Horizontalement

I. Monilias. – II. Obole. Cor. – III. Retentira. – IV. Tri. Tiens. – V. Eon. Créa. – VI. Non. – VII. Ha. Courte. – VIII. Amnistie. – IX. Io. Issu. – X. Sud. Olé ! – XI. Ere. Réels.

Verticalement

1. Mort. Chaise. – 2. Obéré. Amour. – 3. Notion. Dé. – 4. Ile. Nocif. – 5. Lent. Nos. Or. – 6. Tic. Utile. – 7. Acier. Risée. – 8. Sornettes. – 9. Rasa. Uns.

GUY BROUTY.

Informations « services »

CONCOURS

Agrégation

(par ordre alphabétique)

● SCIENCES SOCIALES

Pierre Bernard (9e), Françoise Bescher (6e), Christophe Bouillaud (3e), Henri Bourachot (8e), Jérôme Bourdieu (12e), François Broquin (21e), Gilles Caire (11e), Valérie Carlotti, ép. Martin (2e), Véronique Chamut (14e), Franck Cochoy (4e ex ae.), Michel Combry (16e), Marie-Pascale d'Iribarne (25e), Yves Debien (23e ex ae.), Jérôme Gautié (1er), Yvonne Guicharr, ép. Comte (29e ex ae.), Catherine Guy (18e).

Patrick Hardy (27e), Patrick Hassenteufel (33e ex ae.), Yannick L'Horty (17e), Jean-Bernard Layam (29e ex ae.), Jean-Yves Leroux (31e ex ae.), Christophe Longuet (26e), Marie-Thérèse Lucas, ép. Taupin (4e ex ae.), Claire Mancel (28e), Sylvie Martin (31e ex ae.), Bernard Moreau (13e), Jean-Michel Oudart (20e), Carinn Philibert, ép. Histavel (21e ex ae.), Jean-Marc Ponçonnet (23e ex ae.), Michel Poupin (10e), Catherine Pugeault (33e ex ae.), Yvan Samson (7e), Bertrand Savoye (15e), Christiane Theodorides, ép. Faure (18e).

● LETTRES MODERNES

Clandia Albertini (55e), Catherine Anciant (92e ex aeq.), Stéphane André (113e), Pascale Auraix ép. Jonchière (28e), Sarah Ausseil (54e), Nathalie Azoulai (24e), Hélène Baby (23e), Valérie Balden (72e), Christine Bellego (116e ex aeq.), Véronique Benito ép. Gachon (86e), Sophie Berlin (116e ex aeq.), François Berquin (140e ex aeq.), Claire Bertin (16e), Isabelle Betemps (138e), Marie-José Billard ép. Dubois (131e ex aeq.), Françoise Blanc ép. Laurent (35e ex aeq.), Catherine Blondeau (61e), Michèle Bonnet ép. Fontana-Rollot (57e), Anne Bottard (108e), Claudine Boulet ép. Marc (133e ex aeq.), Marc Boutet de Monvel (87e ex aeq.), Monique Busdongo (51e ex aeq.), Catherine Busschaert (70e ex aeq.).

Fabienne Cabelguenne (67e ex aeq.), Frédéric Calas (121e), Annie Camenisch (44e), Liliane Cardinal ép. Dubuis (49e), Paul-Claude Carli (119e ex aeq.), Joëlle Caroff (20e ex aeq.), Laurence Cayron (136e ex aeq.), Thierry Cécille (5e), Marie-Agnès Cerisier (98e), Anne Chamayou (127e ex aeq.), Stéphanie Champeau (3e), Janie Charrier ép. Fraval (99e ex aeq.), Jean-Pierre Chollet (110e ex aeq.), Michèle Clément (27e), Nadine Clerc (124e ex aeq.), Marianne Closson (123e), Pascal Collin (60e), Régine Collin ép. Lattouf (76e), Laurence Coudert (2e), Catherine Craen (110e ex aeq.), Maryvonne Crenn (58e ex aeq.), Dominique Criton (99e ex aeq.), Anne Croll (42e), Sylvie Darboucabe (48e), Anne-Lise De Potter (47e).

Philippe Delpeuch (97e), Franck Deslandes (129e), Noëlle Desprez ép. Litzler (20e ex aeq.), Catherine Desvignes (89e ex aeq.), Pascal Dethurens (7e), Odile Deverne (140e ex aeq.), Christophe Drain (45e), Christine Dupuich (18e ex aeq.), Patricia Eichel (32e ex aeq.), Valérie Emonnet (37e), Bruno Escoffier (79e), Magali Espinasse (56e), Chantal Etcheverry (87e ex.ae.), Fabienne Flippe (14e), Isabelle Froment, ép. Robin (65e), Didier Gagnaire (46e), Aurélia Gaillard (78e), Emmanuelle Garino (124e ex.ae.), Véronique Gavet, ép. Duché (81e), Jacques Geoffroy (82e), Christine Gorce (73e), Marie-Bérangère Goudet (136e ex.ae.), Elisabeth Grosdhomme (1re), Jacques Guilhembet (50e).

Jean-Louis Haquette (29e ex.ae.), Pierre Hartmann (122e), Olivier Himy (35e), Catherine Houot (22e), Catherine Julia (62e), Emmanuelle Kaes (9e), Catherine Klein, ép. Brylinski (74e), Catherine Langle (67e), Claude Langlois, ép. Langlois (106e), Hugues Laroche (66e), Isabelle Launay (102e ex.ae.), Franck Laurent (32e ex.ae.), Elisabeth Lavezzi (114e), Nathalie Le Helloco (140e ex.ae.), Sophie Lefay (133e ex.ae.), Jean-Paul Lefevre (105e), Emmanuèle Lesne (116e), Florence Magot (15e), Guillaume Marbot (64e), Claire Marionnet, ép. Guilbot (139e), Pierre Martin (100e), Odette Martinez Lopez, ép. Martinez Lopez (89e ex.ae.), Viviane Matarazzo, ép. Kokkinakis (34e), Danièle Mauffrey (102e ex.ae.), Catherine Maulpoix (29e), Bruno Maurer (13e), Christophe Mercier (107e), Anne-Marie Metois (127e), Catherine Milkovitch (85e), Valérie Mouroux (119e ex.ae.), Thérèse Nero, ép. Richer (130e), Nathalie Nosbaum (94e), Laurence Ouzoulias (41e).

Jean-Louis Pelon (70e ex.ae.), Odile Pernin (82e), Nathalie Piégay (12e), Josette Pintueles, ép. Lefaure (40e), Isabelle Poulin (91e), Stéphane Pujol (10e), Emmanuel Putois (38e), Anne Rabeyroux (82e ex.ae.), Pierre Ramon (53e), Odile Richard (95e), Denis Roche (31e), Christine Rodriguez (69e), Luc Ruiz (6e), Claude Sabatier (126e), Armelle Salaün, ép. Séité (77e), Corine Sanchez (95e ex.ae.), Christophe Sechet (92e ex.ae.), Yannick Séité (18e ex.ae.), Isabelle Serca, ép. Serca-Rolland (102e ex.ae.), Vincent Simonet (11e), Pierre Soubias (8e), Anne Spicher (74e ex.ae.), Xavier Tallon (62e ex.ae.), Corinne Tateossian (43e), Françoise Tenant (25e), Evelyne Thoizet, ép. Loiseau (80e), Violaine Tisseron, ép. Géraud (131e ex.ae.), Alain Trouvé (26e), Benoît Vanhamme (51e ex.ae.), Hélène Védrine (17e), Françoise Verger, ép. Luzzati (58e ex.ae.), Marie-Jeanne Verny, ép. Berlatier (109e), Eliane Viennot (115e), Nathalie Vincent (99e ex.ae.), Patrick Werly (133e ex.ae.), Philippe Zard (4e).

● HISTOIRE :

Frédéric Abeccassis (56e), Pierre Allorant (104e), Jocelyne Amelon ép. Dintilhac (49e), Pierre Baudin (102e), Jean-Marie Benier (102e), Marie-Cécile Berthaux (96e), Frédéric Bina (56e), Thierry Bonzon (77e), Yves Borowice (23e), Patrick Boucheron (1er), Christelle Bourienne (52e), Dominique Boyer (81e), Philippe Car (32e), Sylvie Chaperon (94e), Didier Collet (80e), Pierre Cosme (13e), Serge Carinier (71e), Fabrice d'Almeida (44e), Gilles de Gantes (63e), Bertrand de Hartingh (76e), Olivier de Labroue de la Borderie (89e), Pierre de Panafieu (60e), Hélène Debax (46e), Gérard Declas (23e), Alain Delissen (11e), Olivier Denhez (67e), José Dessaux (101e), Michel Devred (59e), Claire Dietrich (42e), Caroline Douki (60e), Hervé Drevillon (31e), Dominique Dubois (81e), Christophe Duhamelle (5e).

Selim el Kenz (23e), Anne-Marie Estier (18e), Catherine Fauchet (67e), Jean Foulon (15e), Sylvie Geneste (81e), Jean-Pierre Gerzaguet (30e), Marc Giovaninetti (27e), Nathalie Gray (17e), Olivier Grenouilleau (100e), Jérôme Grondeux (48e), Michèle Guery ép. Gaillard (73e), Sophie Hasquenoph (40e), Claudine Herody ép. Pierre (89e), Thierry Issartel (44e), Elisabeth Jacquet (50e), Christine Jehanno (23e), Véronique Julerot ép. Ariot (104e), Anne-Marie Jullien (40e), Darieusz Kaczynski (88e), Jean-Marie Kiener (81e), Elisabeth Landi (96e), Fabrice Laroulandie (36e), Lucien Larret (63e), Isabelle Lefort (89e), Isabelle Lescent (7e), Guillaume Levêque (71e), Pierre Levier (10e), Olivier Loubes (20e).

Jean-Claude Magnin (34e), Eric Malo (11e), Jocelyne Marc ép. Guichaoua (77e), Benoît Marpeau (89e), Pierre-Roger Martin (67e), Béatrice Matray (36e), Christine Mayet ép. Manigand (33e), Hélène Mercier (14e), Monique Michaud (104e), Bertrand Minault (70e), Frédéric Monier (81e), Frédéric Moret (8e), Yves Morin (6e), Pascale Mormiche (94e), Catherine Moulin (52e), Raphaëlle Mounnier (55e), Philippe Nivet (62e), Jean-Marc Olivier (52e), Alexandre Pajon (34e), Gérard Pehaut (77e), Anne Philibert (42e), Michel Pinault (22e), Philippe Poirrier (19e), Catherine Pomeyrols (36e), Bruno Ponsonnet (15e), Olivier Pottier (73e), Guillaume Prévost (96e).

Georges Provost (28e), Isabelle Renaudet (28e), Philippe Richardot (66e), Antonella Romano (89e), François Ruggiu (9e), Pierre-Louis Sineux (4e), Edith Siroux (81e), Jean Solchany (81e), Marie-Noëlle Solly ép. Moussier (50e), Gérard Sontag (20e), Taline Ter-Minassian (46e), Isabelle Thibault ép. Salin (56e), Claire Thiellet (2e), Michel Treignier (3e), Catherine Verna ép. Navarre (96e), Nadine Vicenzi (65e), Bernadette Vinatier (73e), Sophie Wahnich (36e).

● SCIENCES NATURELLES

Laurent Afchain (7e), Danièle Alfred-Bertaix (79e), Isabelle Alonso (108e), Corinne Altasserre (20e), Catherine Badaire (16e), Francis Baur (104e), Monique Bonhomme (94e), Xavier Bonnet (41e), Isabelle Bonutto (98e), Claude Bossard (27e), Isabelle Boulaire (6e), Marie-Christine Carlier (48e), Laurence Clabault (45e), Christophe Clément (21e), Thierry Coince (61e), Jean-Louis Coquillat (78e), Bernard David (41e), Anne-Marie Dazaud (66e), Brigitte Delamarre-Dutrilleux (99e), Daniel Devallois (28e), Chantal Dinet-Roth (60e), Jean-Louis Doridot (47e), Patrick Doriéans (15e), Jean-Louis Druelle (104e), Pierre Ducamp (23e), Bernard Dupin (99e), Fabien Dupuis (40e), Loïc Durand (87e).

Benoît Fallet (36e), Frédéric Ferlin (49e), Patrick Ferreira (9e), Isabelle Fleury (5e), Anne Florimond (13e), Christine Fraisse (17e), Muriel Fréville (53e), Dominique Gabelle (68e), Olivier Galix (108e), Frédérique Garre-Lafond (82e), Virginie Genevois (96e), Philippe Germain (30e), Catherine Ghidalia (29e), Jean-Marc Ghigo (12e), Sophie Giraud (21e), Henri Grienenberger (63e), Dominique Gros (70e), Muriel Guénivet (41e), Valérie Guérin (54e), Brigitte Herbert (32e), Liliane Hermain-Braune (106e), Catherine Hervé-Orione (18e), Georges Hoffmann (74e), Jean-Marc Jacques (36e), Nathalie Jarry (68e).

Olivier Lacombe (1er), Sylvie Lasne (39e), Estelle Leduc (97e), Hélène Le Jeune (25e), Florence Le Maire (91e), Christine Le Roy (56e), Catherine Leteinturier (93e), Elisabeth Levesque (88e), Sylvie Lignot (26e), Ginette Lopez (34e), Olivier Madon (4e), Georges Maisonneuve (85e), Blandine Mangenot-Delpoux (81e), Armelle Martin (62e), Véronique Masson (95e), Marie-Christine Mauffrey (82e), Joseph Maurer (76e), Marie-Claire Mayans (52e), Mauricette Mesguisch (58e), Eric Meunier (10e), Sylvie Meyer (44e), Vincent Michaut (49e), Josiane Mirailles-Moreau (106e), Yves Muller (66e), Didier Mulnet (33e), Sylvie Négrel (24e).

Nathalie Orel (49e), Maud Orgeolet (19e), Brigitte Orts (63e), Norbert Oyarzun (99e), Nathalie Perrault (45e), Jean Plard (31e), Jean Poulizac (2e), Eric Pruchon (72e), Nathalie Pruvost (3e), Sylvie Quénard (89e), Isabelle Ragot (38e), Patrick Rault (84e), Michel Raquet (74e), Bernard Raynaud (80e), Florence Richard (35e), Anne Rigaudy (70e), Fabienne Rolland (55e), Olivier Roupsard (63e), Véronique Rouyer (14e), Christine Rueff-Nardella (99e), Maryline Sadouillette (91e), Pascale Scoarnec-Guadet (58e), Michel Sieper (99e), Aline Tallec-Burat (8e), Rémi Terrier-Gesbert (72e), Philippe Thorel (90e), Laurent Tognetti (77e), Claire Trouvé (86e), Bernard Vercier (57e), Bruno Vogrig (11e), Anne Zawadski (108e).

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Rosario et Raphaël PEREZ,**

ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Léa,

le 27 juillet 1988, à Neuilly-sur-Seine.

97, rue de Colombes,
92400 Courbevoie.

Décès

– Le directeur
Et les professeurs de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,
ont le regret de faire part du décès de

Claude AUGEREAU,
professeur,
chef d'atelier de peinture,

survenu à Paris, le 22 juillet 1988, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière Saint-Chéron de Chartres, le 28 juillet.

– Nous apprenons le décès de

M. Stéphane CAMBIEN,
directeur de l'Institut scientifique de haute direction (ISHD).

[M. Stéphane Cambien est décédé à Ostende (Belgique) le vendredi 8 juillet, à l'âge de soixante-deux ans. Docteur en droit, diplômé de Harvard, il était le fondateur de l'Ecole d'administration des affaires des facultés catholiques de Lille, de la Fondation industrie-université et de l'Institut administration-université du collège interuniversitaire des sciences du management en Belgique. Spécialiste en psychologie et sociologie industrielles, il était l'auteur d'ouvrages et d'articles sur la direction d'entreprise et le management.]

– Grenoble. Lans-en-Vercors.

M. et Mme Georges Douillet
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilles Douillet,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Louis Reboud,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Jean-Pierre Douillet
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Douillet
et leurs enfants,
Mme Gertrude Farge,
Mme Suzanne Douillet,
Mme Geneviève Douillet,
ses sœur et belles-sœurs,
Les familles Douillet, Robert, Sauvajon, Farge, Leclerc, de Lamberterie,

font part du décès le 31 juillet 1988, à Lans-en-Vercors, de

Mme André DOUILLET,
née *Madeleine Robert*,

dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église de Lans-en-Vercors, le mardi 2 août, à 15 heures.

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Antoinette GUIGUET,
veuve du général Robert Guiguet,

survenu le 23 juillet 1988.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Cipora Gutnic,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Les familles Gutnic et Swierczewski,
ont la douleur de faire part du décès de

Volico (Waldemar) GUTNIC.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45. Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

37, avenue Jean-Jaurès,
75019 Paris.

– Le comité directeur de l'Amicale des anciens déportés juifs de France
a la douleur de faire part du décès de son secrétaire général,

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien déporté à Auschwitz et Dachau,
médaillé militaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

[Né le 25 mai 1906 à Securemi, en Roumanie, Volico Gutnic, militant d'extrême gauche expulsé de son pays, puis du Brésil, était arrivé en France à la fin des années 30. Engagé volontaire en septembre 1939, envoyé au camp d'entraînement du Barcarès (Pyrénées-Orientales), il avait été démobilisé pour raison de santé, puis interné au Vernet à cause de son passé politique. Transféré à Drancy à l'automne 1943, déporté à Auschwitz, puis à Dachau, il s'était consacré, après la guerre, à l'animation de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, dont il était secrétaire général.]

– Les familles André et Nijouarn,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Etienne LE MEUR,
professeur et animateur culturel,

survenu le 12 juillet 1988, à Paris.

Le service religieux et l'inhumation au cimetière de Tréboul (Finistère) ont eu lieu le 22 juillet, dans l'intimité familiale.

– M. Emmanuel Léon,
son époux,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emmanuel LÉON,
née Marguerite Chambouleron,

survenu le 30 juillet 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 août, à 10 h 30, en l'église d'Auvers-sur-Oise, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Auvers-sur-Oise, dans le caveau de famille.

34, rue Lamarck,
75018 Paris.

– Alger. Paris. Israël.

Les familles Levy, Benichou, Aiache, Luchesi,
ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme veuve William's LEVY,
née Juliette Lellouche,

survenu le *31 juillet 1988,* dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu à Bersheva (Israël).

Le levée de corps aura lieu le mercredi 3 août, à 13 h 30, au 6, rue Léonie, à Champigny (Val-de-Marne).

– MM. Daniel, Bernard et Jean-Marc Loth,
ses fils,
Ludovic Loth,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis LOTH,
née Jeanne Poultier,

survenu le 31 juillet 1988, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août, à 10 h 45, en l'église Sainte-Geneviève, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Théodore Morin,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Théodore MORIN,

le dimanche 31 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Un service religieux de reconnaissance aura lieu le mardi 2 août, à 15 heures, au temple de Dieulefit,

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation, selon le désir du défunt, a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mireille, François, Annick, Yvon, Alice,
ses *enfants et belles-filles,*
Narjis, Antoine, Feriel, Jeanne et Mikaël,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean
REGNAULD de la SOUDIÈRE,

survenu, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 5 août, à 10 h 15, dans la grande salle du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Janny et Georges Seban,
Hélène et Jean-Pierre Karila,
Michel, Catherine,
Sylvie, Laurent, Emmanuelle,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fortunée ROUBACH,
née Touati,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 2 août, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

133, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
7, rue Gustave-Flaubert,
75017 Paris.

– Chalon-sur-Saône (71). Cosne-sur-Loire (58).

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Laurent SIDAWY-BUREAU,
ingénieur ENSAM,
cadre chez Alsthom,

survenu accidentellement le 30 juillet 1988, à l'âge de vingt-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 3 août, à 15 h 30, en l'église Saint-Jacques de Cosne-sur-Loire, où le deuil se réunira.

Condoléances sur registre.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Aignan de Cosne-sur-Loire, dans le caveau de famille.

De la part de :
Mme Marie-Aimée Bureau,
sa mère,
Mme *Jean Bureau,*
sa grand-mère,
Ses frères, sœurs, neveu,
Des familles Testard, Blanc, Bureau, Lefebure, Quilès.

4, rue Copernic,
75116 Paris.
18, rue Pasteur,
58200 Cosne-sur-Loire.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 31 juillet :

UN DÉCRET

● No 88-850, du 29 juillet 1988, relatif au prix de l'électricité ;

UN ARRÊTÉ

● Du 29 juillet 1988, fixant le nombre et la répartition des postes offerts aux élèves de l'Ecole nationale d'administration issus des *concours externe et interne* d'accès à cette école qui achèveront leur scolarité au mois de janvier 1989, dans *chacune des carrières* auxquelles elle prépare.

Est publié au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 août :

UN DÉCRET

● No 88-853 du 27 juillet 1988, portant publication de l'Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant l'établissement de lycées franco-allemands, portant création du baccalauréat franco-allemand et fixant les conditions de délivrance de son diplôme, signé à Karlsruhe le 12 novembre 1987.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La quatrième chambre de la Cour d'appel de Paris, par arrêt du 30 mai 1988, rendu dans le litige opposant :

– La société anonyme GIVENCHY dont le siège social est à PARIS-8e, 3, avenue George-V, à

– La SARL Richard Taffin de Givenchy, dont le siège social est à PARIS-8e, 36, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

– A autorisé la société anonyme GIVENCHY à faire publier, dans trois journaux de son choix, l'encart ainsi libellé :

« Par arrêt du 30 mai 1988, la Cour d'appel de Paris (quatrième chambre A) a confirmé le jugement rendu le 18 décembre 1987 par le Tribunal de grande instance de Paris (troisième chambre, deuxième section) en ce qu'il a prononcé l'annulation des marques « R. Taffin de Givenchy » enregistrées *sous les numéros* 1 355 786 et 1 362 285, après avoir été déposées les 23 mai et 4 juillet 1986 par la société Richard Taffin de Givenchy, *interdit* à cette société de continuer à faire usage de la dénomination GIVENCHY sous quelle forme que ce soit et condamné cette société à payer à la société GIVENCHY la somme de 200 000 F à titre de dommages-intérêts. »

SCP TEYTAUD, avoués à la Cour.
Me François GREFFE,
avocat à la Cour.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Tiers-monde : sorciers en blouse blanche

En harmonisant le savoir occidental et les pratiques traditionnelles, la médecine devient un vecteur d'intégration des cultures.

« *SANTÉ pour tous en l'an 2000...* » L'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est-il réalisable ? Pour qu'il ne soit pas qu'un vœu pieux, il est urgent de mobiliser toutes les ressources potentielles et les méthodes thérapeutiques en vigueur dans le monde, en jetant des ponts vers les médecines traditionnelles qui couvrent les besoins des deux tiers de la population du tiers-monde. Et aussi et vers les médecines parallèles, qui gagnent du terrain sur la médecine scientifique dans les pays développés.

C'est dans ce cadre que s'est déroulé au Pérou, sous les auspices de l'OMS, le deuxième congrès international des médecines traditionnelles. Un congrès qui a réuni, à Lima d'abord puis dans diverses villes de province de la côte, des Andes et de l'Amazonie, quelque quatre mille délégués – chercheurs, praticiens, anthropologues, herboristes, partisans des médecines douces – qui ont échangé connaissances et expériences avant de partir à la découverte, sur le terrain, des différentes pratiques des guérisseurs locaux.

Au Pérou, comme dans la plupart des pays du tiers-monde, huit habitants sur dix ont encore recours à la médecine traditionnelle. Cette primauté sur la médecine académique tient à plusieurs facteurs. Les médecins sont concentrés dans les centres urbains, pour des raisons de confort mais aussi de logistique. Les traitements orthodoxes sont plus coûteux et souvent inadéquats. Enfin, les cultures autochtones, dites primitives, ont une conception de la vie, de la santé, et donc de la maladie, très différente de la culture occidentale, d'où le phénomène de rejet. N'empêche que de nombreux échanges entre la médecine scientifique et les médecines traditionnelles se pratiquent couramment sur le terrain, au niveau des substances thérapeutiques, mais aussi parfois au niveau du diagnostic et des techniques curatives. Reste à savoir si cette coopération spontanée et embryonnaire peut se convertir en un processus d'intégration des divers systèmes de santé pour l'attention des soins de santé primaire, comme se le proposaient, à l'origine, les organisateurs du congrès.

En quoi consisterait cette intégration?

Dans le domaine de la connaissance des médicaments, ce processus ne pose guère de problèmes. Il est d'ailleurs pratiquement conclu puisque, depuis une cinquantaine d'années, la médecine académique étudie méthodiquement les propriétés actives de quelque douze mille herbes médicinales utilisées par les médecines traditionnelles et, actuellement, huit médicaments sur dix proviennent directement des plantes.

Cette interaction n'est pourtant pas sans inconvénients. Le président du congrès, le neurochirurgien péruvien Fernando Cabieses, craint une déperdition irréversible du capital botanique de pays pauvres car la demande mondiale des grands laboratoires et des herboristes excède largement, aujourd'hui, la capacité productive locale, qui est restée artisanale. Conscients de ce danger, le Mexique, le Guatemala et l'Inde se sont lancés dans des programmes de cultures domestiques pour éviter l'extinction de certaines espèces. Un exemple qui mériterait d'être imité.

Il faut aussi remarquer que cette intégration se fait pratiquement à sens unique. La médecine moderne a percé le secret des substances thérapeutiques traditionnelles. Elle en a isolé les propriétés pour créer les remèdes – notamment la morphine, la codéine, la quinine. Désormais industrialisée, la médecine répond moins aux besoins réels des patients qu'aux exigences d'expansion et de compétitivité des laboratoires pharmaceutiques. L'offre ne correspond plus à la demande. Plus de la moitié des produits en vente sont des « composés ». Leur distribution par catégories thérapeutiques est souvent absurde et certaines carences sont injustifiables.

Le coût minime des traitements

Prenons l'exemple du Pérou qui dépense annuellement un dixième de ses importations (250 millions de dollars) en médicaments, et dont le ravitaillement dépend presque entièrement des grandes firmes pharmaceutiques. Dans ce pays où la mortalité infantile est provoquée une fois sur dix par la rougeole, les vaccins pour prévenir cette maladie contagieuse font défaut. Même carence pour les antibiotiques, les antiparasitaires et les produits contre le paludisme. Par contre, on peut trouver de la vitamine C sous toutes ses formes et toutes les marques.

Non seulement on note une pénurie de médicaments essentiels, mais il y a de surcroît une absence de contrôle de qualité (une dizaine d'enfants en bas âge sont morts intoxiqués, l'année dernière, par des seuls réhydratants). Enfin, de nombreuses substances considérées comme toxiques par l'OMS entrent dans la composition de plusieurs médicaments. Le tiers-monde doit se résigner à consommer les surplus et les rebuts.

D'après des estimations de l'OMS, trois cents médicaments assurent une couverture presque complète des besoins de santé. En milieu rural, une quarantaine suffisent si ceux-ci sont associés au traitement naturel. Or, dix mille produits sont en vente au Pérou, quinze mille en Equateur, quatre vingt mille au Mexique...

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 16.)



BONNET/GAMMA

Charazani est connue au Pérou comme l'« université des sorciers », le berceau de la médecine.

GUÉRISSEURS DU PÉROU

« *GUÉRIR les malades, c'est une mission, pas un gagne-pain* », explique Eduardo Calderon, « El Tuno », un des guérisseurs les plus connus du désert côtier péruvien. Cet homme, mi-indien, mi-chinois, corpulent comme un bouddha, a pratiqué tous les métiers : cordonnier, menuisier, porteur, vendeur, pêcheur, infirmier. Pour un temps, il est même entré au séminaire, puis à l'école des beaux-arts, avant de s'installer définitivement près des ruines archéologiques de Chan-Chan. Avec sa femme, il fabrique des poteries, taille le bois. Ses filles tiennent une petite gargote, ses fils pêchent.

Il est à la fois guérisseur, grand-prêtre et sorcier, comme l'étaient ses ancêtres chims il y a deux mille ans. Il dit : « *Dans la famille, nous sommes tous un peu sorciers... Le désert nous donne tous les pouvoirs...* » Et le san pedro pousse dans le désert. Ce cactus hallucinogène (mescaline) permet « *l'ouverture d'un troisième œil, d'un septième sens, pour voir à travers le temps, la matière, la distance* ». C'est lui qui confère au guérisseur une partie de ses pouvoirs magiques. Pourquoi ce nom de san pedro, saint Pierre ? « *sans doute parce que saint Pierre a les clefs du jour et de la nuit, du ciel et de la terre* », répond « El Tuno »..

« El Tuno », comme la plupart des guérisseurs des Andes, utilise un autre artifice pour « voir », pour « savoir » : le cochon d'Inde. L'animal vivant est frotté sur le corps du patient pendant plus d'un quart d'heure, puis il est dépecé vif pour permettre une analyse des organes, des cellules, du sang. Il s'agit de lire comme dans un livre.

Il explique : « *Pour moi, le cobaye c'est comme une radiographie. C'est un appareil qui fait le diagnostic, aussi bien pour les malades psychosomatiques que pour les maladies naturelles. Avec ses cellules hypersensibles, l'animal capte l'infection du corps du patient, ses organes l'assimilent, qu'il s'agisse du cœur, du foie, des poumons ou des reins, si bien que je peux détecter facilement la maladie. Si celle-ci est due au dano (maléfique), la chair de l'animal est noire et des nerfs moteurs sont brisés près de la colonne vertébrale...* »

Lorsque « El Tuno » détecte une maladie grave, il envoie son patient chez un spécialiste. Sa propre thérapie est à base de plantes, de bains, de massages et de magie blanche.

Précision du diagnostic

Le docteur Jacques Mabit, membre organisateur du congrès de médecine traditionnelle à Lima, a entraîné le professeur Bernard Erzog et une douzaine de membres de la délégation française pratiquant des médecines parallèles non pas vers « El Tuno », mais vers Eufemia, une guérisseuse de soixante-quatorze ans de la ville de Trujillo.

Le professeur Erzog commente : « *Treize membres de notre groupe se sont prêtés à cette expérience, et je dois reconnaître que le diagnostic a été d'une précision inouïe pour chacun d'eux. Il s'agit d'une matérialisation majeure par le biais de l'animal. Cette vieille dame s'est par exemple rendu compte qu'un certain nombre d'entre nous avaient une anomalie particulière due à une inflammation. Elle a commenté qu'elle n'avait jamais vu ça auparavant. Ce n'est pas surprenant car c'est une pathologie spécifique des Français. Par le biais de cet animal, on assiste vraiment à une matérialisation majeure de l'état physique et psychique de chacun.* »

Les membres de la délégation sont aussi allés à Iquitos, en Amazonie. Ils ont participé, sous la direction de Solon, un vieux guérisseur, au rite chamanique de l'hallucination par l'ayahuasca (l'ayahuasca est une liane à effets psychotropes). C'est une expérience nocturne et collective au cours de laquelle chacun plonge individuellement dans son propre enfer. « *Lorsque l'ivresse s'estompe, on a l'impression de renaître*, commentent les magnétiseurs Jacques Chalard et Pierre Malecot. *On sent une sorte d'apaisement du corps et de l'esprit.* »

N. B.

Les tours de force de l'aimant

Les applications innombrables du magnétisme. Sa dernière conquête : le domaine médical.

LE magnétisme est partout. Discret, invisible et tellement utile. On lui doit tout ou presque. Les télécommunications, les moteurs électriques, les cassettes stéréo, les serrures de buffet de cuisine, les mémoires d'ordinateur, l'imagerie médicale par résonance magnétique nucléaire (RMN), la détection de particules nouvelles dans les grands accélérateurs des physiciens, le fonctionnement des hauts-parleurs des chaînes hi-fi, l'aide à la navigation des avions et des bateaux et bien d'autres choses encore. Aussi ne faut-il guère s'étonner que plus de mille participants venus de nombreux pays aient assisté, du 25 au 29 juillet à Paris, à la Conférence internationale de magnétisme ICM 88.

Les congressistes ont choisi Paris pour cette manifestation qui n'a lieu que tous les trois ans. Ce n'est que justice car il existe en France une longue tradition de recherches dans ce domaine, illustrée par les grands noms de Pierre Curie, Paul Langevin, Pierre Weiss – les fondateurs du magnétisme moderne – et, plus près de nous, Louis Néel dont les travaux sur le ferromagnétisme et l'antiferromagnétisme ont été couronnés en 1970 par le prix Nobel de physique. Cette tradition continue aujourd'hui. Pour preuve le spectaculaire record du monde obtenu le 26 novembre 1986 par les équipes du Service national des champs intenses de Grenoble et du Hochfeld-Magnetlabor allemand.

Ce jour-là, ces scientifiques réussirent à créer, grâce à un aimant hybride particulièrement performant, un champ magnétique de 350 000 gauss – sept cent mille fois plus fort que le champ magnétique terrestre (0,5 gauss environ) – qui leur permit de dépasser les 336 000 gauss du fameux Francis Bitter National Magnet Laboratory américain (1).

On mesure donc mieux tous les progrès accomplis dans le domaine du magnétisme depuis la découverte combien ancienne du seul véritable aimant naturel connu : la magnétite, un oxyde de fer, qui tire son nom de la province grecque de Magnésie (Lydie). Il est bien difficile de dire à quelle époque les propriétés de ce métal ont été reconnues Thalès de Milet (624-546 avant Jésus-Christ) en parle. Mais longtemps ces aimants naturels restèrent objets de susperstition ou de curiosité. C'est seulement au Moyen-Age que « *la force de redressement de l'aimant* », découverte de bonne heure en Extrême-Orient (en Chine, vraisemblablement au onzième siècle), conduit à la première et peut-être à l'une des plus importantes applications pratiques du magnétisme : la boussole qui utilise la propriété qu'a une aiguille aimantée de s'orienter dans le champ magnétique terrestre et d'indiquer ainsi une direction qui est voisine du nord.

La contribution de l'école française

Ce n'est qu'après que le magnétisme est véritablement entré dans le domaine des sciences, à la fin du quinzième siècle notamment, lorsque « *les propriétés antimagnétiques du diamant, du sang de chèvre et de l'ail furent déclarées étrangères au domaine des sciences exactes* (2) ». Un peu plus tard, écrit Frédéric Franjou, « *furent établies des méthodes pour obtenir des aimants permanents artificiels (...). La première consistait à forger à chaud un barreau de fer dans la direction nord-sud; la seconde à chauffer une barre au rouge et à la laisser se refroidir dans la même direction. La troisième enfin, qui est de beaucoup la plus efficace, consistait à frotter une aiguille ou un barreau avec un ou plusieurs barreaux déjà aimantés. C'est cette méthode qui (...) se maintiendra jusqu'à l'apparition de l'électricité. On produira alors des champs magnétisants très supérieurs avec des solénoïdes.* »

Puis viendront les résultats des chercheurs de la fin du dix-huitième et du début du dix-neuvième siècle qui vont aider à la compréhension fine du magnétisme pour laquelle la contribution de l'école française sera remarquable. C'est en effet en cette fin de siècle que l'on commence à mettre en place les premiers éléments du puzzle que constitue la théorie moderne du magnétisme. En particulier grâce à Pierre Curie, qui, par ses travaux sur la distinction entre états diamagnétique et paramagnétique, contribua à faire passer les recherches des théories phénoménologiques aux théories microscopiques qui trouveront plus tard un prolongement avec le modèle d'atome de Niels Bohr.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) Des champs magnétiques plus élevés, mais pulsés, peuvent être obtenus, notamment dans certains laboratoires de recherches installés à Toulouse.

(2) Frédéric Franjou, *Science-progrès-La Nature.*

Mayas : la voie de la décadence

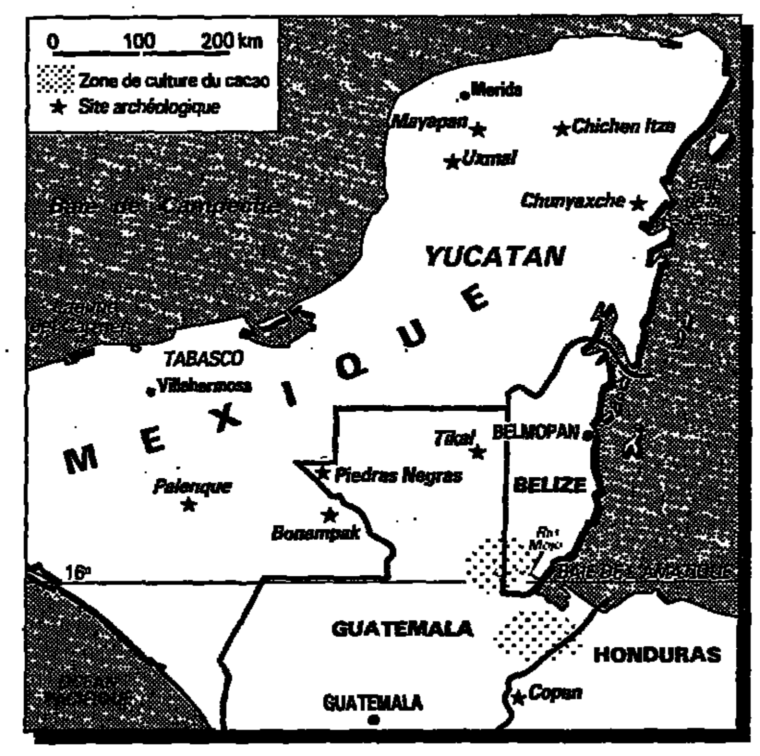
L'ouverture d'une voie maritime a-t-elle entraîné à partir du IXᵉ siècle le dépérissement de la brillante civilisation des Mayas ?

LA mise en service, au IXᵉ siècle de notre ère, d'une route maritime le long de la côte orientale du Yucatan pourrait avoir contribué à l'effondrement de la culture maya classique. Du IIᵉ siècle à la fin du IXᵉ siècle, les Mayas ont fait *s'épanouir une civilisation* très raffinée et très brillante dont *témoignent*, notamment, les sites archéologiques de Palenque et de Bonampak (au Mexique), de Piedras Negras et de Tikal (au Guatemala), de Copan (au Honduras). A partir de 850 environ, s'arrête la construction des temples et des pyramides dont la beauté et souvent l'énormité éblouissent les visiteurs actuels. Mais les villes mayas sont toujours habitées.

Au cours du Xᵉ siècle, une civilisation dite toltèque-maya commence à se manifester dans le nord du Yutacan. Les sites de Chichen-Itza, de Mayapan, d'Uxmal (au Mexique), entre autres, en montrent encore la *splendeur*.

Depuis des décennies, les américanistes s'interrogent sur les causes de l'effondrement de la culture maya classique. Ils ont pensé à un changement de climat, à la surexploitation des terres, à une « lutte des classes » opposant la caste dominante des chefs et des prêtres aux masses paysannes pressurées pour l'édification et l'entretien des grandes villes et des centres cérémoniels.

M. Michel Peissel, ethnologue *spécialiste du... Tibet, vient de* montrer qu'il y avait peut-être une cause supplémentaire dont les effets ont pu s'ajouter à ceux des *autres causes : une voie commerciale maritime supplante à partir de la fin du IXᵉ siècle les routes* terrestres par lesquelles transitait jusqu'alors le commerce du cacao, de l'or et des plumes vert brillant *de l'oiseau quetzal. Le cacao* –



cultivé à l'extrême sud-est de la péninsule du Yucatan – et l'or et les plumes portés à dos d'homme, *puisque la faune de l'Amérique* précolombienne ne comprenait aucun animal de bât, de trait ou de selle, gagnaient par les voies terrestres l'ouest du Yucatan puis le haut plateau mexicain, et les hautes terres guatémaltèques. Ces voies commerciales avaient fait la fortune des grands centres mayas classiques. L'utilisation de la nouvelle voie maritime fit du nord du Yucatan le principal centre économique aux dépens des anciennes villes dont, dès lors, la prospérité déclina.

En 1957, M. Peissel, explorant à pied la côte est du Yucatan, *avait découvert sur des îlots ou* des plages quatorze sites – des ports pour la majorité d'entre eux – de style toltèque-maya. En 1961, ce sont cent huit édifices qui ont été découverts sous la jungle de Chunyaxche, sur le bord d'une lagune qui avait dû être reliée par un canal au fond de la baie de l'Ascension.

Une pirogue en bois de piche

Encore fallait-il prouver que la navigation côtière était possible et que les grandes pirogues monoxyles (creusées dans un seul tronc d'arbre) sans balancier, connues par des peintures ornant les monuments toltèques-mayas, pouvaient naviguer le long de la côte orientale du Yucatan, du nord au sud et du sud au nord en portant plusieurs *centaines de* kilos *de « marchandises »*. Etant *entendu que les courants côtiers* vont du sud au nord, que les vents *dominants soufflent de l'est et que* la côte est longée par un récif-*barrière où s'ouvrent quelques* passes et sur lequel déferle une barre.

M. Peissel a découvert sur la lagune Del-Carmen, sur la côte de l'Etat de Tabasco, un artisan, M. Tito Velasquez, constructeur de pirogues monoxyles utilisées sur les lagunes de cette région. M. Velasquez a réussi à creuser dans un tronc de piche (ou guanacaste, *Enterolobium cyclocarpum*) une pirogue plus grande que celles dont il avait l'habitude. De novembre 1987 à janvier 1988, il a réalisé une pirogue longue de 6,25 mètres, large de 1,25 mètre, profonde de 60 centimètres. Le piche étant un bois léger (1) et le poids de la pirogue étant probablement de l'ordre de 800 kilos, l'embarcation mue par six *pagayeurs pouvait* largement transporter une tonne de « fret ».

Après être venue – sur un camion – de la lagune Del-Carmen, *la pirogue est partie de* Chunyaxche le 31 janvier. Le 4 mars, elle est arrivée dans le rio Mojo, tout au fond de la baie de l'Amatique. Pendant ces trente-quatre jours, elle a parcouru 600 kilomètres en mer et 75 sur les marais et rapides du rio Mojo, propulsées par les muscles de six à huit pagayeurs et aussi par une voile carrée faite d'un *petate* (une natte fabriquée avec une plante du coin, cousine des papyrus)..

En tout, quatorze personnes, un bateau ravitailleur à moteur, un ULM d'observation, un avion Cessna pour repérer l'itinéraire possible, ont mené à bien l'expédition qui a été faite en coopération avec l'Institut national d'histoire et d'anthropologie de Mexico et grâce au soutien financier de la société Poulain qui s'intéresse à tout ce qui, de près ou de loin, concerne le chocolat...

YVONNE REBEYROL.

(1) A 12 % d'humidité, le mètre cube de piche pèse, en général, 410 à 450 kilos (parfois 330 kilos seulement) alors que le poids du mètre cube de chêne, toujours à 12 % d'humidité, est de l'ordre de 750 kilos.

Sorciers en blouse blanche

(Suite de la page 15.)

Pourtant, la médecine occidentale pourrait jouer un rôle important en épaulant la médecine traditionnelle. *Le travail effectué* par la mission Tramil dans les Caraïbes est, a cet égard, exemplaire : en partant des problèmes de santé tels qu'ils sont conçus par les habitants, Tramil a étudié scientifiquement les propriétés des plantes utilisées par les guérisseurs locaux, elle les a cataloguées pour mettre à la disposition de la population des connaissances pratiques – qualitatives et quantitatives – sur leur usage pour guérir des affections courantes. Le traitement a donc un coût minime et il reste en harmonie avec les traditions populaires.

Il n'empêche qu'il est beaucoup plus pratique d'avaler un analgésique pour faire passer un mal de dents plutôt que préparer une potion avec des œufs de fourmi et du lait de chien, et que, en cas de crise de paludisme, la fièvre baisse plus rapidement avec des suppositoires de quinine qu'avec des litres et des litres de macération d'écorce de quinquina.

L'intégration peut-elle aller plus loin ? Est-il possible de traduire en langage scientifique les techniques de diagnostic et de thérapie des médecines traditionnelles ? Est-ce que « la baguette du sorcier » et « le filtre magique » peuvent se substituer au stéthoscope et aux rayons X ? Une synthèse est-elle possible entre la médecine académique qui s'appuie sur des principes découlant du cycle vital de l'être humain tandis que les médecines traditionnelles s'appuient sur une appréhension cosmique ? Entre une discipline scientifique qui examine froidement un cas isolé et une démarche qui prétend saisir à la fois l'être et son monde ?

A ce niveau, le débat devient dialogue de sourds entre ceux pour qui la rationalité analytique de la *médecine* scientifique est réductionniste – le malade n'est qu'une machine, le médecin un mécanicien, la maladie une panne, et l'hôpital l'atelier de réparation, – et ceux pour qui les médecines traditionnelles et parallèles ne sont que des succédanés de la charlatanerie.

Respect mutuel

Cependant, entre ces deux prises de position irréconciliables, le champ intermédiaire, fréquenté par des chercheurs, des anthropologues, de jeunes praticiens, des partisans de la médecine douce, a pris une importance considérable en moins de dix ans. C'est en tout cas une des premières constatations qui ont surgi au cours du deuxième congrès international de la médecine traditionnelle.

Mais l'intégration, même à moyen terme, ne semble pas réalisable. Est-elle même souhaitable ? L'une des forces de la médecine traditionnelle ne serait-elle pas justement son autonomie, sa marginalité ? Plutôt qu'intégration, les délégués ont préféré parler de respect mutuel, d'articulation entre les deux systèmes de santé, *de cohabitation même* avec l'échange de données et de patients, en prenant soin d'harmoniser sans assujettir.

Les tentatives d'intégration semblent avoir été difficiles dans certains pays africains. L'ethnologue lyonnais François Laplantine a étudié des expériences dans ce sens au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. Il reconnaît que *« les résultats étaient désastreux. Les guérisseurs étaient dans une situation d'auxiliarat par rapport aux médecins... D'ailleurs, faire intervenir le rituel dans la structure hospitalière, c'est presque toujours précipiter la mort des cultures traditionnelles, tout comme pratiquer la circoncision dans une clinique en coupant cet acte de son environnement social et culturel. C'est une interférence catastrophique... En revanche, au Brésil, nous avons un projet dans lequel chercheurs, praticiens, herboristes, sages-femmes, dispensent un enseignement dans le cadre d'une politique de soins primaires de santé, et ça a l'air de bien marcher »*.

La première ligne de bataille

Soins primaires de la santé ? C'est une réponse intégrale de la communauté pour préserver la santé de ses membres. La première ligne de bataille contre la maladie est toujours préventive. Elle touche l'hygiène, l'alimentation, la salubrité...

Il semble aussi que, au niveau du « promoteur de santé », une articulation entre médecine occidentale et médecine traditionnelle soit viable. Dans la région amazonienne d'Iquitos, un projet lancé par l'OMS et financé par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est en fonctionnement depuis douze ans. Près d'un millier de « promoteurs de santé » – sorte d'infirmiers – choisis par les habitants et encadrés par le ministère de la santé et des Ong travaillent main dans la main avec les Chamans, campagnes de vaccinations incluses.

Former des « promoteurs de santé », associer les guérisseurs aux soins de santé primaire, protéger, et même cultiver, les plantes médicinales, tels sont les objectifs immédiats des pays du tiers-monde pour parvenir à une meilleure protection de la santé et à une lutte plus efficace contre les maladies. En revanche, les pays développés doivent prendre conscience que *« la connaissance des systèmes traditionnels de soins de santé est aujourd'hui indispensable à l'élaboration d'une médecine académique plus pertinente »*, comme l'assure le professeur Pierre Cornillot, doyen de la faculté de médecine de Bobigny.

Pierre Cornillot a prêché par l'exemple, puisque, depuis 1982, l'université de Paris-Nord a introduit l'étude officielle de sept thérapies appartenant à la médecine parallèle (acupuncture, homéopathie, auriculothérapie, ostéopathie, phytothérapie, mésothérapie, oligo-éléments). Un diplôme universitaire de médecine naturelle, le *dumenat*, couronne l'étude de ces disciplines.

Le professeur Cornillot a été désigné président du comité organisateur du troisième congrès international de médecine traditionnelle qui aura lieu en France, en 1990. *« Si l'évolution manifestée à Lima se poursuit*, conclut le docteur Fernando Cabieses, *l'utilisation de la médecine va devenir un élément d'intégration des cultures. Nous allons vers une médecine transculturelle. »*

NICOLE BONNET.

LES QUARANTAINES DU SIDA

LE nombre de pays qui adoptent des lois discriminatoires ou des dispositifs coercitifs à l'encontre des sujets séropositifs ou souffrant du SIDA augmente de façon inquiétante. Sur 77 gouvernements interrogés par une équipe de l'université Harvard, la moitié ont adopté une législation anti-SIDA. Elle peut aller du test obligatoire à l'entrée des frontières (comme en Irak), à la mise en quarantaine et aux poursuites devant les tribunaux, *sanctions criminelles à l'appui*, pour ceux qui auraient contaminé des partenaires.

Selon le rapport en question, qui doit être présenté à la fin de l'été à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 24 pays dont le Japon, la Chine, l'URSS, l'Irak, l'Arabie saoudite, la Libye et Cuba ont adopté des lois restreignant l'immigration et même les déplacements des porteurs de virus. A Cuba, une quarantaine de séropositifs se trouvent placés en isolement illimité.

On trouve à l'aéroport de Bagdad (Irak) un avis placardé en gros caractères et en plusieurs langues selon lequel *« tout passager en provenance de l'étranger est prié de se présenter dans les cinq jours suivant son arrivée dans un établissement hospitalier pour procéder à un test de dépistage du SIDA. Tout contrevenant est passible d'une amende de 1 500 dollars et d'une peine de prison ferme de six mois. »*

Aucun pays n'avait adopté de telles mesures en 1985, date de la précédente enquête conduite à la demande de l'OMS. *« Il est à craindre*, ont indiqué ses auteurs, *que nous assistions à une guerre du SIDA dans laquelle les pays se blâment les uns les autres et établissent des restrictions aux frontières. »*

Faut-il rappeler que les mesures de dépistage systématique, aux frontières, dans les hôpitaux ou ailleurs, sont illusoires et inutiles. En effet, et dans l'état actuel des choses, l'insuffisante fiabilité des tests, le fait qu'il existe une « période aveugle » allant jusqu'à six mois chez des sujets néanmoins contaminés avant que leurs tests le révèlent, et le fait surtout qu'aucun traitement ne peut leur être proposé, à l'inverse de ce qui est le cas pour les maladies vénériennes ou la tuberculose, tout cela rend absurde ces mesures discriminatoires qu'aucun pays occidental (si l'on excepte la Bavière) n'a adoptées, et que condamne l'OMS.

Dʳ E. L.

Les tours de force de l'aimant

(Suite de la page 15.)

On sait en effet que les *électrons, outre leur mouvement* de rotation autour du noyau des *atomes, tournent* aussi sur eux-mêmes. Les deux mouvements de cette particule chargée électriquement qu'est l'électron engendrent *donc des moments magnétiques* qui donnent lieu au diamagnétisme et au paramagnétisme. Ce phénomène du magnétisme se *retrouve* donc dans *toutes* les substances. Mais il existe des *interactions* entre les atomes dans les substances solides qui ont une *structure cristalline*, interactions qui peuvent renforcer spontanément les propriétés magnétiques du matériau par suite de la disposition des électrons dans la structure atomique et de la répartition géométrique des atomes dans la structure cristalline.

Aussi parle-t-on *de ferromagnétisme* lorsque les moments magnétiques des électrons s'orientent dans la même direction – c'est le *cas du fer, du nickel, du cobalt et* du gadolinium – et d'antiferromagnétisme – c'est celui des oxydes de nickel, de cobalt et de *fer* – lorsque leur orientation est antiparallèle. Enfin, lorsque le matériau est, par ses propriétés, à la fois ferromagnétique et antiferromagnétique, on dit qu'il est ferrimagnétique, c'est le cas des ferrites mixtes et notamment de la fameuse magnétite.

De tout cela découlent les recherches et les applications actuelles et parfois spectaculaires du magnétisme. Des exemples ? *En voici.* Tout d'abord dans le domaine de l'enregistrement magnétique, bien connu des informaticiens, qui gèrent leurs *données sur des disques magnétiques*, les fameux disques durs. En effet, *la mise au point* et l'utilisation de couches minces magnétiques dans la fabrication des têtes de lecture et d'écriture des lecteurs de disques durs ainsi que dans celle des disques eux-mêmes a conduit à améliorer la densité d'enregistrement, le débit des données et le temps d'accès à ces informations. Aujourd'hui, les lecteurs de disques durs utilisent majoritairement cette technique, qui, dans le domaine des têtes d'écriture et de lecture, représente environ 30 % du marché.

Autre exemple parallèle : le disque magnéto-optique. Longtemps le rêve des utilisateurs d'ordinateurs aura été de disposer de systèmes de stockage de données qui auraient à la fois les avantages des disques optiques (capacité d'enregistrement énorme et technologie sans contact par lecture optique) et ceux des disques magnétiques (enregistrement réversible avec effacement et réinscription, longévité, temps d'accès aux informations réduit). C'est aujourd'hui chose possible avec des disques magnéto-optiques dont le support d'enregistrement est un film



ERICH HARTMANN/MAGNUM

mince d'alliage magnétique de type *fer-terbium*. Au point qu'un tel disque de 13 cm de diamètre offre des capacités équivalentes à celles de mille disquettes souples (huit cents mégaoctets) représentant un million de pages de texte de l'*Encyclopedia Britannica*.

Autre exemple encore : l'utilisation de composés ou d'alliages métalliques supraconducteurs pour créer de puissants champs magnétiques nécessaires à la physique. Le plus courant d'entre eux *est un alliage de niobium-titane* qui est capable de véhiculer d'importantes densités de courant, à condition d'être refroidi à des températures de l'ordre de −270°. Il devient alors supraconducteur, propriété qui le fait choisir pour la fabrication des très gros aimants – on parle plutôt de bobines – utilisés par les grands accélérateurs de particules comme ceux du CERN à Genève et par les machines à fusion thermonucléaire, ou de ceux plus petits employés dans l'imagerie médicale par résonance magnétique nucléaire.

Les champs magnétiques du cœur

Autre exemple *encore* : les récents développements dans le *domaine des aimants permanents*. Ces aimants-là sont monnaie courante. Pas un *moteur électrique* qui ne fasse appel à eux pour leur *fonctionnement. Champion parmi* les champions, l'aimant permanent de type ferrite découvert en 1953 dans un laboratoire de Philips, et dont cent *mille tonnes sont* produites chaque année dans le monde, *soit un marché de 2 milliards* de francs. Ce monopole n'est pas prêt de s'effondrer. Mais de nouveaux aimants permanents ont vu le jour comme les aimants, encore chers, au samarium-cobalt, mis au point en *1965* et ceux au néodyme-fer-bore découverts indépendamment par des Américains et des Japonais et dont on pense qu'ils devraient, d'ici cinq ans, représenter 15 % environ du marché des *aimants*. Conscients de leur retard dans ce domaine, les laboratoires européens ont d'ailleurs décidé sous l'impulsion de *la Communauté européenne* de coordonner leurs efforts de recherche *pour* combler leur retard.

Dernier exemple enfin : le biomagnétisme. Le développement de ce secteur n'est net que depuis une dizaine d'années. A cela une raison qui tient à la difficulté technologique de détecter des champs magnétiques faibles. Il faut savoir que ceux créés par le cœur ne dépassent pas le millionième de gauss, que ceux du cerveau sont cent à mille fois plus faibles encore. Aussi faut-il faire appel à des détecteurs de champ *magnétique* particulièrement sensibles que l'on appelle les « squidd » et qui pourraient permettre au biomagnétisme de trouver, *à côté de ses apports fondamentaux*, des applications *cliniques. La plus* prometteuse semble être le traitement de l'épilepsie dans la mesure où *il* paraît possible de réaliser des progrès décisifs dans la localisation des foyers épileptiques.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Economie

SOMMAIRE

■ On attendait François Duteil, mais ce sera très probablement Louis Viannet qui succédera à Henri Krasucki à la tête de la CGT *(lire ci-dessous)*.

■ Plus de cent mille emplois ont été créés en 1987, indique l'INSEE, confirmant ainsi la tendance qui se dessine depuis 1985 *(lire ci-contre)*.

■ Sortant de son rêve de croissance « à l'asiatique », le Cameroun doit entrer dans la voie de la rigueur pour répondre aux conditions du FMI *(lire page 19)*.

■ Dénoncé depuis un an, l'accord franco-algérien sur la marine marchande est devenu caduc *(lire page 19)*.

La succession de M. Krasucki à la tête de la CGT

M. Louis Viannet prend l'avantage

Comme pour FO et la CFDT, 1989 va être pour la CGT l'année de la relève. Malgré l'absence d'information officielle sur ce sujet (jugé tabou), il apparaît désormais acquis que M. Henri Krasucki, qui aura soixante-quatre ans le 2 septembre prochain, va passer la main du secrétariat général, qu'il occupe depuis juin 1982, lors du 43e congrès confédéral à Montreuil à la fin mai 1989. Juste après M. Bergeron. Et juste avant M. Maire. Mais, contrairement à ce que l'on pouvait croire jusqu'à présent, son successeur devrait être M. Louis Viannet, cinquante-cinq ans, actuel numéro deux, et non M. François Duteil, quarante-trois ans, dont l'étoile pâlit.

Après deux mandats successifs à la tête de la CGT, M. Krasucki est donné comme partant. Malgré sa relative bonne tenue aux dernières élections prud'homales de décembre 1987, la CGT n'a pas vraiment su enrayer son déclin. Elle fait état d'un certain redressement aux élections professionnelles (+ 1,18 % depuis le début de 1988, selon ses propres statistiques), mais celui-ci doit être relativisé. Selon les résultats officiels du ministère du travail sur les élections aux comités d'entreprise en 1987, la centrale limite plus les dégâts (– 0,9 point par rapport à 1985) qu'elle ne progresse. Elle est passée de 34,4 % en 1979 à 32 % en 1981, 28,5 % en 1983, 27,7 % en 1985 et 26,8 % en 1987 (*le Monde* du 23 juillet).

Le plus préoccupant est que son moindre recul électoral ne s'accompagne d'aucun redressement au niveau des effectifs. Les derniers chiffres officiels qu'elle a publiés portent sur l'année 1983, où elle revendiquait 1 362 942 actifs, 259 133 retraités, soit au total 1 622 075 membres. Mais les chiffres qui circulent à Montreuil situent plutôt le nombre d'adhérents actifs autour de 800 000, la barre étant mise tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous... Les cotisations rentrent de plus en plus mal : sur la tendance actuelle, elles risquent de diminuer de 10 % en 1988 par rapport à 1987, année où elles avaient déjà chuté de 15 % par rapport à l'année précédente. Tant à la confédération – où les problèmes financiers sont de plus en plus aigus – que dans les fédérations, comme celle de la métallurgie, l'heure est à nouveau à la réduction des effectifs des permanents.

Pour la CGT, la priorité est bien d'enrayer son propre déclin et d'amorcer ensuite un réel renforcement. Visiblement, M. Krasucki n'est plus l'homme de la situation. Il passe très mal dans les médias audiovisuels, et son image auprès de l'opinion publique, comme l'attestent les sondages, reste désespérément mauvaise. L'idée est donc de rechercher pour M. Krasucki une porte de sortie honorable, qui pourrait être trouvée sur le plan international. La CGT pourrait présenter sa candidature à la présidence de la Fédération syndicale mondiale (FSM), dont il est vice-président depuis septembre 1986, l'actuel président, M. Sandor Gaspar (Hongrie), devant prochainement passer la main. Une telle fonction conviendrait parfaitement à M. Krasucki, qui a beaucoup joué la carte internationale et qui ne perd pas une occasion de dire tout le bien qu'il pense de la politique de M. Gorbatchev.

Un « dur »

Jusqu'à ces dernières années, il paraissait acquis que le successeur de M. Krasucki serait M. François Duteil, membre du bureau confédéral depuis 1985 et secrétaire général de la fédération de l'énergie. Mais le vent est en train de changer sérieusement – la direction du PCF y étant évidemment pour beaucoup : au sein de l'actuel bureau confédéral, M. Duteil ne peut plus compter, en dehors de lui-même, que sur le soutien de M. Krasucki. M. Duteil avait pourtant trois atouts : son âge, la position forte de sa fédération et son appartenance, depuis décembre 1987, au bureau politique du PCF, où il siège aux côtés de MM. Krasucki et Viannet.

Son entrée au bureau politique était apparue comme une intronisation. Il était le « *dauphin* ». Mais, depuis, les coups, et sans doute les fautes de parcours n'ont pas manqué. M. Duteil, confie un dirigeant cégétiste, « *a le handicap d'avoir été soutenu trop tôt par M. Krasucki* ».

Sa position est jugée aussi trop ambiguë. A la tête de la fédération de l'énergie, il a une image plutôt « *moderniste* » (« *Ce n'est pas altérer notre analyse de classe,* disait-il fin 1985, *que de prendre en compte certains problèmes nouveaux* »), voire relativement ouverte. Mais, à la confédération, il semble renouer avec une image de « dur », s'étant distingué par son zèle à soutenir la candidature de M. André Lajoinie à l'élection présidentielle. On ne peut être ouvert là, et dur ici. Il faut choisir...

La perte de vitesse de M. Duteil serait surtout due à la propre ascension de M. Viannet. L'ancien secrétaire général de la fédération des PTT, entré au bureau confédéral en 1982, a aujourd'hui le soutien d'une grande majorité de fédérations, celles du secteur public en tête.

M. Viannet a l'avantage d'avoir une image claire et nette : au sein de la CGT, il est parmi les « durs », refusant les faux compromis qui risquent d'altérer la pureté de « classe » de la ligne confédérale. C'est M. Viannet qui, au comité central du PCF de mai 1985, avait dénoncé la mollesse de sa centrale face au gouvernement. C'est M. Viannet qui avait obtenu, en juin 1985 au comité confédéral national de la CGT, une dénonciation globale de la politique du gouvernement, malgré les hésitations de M. Krasucki, orientation qui devait être entérinée par le congrès confédéral de novembre.

C'est M. Viannet qui, le premier, en septembre 1985, osa mettre en cause « *le gouvernement socialiste* ». Il appelle un chat... un chat.

Si M. Viannet est le prochain secrétaire général de la CGT – *décision qui dépend en dernier* ressort du bureau politique du PCF, – ce ne sera *pas, à priori, pour* jouer la carte de l'ouverture. Mais il pourrait admettre une certaine adaptation, à condition qu'elle n'entraîne pas de reniements ou... de compromissions. M. Viannet sait cultiver ses avantages. Il s'exprime franchement, tient un langage simple et direct qui passe bien dans les médias. Un « dur » qui n'aime pas la langue de bois...

MICHEL NOBLECOURT.

CONJONCTURE

Conséquence de la hausse du dollar

La dette extérieure française a légèrement augmenté au premier trimestre

L'endettement extérieur à moyen et long terme de la France s'élevait, au 31 mars dernier, à 370,1 milliards de francs, d'après les statistiques provisoires rendues publiques, lundi 1er août, par le ministère de l'économie. Celles-ci font ressortir une augmentation de la dette de 4,5 milliards de francs par rapport à la fin de l'année passée. Au 31 décembre 1987, la dette extérieure était en effet de 365,6 milliards de francs.

Cette légère hausse de l'endettement au cours du premier trimestre s'explique à la fois « *par des tirages nets sur emprunts extérieurs de 1,6 milliard* », par des « *corrections apportées aux estimations précédentes* » et par l'incidence de la hausse du dollar. Exprimée dans la devise américaine, la dette extérieure de la France a diminué au cours des trois premiers mois de l'année, passant de 68,5 milliards de dollars au 31 décembre 1987 à 65,8 milliards de dollars au 31 mars 1988. Mais entre-temps le dollar est remonté de 5,34 F à la fin de l'an dernier à 5,625 F au 31 mars.

La part de l'endettement libellée en dollars au 31 mars était de 31,1 %, indique le ministère. Elle s'élevait à 68,9 % pour les autres devises, *dont* 13,2 % en ECU, 11 % en deutschemarks, 11,4 % en yens, 8,8 % en francs français, 7,4 % en francs suisses, 6,9 % en francs belges, 4,2 % en livres sterling et 4,9 % en florins. La dette extérieure de l'Etat seul s'élevait au 31 mars 1988 à 3,8 milliards de francs.

Loyers

Hausse de 2,71 %

L'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE, publié au *Journal officiel* du 29 juillet, s'est établi à 908 pour le premier trimestre de 1988, en hausse de 2,71 % par rapport à celui de l'année précédente (884). Cette hausse est applicable pour la révision annuelle des loyers dont le bail prend pour référence l'indice du premier trimestre.

Le recouvrement des cotisations familiales

Les travailleurs indépendants de Paris sont mis au diapason

Les employeurs et les travailleurs indépendants (médecins, avocats, etc.) résidant à Paris ont eu une mauvaise surprise en juillet. L'Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) de Paris *vient en effet* d'aligner ses « dates impératives » de règlement des cotisations sur celles de l'ensemble de la France. Les employeurs et travailleurs indépendants de Paris doivent verser leurs cotisations personnelles d'allocations familiales « *dans les quinze premiers jours du second mois de chaque trimestre, soit au plus tard les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre* ».

Jusqu'à présent, Paris bénéficiait d'un régime particulier. Les cotisations pouvaient être réglées jusqu'à un mois après la date d'exigibilité du trimestre, sous peine d'être majorée au-delà de ce délai de 10 %. Ainsi la cotisation d'allocations familiales exigible pour le 15 août devait être réglée avant le 15 septembre. Dans une lettre envoyée en juillet aux assujettis, le directeur général de l'URSSAF de Paris insiste sur le fait que désormais les dates limites de paiement « *doivent être strictement respectées* ». Les cotisants sont invités à « *prendre en considération ces dates limites impératives* » afin d'éviter de se voir « *appliquer des majorations de retard* ».

Située « *dans le cadre de l'ensemble des mesures prises pour assurer la gestion financière de la Sécurité sociale dans les meilleures conditions possibles* », cette mesure n'a en-elle même rien de choquant. Le seul problème est le moment où elle intervient. Nombre d'employeurs ou de travailleurs indépendants qui se trouvaient en vacances en juillet et qui ne comptaient régler ces cotisations qu'en septembre, comme à l'accoutumée, vont découvrir en rentrant qu'ils doivent payer pour le 15 août au plus tard.

Mais il y a la lettre et... son application. A l'URSSAF de Paris on indique que l'exigibilité impérative pour le 15 août ne sera pas appliquée pour le trimestre à échoir. Le délai de grâce d'un mois jouera encore pour cette fois. La dernière. Pour le recouvrement suivant, exigible au 15 novembre, cette dernière date devra être respectée. Impérativement.

La population active occupée aurait augmenté de plus de 100 000 personnes en un an

Pour la première fois depuis quinze ans, le nombre de chômeurs a diminué, selon les premiers résultats d'une étude de l'INSEE, diffusée le 2 août. Entre mars 1987 et mars 1988, le nombre de chômeurs est en effet passé de 2 567 000 à 2 431 000, soit une diminution de 136 000. Ainsi, le taux de chômage revient de 10,7 % à 10,2 % de la population active, niveau qu'il atteignait en mars 1985 et mars 1986. Depuis 1980, le chômage avait enregistré une hausse chaque année.

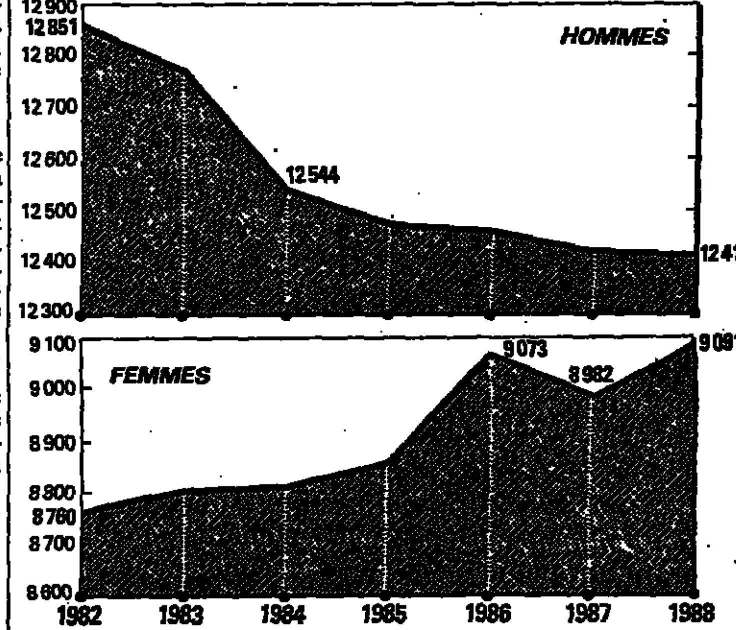
Pour l'INSEE, « *cette amélioration s'explique d'abord par une reprise significative de l'emploi salarié : sans les stages, le nombre de salariés aurait augmenté de plus de 100 000* ». Entre mars 1987 et mars 1988, la population active occupée est passée de 21 405 000 à 21 508 000. L'étude signale un changement important par rapport aux années précédentes, « *où les effectifs salariés totaux ne devaient leur progression qu'à l'extension des TUC et des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle)* ».

L'effet du traitement social est toujours sensible. « *Si le nombre de TUC et de SIVP,* indique l'INSEE, *contribuant à l'emploi augmente faiblement, les autres formes de stages continuent à se développer. Les mesures prises en faveur des chômeurs de longue durée stabilisent l'ancienneté moyenne des chômeurs et diminuent la part de ceux qui chôment depuis plus d'un an.* » Entre mars 1987 et mars 1988, le taux d'activité des jeunes hommes de vingt à vingt-quatre ans est passé de 65,7 % à 60,4 %.

Après un palier en 1987, l'activité des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans reprend sa progression (le taux d'activité passant en un an de 72,2 % à 72,9 %). La part des femmes travaillant à temps partiel augmente à nouveau. Pour les hommes, c'est la première année où les créations d'emplois salariés l'emportent sur les suppressions. Autre tendance : « *La part des ouvriers diminue dans la population active occupée : 28 % en 1988 contre 31 % en 1983. Déjà rattrapés par l'ensemble des cadres et des professions intermédiaires, ils sont en passe de l'être par les employés.* »

Autre évolution observée par l'INSEE : « *La part des fins d'emplois précaires parmi les chômeurs a, cette année encore, beaucoup grandi. Cette précarisation croissante semble être le prix de l'amélioration de l'emploi.* » Elle apparaît principalement à travers la progression des contrats à durée déterminée, des emplois courts et surtout de l'intérim (+ 39 % de mars 1987 à mars 1988).

Selon l'INSEE, l'activité des hommes de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans s'est stabilisée (avec un taux d'activité de 67,3 %), après avoir chuté de 1981 à 1984, tandis que celle des femmes a progressé pour la troisième année consécutive. « *Ne bénéficiant plus des possibilités de départ en retraite et préretraite des années antérieures,* commente l'INSEE, *les cinquante ans et plus sont les seuls à ne pas avoir profité de la réduction du chômage : leur taux de chômage est stable pour les hommes, en augmentation pour les femmes.* »



Source : INSEE.

Une embellie

(Suite de la première page.)

Si l'on en croit l'INSEE, la population active occupée a augmenté de 215 000 unités de 1985 à 1986, puis elle a fléchi de 129 000 de 1986 à 1987, avant de retrouver une hausse de 103 000. Mais la nouveauté réside dans le fait que le nombre d'actifs occupés a augmenté de plus de 100 000 sans les stages. Une précédente étude de l'INSEE (*Economie et statistique*, no 209, avril 1988) fait bien apparaître l'évolution : « *Avec les stages, le nombre des emplois augmente d'environ 100 000 au cours de l'année 1985, et reste à peu près stable ensuite. Sans les stages, le nombre diminue chacune des trois années : de 110 000 en 1985, de 40 000 en 1986 et en 1987.* » C'est 190 000 TUC qui ont été créés en 1985 et 80 000 SIVP en 1986 et 1987. Or, trois mois après la fin de leur stage, seuls 45 % des SIVP et environ 30 % des TUC ont un contrat de travail, dans la plupart des cas à durée déterminée.

De même que M. Chirac avait hérité de la politique de M. Fabius les effets du traitement social du chômage, M. Rocard hérite d'une amélioration de l'emploi en 1987, qui résulte aussi d'une certaine amélioration de la situation économique. Certes, l'industrie continue à perdre des emplois (de l'ordre de 120 000 en 1987), ce qui accentue la diminution de la population ouvrière, mais les secteurs du tertiaire marchand continuent à être créateurs d'emplois, avec une croissance d'environ 1 % chaque année (de l'ordre de + 170 000 en 1987 dont 50 000 intérimaires).

Si amélioration il y a, il ne faut pas pour autant crier victoire, ce serait prématuré. Par le simple jeu de la croissance démographique de la population active, on compte environ 18 000 demandeurs d'emploi supplémentaires chaque mois. Et depuis trois mois le chômage augmente de nouveau. L'appareil de production n'a pas la capacité d'offrir ce surplus d'emplois de façon à ce que le solde créations-suppressions soit positif, sans une croissance plus soutenue. Alors que le traitement social du chômage commence à s'essouffler et que la précarité a le vent en poupe, il importe d'amplifier le mouvement de reprise afin qu'il ne soit pas éphémère.

MICHEL NOBLECOURT.

Une étude de l'INSEE souligne l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités

Le pouvoir d'achat des retraités s'est amélioré, selon une étude de l'INSEE publiée dans le no 30 d'*Ecoflash*. En 1987, l'INSEE dénombrait un peu plus de 8 millions de retraités : 7,5 millions de plus de soixante ans et 550 000 de moins de soixante ans. Selon l'étude, de 1975 à 1986, la croissance de la retraite moyenne aura été de 36 % en francs constants. Mais depuis 1979 cette croissance a connu un rythme plus lent. L'impulsion est venue pour l'essentiel de la loi Boulin (1971), qui, en retenant pour le calcul des pensions les dix meilleures années de salaire et en portant la durée d'assurance maximale de 30 à 37,5 années, a élevé le taux plein du salaire de référence de 40 % à 50 %.

L'INSEE rappelle que le minimum vieillesse a été fortement revalorisé, au point que « *les ressources mensuelles ainsi garanties à un couple de personnes âgées sont au 1er janvier 1988 de 4 894 F, supérieures de 25 % à celles d'un ménage à salaire unique égal au SMIC* (1) ». L'étude souligne que les écarts de revenus entre ménages d'actifs et d'inactifs de plus de soixante ans (« *dont les retraités constituent plus des trois quarts* ») se resserrent. Ainsi, « *le revenu disponible des ménages d'inactifs de plus de soixante ans était à peine égal à la moitié du revenu moyen en 1962, il ne lui est en 1984 inférieur que de 20 %* ».

Toutefois, comme les ménages d'inactifs comprennent un plus petit nombre de personnes que les ménages d'actifs, leur revenu par tête « *dépassait en 1984 celui des actifs de 23 %* ». Mais « *les disparités de niveau de vie entre retraités restent très nettes, même si les écarts se resserrent pour les nouvelles générations de retraités* ». Selon l'INSEE, 60 % des retraités ne perçoivent qu'un peu plus du tiers de la masse des retraites, alors qu'à l'opposé 15 % bénéficient du tiers de cette masse. L'étude fait apparaître que l'ancienne activité et le sexe sont des critères de différenciation déterminants. Ils expliquent les écarts observés entre revenus des anciens agriculteurs et retraités du secteur public, entre ménages dont le « chef » est un homme et ceux dont le « chef » est une femme.

(1) Plus d'une personne sur cinq âgées de plus de soixante-cinq ans, soit 1,5 million, doit, selon l'INSEE, être aidée par le Fonds national de solidarité pour atteindre le minimum vieillesse.

Économie

ÉTRANGER

CAMEROUN : après l'accord avec le FMI

Le dur langage de la vérité

Pays en pleine expansion, il y a quelques années encore, le Cameron a subi la baisse des matières premières. Il doit aujourd'hui accepter le plan de rigueur que lui impose le FMI. Avec, entre autres, un gel de l'évolution des salaires.

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

Au bord de la route tracée au cordeau dans la forêt, les nombreuses épaves de voitures et de camions abandonnées sur les lieux des accidents témoignent de la densité du trafic entre Douala et Yaoundé, la capitale politique, construite en altitude, loin des miasmes tropicaux du grand port, lequel demeure la métropole économique. Beaucoup préfèrent encore cette voie terrestre aux aléas des lignes aériennes intérieures. Les Jumbo-jets venus d'Europe ne peuvent toujours pas se poser sur la piste de Yaoundé, et les Camerounais se demandent si la maquette grandiose de l'aéroport international ne restera pas au musée des grands projets abandonnés pour cause d'austérité.

Les immeubles futuristes rappellent les ambitions récentes du Cameroun, à l'époque où ce pays, autosuffisant sur le plan alimentaire, exportateur de café, cacao et tabac, croyait pouvoir bénéficier de surcroît d'une rente pétrolière. Premier partenaire de la France au sud du Sahara, troisième producteur d'hydrocarbures en Afrique noire, après le Nigéria et l'Angola, le Cameroun, était en 1985, un des pays viables sur le plan économique avec une croissance annuelle de 8 % depuis le début de la décennie.

Rival du Zaïre et de la Côte d'Ivoire, il abritait son ambassade et sa représentation commerciale derrière d'orgueilleuses façades, dans des buildings édifiés au cœur des beaux quartiers parisiens. La révision à la baisse des prévisions de production pétrolière et la chute des cours des matières premières agricoles l'ont sorti brutalement de son rêve de croissance *« à l'asiatique »*.

Avant un éphémère redémarrage en 1983, les premiers signes de fléchissement économique étaient apparus en 1982, au point qu'il se murmure que la démission de l'ancien président Ahidjo au bénéfice de M. Paul Biya, en novembre de cette année-là, était due à la perception des difficultés à venir. Le début des gros problèmes a coïncidé avec le mandat de l'actuel chef de l'Etat, mais la prise de conscience de la gravité de la situation ne s'est faite que petit à petit.

Même après avoir fait adopter un budget d'austérité il y a un an, M. Biya croyait pouvoir épargner à son pays le passage sous les *fourches Caudines* du Fonds monétaire international. Une brochure officielle indiquait encore à l'époque que le plan de rigueur devait permettre au Cameroun de *« surmonter la crise sans avoir recours au FMI »*. La France, puis la RFA, l'ancien colonisateur avec lequel Yaoundé a conservé bien des liens, firent comprendre que cela n'était pas réaliste.

« Il est temps de réagir »

« L'encours de la dette camerounaise est inférieur à 3 milliards de dollars, trois fois moins que celui de la Côte d'Ivoire, mais, malgré cela, les bailleurs de fonds ont estimé qu'il fallait des mesures d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale », nous a dit le ministre des finances, M. Sadou Ayatou, chargé des négociations avec la première des institutions de Bretton Woods. *« L'analyse du FMI concorde avec la nôtre*, dit-il. *L'effet de la chute de nos exportations, due à la baisse des matières premières, s'est fait sentir plus tardivement chez nous à cause de l'épargne amassée grâce au pétrole, mais il est temps de réagir. Nous venons de nous mettre d'accord avec le FMI sur le cadrage macro-économique pour une période allant jusqu'à 1992. »*

M. Sadou Ayatou ne cache pas qu'il ne partage pas toutes les vues du FMI sur les médecines à employer, notamment en ce qui concerne le rétablissement du secteur bancaire *« extrêmement malde »*, mais *« on est d'accord sur un certain nombre d'objectifs à atteindre »* : baisse des dépenses publiques ; meilleures recettes fiscales ; assainissement du secteur des entreprises publiques, par l'amélioration de la gestion des unes, la suppression pure et simple ou la privatisation des autres, *« avec toutefois le maintien d'un secteur d'Etat, dont le FMI reconnaît la nécessité »*.

Dès l'ouverture de la campagne pour les élections présidentielle et législatives, au début de l'année, le président Biya a annoncé la couleur. Le quotidien national *Cameroon Tribune* publie religieusement dans chacune de ses éditions un extrait du message du chef de l'Etat aux électeurs prononcé le 9 avril : *« Après de nombreuses années de progrès rapides et continus, il s'agit à présent de mener une politique plus contraignante pour protéger les acquis de notre développement et faire face aux effets de la crise internationale qui frappe durement notre pays »*.

Elaborée en juin, la nouvelle loi de finances est encore plus rigoureuse que celle de l'an passé. Les fonctionnaires, en particulier, vont souffrir. Ils devront être moins nombreux et renoncer à certains acquis sociaux, telle l'attribution d'un logement quasi gratuit par l'administration. En plus du gel des salaires, il y aura une baisse importante du recrutement dans les grandes écoles et l'accélération des départs à la retraite. L'administration, avec ses effectifs pléthoriques, constitue pourtant la base politique du régime.

Alertes

Des hausses, celle de l'essence par exemple, vont frapper le reste de la population. La marge de manœuvre du pouvoir est étroite. L'histoire tourmentée du Cameroun montre que ses habitants sont capables de réactions soudaines. Le régime a connu deux alertes à la fin de l'année dernière. Exaspérés par les retards dans le paiement des bourses, les étudiants de l'université de Yaoundé ont violemment manifesté. A Douala, une grève des chauffeurs de taxis a failli s'étendre à l'ensemble des transports. Une bavure policière avait servi de détonateur au mécontentement contre le racket auquel se livrent bien des agents de la force publique, eux mêmes très mal payés.

La grogne gagne les plus défavorisés pour des raisons qui ne sont pas toujours imputables aux autorités. La catastrophe naturelle du lac de Nyos (d'où s'étaient échappées des émanations toxiques) a laissé des traces dans les esprits. Le SIDA commence à inquiéter. Plus meurtrier encore, le paludisme sévit depuis que certaines variétés de moustiques résistent à la nivaquine. *Les pessimistes font valoir que*, de toute façon, ces deux maladies redoutées des privilégiés ne sont rien en comparaison de la rougeole, dont les épidémies déciment la population enfantine.

Le président Biya ne désespère pas de pouvoir relancer le développement une fois la situation financière assainie. Après l'octroi d'un prêt « stand-by » par le FMI, annoncé à Yaoundé le 15 juillet, la Banque mondiale pourrait mettre en place, en octobre, un crédit d'ajustement structural. On parle d'un milliard et demi de dollars sur cinq ans.

Malgré le boom des années 70, le Cameroun est encore un pays largement inexploité. Chez ce « géant » *économique*, à l'échelle régionale, l'annuaire national des abonnés au téléphone, administrations, entreprises et particuliers confondus, tient encore en six cents pages imprimées large...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

REPÈRES

Revenu agricole

Baisse de 3,5 % dans la CEE en 1987

Les revenus des quelque onze millions d'agriculteurs de la CEE ont diminué de 3,5 % en 1987 (en termes réels) alors qu'ils avaient légèrement progressé en 1986 (plus 1 %) selon les estimations révisées fournies le 1er août par Eurostat, l'office statistique de la Communauté.

Cette dégradation est particulièrement nette au Danemark (− 12,4 %) et en RFA (− 16,3 %), alors que le revenu des agriculteurs allemands avait nettement augmenté en 1986 (+ 11,8 %).

La baisse est plus modérée en France (− 2,5 %), au Royaume-Uni (− 2,9 %), en Belgique (− 5,8 %) et en Italie (− 6,2 %). La situation en Grèce reste stable (− 0,6 %). En revanche, les agriculteurs néerlandais (+ 2,6 %), luxembourgeois (+ 2,4 %) et surtout espagnols (+ 5,8 %) et irlandais (+ 13,5 %) voient leur revenu augmenter.

Cette situation s'explique par la chute quasi générale des prix à la production, alors que le volume de cette dernière reste à peu près stable. Les plus fortes baisses de prix concernent les porcs (− 10,8 %), et les volailles (− 4,4 %).

Construction

Légère hausse des dépenses aux Etats-Unis

Les dépenses de construction ont augmenté aux Etats-Unis de 0,1 % en juin, après une hausse de 0,8 % en mai (et un recul de 1,1 % en avril), a indiqué, lundi 1er août, à Washington, le département du commerce américain. Ces dépenses étaient en définitive, en juin 1988, supérieures de 2,6 % à leur niveau de juin 1987. La faible progression du mois dernier résulte d'une baisse des dépenses dans le secteur résidentiel (− 0,9 %), que compense une hausse sensible des dépenses engagées dans la construction de bâtiments industriels (+ 5,7 % en un mois et + 21 % en un an).

En outre, l'enquête mensuelle effectuée auprès des directeurs d'achats des grandes entreprises confirme une croissance soutenue de l'activité aux Etats-Unis au cours du mois de juillet. « L'économie a commencé le troisième trimestre au même rythme élevé auquel elle a terminé le deuxième », a commenté le responsable de l'enquête. – *(AFP).*

TRANSPORTS

Les négociations bilatérales ayant échoué

L'accord franco-algérien sur la marine marchande est devenu caduc le 1er août

Les négociations entre les deux pays n'ayant pas abouti, l'accord maritime franco-algérien de 1967 a *été rompu* le 31 juillet. L'Algérie avait dénoncé à la fin juillet 1987 les termes de l'accord avec Paris sur la marine marchande mais, conformément à l'une des clauses, les deux parties se donnaient un an pour tenter, par des négociations appropriées, d'aboutir à un nouvel accord ou à une prorogation de celui de 1967. Ce sont ces conversations qui n'ont donné à ce jour aucun résultat concret.

Depuis le 1er août, les relations maritimes franco-algériennes entre Marseille ou Sète et les ports algériens sont libres. C'est-à-dire que l'accord gouvernemental qui prévoyait une répartition équilibrée des cargaisons et des recettes entre les navires des deux pays a volé en éclats. Pourtant, tandis que les administrations française et algérienne programment déjà de nouvelles rencontres bilatérales pour aboutir – mais quand ? – à un hypothétique arrangement d'Etat à Etat, les armateurs, eux, sont parvenus à un *modus vivendi* et ont souscrit à des principes de base de *non-discrimination et de concurrence* loyale. Il s'agit, du côté français, de la Société nationale Corse-Méditerranée, de la Caennaise, de l'UIM et de Schiaffino, regroupées dans Sud Cargo, et, de l'autre côté, de la Compagnie nationale algérienne de navigation.

Maintenant que le trafic est libre et ouvert, n'importe quel armateur de n'importe quel pays tiers peut charger des marchandises à Marseille, à Annaba ou à Oran. C'est pour dissuader d'éventuels concurrents, appelés outsiders, que les armateurs algériens et français ont décidé, en commun, de diminuer de 15 à 20 %, à partir de la mi-août, leurs tarifs de fret. Un fret d'ailleurs qui se raréfie, non seulement à cause des difficultés internes de l'économie algérienne mais aussi en raison d'un fort courant de trafic détourné par Anvers au détriment de Marseille (*le Monde* du 4 mars). Le trafic dépassera à peine 300 000 tonnes cette année, au lieu de 1 million de tonnes en 1984.

Trois navires, dont deux français, desservaient jusqu'à maintenant les lignes de la Méditerranée. Mais, vu les nouvelles circonstances et le renforcement très probable de la concurrence, le cargo français *Charles-Schiaffino* va, sans doute, être transféré sous pavillon étranger, plus économique.

Si, pour les marchandises, *« on est dans une situation de vide juridique que j'espère la plus courte possible, en revanche, pour le transport des passagers par car-ferry, l'accord entre l'armateur algérien et la SNCM demeure »*, déclare M. Jean-Pierre Isoard, directeur général de la SNCM. Et il s'agit d'un trafic satisfaisant puisqu'il augmente de 20 à 25 % par an. Autre point positif à ce sujet : les Algériens ont accepté, selon un principe de réciprocité, l'ouverture à Alger d'une agence de passages de la SNCM qui permettrait à la société française de vendre directement des billets de l'autre côté de la Méditerranée. On attend désormais le feu vert officiel.

Un aspect d'un plus vaste contentieux

La dénonciation définitive de l'accord maritime franco-algérien ne constitue qu'un des aspects d'un contentieux, plus vaste et plus complexe, économique, politique et historique, entre les deux Etats. Officiellement, on déclare de part et d'autre que la marine marchande et la question du règlement sur le gaz naturel n'ont aucun lien, mais tout le monde pense que la solution de l'un des dossiers pourrait hâter celle de l'autre. Sans compter qu'il existe encore, au chapitre des transports, un autre contentieux de taille : Air France évalue à plusieurs centaines de millions de francs les sommes qui lui sont dues par l'Algérie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **RECTIFICATIF.** – La compagnie Air France dément que l'Airbus A320 tombé le 26 juin, à Habsheim (Haut-Rhin), ait transporté cent quarante personnes (*le Monde* du 2 août). Elle confirme le chiffre officiel de cent trente-six passagers et membres d'équipage. Les quatre passagers « clandestins » qui avaient été découverts au cours des différents comptages étaient, pour deux d'entre eux, des personnes embarquées au départ de Paris et, pour les deux autres, apparemment des hôtesses de l'air, présentes dans le cockpit, et dont l'enquête administrative en cours dira si elles étaient munies des titres de transport réglementaires.

AFFAIRES

Après l'entrée de Promodès dans son capital

Primistères reste fragile

Le groupe Promodès a acquis 20 % du capital de Primistères (enseignes Félix Potin) aux côtés de la SPAD (20 %), de la banque Worms (20 %), le groupe de l'homme d'affaires saoudien Gaith Pharaon demeurant le plus important actionnaire (35 %), et les 5 % restant répartis dans le public. On aurait pu croire que Promodès, seul professionnel de la distribution de ce « tour de table » (35 milliards de francs de chiffre d'affaires, enseignes Continent, Champion, Shopi) en assurerait la gestion et prendrait la responsabilité du redressement d'un groupe qui n'en finit pas de sortir du pétrin (*le Monde* du 21 mai). Il n'en est rien. Les hommes mis en place par M. Gaith Pharaon, MM. Farid Djouhri et Daniel Lebard, vont devoir assumer cette tâche, Promodès aidant seulement les responsables de ses conseils. Même au niveau de la centralisation des achats, rien n'est encore prévu.

On comprend que le groupe Pharaon, après une opération de portage qui lui a permis de se substituer à l'ancien PDG, M. Daniel Amar (1), ait souhaité constituer, pour assurer l'avenir de Primistères, un « tour de table » composé d'une banque (Worms), d'un fournisseur (SPAD) et d'un spécialiste de la distribution.

La banque apporte un appui financier classique. La SPAD, premier distributeur français de bière, eaux minérales, soda (3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, dix entrepôts, deux cent soixante-quinze camions, un milliard de bouteilles par an), et son PDG, M. Pierre Haim, se sont bornés à apporter un soutien à un gros client en difficulté, sans avoir de préférence marquée pour Promodès et sans avoir aucunement l'intention de s'intéresser à la distribution de détail.

Promodès était et reste intéressé, dans le patrimoine de Primistères, par les cent cinquante supermarchés (enseignes Radar, Félix Potin ou Centre distributeur) : il est rare de trouver en région parisienne cent cinquante emplacements nouveaux. Quant au millier de boutiques de proximité Félix Potin, très disparates par leur surface ou l'intérêt de leur situation, elles constituent un réseau intéressant surtout par la qualité d'une enseigne vieille d'un siècle et demi.

Les 20 % du capital de Primistères n'auront pas coûté très cher à Promodès (moins de 70 millions de francs), mais il y gagne surtout d'être un observateur privilégié, mieux placé que quiconque le jour où « il se passerait quelque chose ». Au reste, Promodès, qui cherche à améliorer les résultats de ses activités en France (les deux tiers de ses bénéfices sont réalisés à l'étranger qui ne représente pourtant qu'un tiers de son chiffre d'affaires), ne se sentait aucune vocation pour reprendre intégralement et à n'importe quel prix Primistères.

La restructuration du capital de Primistères n'est donc qu'une étape, et le spectre du démantèlement d'une entreprise qui fait 4,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploie six mille personnes n'a pas encore disparu. A la nouvelle direction de prouver qu'un redressement durable est possible.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Avant la nomination d'un administrateur judiciaire, dont la tâche est aujourd'hui terminée, le groupe Pharaon contrôlait 26 % de Primistères et le groupe Damilow de M. Daniel Amar en détenait 64 %. Pharaon avait récemment acquis le groupe Damilow.

BOURSE

M. Takeshita refuse l'ouverture d'une enquête sur le scandale boursier

Le premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, a repoussé, lundi 1er août, l'idée d'ouvrir une enquête sur le scandale boursier Recruit-Cosmos, dans lequel sont impliquées de nombreuses personnalités du parti conservateur libéral-démocratique au pouvoir (*le Monde* du 2 août). Bien que le ministère des finances ait officiellement confirmé que les pratiques dénoncées, il y a un mois, par le quotidien *Asahi* violaient la loi sur les transactions, M. Takeshita a jugé *« difficile »* d'ouvrir une enquête sur les transactions individuelles dans un simple but d'information.

La direction de Recruit-Cosmos, qui avait offert en 1984 quelque 12 millions d'actions à soixante-seize personnalités de la politique et des affaires – ce qui leur avait permis, deux ans plus tard, de réaliser d'énormes plus-values lors de l'introduction en Bourse de la société –, n'a pas signalé, comme elle aurait dû le faire, cette vente préalable. L'infraction est toutefois couverte par une prescription depuis décembre 1987 et ne peut donc entraîner de poursuites judiciaires, a précisé le ministère des finances.

Il avait perdu 1 milliard de dollars lors du krack d'octobre

La retraite du financier australien Holmes A. Court

CANBERRA
correspondance

M. Robert Holmes A. Court, financier australien, qui avait le vent en poupe au début des années 80, (on le surnommait le pirate de Perth), vient de perdre, coup sur coup, deux batailles décisives. La première à propos de Broken Hill Proprietary (BHP), la plus importante entreprise d'Australie, sur laquelle il avait jeté son dévolu et qui lui échappe. La seconde sur son propre groupe Bell, que son rival, M. Alan Bond, est en train de lui racheter.

Emigrant britannique d'Afrique du Sud en Australie, M. Holmes A. Court, descendant du baron d'Hetysbury, avait commencé son offensive sur BHP dès 1983. En 1986, il réussissait à détenir 28 % des titres et à entrer au conseil d'administration. Le krach d'octobre lui sera fatal. M. Holmes A. Court y laisse 1 milliard de dollars australiens (5 milliards de francs) et dégringole de la première place, sur la liste des hommes les plus riches d'Australie, à la douzième. Le reste de sa fortune, 300 millions de dollars australiens (1), lui permet de ne pas trop altérer son train de vie, mais le coup fut rude. BHP était sa grande ambition, et devoir renoncer si près du but semble l'avoir momentanément démoralisé.

En accord avec les autres actionnaires, BHP lui rachetait, en février dernier, un paquet de près de 20 % des titres. Comme la loi interdit aux entreprises de posséder une part de leur propre capital, le groupe a dû annuler ces actions le 25 juillet dernier.

M. Holmes A. Court avait le projet d'assainir la structure de la multinationale et son court règne, même s'il a été très mal ressenti par les administrateurs de BHP, a du moins eu le mérite de les faire réagir en restructurant eux-mêmes cette énorme pieuvre industrielle avant qu'elle ne parte à la dérive. Pour l'année écoulée, BHP a enregistré un profit de 4,5 milliards de francs, 15 % de plus que les prévisions annoncées, et devrait approcher 6 milliard de francs en 1988.

Démoralisé, M. Holmes A. Court semble souhaiter prendre ses distances vis-à-vis des milieux financiers et tout indique qu'il renoncera progressivement au contrôle de Bell Group, sa société côtée en Bourse, pour se replier sur son holding personnel, Hetysbury. Il a vendu, il y a quelques semaines, quelque 40 % de Bell Group, une partie à Bond Corporation, l'autre à la State Government Insurance Commission, une caisse de retraite. La Commission nationale des compagnies et valeurs (la COB australienne) suspecte d'ailleurs au passage une connivence entre les deux groupes, mais M. Alan Bond (celui de la Coupe de l'America) lança officiellement une OPA sur Bell Group avant le début de l'enquête. Il en contrôle désormais près de 40 %.

JOËLLE ANDREOLI.

(1) Un dollar australien vaut environ 5 FF.

BHP : des métaux au gaz naturel

La compagnie australienne *BHP fut fondée en 1885* afin d'exploiter un filon d'argent-plomb-zinc, découvert par les membres fondateurs à Broken-Hill, dans les Nouvelles-Galles du Sud. Le gisement s'épuisant dès les années 1900, la compagnie dut diversifier ses activités et se *lança dans la production d'acier*. Aujourd'hui, malgré la compétition internationale féroce, notamment avec le Japon, le Brésil, Taïwan et la Corée du Sud, BHP-Steel est la division qui offre le meilleur potentiel de rentabilité, grâce à des investissements de modernisation de 1,2 milliard de dollars. Le groupe prévoit d'augmenter ses exportations de 50 % pour arriver à 1,5 million de tonnes par an d'ici à 1991.

Pendant les années 60, BHP entreprit des diversifications importantes dans les industries minières et pétrolières et commença l'exploitation du détroit de Bass qui sépare la Tasmanie du continent australien. Récemment, la production pétrolière du détroit, qui fournissait, entre 1975 et 1985, plus de 75 % des besoins australiens, fut réduite à *cause de l'épuisement de la* nappe. BHP s'orienta vers la mer de Timor, où les perspectives semblent prometteuses. Mais elle acquiert aussi des réserves en rachetant d'autres compagnies avec un choix parfois controversé.

Pour la décennie à venir, il est question de la création d'une usine de liquéfaction de gaz naturel, dans lequel BHP aura 25 %, sur les hauts fonds du nord-ouest de l'Australie, qui représenterait le plus important projet de développement jamais entrepris dans le pays. La capacité de cette entreprise grandiose *déboucherait sur une exportation* de six millions de tonnes de gaz naturel liquide par an vers le Japon.

En avril 1984, le groupe racheta l'américain UTAH International Inc., ce qui représentait une internationalisation majeure. *UTAH possède plusieurs mines* importantes de charbon dans le Queensland et au Mexique, de cuivre au Canada et au Chili et de fer *au Brésil. Lorsque la production* de la mine de cuivre d'Escondida, au Chili, aura commencé en 1991, BHP fournira *7 % de cuivre mondial*. En juin 1987, la compagnie décida de regrouper ses activités minières dans BHP-Minerals International qui contrôle également la majorité des actions de BHP Gold Mines Ltd, la plus grande mine d'or d'Australie.

J. A.

Marchés financiers

Eclair-Prestil a déposé son bilan

Le tribunal de commerce de Rouen a décidé lundi 1er août la mise en règlement judiciaire d'Eclair-Prestil, le célèbre fabricant de fermetures à glissière implanté près de Bernay (Eure). Petrolec Sysmems France (PSF), holding contrôlant Eclair-Prestil, et Petrolec Fonderie, autre filiale de PSF, ont également été placés en rdressement judiciaire à la suite de la demande déposée par ses dirigeants (*le Monde* du 22 juillet 1988).

PSF avait été repris en novembre 1986, après un premier dépôt de bilan, par *European Industrial Holding* (EIH), groupe financier à majorité suisse, également propriétaire en France des chemises Finabel. EIH n'a pas vocation à être investisseur industriel et recherche de nouveaux partenaires pour PSF et Eclair-Prestil, a expliqué le porte-parole.

En butte à une forte concurrence, notamment du japonais YKK, *Eclair-Prestil* (sept cents personnes) a perdu l'an dernier 40 millions de francs. Malgré d'importants concours des pouvoirs publics, la firme n'a plus été bénéficiaire depuis 1978, date de la fusion d'Eclair et de Prestil.

Gillette va racheter pour 4,5 milliards de francs de ses propres actions

Le groupe américain Gillette va *racheter au prix unitaire de 45* dollars seize millions de ses propres actions, soit un septième de son capital pour un montant de 720 millions de dollars (4,5 milliards de francs). Cette opération a été décidée en accord avec le groupe d'investissement *Coniston, actionnaire à 6 % et* avec lequel la direction de Gillette était en conflit. Coniston cherchait à obtenir quatre sièges au conseil de Gillette et désirait vendre les actifs du roi du rasoir par appartement.

En contrepartie de ce rachat d'actions, Coniston s'est engagé à ne pas acquérir d'autres quantités significatives d'actions Gillette ou chercher à contrôler ou influencer Gillette pendant trois ans.

C'est *la deuxième fois en l'espace* de deux ans que Gillette est contraint de racheter ses propres actions pour se défendre. Un conflit un peu comparable avait opposé le groupe à Revlon. Mais cette fois pour conserver son identité la firme américaine est obligée de consentir un énorme débours financier, qui, de l'avis des analystes new-yorkais, va l'empêcher pendant plusieurs années de poursuivre sa politique d'acquisitions, *en raison de son haut niveau* d'endettement.

● **Trois nouvelles inculpations dans l'affaire d'escroquerie internationale.** — Trois personnes de nationalité américaine ont été inculpées et placées sous mandat de dépôt, lundi 1er août, par le juge Barguet dans le cadre du démantèlement d'un réseau *international* d'escroquerie (*le Monde* du 2 août). MM. Thomas Quinn et Rochel Roth-Fleish ont été inculpés d'escroquerie, d'infraction à l'émission de valeurs mobilières en France *sur l'appel* public à l'épargne et sur le démarchage. M. Dominick Di Maré est accusé de recel d'escroquerie. Ces inculpations font suite aux trois autres effectuées par le juge Mme Claude Noquet, à la veille du week-end.

Worms détient la minorité de blocage chez Saint Louis

Pechelbronn, holding du groupe Worms, détient désormais la minorité de blocage dans le capital du groupe agro-alimentaire Saint Louis. Elle vient en effet d'informer, conformément aux obligations légales, la Société des Bourses françaises qu'elle avait acquis, à la suite d'une application, cent dix mille titres Saint Louis, ce qui a porté sa *participation de 32,73 % à 34,73 %.*

Après l'offensive boursière de l'Italien Ferruzzi à la fin de 1987, le groupe Worms avait, lors de l'augmentation de capital de décembre *dernier*, déjà fait passer sa participation de 18 % à 28 %. A l'époque, le groupe agro-alimentaire français avait verrouillé son capital en renforçant la position de ses actionnaires stables qui, outre Worms, comprenaient la BNP, les AGF, le Crédit agricole, les familles Lesieur et Bouchon et le groupe lui-même. L'accord avec Ferruzzi, grâce à la cession des Huiles Lesieur, avait ensuite permis à Worms de renforcer encore sa position.

Nippon Steel acquiert 18,1 % du capital de Sankyo

Nippon Steel *Corp.* (NSC), le plus important groupe sidérurgique japonais, vient de prendre une participation de 18,1 % dans Sankyo Seiki Co. Le géant de l'acier nippon devient ainsi le plus gros actionnaire du fabricant de composants électroniques *Sankyo qui contrôle aussi* environ 75 % du marché mondial des synthétiseurs.

Cette prise de participation s'inscrit dans la politique de diversification de NSC. *Le groupe* sidérurgique a réalisé un bénéfice net consolidé de 40,43 milliards de yens (1,93 milliard de francs) au cours de l'exercice 1987-1988 clos le 31 mars, contre une perte de 10,95 milliards de yens (522,2 millions de francs) l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé pour la période considérée a augmenté de 1,1 % à 2 360 milliards de yens (122 milliards de francs).

● **La société gazière allemande Ruhrgaz va prendre le contrôle de la compagnie américaine American Meter Co.,** filiale du groupe électronique Singer, spécialisée dans *la fabrication de compteurs*, a annoncé lundi 1er août le groupe allemand. American Meter, mille cent salariés, réalise un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de dollars. La transaction s'élève à 132 millions de dollars. La société américaine sera *absorbée, après approbation des* autorités, par une filiale à 100 % de Ruhrgaz, Elster AG, également spécialisée dans la fabrication d'appareils de mesure.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTATS PREMIER SEMESTRE 1988

L'activité commerciale du premier semestre 1988 a été marquée par une nette reprise de nos commandes en France et la poursuite d'une tendance favorable de croissance des commandes sur les marchés hors de France. Il faut souligner de manière générale la bonne performance dans le domaine des solutions d'informatique *distribuée intégrant réseaux, serveurs spécialisés et stations de travail.*

Le chiffre d'affaires consolidé du semestre s'élève à 8,6 milliards de francs contre 7,8 milliards de francs pour les six premiers mois de 1987, soit une croissance de plus de 10 %.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 930 millions de francs à fin juin 1988 contre 775 millions de francs à fin juin 1987, soit une progression de 20 %. Les dépenses nettes de Recherche et Développement atteignent, à fin juin 1988, 798 millions de francs, contre 725 millions de francs à fin juin 1987, confirmant ainsi la volonté du groupe de poursuivre son effort d'investissement à long terme.

Dans le cadre de son plan de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité, le groupe a poursuivi ses efforts de rationalisation industrielle, de réorganisation et de renforcement des réseaux commerciaux.

Le bénéfice net consolidé du semestre atteint 75 millions de francs, contre 36 millions de francs pour la même période de 1987. Les résultats du premier semestre du *groupe* Bull seront soumis au conseil d'administration de la Compagnie des machines Bull, qui se tiendra en septembre, afin d'arrêter ces résultats et d'établir le rapport d'activité *semestriel du groupe.*

La société Honeywell Bull Inc. (HBI), détenue depuis mars 1987 à hauteur de 42,5 % par CMB, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 003 millions de dollars pour les six premiers mois de 1988, contre 932 millions de dollars pour la même période de 1987. Ce chiffre d'affaires n'est pas pris en compte dans le chiffre d'affaires global du groupe, HBI étant consolidé suivant la méthode de mise en équivalence.

NEW-YORK, 1er août ↑

Calme et soutenu

Après *sa vigoureuse reprise de* fin de semaine, Wall Street a mis, lundi, la pédale douce.

Les affaires ont été calmes et la tendance a été irrégulière. Ce qui n'a pas empêché le marché de rester bien orienté. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 130,51 soit à 1,78 point au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été de bonne qualité. Sur 1 965 valeurs traitées, 813 ont monté, 658 ont baissé et 494 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels se déclaraient satisfaits de la bonne tenue de la Bourse. Selon eux, la Bourse new-yorkaise est mûre pour une reprise d'été, qui pourrait conduire le Dow Jones jusqu'à 2 200 points. Les liquidités sont en effet abondantes et les dernières données sur la marche de l'économie plutôt satisfaisantes.

L'activité s'est nettement ralentie : 138,17 millions de titres ont changé de mains contre 192,34 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 juillet	Cours du 1er août
Alcoa	52 7/8	54
A.T.T.	26 3/4	26 5/8
Boeing	60 1/2	62 3/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	29 3/4
Du Pont de Nemours	86 7/8	87 7/8
Eastman Kodak	45 5/8	44 3/4
Exxon	47 3/8	46 3/4
Ford	53	53 1/2
General Electric	42 7/8	42 1/2
General Motors	80 1/4	80
Goodyear	61 7/8	62 1/8
I.B.M.	125 3/4	126
I.T.T.	50 7/8	50 3/4
Mobil Oil	44 7/8	45 1/4
Pfizer	51 3/8	51 5/8
Schlumberger	34 5/8	34 7/8
Texaco	47 1/2	46 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	96 3/4	97 7/8
Union Carbide	23 5/8	23 7/8
U.S.X.	31	30 3/8
Westinghouse	54 3/8	53 1/2
Xerox Corp.	53 3/4	53 1/2

LONDRES, 1er août ↑

Fermeté

Fermeté des valeurs lundi au Stock Exchange où l'indice FT a enregistré une hausse de 0,52 % en clôturant à 1 496,5. L'ambiance était très calme avec 381 millions de titres échangés. En hausse initiale dans le sillage de Wall Street à la veille du week-end, la Bourse a accru ses gains, stimulée par des rumeurs d'OPA. Ainsi les titres du laboratoire médical Amersham *continuaient leur progression* après la suppression par le gouvernement de son action *spécifique. Dans le* secteur des assurances, Abbey Life était très convoitée. Animation également autour de la firme agro-alimentaire Rank Hovis McDougall (RHM), où certains évoquaient un abandon de l'australien Goodman Fielder dans sa tentative de prise de contrôle.

Les valeurs tournées vers l'exportation (ICI et Glaxo) étaient très recherchées. Parmi les autres hausses figuraient des titres des secteurs de la construction (Blue Circle), de l'électronique (Cable and Wireless) et des banques (Natwest). Enfin les mines d'or demeuraient fermes tout comme les fonds d'Etat.

PARIS, 1er août ↑

Hausse tranquille

Le mouvement de légère hausse observé la semaine dernière s'est poursuivi lundi toute la journée. Dès les premiers échanges, l'indicateur instantané gagnait 0,74 %. Toutefois, l'avance se réduisait en séance pour se maintenir à + 0,60 %. L'ensemble des valeurs demeuraient bien orientées, mais les investisseurs semblaient sans véritable conviction dans une ambiance de trêve estivale. Les bonnes tenues de Wall Street et de Tokyo constituaient un élément de soutien malgré un environnement international jugé incertain en raison des tensions sur les taux. Cependant, la stratégie de la France, à contre-courant, s'est encore concrétisée puisque le taux au jour le jour est repassé au-dessous de 7 %. Les perspectives de restructuration des noyaux durs stimulaient les valeurs privatisées comme CCF, la Société générale et, dans une moindre mesure, Havas. Le mouvement sur le titre s'est calmé après le renforcement de la Lyonnaise des Eaux dans son capital. La firme que préside M. Jérôme Monod possède près de 10 % du capital de ce *groupe de communication. Le titre* LVMH figurait également parmi les *progressions de la journée après* la confirmation du souhait de M. Bernard Arnault, président de la Financière Agache, de détenir près de *30 % du numéro un français du* luxe. Les baisses étaient emmenées par *Labinal. Cette action*, recherchée la semaine dernière pour son caractère « opéable », l'était moins lundi sans doute après les déclarations de son président indiquant que l'actionnariat était stable et uni. Toutefois certains évoquaient l'entrée d'un nouveau partenaire.

La Société Carnaud confirmait son entrée dans AMS Packaging à hauteur de 60,11 %, et Péchelbronn (groupe Worms) précisait que sa participation dans Saint Louis *était passée à 34,73 %.*

Sur le MATIF, l'activité était très *calme et ralentie. Le contrat de* septembre s'appréciait de 0,10 % à 103,50.

TOKYO, 2 août ↑

Record d'altitude

Mardi 2 août à la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkeï a battu tous ses records d'altitude en s'établissant à la cote 28 366,33. Le précédent record avait été établi le 17 juin dernier à 28 342,46.

La journée avait pourtant commencé sur une note incertaine. A la fin de la matinée, le Nikkeï accusait même une légère baisse de 63,72 points sur des ventes bénéficiaires. Mais le mouvement de hausse reprenait au début de la seconde demi séance. Tout le terrain perdu était regagné et à l'issue de la séance le Nikkeï s'adjugeait un gain de *40,02* points (+ 0,14 %), suffisant pour conserver une nouvelle performance. *L'intérêt, une fois* encore, s'est concentré sur les titres spéculatifs. Les chimiques et l'immobilier ont été généralement *fermes. L'activité, toutefois, s'est* ralentie. Au total 800 millions de *titres ont changé de* mains contre 900 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Akaï	621	620
Bridgestone	1 360	1 380
Canon	1 480	1 460
Fuji Bank	3 250	3 290
Honda Motors	2 390	2 360
Matsushita Electric	3 050	2 990
Mitsubishi Heavy	982	970
Sony Corp.	7 050	6 950
Toyota Motors	2 980	2 960

FAITS ET RÉSULTATS

● **Les actions Dior seront proposées au prix unitaire de 105 300 F.** — La Financière Agache a décidé de proposer à des investisseurs privés internationaux 31 339 actions Dior, soit 42 % du capital, au prix unitaire de 105 300 F, ce qui rapportera au total 3,3 milliards de francs au groupe de M. Bernard Arnault.

Cette opération, qui n'en est qu'à la phase de lancement, devrait être achevée en septembre et constitue selon des sources bien informées « un placement privé n'entrant pas dans le cadre de la réglementation de l'appel public à l'épargne ».

Elle s'accompagnera dans le même temps de la cession des parts récemment *acquises par* Financière Agache dans le groupe de produits de luxe LVMH-Moët-*Hennessy - Louis - Vuitton* à *Dior* (*le Monde* du 1er août).

● **Feu vert de Londres pour le rachat d'East Anglian Water par le groupe français Lyonnaise des Eaux.** — Le ministre du commerce et de l'industrie, lord Young, a en effet décidé de ne pas déférer cette opération à la commission des monopoles et fusions. La Lyonnaise des Eaux avait annoncé, le 1er juillet, une offre amicale de 21,6 millions de livres (*225 millions de francs*) *sur l'ensemble* du capital de la compagnie britannique, après avoir *acquis, à partir de mai*, une participation de 44,8 %. East Anglian Water Company, qui dessert *230 000* habitants dans l'est de l'Angleterre, est l'une des vingt-neuf petites compagnies privées qui assurent au total environ le quart de la distribution d'eau en Grande-Bretagne. — (*AFP.*)

● **Le groupe britannique Bibby vend sa division américaine d'emballage à son personnel.** — Le groupe britannique Bibby and Sons (agriculture, papier, emballage, verre) a annoncé qu'il revendait sa division d'emballage, Princeton Packaging, à son personnel pour une somme de 105 millions de dollars (660 millions de francs).

Le groupe britannique avait annoncé il y a un an son intention de vendre Princeton Packaging et sa société holding américaine Bibby Inc. Un rachat par le groupe américain, James River Corp. avait cependant été bloqué en avril dernier par les autorités américaines.

● **Hausse de 8 % des bénéfices de Kodak au deuxième trimestre.** — Le groupe de matériel photographique américain Eastman Kodak Co. a annoncé une hausse de 8 % de son *bénéfice* net au deuxième trimestre, qui a atteint le montant record de 390 millions de dollars (2,45 milliards de francs) contre 362 millions (2,28 milliards de francs) lors de la même période de 1987.

Le chiffre d'affaires trimestriel a progressé de 28 % pour *s'élever* à 4,13 milliards de dollars (26 milliards de francs).

La *progression* des bénéfices *et* du chiffre d'affaires reflète en partie l'acquisition par Kodak, *en février* dernier, du groupe pharmaceutique Sterling Drug *Co. Un* porte-parole de *Kodak*, M. Paul Allen, a toutefois souligné que son groupe aurait obtenu des résultats records sans la contribution de Sterling.

● **Solep va absorber Schwich et Baizeau.** — Les sociétés Schwich et Baizeau, holding ayant des intérêts dans les BTP, Solep et Copargest vont *fusionner*, la Solep étant la société absorbante. Préalablement à cette fusion-absorption, Solep va acquérir auprès de la Compagnie générale des eaux la totalité du capital de Copargest, société non cotée en Bourse.

Les actionnaires de Schwich et Baizeau *qui ne souhaiteraient pas devenir* actionnaires de la Solep pourront vendre pendant *quinze séances* de Bourse, à partir du 3 août, des actions Schwich et Baizeau au prix de 750 F à la Bourse de Lyon.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	255	244 80	IN2	194	199 50
Arnault & Associés	535	535	Int. Metal Service	345 80	350
Asystel	235	240	La Commande Electro.	415	383 50
B.A.C.	430	440	Le gd livre du mois	270	276
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	249	245
B.I.C.M.	546	550	Locamic	....	170
B.I.P.	....	538	Marin Immobilier	....	....
Boiron	400	400	Metallurg. Minière	131 90	133
Bolloré Technologies	930	....	Métrologie Internat.	465	470
Buitoni	1050	1050	Métroservice	122	125
Câbles de Lyon	1385	1440	M.M.B.M.	550	572
Calberson	740	780	Molex	234	230
Canal Plus	568	555	Navale-Delmas	....	675
Cardif	841	845	Olivetti-Logabax	....	180 10
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	276	Om. Gest.Fin.	298	....
C.A.T.C.	128	127	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	98 20
C.D.M.E.	920	925	Présence Assurance	478	459
C. Equip. Elect.	298	300	Publicat. Filipacchi	....	460
C.E.G.I.D.	745	740	Razel	878	875
C.E.G.E.P.	....	170	St-Gobain Emballage	....	1280
C.E.P.-Communication	1412	1430	St-Honoré Matignon	189 90	190
C.G.I. Informatique	747	775	S.C.G.P.M.	....	316 20
Ciments d'Origny	480	500	Segin	365	365
C.N.I.M.	....	310 50	Sema-Metra	500	535 d
Concept	285	275 50	S.E.P.	1392	1400
Conforama	819	830	S.E.P.R.	....	1386
Creeks	425	430	S.M.T.Goupil	....	282
Delsa	220	....	Sodiforg	840	870
Dauphin	4599	4649	Supra	....	309 10
Devanlay	1000	1000	TF 1	235	244 40
Deville	615	635	Unilog	151	155
Duménil-Leblé	1160	1180	Union Financ. de Fr.	400	399 90
Editions Belfond	125 10	123	Valeurs de France	338	345
Elysées Investiss.	24	24 60			
Finacor	510	253			
Guintoli	500	500			
Guy Degrenne	855	835			
I.C.C.	213	210 20			
IDIA	216	211			
I.G.F.	138 90	142			

Marché des options négociables le 1er août 1988

Nombre de contrats : 7 264.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	23	–	–	–
CGE	320	25	38	14	–
Elf-Aquitaine	320	19	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	79	130	43	–
Michelin	200	20	30,50	9,10	18
Midi	1 355	72	110	85	140
Paribas	320	100	110	–	2,50
Peugeot	1 200	113	168	42	70
Saint-Gobain	520	25	42	20	–
Société générale	400	13,50	23	–	–
Thomson-CSF	200	9,80	18	16	22

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 1er août 1988

Nombre de contrats : 30 381

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,5	102,05	100,80
Précédent	103,4	101,95	100,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,55	1,28	0,14	0,28

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,29 F

Mouvement de recul du dollar sur l'ensemble des places financières. A Tokyo, mardi 2 août, la devise américaine revenait à 132,40 yens contre 133,20 la veille. A Paris, dans un marché très calme, le billet vert se négociait à 6,29 F contre 6,3065 F la veille à New-York et 6,3235 F au fixing.

FRANCFORT	1er août	2 août
Dollar (en DM)	1,8734	1,8630

TOKYO	1er août	2 août
Dollar (en yens)	133,20	132,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 août) ...... 6 15/16-7 1/16 %
New-York (1er août) .. 7 13/16-7 7/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	29 juillet	1er août
Valeurs françaises	123,6	
Valeurs étrangères	120,9	
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	354,28	357,9
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 320,55	1 328,80

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	29 juillet	1er août
Industrielles	2 128,73	2 130,51

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	29 juillet	1er août
Industrielles	1 488,7	1 496,5
Mines d'or	283,8	284
Fonds d'Etat	87,94	87,98

TOKYO

	1er août	2 août
Nikkeï Dow Jones	28 326,31	28 366,33
Indice général	2 249,10	2 253,10

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,2710	6,2740	– 60	– 45	– 125	– 95	– 330	– 240
$ can.	5,1891	5,1959	– 114	– 85	– 219	– 177	– 642	– 531
Yen (100)	4,7382	4,7440	+ 109	+ 139	+ 193	+ 227	+ 651	+ 774
DM	3,3720	3,3749	+ 53	+ 70	+ 102	+ 127	+ 354	+ 422
Florin	2,9848	2,9876	+ 47	+ 58	+ 89	+ 109	+ 292	+ 348
FB (100)	16,1022	16,1182	+ 15	+ 96	– 36	+ 112	– 31	+ 390
FS	4,0432	4,0477	+ 129	+ 147	+ 221	+ 251	+ 681	+ 763
L (1 000)	4,5694	4,5749	– 138	– 104	– 281	– 237	– 845	– 741
£	10,8018	10,8132	– 335	– 297	– 660	– 583	–1 797	–1 589

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 7/8	5 1/8	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 5/16	5 7/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	2 3/4	3	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9 1/2	10 1/4	9 7/8	10 1/4	10 3/8	10 3/4	11 1/8	11 1/2
£	9 3/4	10	10 1/4	10 1/8	10 5/8	10 11/16	10 15/16	11 1/16
F. franç.	6 15/16	7 1/16	7 1/8	7 5/16	7 1/4	7 7/16	7 3/4	7 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 1er AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3802	3828	+ 0 21
1102	B.N.P. T.P.	1140	1070	1073 c	+ 0 77
1084	C.C.F. T.P.	1062	1070	1066	+ 0 28
1060	Créd. Lyon. T.P.	1075	1078	1078	+ 0 28
1369	Renault T.P.	1362	1370	1370	+ 0 59
1735	Rhône-Poul. T.P.	1720	1717	1720	....
1216	St-Gobain T.P.	1240	1245	1244	+ 0 32
1282	Thomson T.P.	1310	1192	1192 c	− 0 34
450	Accor	443	437	441 50	− 0 34
535	Air Liquide	527	535	532	+ 0 95
2030	Alcatel ★	2030	2035	2035	+ 0 25
1420	Als. Superm.	1340	1350	1350	+ 0 75
300	A.L.S.P.I.	298	300 50	299 50	+ 0 50
310	Alsthom ★	311	304 10	315	+ 1 29
2280	Arjom. Prioux ★	2295	2286	2288	− 0 31
515	Aussedat-Rey ★	507	508	519	+ 2 37
860	Aux. Entrepr. ★	895	900	895	....
730	Av. Dassault ★	735	725	740	+ 0 68
305	BAFIP ★	306	315	310	+ 1 31
295	Bail-Equipem. ★	285	285	288	+ 1 05
805	Bail Investiss.	786	795	783	− 0 38
275	B.N.P. C.I. ★	275 90	276	271	− 1 78
470	Cie Bancaire ★	474	475 50	477	+ 0 63
370	Bazar H.-V.	407	410	419	+ 2 95
420	Béghin-Say ★	440	446	453	+ 2 95
920	Berger (Me)	1000	1000	1000	....
650	Bic ★	713	718	715	+ 0 28
1370	B.I.S.	1430	1430	1435	+ 0 35
2320	Bongrain S.A. ★	2524	2524	2490	− 1 35
900	Bouygues ★	451 80	455	464	+ 2 70
69	B.P. France ★	74	72 50	74 50	+ 0 68
4680	B.S.N. ★	4985	5000	5020	+ 0 70
2100	Cap Gem. S. ★	2110	2100	2115	+ 0 24
405	Carnaud ★	437	440	445	+ 1 83
2290	Carrefour ★	2430	2420	2457	+ 1 11
150	Casino	156	155	151 30	− 3 01
115	Casino A.D.P.	118 90	118	117 90	− 0 84
960	C.C.M.C.	952	952	952	....
720	Cetelem	680	657	680	− 1 45
400	Cerus ★	388 50	396	390	+ 0 39
1360	C.F.A.O. ★	1450	1450	1474	+ 1 66
305	C.G.E.	327 50	329	327 80	+ 0 09
1120	C.G.I.P. ★	1162	1166	1195	+ 2 84
1060	Chargeurs S.A. ★	1056	1065	1078	+ 2 08
985	Ciments franç. ★	990	1000	1005	+ 1 52
465	Club Méditerr. ★	473 50	473	470	− 0 74
154	Codetel ★	153	153 90	154	+ 0 65
295	Cofimeg	285	287	289	− 2 03
550	Colas ★	552	550	555	+ 0 54
275	Compt. Entrepr.	288	288 50	284 50	− 1 22
665	Compt. Mod. ★	650	668	651	+ 0 15
835	Créd. Foncier ★	848	851	855	+ 0 83
390	Crédit F. Imm. ★	410	415	424 90	+ 3 63
117	C.C.F.	119 50	121	127	+ 6 28
480	Cr. Lyon. (CI) ★	485	490	490	+ 1 03
865	Crédit Nat. ★	867	855	858	− 1 04
500	CSEE (ex-Sign.) ★	514	525	514	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Crouzet ★	330	329	323 80	− 1 88
2160	Damart S.A. ★	2120	2102	2160	+ 1 89
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	285	285 10	285 10	+ 0 04
1400	De Dietrich	1417	1415	1455	+ 2 68
184	Dév. R.d.C. (Li)	179	182	182	+ 1 68
455	D.M.C.	458	452	462	+ 0 87
345	Drouot Assur. ★	325	325	334 90	+ 3 05
1730	Docks France ★	1800	1800	1790	− 0 56
670	Dumez ★	670	680	683	+ 1 94
1220	Eaux (Gén.)	1326	1338	1341	+ 1 13
1370	Ecco ★	1430	1410	1445	+ 1 05
735	Electrofinanc. ★	790	790	780	− 1 27
445	El. S. Dassault	443	432	444 50	+ 0 34
320	Elf-Aquitaine	326 50	326 10	325	− 0 46
280	— (certific.) ★	263 70	257	264 80	+ 0 42
640	Epeda-B-Faure ★	658	660	670	+ 1 82
2550	Essilor	2436	2480	2494	+ 2 38
1840	Essilor Int. (DP)	1685	1651	1650	− 2 08
310	Esso S.A.F. ★	330	335	325	− 1 52
1500	Eurafrance	1700	1675	1661	− 2 29
1080	Eurocom ★	1143	1149	1185	+ 3 67
2200	Euromarché	2240	2201	2271	+ 1 38
535	Europe n° 1 ★	555	556	559	+ 0 72
38	Eurotunnel ★	36	36	36	....
985	Exor ★	965	980	989	+ 2 49
815	Facom	798	800	798	....
940	Fichet-bauche	945	946	949	+ 0 42
189	Finextel ★	190	190	191	+ 0 53
127	Fives-Lille ★	127	128 90	129	+ 1 57
1240	Fromageries Bel	1294	1300	1290	− 0 31
830	Gal. Lafayette ★	940	925	929	− 1 17
290	Gascogne	299	299	299	....
1510	Gaz et Eaux	1602	1648	1650	+ 3
500	Géophysique ★	490	490	487	− 0 61
520	Gerland	532	533	533	+ 0 19
595	GTM-Entrepose	605	605	605	....
620	Guyenne-Gas. ★	660	660	651	− 1 36
2480	Hachette ★	260	258	261 10	+ 0 42
680	Havas ★	720	730	721	+ 0 14
465	Hénin (La)	470	475	465 10	− 1 04
1040	Hutchinson ★	1084	1089	1080	− 0 37
215	Imétal ★	217 60	217 50	215	− 1 19
300	Imm. Plaine-M.	310	318	308 60	− 0 45
510	Ingénico ★	519	519	525	+ 1 16
3620	Inst. Mérieux	4030	4060	3990	− 0 99
505	Interbail ★	506	510	506	+ 0 20
1060	Intertechnique	1085	1089	1092	+ 0 65
900	J. Lefebvre	908	914	908	....
755	Labinal ★	985	985	920	− 6 60
1440	Lab. Bellon	1445	1495	1465	+ 1 38
1340	Lafarge-Coppée	1318	1320	1323	+ 0 38
1210	Lebon ★	1215	1216	1215	....
2700	Legrand ★	2750	2749	2778	+ 1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2300	2310	2340	+ 1 74
800	Leroy-Somer ★	830	838	854	+ 2 89
1870	Lesieur	1950	1950	1951	+ 0 05
655	Locabail Immob.	631	640	650	+ 3 01
405	Locafrance ★	405	405	405	....
810	Locindus	815	825	835	+ 2 45
290	Luchaire	288	285	288	− 0 35
2750	L.V.M.H. ★	2750	2760	2775	+ 0 91
1400	Lyonn. Eaux ★	1535	1503	1501	− 2 21
69	Mais. Phénix	70 10	71 60	70	− 0 14
215	Majorette (Ly)	220	224	223	+ 1 38
380	Mar. Wendel ★	388	385	390 •	+ 1 63
187	Matra ★	186	190	186 50	+ 0 27
2400	Merlin-Gerin ★	2635	2620	2575	− 2 28
210	Michelin	207 10	207 50	207 80	+ 0 34
1370	Midi (Cie)	1299	1308	1320	+ 1 62
183	Midland Bk SA ★	180	178 50	180	....
505	Min. Salsig. (Mu)	510	515	515	+ 0 98
64	M.M. Penarroya	62 50	62 10	62 50	....
108	Moulinex	112 90	114	111 60	− 1 15
1070	Navig. Mixte ★	1050	1041	1055	+ 0 48
100	Nord-Est ★	108	109	110 10	+ 1 94
375	Nordon (Ny)	382	380	380	− 0 52
390	Nouvelles Gal.	419	419	420	+ 0 24
695	Occid. (Gén.) ★	735	749	749	+ 1 90
1140	Omn.F.Paris	1149	1149	1149	....
335	Olida-Caby ★	338	332	332	− 1 78
3280	Oréal (L')	3340	3325	3320	− 0 60
395	Paribas	413 20	414 90	420	+ 1 65
360	Paris-Réesc. ★	354	350	358 50	+ 1 27
1100	Pechelbronn ★	1125	1125	1131	+ 0 53
350	Penhoet	336	340 10	345 50	+ 2 83
1040	Pernod-Ricard ★	1045	1047	1047	+ 0 19
1240	Peugeot S.A.	1253	1258	1255	+ 0 16
500	Poliet ★	515	519	505	− 1 94
2830	Presses Cité ★	2800	2800	2800	....
1020	Prétabail Sic.	1040	1030	1048	+ 0 77
615	Primagaz	600	595	603	+ 0 50
450	Printemps ★	505	520	517	+ 2 38
1840	Promodès	1850	1850	1870	+ 1 08
740	Radiotechn. ★	771	785	784	+ 1 69
68	Raff. D. Total ★	70	70	70	....
2480	Redoute (La) ★	2700	2715	2800	+ 3 70
350	Rober financière	345	351	351	+ 1 74
1130	Roussel-Uclaf ★	1180	1190	1180	....
790	R.-Uclaf-CNI ★	806	785	785	− 2 61
3550	R. Impériale (Ly)	3650	3680	3695	+ 1 23
168	Sade	165	169	169	+ 2 42
1490	Sagem ★	1730	1795	1695	− 2 02
510	Saint-Gobain	519	519	518	....
1040	St-Louis ★	1010	1020	1035	+ 2 48
1460	Salomon	1493	1493	1493	....
670	Salvepar	675	686	685	+ 1 48
700	Sanofi ★	768	768	765	− 0 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
690	S.A.T. ★	705	705	706	+ 0 14
290	Saut.-Chât. (B) ★	252	253 50	250 10	− 0 75
1200	Saupiquet (Na)	1201	1200	1200	− 0 08
400	Schneider ★	398 90	402	403	+ 1 03
51	S.C.O.A.	50	51	50 90	+ 1 80
640	S.C.R.E.G. ★	536	554	560	+ 4 48
790	Seb ★	814	811	817	+ 0 37
400	Sefimeg ★	398	399	399 90	+ 0 48
1610	S.F.I.M.	1505	1520	1520	+ 1
39	S.G.E.	37 90	38 30	37 30	− 1 58
725	Silic	725	735	736	+ 1 38
490	Simco-U.P.H. ★	485	484 90	487	+ 0 41
880	Skis Rossignol	940	915	929	− 1 17
815	Sligos ★	850	851	851	+ 0 12
345	Société Générale	351	358	362	+ 3 13
158	Sodexco	155 50	155 50	155 50	....
160	Sodero (Na)	177 70	177 40	177 40	− 0 17
2700	Sodexho ★	2710	2750	2735	+ 0 92
99	Sogenal (Ny)	99	100	100	+ 1 01
270	Sogerap	275	277	288	+ 4 73
2010	Somm-Allib. ★	2060	2030	2039	− 1 02
870	Source Perrier ★	882	883	879	− 0 34
695	Sovac ★	720	760	735	+ 2 08
400	Spie-Batignol. ★	410	409	420	+ 2 44
485	Strafor ★	490	486	505	+ 3 06
250	Suez	254 80	256	254 90	+ 0 04
400	Synthelabo ★	384	380	377	− 1 82
810	Talcs Luzenac ★	845	850	845	....
4400	Tél. Elect.	4400	4401	4401	+ 0 02
195	Thomson-C.S.F.	188 30	190 50	193	+ 2 50
335	Total (CFP) ★	349	348	349	....
73	— (certific.)	75 70	73 10	75	− 0 92
1130	T.R.T. ★	1105	1110	1111	+ 0 54
375	U.F.B.-Locab. ★	375	375	372 40	− 0 69
735	U.I.C. ★	713	713	711	− 0 28
490	U.I.F. ★	492	492	492	....
760	U.I.S.	769	763	769	....
180	U.C.B. ★	178	178	176	− 1 12
625	Unibail	632	630	631	− 0 16
510	Valéo ★	500	510	511	+ 2 20
133	Vallourec ★	133 60	135	133	− 0 45
340	Via Banque	320	320	325	+ 1 56
800	Elf-Gabon ★	805	811	830	+ 3 11
148	Amax Inc.	145 10	147 80	147	+ 1 31
169	Amer. Express	171	177 50	177 50	+ 3 80
167	Amer. Teleph.	166 10	168	167 50 c	+ 0 84
104	Anglo Amer. C.	102 80	103 30	103 10	+ 0 29
470	Amgold	462	453	455	− 1 52
880	BASF (Akt)	881	889	889	+ 0 91
895	Bayer	982	990	981	− 0 10
103	Buffelsfont.	100 50	101 20	101 20	+ 0 70
186	Chase Manh.	183 20	192	192	+ 4 80
132	Echo Bay Mines	126 50	126	126	− 0 40
72	De Beers	69	68 60	68 60	− 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1597	1630	1610	+ 0 81
860	Dresdner Bank	850	861	861	+ 1 29
62	Driefontein Cal	62 50	62 10	62 15	− 0 56
555	Du Pont-Nem.	538	554	553	+ 2 79
270	Eastman Kodak	280 90	288	287	+ 2 17
35	East Rand	34 60	34	34 70	+ 0 29
240	Electrolux	236 50	237 80	237 80	+ 0 98
245	Ericsson	253 50	254	254	+ 0 20
285	Exxon Corp.	290	297 50	297 50	+ 2 59
325	Ford Motors	329	335	335	+ 1 82
58	Freegold	53	53	53 30	+ 0 57
102	Gencor	103	103 80	103 60	+ 0 58
270	Gén. Electr.	264	270 50	270	+ 2 27
720	Gén. Belgique	702	715	715	+ 1 85
490	Gen. Motors	503	505	505	+ 0 40
113	Goldfields	110 80	109 90	109 90	− 0 81
54	GdMetropolitain	54 50	54 20	54 30	− 0 37
43	Harmony	43 05	43 40	43	− 0 12
87	Hitachi	91 80	95 20	95 30	+ 3 81
925	Hoechst Akt.	924	936	936	+ 1 30
113	Imp. Chemical	111	111 30	111 30	+ 0 27
765	IBM	788	792	788	....
315	ITT	315	320	320	+ 1 59
188	Ito-Yokado	206 50	203 70	203 20	− 1 60
280	Mac Donald's	283	286 50	286 50	+ 1 24
128	Matsushita	139 50	146	146 50	+ 5 02
345	Merck	346	354	354	+ 2 31
390	Minnesota M.	394	403	394	....
280	Mobil Corp.	280	281	281	+ 0 36
230	Morgan J.P.	231	239	239	+ 3 46
34400	Nestlé	34220	34220	34220	....
1500	Nixdorf	1459	1470	1480	+ 1 44
210	Norsk Hydro	209	210	207	− 0 96
128	Ofsil	126	124 50	123 50	− 1 98
1990	Petrofina	2000	1994	1994	− 0 30
560	Philip Morris	565	578	578	+ 2 30
102	Philips	92 50	93 80	93 90	+ 1 51
87	Placer Dome	84 95	86 65	85 50	+ 0 65
345	Quilmès	345 50	346	346	+ 0 14
545	Randfontein	510	514	504	− 1 18
705	Royal Dutch	716	725	725	+ 1 26
46	Rio Tinto Zinc	46 50	46 70	46 70	+ 0 43
40	Saat. & Saatchi	40	40	40 05	+ 0 13
58	St Helena Co	56	55 50	55 60	− 0 71
210	Schlumberger	215 10	217	217	+ 0 88
114	Shell transp.	112 80	114 50	114 50	+ 1 51
1420	Siemens A.G.	1413	1435	1425	+ 0 85
270	Sony	325	331	325 80	+ 0 25
52	Telefonica	52	52 10	52 10	+ 0 19
215	T.D.K.	248	253	251 50	+ 1 41
58	Toshiba Corp.	55 80	56 80	56 90	+ 1 97
340	Unilever	344 60	356	355	+ 3 05
230	Unit. Techn.	232 20	236 80	237 50	+ 2 28
640	Vaal Reefs	532	520	510	− 4 14
335	Volvo	335	330	332	− 0 90
196	West Deep	187	188	187 90	+ 0 48
335	Xerox Corp.	333	344	349	+ 4 80
177	Yamanouchi	194 50	196 20	198 50	+ 2 06
2 14	Zambia Corp.	2 50	2 45	2 44	− 2 40

Comptant *(sélection)*

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	1 712
9,80 % 78/93	103 40	0 564
10,80 % 79/94	106 85	9 826
13,25 % 80/90	108 70	2 178
13,80 % 81/89	102 80	7 541
16,20 % 82/90	111 25	8 941
16 % juin 82	113 90	2 367
14,60 % févr. 83	114 58	6 502
13,40 % déc. 83	119 35	6 238
12,20 % oct. 84	113	9 967
11 % févr. 85	112 10	4 899
10,26 % mars 86	105 62	4 020
ORT 12,75 % 83	1928	..
OAT 10 % 2000	104 85	1 836
OAT 9,90 % 1997	107 27	6 302
OAT 9,80 % 1996	104 08	4 864
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 15	0 809
CNB Paribas	103 17	0 809
CNB Suez	103 20	0 809
CNI janv. 82	103 18	0 809
PTT 11,20% 85	110 80	6 913
CFF 10,30% 86	104 10	4 939
CNE 11,60% 85	109 35	1 701
CNT 9% 86	99 30	2 598
CRH 10,90% déc. 85	108 50	5 790
C.N.C.A. T.P.	1180	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2118	219
Métrologie I. 6% 6/7	80 70	8 055

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2199	2200
A.G.F. (St Cent.)	....	520
Applic. Hydraul.	....	887
Arbel	375	380
Astorg	214	215 90
Avenir Publicité	746	750
Bain C. Monaco	311 60	305
Banque Hypoth. Eur.	303	....
Béghin-Say (C.I.)	365	367
B.G.I.	825	820
Blanzy-Ouest	589	....
B.N.P. Intercontin.	210	209
Bénédictine	6800	....
Bon-Marché	840	876
B.T.P.	....	115 40
Caff	590	590
Cambodge	....	825
C.A.M.E.	120	124
Campenon Bern.	233	....
Carbone-Lorraine	526	520
Case-Poclain	24	....
C.E.G.Frig.	484	509
Centen. Blanzy	1363	1312
Centrest (Ny)	225	211 c

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	115	115 50
Chambourcy (M.)	979	978
Champex (Ny)	145 10	145 10
C.I.C. (Financ. de)	163 50	167
C.I. Maritime	692	690
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	715
Cofradel (Ly)	1170	1180
Cogifi	317 60	316 50
Comiphos	311 10	315 10
Cie Industrielle	....	2430
Comp. Lyon-Alem.	430	445
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	13 60	13 55
Créd. Gén. Ind.	542	542
Cr. Universel (Cie)	545	550
Créditel	136 70	136 20
Darblay S.A.	560	....
Degremont	150	149 50
Delalande S.A.	1350	1340
Delmas-Vielj. (Fa.)	....	1950
Didot-Bottin	....	790
Eaux Bass. Vichy	1070	1113
Eaux Vittel	2250	2251
E.C.I.A.	1090	1134
Economats Centre	295	299
Electro-Banque	289	288
Elf-Antargaz	700	705
E.L.M. Leblanc	682	....
Enelfi-Bretagne	247	250
Entrepôts Paris	430	447 40
Epargne (B)	3520	3520
Europ. Accumul.	62 40	62 50
Europe Soudure Indust.	84 50	....
Eternit	2089	....
Finalens	189 30	188
FIPP	450	432 o
Finac	770	750
Foncière (Cie)	438 80	440
Fonc. Lyonnaise	445	449
Foncina	....	385 c
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	330 20
France I.A.R.D.	286	297 40 d
France (La)	6310	6410
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	695
G.F.I.I.	311 80	324 30
Gaumont	455	460
Gévelot	800	....
Gr. Fin. Constr.	362	370
Gds Moul. Paris	....	417
Groupe Victoire	590	590
G. Transp. Ind.	530	520
Immindo S.A.	390	383
Immivest	286	277
Immobail	349	348
Immobanque	669	651
Immob. Marseille	6250	6160
Immofice	445	432
Invest. (Sté Cent.)	730	750
Jaeger	162	165 10
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	298 50 c
Lille-Bonnières	760	760
Loca-Expansion	261 30	262
Locafinancière	....	327
Locatel	760	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	500	541
Louvre (Sté)	1694	1694
Lucia	1219	1250
Machines Bull	....	110
Magasins Uniprix	130	130
Magnant S.A.	125	127
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	420	427
Mors	94	97
Navig. (Nat. de)	....	88
OPB Paribas	252	262
Optorg	304 20	329 50
Ordel (L') C.I.	2490	2580
Origny-Desvroise	1000	1001
Palais Nouveauté	....	438
Paluel Marmont	571	573
Parfinance	182 50	183
Paribas-CIP	373	....
Paris France	187	187
Paris-Orléans	....	221
Partenia	....	281 10
Patern. Risq. Div.	1057	1067
Pathé-Cinéma	909	900
Pechiney (cert. inv.)	247 50	247 50
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	1750	1820
P.L.M.	....	131
Porcher	400	399
Promodès	1300	1320
Providence S.A.	....	....
Publicis	2850	2896
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	396
Ricqlès-Zan	....	262
Rochefortaise S.A.	....	550
Rochette-Cenpa	57	55
Rosario (Fin.)	840	840 c
Roudière	180	....
Rougier et Fils	118	115
Sacer	521	525
SAFAA	265	253 c
Safic-Alcan	830	830
SAFT	1450	1430
Saga	267 10	278
St-Gobain C.I.	....	....
Salins du Midi	444	460
Santa-Fé	94	94
Satam	....	125
Savoisienne (M)	215	215
SCAC	510	510
Senelle Maubeuge	....	316
S.E.P. (M)	161	158
Sicli	....	302
Sicotel	....	282
Siemor (Li)	....	....
Sinvim	238	245
Sipb (Plant. Hévéas)	317 10	330
Sté Générale-CIP	310	322
Sofal financière	1720	1694
Sofical	910	910
Soffo	580	580
Soficomi	....	671
S.O.F.I.P. (M)	111	106 60
Sofragi	846	880
Soudure Autog.	524	525
Sovabail	580	553
Suez (Fin. de)-CIP	211 50	220 d
Stami	763	750
Taittinger	2800	2800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	190	190
Tour Eiffel	364	364
Ufiner S.M.D.	506	509
U.A.P.	292 30	291
U.T.A.	1538	1538
Vicat	....	1552 c
Vaiprix	....	1114
Virax	116 10	115
Waterman S.A.	650	655
Brass. du Maroc	143	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	420	450
Alcan Alum.	187 10	189
Algemene Bank	131	135
American Brands	282	285
Am. Petrofina	390	....
Arbed	370	....
Asturienne Mines	136	....
Banco de Santander	340	340
Bco Pop Espanol	484	462
Banque Ottomane	2285	2184
B. Régl. Internat.	42500	43000
Br. Lambert	485	491
Canadian-Pacific	114 70	116 10
Chrysler corporation	144	144 10
CIR	23 60	23 40
Commerzbank	750	....
Dart. and Kraft	311	330
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	535	543
Gén. Belgique	702	715
Gevaert	1080	1090
Glaxo	105 50	105
Goodyear	380	380
Grace and Co	162	164
GTE corporation	244	249
Honeywell Inc.	421	401
I. C. Industries	211	....
Johannesburg	849	....
Kubota	34 80	34 80
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 50	45 50
Mineral-Ressourc.	80 10	....
Noranda	122 50	123
Olivetti	28 10	....
Pakhoed Holding	251	251
Pfizer Inc.	316	323
Procter Gamble	480	481
Ricoh Cy Ltd	63	63 90
Rolinco	276 80	273
Robeco	280	284
Rodamco	458	458
Saipem	9 60	9 25
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	290	....
Steel Cy of Can.	134	130 c
Squibb	400	410
Tenneco	290	....
Thorn EMI	68	70
Toray indust. inc	40 70	40
Vieille Montagne	1200	....
Wagons-Lits	845	830
West Rand	10 45	10 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	145	145
Cochery	140	....
Cogedor	125	125
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	342 50	331
Dubois Inv. (Certo.)	855	860
Gachot	70 30	75 90
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 50	....
Nicolas	898	825 o
Révillon	360	....
Rorento N.V.	170	171 30
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	396	....
Sté Lecteurs du Monde	575	....
Ufimex	390	....
Union Brasseries	120	....

SICAV *(sélection)* 1/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 52	814 17
Actilion	212 17	208 49
Actions France	434 84	419 12
Actions sélectionnées	542 56	522 94
Aedificandi	573 83	553 08
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1053 54	1027 84
A.G.F. 5000	539 60	526 44 ◆
A.G.F. ECU	1083 65	1053 12
A.G.F. Interfonds	421 17	410 90
A.G.F. Invest	110 20	107 51
A.G.F. OBLIG.	1055 58	1050 33
A.G.F. Sécurité	10458 15	10458 15
Agfimo	578 21	564 11
Altefi	210 29	202 69
A.L.T.O.	181 11	174 58
Amsi-Gan	5317 98	5076 81
America-Valor	676 50	660 ◆
Amplitude	531 64	516 08
Arbitrages court terme	5478 27	5472 80
Associc	1162 75	1162 75
Atout Futur	287 99	278 52
Aurecic	1475 27	1432 30
Axa Europe	114 81	109 60
Axa Investissements	109 38	104 42
Bred Associations	2613 67	2605 85
Bred International	83 72	82 08
Capital Plus	1706 64	1706 64
Cardan-Fiem	27 15	25 98
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5018 55	5011 03
Compterente	109 19	106 01
Convertimmo	340 69	327 59
Creditar	498 24	483 73
Drouot-France	862 81	823 21
Drouot-Investiss.	871 16	827 12
Drouot-Sécurité	251 58	240 17
Drouot-Sélection	136 96	130 75
Ecucic	1176 26	1158 88
Ecureuil Monétaire	30324 20	30324 20
Ecureuil Privatisations	346 31	336 22
Energia	234 05	223 44
Epacic	2748 76	2748 76
Epacourt Sicav	4188 70	4178 25
Epargne Associations	24719 42	24682 40
Epargne-Capital	8105 62	8025 37
Epargne Croissance	1492 67	1452 72
Epargne-Industr.	72 91	69 60
Epargne Inter	605 17	589 87
Epargne J	53670 83	53670 83
Epargne Long-Terme	174 25	169 59
Epargne Monde	1137 74	1107 29
Epargne Première	12837 34	12741 78
Epargne-Oblig.	193 19	188 02
Epargne-Quatre	1106 27	1076 66
Epargne-Unie	1196 85	1153 60
Epargne-Valeur	416 15	405 01
Eparoblig	1287 60	1285 03 ◆
Epsilon	1100 96	1090 06
Eurinvest Croissance	1165 47	1112 62
Eurinvest Rendement	1140 80	1089 07
Eurocic	9188 75	9052 96
Eurodyn	1013 71	980 38
Euro-Gan	5089 45	4858 66
Euro-Maif	25 71	25 33
Fixord Placement	60120 68	60120 68 ◆
Fixord Valorisation	13622 05	13364 95 ◆
Fonsicav (div. par 10)	10889 23	10889 23
Foncival	244 87	237 16
France-Gan	6235 43	5952 68
France-Garantie	274 88	274 33
France-Investiss.	383 71	366 31
France-Obligations	446 63	442 21
Francic	376 29	354 36
Francic Pierre	96 24	93 44
Francic Régions	993 44	964 50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	27 48	27 48
Fructi-Epargne	27 15	26 49
Fructicapi	32	31 53
Fructicourt	108825 94	108825 94
Fructidor	247 18	243 53
Fructifrance	738 55	720 54
Fructimmo	25 60	24 98
Fructivar	4243 33	4232 76
Fructi ECU	583 63	556 30
Fructi-Première	10986 53	10824 17
Futuroblig	1091 60	1055 71
Gestion	58161 42	58016 38
Gestion Sécuricourt	10514 12	10410 02 ◆
Gestion Associations	149 78	146 46
Gestion Mobilière	635 98	607 14
Horizon	1059 31	1028 46
Interoblig.	11916 04	11468 77
Intersélect France	428 79	416 30
Invest. net	14930 28	14900 48
Invest. Obligataire	18355 62	18318 98
Japacic	188 33	182 84
Jeune épargne	233 38	229 93
Laffitte-Amérique	244 65	233 58
Laffitte Europe	246 71	235 52
Laffitte-Expansion	273 71	261 30
Laffitte-France	298 84	286 24
Laffitte-Immobilière	232 64	222 09
Laffitte-Japon	387 08	369 53
Laffitte-Oblig.	147 13	140 46
Laffitte-Rend.	208 98	197 48
Laffitte-Tokyo	368 64	351 92
Latitude	5087 40	5059 81
Lion-Associations	11560 05	11560 05
Lion-Institutionnels	23318 16	23258 01
Livaplus	745 91	738 52
Lion Trésor	2052 78	2032 46
Livret Bourse Investis.	429 84	417 32
Livret portefeuille	639 51	620 88
Méditerranée	160 46	153 21
Minimax	26502 33	26502 33
Mondiale Investissem.	415 38	396 54
Monecic	5526 22	5526 22
Monedun	54624 46	54624 46
Moné.J.	55252 79	55252 79 ◆
Morgan court terme	14192	14192 ◆
Mutuelle Unie Sél.	147 47	140 78
Natio.-Assoc.	6736 22	6722 77
Natio.-Epargne	13789 60	13653 07
Natio.-Court terme	213441	213441
Natio.-Inter.	1208 93	1174 63
Natio.-Obligations	551 26	536 51
Natio.-Patrimoine	1378 20	1341 31
Natio.-Placements	65751 56	65751 56
Natio.-Revenu	1089 84	1059 25
Natio.-Sécurité	11502 78	11502 78
Natio.-Valeurs	671 30	653 33
Nippon-Gan	5727	5467 30
Nord-Sud Développ.	1190 79	1188 41
Normatif	13207 58	12948 61
Obli Association	123 48	122 26
Oblicic Régions	1044 47	1029 03
Obligations Convert.	414 25	395 47
Oblig. toutes catég.	156 68	151 75 ◆
Oblilion	1103 70	1092 77
Optimavalor	194 96	190 20 ◆
Oraction	1248 90	1205 90
Orvalor	5883 36	5670 71
Paribas Croissance	586 39	564 40
Paribas Epargne	15901 52	15889 78
Paribas France	80 38	87 78
Paribas Oblimonde	1007 82	992 93
Paribas Opportunités	110 89	107 68
Paribas Patrimoine	520 70	499 47
Paribas Revenu	94 50	93 68
Parnasse-Valor	1090 22	1089 13

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1720 50	1686 76
Parvalor	595 38	568 33
Phénix Placements	249 41	248 17
Pierre Investiss.	660 51	630 56
Placement A	884 14	884 14
Placement crt-terme	71931 58	71931 58
Placement J	54938 52	54938 52
Placement Premier	53653 03	53653 03
Plénitude	109 98	107 04
Première Obligations	10690 17	10668 83
Prévoyance Ecureuil	109 28	106 36
Priv'Association	22361 27	22361 27
Quartz	111 43	108 69
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	183 45	181 03
Revenus Trimestriels	5629 16	5573 43
Revenu Vert	1175 59	1159 22
St-Honoré Assoc.	14260 83	14189 88
St-Honoré Bio-aliment.	750 08	716 07
St-Honoré Pacifique	541 30	516 75
St-Honoré P.M.E.	462 47	441 50
St-Honoré Real	11577 46	11531 32
St-Honoré Rendement	11597 16	11539 46
St-Honoré Services	496 54	477 44
St-Honoré Technol.	740 60	707 02
St-Honoré Valor	12103 68	12103 68
Sécuricic	10875 18	10864 32
Sécuri Taux	10859 27	10859 27
Sélection Croissance	508 89	492 13 ◆
Sicarden (Carden BP)	736 79	724 92
Sicav-Associations	1413 01	1410 89
S.F.I. fr. et étr.	622 02	603 90
Sicav 5000	339 36	330 27
S.I. Est	1305 43	1246 23
S.I.G.	773 83	738 21
Slivafrance	543 48	528 91
Slivam	411 08	400 08
Slivarente	207 06	205 01
Slivinter	424 59	413 23
S.N.I.	1180 61	1126 81
Sogepargne	368 68	355 35
Sogever	1010 80	984 98
Soginter	1330 61	1270 27
Soleil Investissement	481 22	469 40
Stratégie Actions	1069 81	1028 66
Stratégie Rendement	1120 18	1084 92
Technocic	1128 16	1095 30
Techno-Gan	5854 40	5684 39
Trilion	5330 91	5278 13
U.A.P. Investiss.	411 58	396 70
Uni-Associations	113 79	113 79 ◆
Unifrance	460 08	443 45
Unifoncier	1149 23	1107 89
Uni-Garantie	1343 16	1316 80
Uni-Régions	2680 45	2593 20
Uniram	2271 38	2196 88
Univer	185 61	185 51 ◆
Univers-Actions	1084 18	1048 53
Univers-Obligations	1606 28	1553 48
Valorem	504 34	492 04
Valorg	1684 87	1583 29
Valrea	40621 16	40600 85
Vendôme	23226 17	23202 94

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 332	6 323	6 090	6 540
ECU	7 029	7 023	....	....
Allemagne (100 DM)	337 050	336 910	328 500	346 500
Belgique (100 F)	16 106	16 093	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 680	298 330	289	309
Danemark (100 krd)	88 800	88 770	86	93
Norvège (100 k)	93 100	93 020	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 827	10 819	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 217	4 215	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 567	4 566	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 060	404 400	392 500	414 500
Suède (100 krs)	98 510	98 400	95	101
Autriche (100 sch)	48	47 970	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 127	5 122	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 153	4 150	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 205	5 228	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 749	4 754	4 600	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/8
Or fin (kilo en barre)	87200	88700
Or fin (en lingot)	87650	88650
Pièce française (20 fr)	505	509
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	543	545
Pièce latine (20 fr)	507	507
Souverain	638	649
Pièce de 20 dollars	3090	3000
Pièce de 10 dollars	1610	1617 50
Pièce de 5 dollars	885	.....
Pièce de 50 pesos	3295	3300
Pièce de 10 florins	527	531
Or Londres	432 70	.....
Or Zurich	432 50	.....
Or Hongkong	431 45	435 55
Argent Londres	.. ..	.....

c- coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Fiat a acquis 14 % du capital de l'équipementier français Labinal

Le constructeur automobile italien Fiat a acquis 14 % du capital de l'équipementier français Labinal. Considérée comme l'une des « opéables » de la cote de Paris, la société Labinal (plus de 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987) faisait l'objet de nombreuses rumeurs au cours des derniers jours. Les transactions sur le titre s'étaient fortement étoffées à la Bourse de Paris la semaine dernière. Fiat affirme n'avoir aucune intention agressive. Son entrée dans le capital de Labinal a cependant provoqué une certaine réserve du côté des pouvoirs publics et une vive réaction de la société.

En fait, Fiat a acheté hors Bourse un paquet d'actions de Labinal qui était détenu par des investisseurs à l'étranger. L'option d'achat ayant été levée vendredi 29 juillet, la société italienne a informé mardi 2 août les autorités de marché, le seuil des 10 % ayant été franchi. Entretenant des relations commerciales importantes avec la société Labinal – qui fabrique différents types d'équipement pour l'automobile (câbles, connecteurs, filtres...) et pour l'aéronautique – Fiat, dit-on, ne souhaitait pas voir ce paquet d'actions tomber dans des mains hostiles. Plusieurs industriels, notamment United Technologie et General Electric, se seraient intéressés à ces 14 % d'actions de Labinal.

Mesure « conservatoire » donc, « *Fiat n'a pas l'intention d'aller au-delà et souhaite rester minoritaire* », nous a déclaré M. Christian Giacomotto, le président du directoire de la banque Arjil, la banque conseil de Fiat dans cette affaire. Informée de cette prise de participation, les pouvoirs publics ont immédiatement émis certaines réserves, notamment le ministère de la défense. Labinal travaille en effet pour le secteur de la défense et possède 45 % du capital de Turboméca. Dans la mesure où il s'agit d'un investissement communautaire portant sur moins de 20 % du capital d'une entreprise française, l'administration ne peut s'y opposer. Le gouvernement a cependant fait savoir à Fiat qu'il ne souhaitait pas qu'il aille au-delà.

Informé par Fiat à la fin de la semaine dernière, M. Amaury Halna Du Fretay, le président de Labinal, est quant à lui vivement opposé à cette prise de participation qu'il juge « *inopportune* ». « *Pour des raisons de neutralité commerciale, nous nous sommes toujours opposés à l'entrée de constructeurs automobiles dans notre capital* », nous a-t-il déclaré. Il a ajouté : « *Si Fiat maintient sa présence, nous risquons de perdre des commandes d'autres constructeurs automobiles.* » En réaction, Labinal a racheté sur le marché ses propres actions, son autocontrôle dépassant aujourd'hui 8 %.

Le capital de Labinal se répartit actuellement de la manière suivante : outre Fiat qui, avec 14 % des titres, est le premier actionnaire, la Caisse des Dépôts en détient 13 %, l'UAP 11 %, la BNP 2,5 %, le groupe Axa 5,5 %, la famille Szydlowski 11,5 % et les divers 1 %. Un compromis pourrait être trouvé, Fiat rétrocédant une partie des actions acquises dans des mains neutres.

ANDRÉ DESSOT et ERIK IZRAELEWICZ.

La Bundesbank relève l'un de ses taux directeurs

Comme cela était attendu par les opérateurs sur les marchés financiers, la Bundesbank, la banque centrale ouest-allemande, a annoncé, le mardi 2 août, un nouveau relèvement d'un quart de point de l'un de ses taux d'intérêt directeurs, le taux de prise en pension d'effets commerciaux, porté de 4 % à 4,25 %.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 août
Stagnation

Les cotations des valeurs supports ont été perturbées pendant près de trois quarts d'heure mardi matin à la suite d'une alerte à la bombe. En fin de matinée, l'indicateur instantané affichait une variation quasi nulle (+ 0,02 %). En hausse figuraient le CCF (+ 5 %), UIC (+ 3 %), Intertechnique (+ 2 %) et Bail Equipement (+ 2 %). Les baisses étaient emmenées par la Sagem (– 5 %), la Sfim (– 3 %) et la Sogérap (-3 %).

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1988 a été tiré à 481 010 exemplaires

Après l'attentat à la caserne Inglis

Les Britanniques redoutent une nouvelle vague de terrorisme de l'IRA

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, lundi 1er août, à Belfast, l'attentat qui avait détruit, aux premières heures de la matinée, un bâtiment d'une caserne du régiment royal féminin de l'armée de terre, à Mill Hill, banlieue nord-ouest de Londres (voir nos dernières éditions du 1er août). Un soldat de vingt-trois ans a été tué et neuf autres blessés. Un autre attentat a eu lieu mardi à Dungannon, en Irlande du Nord cette fois, faisant plusieurs victimes, selon les premières informations disponibles.

L'attentat de Mill Hill a suscité une émotionx d'autant plus grande en Grande-Bretagne qu'il s'agit du premier attentat réussi par l'IRA sur la « grande terre » depuis celui auquel avait échappé le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, en 1984, lors du congrès du Parti conservateur, à Brighton. La bombe, qui avait explosé en pleine nuit dans l'hôtel où elle se trouvait avec les membres de son gouvernement, avait fait six morts. Tous les esprits s'interrogent sur une reprise des attentats au cœur même de Londres, comme celui qui avait fait six morts au grand magasin Harrods en 1983, ou ceux qui avaient tué onze soldats de la Cavalerie royale et de l'orchestre du Royal Green Jackets en 1982.

Les responsables politiques de tous bords ont demandé une enquête complète sur l'absence de mesures de sécurité à l'intérieur de la caserne, alors que depuis plusieurs mois les responsables de la lutte antiterroriste en Irlande multipliaient les avertissements. Après la mort à Gibraltar, en mars dernier, de trois de ses militants, tués par un commando de forces spéciales, alors qu'ils préparaient un attentat, les attaques de l'IRA se sont multipliées contre les troupes britanniques en Irlande du Nord, mais aussi sur le continent : trois soldats britanniques ont été tués le 1er mai aux Pays-Bas et neuf ont été blessés dans des attentats à la bombe le 13 juillet en RFA.

L'engin de la caserne Inglis de Mill Hill a pu être déposé par un visiteur ou par un ouvrier en raison de l'insuffisance du dispositif de sécurité. Situé dans la circonscription électorale de Mme Thatcher, le bâtiment pouvait pourtant sembler une cible de choix. – *(AFP, Reuter.)*

A Paris

Le cercle de jeux Concorde est fermé sur décision de M. Joxe

Le cercle de jeux parisien Concorde, dirigé par M. Edmond Raffalli, a été fermé sur décision de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, au début du mois de juillet. Ce cercle avait été rouvert, le 23 juin 1987, sur décision du prédécesseur de M. Joxe, M. Charles Pasqua, après avis favorable de la Commission supérieure des jeux (*le Monde* du 8 août 1987). L'autorisation était donnée à une association, le Cercle pour la communication et les relations humaines, créée par M. Raffalli.

Or celui-ci était apparu dans l'affaire du Carrefour du développement à propos du « vrai-faux » passeport fourni à M. Yves Chalier, alors en fuite au Brésil.

Selon un inspecteur de la police de l'air et des frontières, M. René Baudin – aujourd'hui inculpé et écroué pour une affaire de stupéfiants – M. Raffalli se trouvait, le 19 mai 1986, à l'aéroport de Roissy pour accueillir le docteur Pierre Chiarelli qui revenait de Rio de Janeiro avec un rapport manuscrit de M. Chalier sur les manipulations financières de l'association Carrefour du développement, ainsi qu'avec deux photos d'identité de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, qui serviront à la fabrication, dans les locaux de la DST, de son « vrai-faux » passeport. M. Raffalli devait contester ce témoignage, assurant au juge d'instruction qu'il se trouvait à l'aéroport par hasard.

L'autorisation de réouverture du cercle Concorde n'était que provisoire, valable pour un an, sous réserve que son dirigeant produise, six mois avant l'expiration de l'autorisation, un bail en bonne et due forme, établi par le propriétaire des murs. En décembre 1987, la direction des libertés publiques du ministère de l'intérieur avait demandé par courrier à M. Raffalli de produire ce document attestant qu'il n'était plus un simple sous-locataire des lieux. Or cette pièce n'a jamais été produite par le dirigeant du Concorde, ce qui a entraîné la fermeture de l'établissement à l'expiration de l'autorisation d'exploitation, au cours de la première semaine du mois de juillet.

Décès des anciens archevêques de Toulouse et de Détroit

Le cardinal Jean Guyot, ancien archevêque de Toulouse, est décédé le dimanche 31 juillet à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait été nommé évêque de Coutances en 1950 puis archevêque de Toulouse en 1966. Il s'était retiré le 16 novembre 1978.

Le cardinal John Dearden, ancien archevêque de Détroit (Etats-Unis) est décédé le lundi 1er août à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait joué un rôle important au concile Vatican II, et fondé la Conférence nationale des évêques catholiques américaines.

URSS

Le nombre de visas de sortie accordés aux Juifs et aux Arméniens augmente

GENÈVE
de notre correspondante

Durant le mois de juillet, 1639 Juifs ont quitté l'URSS ; 90 d'entre eux seulement sont allés en Israël. Ces chiffres sont fournis par le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), dont le siège est à Genève. Créé en décembre 1951 à l'initiative de la Belgique et des Etats-Unis afin de planifier les mouvements migratoires à partir de l'Europe, le CIM est devenu un organisme opérationnel à l'échelle mondiale qui a assuré à ce jour le transfert de près de 4 millions de personnes ayant eu diverses raisons de vouloir quitter leur pays d'origine pour des cieux qu'elles espéraient plus cléments. Ses représentants accueillent les Juifs d'URSS lorsqu'ils arrivent par train à Vienne et préparent, avec le concours d'organismes bénévoles l'émigration originalement prévue pour Israël.

Le nombre d'arrivées de Juifs d'URSS à Vienne varie au fil des événements et – naturellement – de la politique du Kremlin. 43 133 sont arrivées, selon le CIM, entre 1952 et 1971 ; tous sont repartis pour Israël. A partir de 1972, on dispose des chiffres des arrivées à Vienne et des départs pour Israël (ces derniers sont indiqués ci-après entre parenthèses) pour chaque année : de 32 021 (31 568) en 1972 et 34 818 (33 361) en 1973, le nombre d'émigrants est descendu en 1975 à 13 731 (8 295) pour remonter graduellement et atteindre 51 328 (17 384) en 1979, année record, pour retomber ensuite à un millier en moyenne par an entre 1983 et 1986. Signe de la « nouvelle pensée » gorbatchévienne, les chiffres de 1987 et des sept premiers mois de 1988 s'élèvent respectivement à 8 011 (1 955) et 7 656 (930).

Les Juifs d'URSS ne sont pas les seuls Soviétiques à avoir pu quitter le pays. Le CIM a également pris en charge des Arméniens qui, à la suite de tractations menées entre l'URSS et les Etats-Unis et grâce aux efforts de la puissante colonie arménienne installée dans ce dernier pays, ont pu y émigrer. Ce mouvement migratoire n'est nullement lié aux événements actuels car il a commencé en 1977 de manière assez discrète dans le cadre d'une politique de réunification des familles.

Les Arméniens n'en ont pas moins connu certains problèmes. C'est ainsi qu'aux périodes où le nombre de visas avait été stoppé par le Kremlin, des familles qui avaient, dans l'espoir d'un départ immédiat, vendu tout ce qu'elles possédaient ont été bloquées sans ressources à Moscou, d'où elles devaient se rendre à Rome, étape de transit pour l'Amérique. En ce cas aussi, les chiffres du CIM indiquent une augmentation rapide (de 1 731 à 6 633 par an entre 1977 et 1980) suivie d'une chute brutale (de 2 529 à 270 par an entre 1981 et 1986) des arrivées d'Arméniens d'URSS aux Etats-Unis. Là encore, on enregistre une remontée spectaculaire : 2 970 arrivées en 1987 et 8 052 de janvier à juillet 1988.

Enfin, des Soviétiques d'origine allemande quittent l'URSS pour l'Allemagne fédérale sans avoir recours au CIM mais à la suite d'accords bilatéraux. Leur nombre dépasserait 30 000.

ISABELLE VICHNIAC.

Expulsé d'URSS

Le nationaliste arménien Parouir Haïrikian de passage à Paris

M. Parouir Haïrikian, nationaliste arménien détenu en URSS du 24 mars au 21 juillet derniers, déchu de la nationalité soviétique puis expulsé vers l'Ethiopie, est arrivé lundi soir 1er août à Paris, en provenance de Rome, pour un bref séjour dans sa famille parisienne. Il doit ensuite se rendre à Bonn, où il espère être rejoint par sa femme et ses trois enfants, puis aux Etats-Unis, où il a obtenu l'asile politique.

Course-poursuite entre le terminal A et le terminal B à Roissy 2 : mais où est donc passé Parouir Haïrikian ? Famille, partis et associations arméniens sont tous là, à guetter en vain son arrivée, avec force bouquets de fleurs et banderoles – en français et en arménien (« *Le Karabakh est prisonnier, et toi, Parouir, exilé !* », ou encore « *L'expulsion de Parouir Haïrikian est illégale !* »). Après maintes pérégrinations, le « comité d'accueil » mal renseigné parvient au salon où Parouir Haïrikian est déjà très entouré. M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, les dissidents soviétiques Leonid Pliouchtt et Alexander Ginsburg, les équipes de télévision sont là ; les déclarations officielles sont terminées.

Parouir Haïrikian a fait savoir que son but était de « *retourner dans sa patrie, sa terre* (étant) *l'Arménie* » ; il en a appelé « *au monde entier* », qui « *doit réagir* », en soulignant que les manifestations d'Erevan n'étaient « *pas uniquement des manifestations nationalistes* », mais qu'elles dénonçaient « *l'ensemble du système soviétique* ».

De son côté, Bernard Kouchner se fait apostropher par une jeune Arménienne : « *Où commence l'ingérence dans les affaires intérieures, et où commencent les droits de l'homme ?* » lui demande-t-elle ; une autre question fuse en écho : « *Est-ce qu'il est possible de résoudre les problèmes de droits de l'homme sans résoudre ceux des droits des peuples ?* » Réponse du Secrétaire d'Etat : « *Il souffle en ce moment sur le monde un vent un peu plus optimiste ; il faut essayer de suivre ce vent* ». Optimisme non partagé... De l'autre côté de la salle, un des porteurs de banderoles s'effondre en larmes et vocifère en arménien : « *La perestroïka a trahi les Arméniens, tout le monde est en train de nous trahir* ».

MARIE-PIERRE SUBTIL.

A .B C D E F G